This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

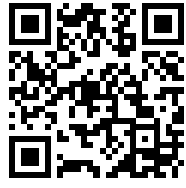

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

WISCONSIN ACADEMY

OF

SCIENCES, ARTS, AND LETTERS

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

SOCIÉTÉ

DES SCIENCES, DES ARTS ET DES LETTRES

DU HAINAUT.

MÉMOIRES ET PUBLICATIONS.

V^e^ SÉRIE.

TOME QUATRIÈME.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

ET

PUBLICATIONS

DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES,

DES ARTS ET DES LETTRES DU HAINAUT.

ANNÉE 1891.

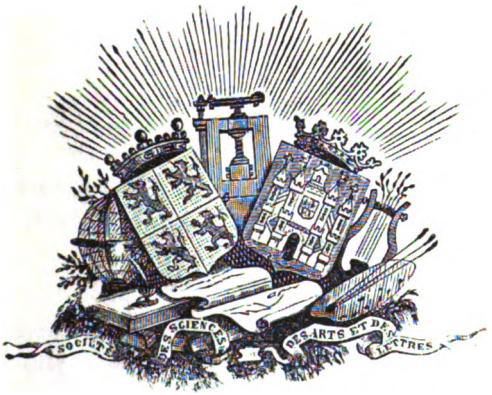

MONS,

DEQUESNE-MASQUILLIER, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

M DCCC XCI.

Digitized by Google

Digitized by Google

SOCIÉTÉ

DES SCIENCES, DES ARTS & DES LETTRES DU HAINAUT.

CONCOURS DE 1891.

PROGRAMME.

PREMIÈRE PARTIE.

Littérature.

I. — Un recueil de pièces de poésie ou un poème de cent vers au moins.
II. — Un roman ou une nouvelle.
III. — Une pièce de théâtre.

Biographie.

IV. — Biographie d'un homme utile ou distingué, appartenant au Hainaut.

Beaux-Arts.

V. — Monographie d'un monument remarquable de la province de Hainaut.

Digitized by Google

Histoire.

VI. — Écrire l'histoire d'une ancienne commune du Hainaut, excepté Beaumont, Binche, Enghien, Fontaine-l'Évêque, Lessines, Leuze, Péruwelz, Saint-Ghislain et Soignies pour lesquelles il a été répondu.

VII. — Faire connaître les diverses juridictions qui partageaient autrefois le territoire de la ville de Mons, et en indiquer les limites.

L'auteur joindra un plan à son mémoire.

Sciences mathématiques.

VIII. — Un mémoire sur les poids et mesures qui ont été en usage dans la province de Hainaut.

Sciences physiques et naturelles.

IX. — Exposer l'état actuel de nos connaissances sur le grisou et discuter les moyens employés ou proposés pour en atténuer ou faire disparaître les dangers.

X. — Décrire et discuter les différents moyens de chauffage et d'éclairage des voitures de chemin de fer.

Sciences appliquées.

XI. — Un petit traité de mécanique usuelle et populaire, appliquée aux outils et engins d'usage vulgaire, indiquant quelles conditions de forme et de dimension peuvent permettre d'en obtenir le plus d'effet utile avec la moindre dépense de force.

XII. — Une étude sur l'utilisation industrielle et agricole, par l'intermédiaire de l'électricité, de la force développée par les chutes et cours d'eau.

Sciences médicales.

XIII. — Décrire et apprécier les nouvelles méthodes hygiéniques et thérapeutiques mises en usage pour combattre les maladies chroniques des voies respiratoires.

XIV. — Écrire un manuel technique et pratique de bactériologie considérée surtout au point de vue de ses applications aux sciences médicales.

Digitized by Google

AGRICULTURE.

XV. — Retracer succinctement les phases de l'agriculture dans la province de Hainaut, depuis les temps anciens jusqu'à nos jours.

XVI. — Traiter, au point de vue économique et technique, la fertilisation des terres de notre région.

ENSEIGNEMENT.

XVII. — Un mémoire historique sur l'enseignement primaire dans la province de Hainaut.

SCIENCES SOCIALES.

XVIII. — Faire l'historique des anciennes corporations de métiers de la ville de Mons

XIX. — Une étude sur l'avenir des houillères du Couchant de Mons et de la population charbonnière.

DEUXIÈME PARTIE.

QUESTIONS PROPOSÉES

a. Par le Gouvernement.

XX. — Discuter à fond la question de la translation (descente et remonte) des ouvriers dans les mines profondes. Dans quelles conditions doit-elle se faire pour sauvegarder la vie des ouvriers ?

b. Par la Députation permanente du Conseil provincial.

XXI. — Indiquer et décrire, d'une manière générale, le gisement, les caractères et les traitements des divers minerais de fer exploités dans la province de Hainaut.

Énumérer les caractères géognostiques qui doivent servir de guide dans la recherche des gîtes de minerais de fer qui peuvent exister dans la province de Hainaut, et discuter leur valeur.

XXII. — Indiquer et décrire les réactifs chimiques les moins coûteux et les manipulations les plus simples pour précipiter tous les corps dissous dans les eaux sortant des fabriques de sucre, de noir animal, des divers produits chimiques et des teintureries, de manière qu'il suffise de filtrer les eaux ainsi

Digitized by Google

traitées pour les obtenir limpides et ne contenant aucune matière organique ou inorganique en dissolution.

Le prix pour chacun de ces sujets est une médaille d'or.

Les Mémoires seront remis franco, avant le 31 décembre 1891, chez M. le Président de la Société, rue du Grand-Quiévroy, n° 12, à Mons.

Les concurrents ne signent pas leurs ouvrages : ils y mettent une devise qu'ils répètent sur un billet cacheté renfermant leur nom et leur adresse, ainsi qu'une déclaration signée par eux constatant que leur œuvre est inédite.

Lorsque la médaille d'or est décernée à l'auteur d'un mémoire présenté au concours, le billet cacheté joint à ce mémoire est ouvert en séance de la Société, et le nom qu'il contient est immédiatement proclamé.

Lorsqu'une autre récompense est accordée, le billet cacheté joint au mémoire récompensé est ouvert par le Président, assisté du Secrétaire-général. Ce dernier s'adresse à l'intéressé pour savoir s'il accepte la récompense. Dans l'affirmative, le nom est publié ; si l'auteur refuse, le Président et le Secrétaire-général sont tenus d'honneur à garder le secret le plus absolu.

Sont exclus du concours : 1° les membres effectifs de la Société ; 2° les concurrents qui se font connaître de quelque manière que ce soit ou qui envoient des mémoires après le terme fixé, ou des œuvres déjà distinguées par d'autres Académies.

La Société devient propriétaire des manuscrits qui lui sont adressés ; cependant, les auteurs qui justifient de leur qualité, peuvent en faire tirer des copies à leurs frais.

Ainsi arrêté en séance à Mons, le 3 février 1891.

Pr LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
Le Secrétaire,
LÉOP. DEVILLERS.

Pour tous autres renseignements concernant les concours, on peut s'adresser à M. AUG. HOUZEAU DE LEHAIE, Secrétaire général de la Société, à *Hyon*.

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

DE LA SOCIÉTÉ

DES SCIENCES, DES ARTS ET DES LETTRES

DU HAINAUT

Au 31 Décembre 1891

COMMISSION ADMINISTRATIVE

Président : M. AUGUSTE HOUZEAU DE LEHAIE.

Vice-Présidents : MM. CHARLES ROUSSELLE. PAUL LADURON.

Secrétaire-général : M. CAMILLE WILIQUET.

Secrétaire : M. ÉMILE HUBLARD.

Bibliothécaire-archiviste : M. JULES DECLÈVE.

Trésorier : M. LÉOPOLD LORET.

Questeurs : MM. ADOLPHE DASTOT. GONZALÈS DECAMPS. HIPPOL. LAROCHE. ÉMILE PRUD'HOMME.

Membres de la Commission des Comptes : MM. DECLÈVE, DEVILLERS et PRUD'HOMME.

Membres de la Commission des Publications : MM. HOUZEAU DE LEHAIE, Président : DECLÈVE, DEVILLERS, LADURON, ROUSSELLE, WILIQUET et HUBLARD, Secrétaire.

Digitized by Google

MEMBRES EFFECTIFS :

Messieurs :

BISET, Edmond, Docteur en médecine, à *Mons*.
BRIART, Alphonse, Ingénieur, Directeur de charbonnages, membre de l'Académie royale de Belgique, à *Morlanwelz*.
BROUEZ, Jules, Notaire, à *Wasmes*.
CATY, Louis, Docteur en médecine, à *Mons*.
COURTIN, Ingénieur en chef, Directeur des chemins de fer de l'État, à *Mons*.
CRIQUELION, Charles, Docteur en médecine, à *Mons*.
DANSE, Auguste, Professeur à l'Académie des Beaux-Arts, à *Mons*.
DASTOT, Adolphe, Docteur en médecine, à *Mons*.
DECAMPS, Gonzalès, Avocat, à *Mons*.
DECLÈVE, Jules, Littérateur, à *Mons*.
DEFFERNEZ, Edmond, Docteur en médecine, à *Jumet*.
DELAUNOIS, Gustave, Docteur en médecine, à *Péruwelz*.
DE PAUW, Gustave, Ingénieur en chef, Directeur des Ponts et Chaussées, Membre de la Commission provinciale de statistique, à *Mons*.
DERBAIX, Charles, Propriétaire, à *Mons*.
DESCAMPS, Henri, ancien professeur à l'Athénée royal, Inspecteur cantonal honoraire des écoles primaires, à *Mons*.
De SIMONY (le Baron), Hyacinthe, Ingénieur principal honoraire des mines, à *Mons*.
DEVILLERS, Léopold, Conservateur en chef des archives de l'État et de la Ville, Président du Cercle archéologique, Membre de la Commission royale d'histoire et de la Commission provinciale de statistique, à *Mons*.
FRANÇOIS, Auguste, Greffier du Conseil provincial. Membre et Secrétaire de la Commission provinciale de statistique, à *Mons*.
GENARD, Hector, Ingénieur principal des Ponts et Chaussées, à *Mons*.
HALBRECQ, Alphonse, Ingénieur, Directeur des ateliers de la Société des Produits, à *Mons*.
HANUISE, Edouard, Professeur à l'École provinciale d'Industrie et des Mines du Hainaut, à *Mons*.
HEUPGEN, Georges, Avocat, à *Mons*.
HOUZEAU de LEHAIE, Auguste, Membre de la Chambre des Représentants, Professeur à l'École d'Industrie et des Mines du Hainaut, Membre de la Commission provinciale de statistique, à *Ilyon*.

Digitized by Google

HOYAUX, Émile, Sculpteur, à *Mons*.
HUBERT, Joseph, Architecte-Ingénieur, Membre et Secrétaire du Comité provincial des monuments, à *Mons*.
HUBLARD, Émile, Docteur en sciences naturelles, à *Mons*.
JOTTRAND, Achille, Directeur divisionnaire des Mines, Membre de la Commission provinciale de statistique, à *Mons*.
LADURON, Paul, ancien Directeur de l'École moyenne et de l'École industrielle de Saint-Ghislain, à *Mons*.
LAROCHE, Hippolyte, Littérateur, à *Mons*.
LECLERCQ, Georges, Avocat, Échevin de la ville de Mons, à *Mons*.
LONAY, Alexandre, Agronome de l'État, à *Mons*.
LORET, Léopold, Littérateur et Éditeur, à *Mons*.
MACQUET, Auguste, Directeur de l'École provinciale d'Industrie et des Mines du Hainaut, à *Mons*.
MANGIN, Albert, Notaire, à *Mons*.
MATTHIEU, Ernest, Avocat, Docteur en sciences politiques et administratives, à *Enghien*.
MIRLAND, Victor, Professeur de chimie à l'École provinciale des Mines du Hainaut, à *Mons*.
PÉRIN, Charles, Professeur émérite de l'Université catholique de Louvain, à *Ghlin*.
PRUD'HOMME, Émile, Attaché au dépôt des Archives provinciales de l'État, à *Mons*.
PUTSAGE, Jules, Chimiste, à *Mons*.
QUINET, Benoit, Littérateur, à *Mons*.
ROUSSELLE, Charles, Docteur en droit, Greffier du Tribunal de commerce, à *Mons*.
TONNEAU, Émile, Ingénieur, Régisseur des charbonnages de Monceau-Bayemont, à *Marchiennes-au-Pont*.
URSEL (comte d'), Charles, Gouverneur de la province de Hainaut, à *Mons*.
VANDEN BUSSCHE, Émile, Archiviste de l'État pensionné, à *Angre*.
VANDEN EEDEN, Jean, Directeur du Conservatoire de musique, à *Mons*.
WATRICQ, Henri, Avocat, Conservateur de la Bibliothèque publique, à *Mons*.
WEILER, Julien, Ingénieur, Chef de service de la Société des charbonnages de Mariemont, à *Morlanwelz*.
WÉRY, Vincent, Président honoraire du Tribunal de première instance, à *Mons*.
WILIQUET, Camille, Directeur au Gouvernement provincial du Hainaut, à *Mons*.

Digitized by Google

MEMBRES CORRESPONDANTS.

Messieurs :

ABRASSART, JULES, Littérateur, à *Louvain.*
ARNOULD, GUSTAVE, Directeur général des mines, à *Bruxelles.*
AUBERT, Chanoine de la cathédrale, à *Poitiers.*
BAIRD, F. SPENCER, Directeur des Musées de la Société Smithsonienne, à *Washington.*
BALAT, ALPHONSE, Membre de l'Académie royale de Belgique, Architecte, à *Ixelles.*
BECH, THÉODORE, Colonel du génie, à *Anvers.*
BELVAL, THÉODORE, Docteur en sciences naturelles et ancien Conservateur du Musée d'histoire naturelle, à *St-Josse-ten-Noode.*
BERTHERAND, E.-L., Correspondant de l'Académie de médecine de Bruxelles, Secrétaire général de la Société de climatologie algérienne, à *Alger.*
BOGHAERT, ARTHUR, Littérateur, à *Bruxelles.*
BORMANS, STANISLAS, Administrateur-Inspecteur de l'Université, Membre de l'Académie royale et de la Commission royale d'histoire de Belgique, à *Liége.*
BOUHY, VICTOR, ancien Ingénieur des Mines, Directeur de houillères, à *Tilleur* (près de Liége).
BOUTHORS, ALEXANDRE, Greffier en chef de la Cour d'Appel, à *Amiens.*
BRETON, ERNEST, Archéologue, à *Paris.*
BROCHART, Médecin des bains de la Tremblade (*Charente-Inférieure*).
CAMBIER, AUGUSTIN, Inspecteur de l'Enseignement moyen, à *Schaerbeek.*
CANNEEL, THÉODORE, Directeur de l'Académie de peinture, à *Gand.*
CARTUYVELS, JULES, Ingénieur, Professeur à l'Université de *Louvain.*
CHALON, JEAN, Naturaliste, à *Namur.*
CHANDELON, Professeur de Chimie à l'Université de *Liége.*
CHAUDRUC DE CRAZANNES (le Baron), JEAN, Membre de l'Institut de France, à *Castel-Sarrasin.*
COCHETEUX, Docteur en médecine attaché à l'Hôpital civil, à *Valenciennes.*
CORBLET, JULES (le Chanoine), Archéologue, à *Versailles.*

Digitized by Google

Messieurs :

CROCQ, JEAN, Sénateur, Docteur en médecine, Professeur à l'Université libre de Bruxelles, Membre de l'Académie royale de médecine, à *Bruxelles*.

CUMONT, G., Secrétaire de la Société royale de Numismatique belge, à *Bruxelles*.

CUYPERS DEVELTHOVEN, PROSPER, Membre de plusieurs sociétés savantes, à *Ginneken* (près de Breda).

D'ANDURAN, Docteur en médecine, à *La Rochelle*.

DAUBY, JOSEPH, Directeur du Moniteur Belge, à *Bruxelles*.

DAVREUX, CHARLES-JOSEPH, Professeur, à Liége.

DE BEHAULT DE DORNON, ARMAND, Attaché à la Direction du Commerce et des Consulats au ministère des Affaires étrangères, ancien Secrétaire général de la Société d'archéologie de Bruxelles, à *Bruxelles*.

DE CAGNY, PAUL, Chanoine honoraire de la cathédrale d'Amiens, à *Ansiemain*.

DE CHIMAY (le Prince), JOSEPH, Ministre des Affaires Étrangères, ancien Gouverneur du Hainaut, President de la Commission de surveillance du Conservatoire royal de musique, à *Bruxelles*.

DE JOANNES, ÉDOUARD, Professeur, à *Paris*.

DE KERCHOVE DE DENTERGHEM (le comte), OSWALD, Membre de la Chambre des Représentants, ancien Gouverneur du Hainaut, à *Gand*.

DE LE COURT, JULES, Conseiller à la Cour d'Appel, à *Bruxelles*.

DELECROIX, ÉMILE, Avocat, Directeur de la Revue de la législation des Mines, à *Lille*.

DEMARTEAU, JOSEPH, Professeur à l'Université de *Liége*.

DE PUYDT, JULIEN, Ingénieur civil, à *St-Gilles* lez-Bruxelles.

DE ROISIN (le baron), FERDINAND, Littérateur, à *Lille*.

DESCAMPS, FRÉDÉRIC, Professeur à l'Athénée royal d'*Ixelles*.

DE SELYS-LONCHAMPS (le baron), EDMOND, Sénateur, Membre de l'Académie royale de Belgique, à *Liége*.

DESMARRES, ALPHONSE, Docteur en médecine, Professeur d'ophtalmologie, Chevalier de la Légion d'honneur, à *Paris*.

DEVERCY, Sculpteur, à *Paris*.

DEWALQUE, GUSTAVE, Professeur à l'Université, Membre de l'Académie royale de Belgique, à *Liége*.

DOGNÉE DE VILLERS, EUGÈNE, Docteur en droit et Archéologue, à *Liége*.

Digitized by Google

Messieurs :

DUBOIS, ALBERT, Vice-consul d'Espagne, à *Bruxelles*.
DU CHASTEL (le comte), FERDINAND, Naturaliste, à *Bruxelles*.
DUFOUR, CHARLES, Conservateur du Musée d'antiquités, à *Amiens*.
DUPONT, Naturaliste, à *Paris*.
DUPONT, ÉDOUARD, Membre de l'Académie royale de Belgique, Directeur du Musée royal d'histoire naturelle, à *Boitsfort*.
DUSEVEL, H., Inspecteur des Monuments historiques du Département de la Somme, à *Amiens*.
DUVIVIER, CHARLES, Avocat près de la Cour de Cassation, à *Bruxelles*.
ERRERA, LÉO, Professeur à l'Université de *Bruxelles*.
FAIDER, CHARLES, Procureur-général honoraire à la Cour de Cassation, Membre de l'Académie royale de Belgique, à *Bruxelles*.
FÉTIS, EDOUARD, Conservateur en chef de la bibliothèque royale, Membre de l'Académie royale de Belgique, à *Bruxelles*.
FINOT, JULES, Archiviste départemental du Nord, à *Lille*.
FIRKET, Ingénieur des mines, à *Liége*.
FOUCART, E.-V., Doyen de la Faculté de droit, à *Poitiers*.
FRAIKIN, A.-CH., Statuaire, Membre de l'Académie royale de Belgique, à *Bruxelles*.
GÉRARD, PIERRE-AUGUSTE-FLORENT, ancien Auditeur-général près la haute-cour militaire, à *Bruxelles*.
GÉRARDIN, A.. Docteur ès-sciences, agrégé de l'Université, Inspecteur des établissements insalubres, à *Paris*.
GOMAR, Littérateur, à *Saint-Quentin*.
GRELLOIS, EUGÈNE, Secrétaire de l'Académie de *Metz*.
GUILLORY, aîné, Président de la Société industrielle, à *Angers*.
HACHEZ, FÉLIX, Docteur en droit, Directeur général honoraire au Ministère de la Justice, Vice-président d'honneur du Cercle archéologique de Mons, à *Bruxelles*.
HAMAL, CHARLES, Ingénieur principal des Mines, à *Namur*.
HANCART, VICTOR, Professeur, à *Bruxelles*.
HENNE, ALEX., Chef de division au Département de la Guerre, Secrétaire de l'Académie des Beaux-Arts, à *Bruxelles*.
HERE, Littérateur, Président de la Société Académique des Sciences, Arts Lettres et Agriculture, à *Saint-Quentin*.
HERPIN, LUCE, Littérateur, à *Paris*.
HONORE, ALFRED, Ingénieur, Littérateur, à *Paris*.
HUBERTI, GUSTAVE, Professeur au Conservatoire royal de musique, à *Bruxelles*.

Digitized by Google

Messieurs :

KREMER, Pierre, Peintre, à *Anvers*.
LAGUESSE, Émile, Ingénieur en chef, Directeur honoraire des Mines, à *Liége*.
LAMBERT, Guillaume, Ingénieur principal des Mines, Professeur à l'Université de Louvain, à *Bruxelles*.
LANCASTER, A., Attaché à l'Observatoire royal, à *Bruxelles*
LEBON, L., Chef de division honoraire au Ministère de l'intérieur, à *Bruxelles*.
LEFEBVRE, Membre de la Société malacologique de *Bruxelles*.
LE HARDY DE BEAULIEU, Camille, Ingénieur à *Rome* (Géorgie).
LEIDY, Joseph, Professeur à l'Université de Pensylvanie, curateur de l'Académie des Sciences naturelles, à *Philadelphie*.
LEVY, Edmond, Professeur d'archéologie, à *Rouen*.
LINDEN, Jules, Naturaliste, à *Bruxelles*.
MALAISE, Constantin, Professeur à l'Institut agricole de l'État, Membre de l'Académie royale de Belgique, à *Gembloux*.
MALHERBE, Renier, Ingénieur des mines, à *Liége*.
MARIQUE, J.-M.-J., Littérateur, Chef de division au Gouvernement provincial, à *Namur*.
MAUS, Henri, Directeur général honoraire des ponts et chaussées, Membre de l'Académie royale de Belgique, à *Ixelles*.
MENARD, Proviseur honoraire du Lycée, à *Poitiers*.
MEUGY, Ingénieur des mines, à *Paris*.
MEYERS, Lieutenant-Général en retraite, ancien représentant, à *Bruxelles*.
MOURONVAL, Docteur en médecine, à *Bapaume*.
NEEF DE ROSCIUS, Jules, Président de la Société libre d'Émulation, à *Liége*.
NÈVE, Félix, Membre de l'Académie royale de Belgique, Professeur à l'Université de *Louvain*.
NEWBERY, J.-J., Géologue, à *Cleveland* (Ohio), Amérique.
PARET, Docteur en médecine, à *Handzaeme*.
PASSY, Frédéric, Économiste, à *Paris*.
PAULET, Léon, Littérateur, à *Stratford-Upon-Avon* (Angleterre).
PETIAU, Benoit, Docteur en médecine, à *Saint-Amand-les-Eaux*.
PETRY, Adolphe, Directeur de l'Ecole Moyenne, à *Liége*.
PIÉRART, Joachim, Littérateur, à *Paris*.
PIOT, Charles, Archiviste général du royaume, Membre de l'Académie royale de Belgique, de la Commission royale d'histoire et de la Commission royale des monuments, à *Bruxelles*.

Digitized by Google

Messieurs :

PORTAELS, JEAN, Peintre d'histoire, Membre de l'Académie royale de Belgique, à *Bruxelles.*

POTVIN, CHARLES, Littérateur, Membre de l'Académie royale de Belgique, à *Bruxelles.*

PREUD'HOMME DE BORRE, A., Botaniste, à *Schaerbeek.*

REDET, Archiviste du Département de la Vienne, à *Poitiers.*

RENZI, ANGE, Administrateur de l'Institut historique, à *Paris.*

ROMBERG, ÉDOUARD, Directeur général honoraire des Beaux-Arts au Ministère de l'Intérieur, à *Bruxelles.*

SLINGENEYER, ERNEST, Membre de la Chambre des Représentants et de l'Académie royale de Belgique, à *Bruxelles.*

SMITH, LAWRENCE, Professeur de chimie à l'Université de Virginie, à *Richmond.*

STANISLAUS, GUILLAUME, Littérateur, à *Tirlemont.*

STAS, JEAN-SERVAIS, Chimiste, Membre de l'Académie royale de Belgique, à *Saint-Gilles.*

STROOBANT (l'abbé), CORNEILLE, Archéologue, à *Bruxelles.*

VAN BASTELAER, DÉSIRÉ, Chimiste, Membre de l'Académie royale de médecine, ancien Président de la Société archéologique et paléontologique de Charleroi, à *Saint-Josse-ten-Noode.*

VAN BERCHEM, H., Président de la Société de médecine pratique d'Anvers, à *Willebroek.*

VAN DEN CORPUT, Chimiste, à *Bruxelles.*

VANDER HAGEN, FERDINAND, Bibliothécaire de l'Université de *Gand.*

VAN DER MEER, EUGÈNE, Littérateur, à *Liége.*

VAN THIELEN, J.-C., Membre de l'Académie d'Archéologie, à *Anvers.*

VERSTRAETE, EM., capitaine au 6e régiment de ligne, à *Bruxelles.*

VILAIN, JULES, ancien Chef de Division au Ministère de l'Intérieur, à *Bruxelles.*

VINÇOTTE, S.-H., Inspecteur honoraire de l'Enseignement moyen, à *Bruxelles.*

WARZEE, ANDRÉ, Chef de Division au Ministère des Travaux publics, à *Bruxelles.*

WAUTERS, ALPHONSE, Archiviste de la ville, Membre de l'Académie royale de Belgique, Secrétaire de la Commission royale d'histoire, à *Bruxelles.*

YSERENTANT, FÉLIX, Professeur à l'Athénée royal, à *Arlon.*

Digitized by Google

MEMBRES DÉCÉDÉS.

Messieurs :

DEBRY, JEAN, ancien Administrateur, à *Paris* (1833).
HABERLÉ. FRANÇOIS, Ingénieur des ponts et chaussées, à *Mons* (1836).
LAISNÉ, CÉLESTIN-ALBERT-JOSEPH, Docteur en médecine, à *Bruxelles* (1837).
MARCQ, P. D., Docteur en médecine, à *Charleroi* (1838).
POLLARIS, Architecte provincial, à *Mons* (1838).
VANESSCHEN, P.-J., Docteur en médecine, Professeur, à *Louvain* (1838).
VERMEREN, FRÉDÉRIC, Calligraphe, à Mons (1838).
ACCARAIN, ANTOINE, Docteur en médecine, à *Mons* (1839).
DE LE COURT, CHARLES, Avocat, à *Mons* (1839).
VAN BREE, MATH., Directeur de l'Académie des Beaux-Arts, à *Anvers* (1839).
BURCKHARD-EBLE, Docteur en médecine, à *Vienne* (1839).
LANGLOIS, HYACINTHE, Membre de l'Académie de *Rouen* (1839).
HALLEZ. GERMAIN, Directeur de l'Académie de dessin et de peinture à *Mons* (1840).
COURREUX, HENRI, Artiste vétérinaire, à *Mons* (1840).
TOEPKEN, Médecin, à *Brême* (1841).
CAVENAILLE, FRANÇOIS, Docteur en médecine, à *Boussu* (1842).
LAPORTE, LÉOPOLD, Architecte-voyer, à *Enghien* (1842).
L'HOEST. ISIDORE, Botaniste, à *Péruwelz* (1842).
PLAPIED, JOSEPH, Amateur des Beaux-Arts, à *Mons* (1842).
CAUCHY, PHILIPPE-FRANÇOIS, Ingénieur en chef des mines, à *Namur* (1842).
VOISIN. AUGUSTE, Bibliothécaire de l'Université de *Gand* (1843).
FORTIA D'URBAN (le Marquis de), Littérateur, à *Paris, décédé Président honoraire à vie de la Société* (1844).
CAMPION, PIERRE-LOUIS, Instituteur, à *Mons* (1844).
NODIER, CHARLES, Littérateur, à *Paris* (1845).
SIMONS, Ingénieur en chef des chemins de fer, à *Bruxelles* (1845).
MALBRENNE, MAXIMILIEN, Professeur de mathématiques, à *Mons* (1845).
THAUVOYE, JEAN-BAPTISTE, Docteur en médecine, à *Pâturages* (1845).

Digitized by Google

Messieurs :

DE PUYDT, RÉMI, Colonel du génie, à *Bruxelles* (1845).
VISART, GUSTAVE (le Comte), Propriétaire, à *Thieu* (1846).
SAUVEUR. (père), Docteur en médecine, à *Bruxelles.*
VANDENCORPUT, Pharmacien, à *Bruxelles.*
WILLEMS. JEAN-FRANÇOIS, Membre de l'Académie royale, à *Gand* (1847).
LABRIQUE. NESTOR, Avocat, à *Haine-Saint-Paul* (1847).
THAUVOYE, EMMANUËL, Pharmacien, à *Wasmes* (1847).
DUCORRON, Peintre paysagiste, Directeur de l'Académie de dessin, à *Ath* (1847).
HENRARD. PAUL, Directeur des hauts-fourneaux, à *Couillet* (1847).
JULIA DE FONTENELLE, Secrétaire de la Société des Sciences physiques et chimiques de France, à *Paris* (1848).
RAOUL, LOUIS-VINCENT, Professeur émérite à l'Université de *Gand* (1848)
FABRE-PALAPRAT, Président de la Société des Sciences physiques et chimiques de France, à *Paris* (1848).
LEROY, AIMÉ-NICOLAS, Bibliothécaire de la ville de *Valenciennes* (1848).
PEIGNOT, CHARLES. Membre de la Société des Bibliophiles belges et de l'Académie de *Dijon* (1849).
GUILLERY, HIPPOLYTE, Ingénieur des ponts et chaussées, à *Liége* (1849).
HUART-CHAPEL, Chimiste, à *Charleroi* (1850).
DE REIFFENBERG, FRÉDÉRIC-AUGUSTE-FERDINAND-THOMAS (le Baron, Conservateur de la Bibliothèque royale, *décédé Vice-Président honoraire à vie de la Société, à Bruxelles* (1850).
SURMONT DE VOLSBERGHE, Amateur des Beaux-Arts, à *Gand* (1850).
THIRY, CHARLES, ancien Président du Conseil des monnaies, à *Bruxelles* (1850).
KERCHOVE D'EXAERDE (le Comte de), FRANÇOIS-ANTOINE-MAXIMILIEN, Littérateur, à *Anvers* (1851).
BROGNIEZ, Professeur, à *Bruxelles*
BOGAERTS. FÉLIX. Littérateur, Professeur d'histoire, à *Anvers* (1851).
MAUROY, LOUIS, Notaire. à *Houdeng Gœgnies.*
BAUD, JEAN-MARIE, Docteur en médecine, Professeur à l'Université de *Louvain* (1852).
TOILLIEZ, DÉSIRÉ. Aspirant Ingénieur des Mines, à *Jemappes* (1852).
DE CUPPER. JEAN-BAPTISTE, Sculpteur, à *Anvers* (1852).
CUNIER, FLORENT, Médecin-Oculiste, à *Bruxelles* (1853).

Digitized by Google

Messieurs :

GRART, ADOLPHE, Major pensionné, à *Bruxelles* (1853).
DE LE COURT, VICTOR, Président du tribunal de 1re instance, à *Bruxelles*.
SMITS, ÉDOUARD. Littérateur, à *Bruxelles*.
DE PEYRONNET (le Comte), ancien Ministre, Littérateur, à *Mont-Ferant*, près de Bordeaux (1854).
PLÉTAIN, ARMAND, Notaire, à *Mons* (1854).
FUMIÈRE, L., ancien Chef de Division au Gouvernement provincial, à *Mons* (1854).
DELNEUFCOUR, PIERRE, Ingénieur des Mines de 1re classe, Président de la Chambre de Commerce, à *Mons* (1854).
ÉVERAERT, XAVIER, Docteur en médecine, à *Frameries* (1854).
DE STASSART, GOSWIN-JOSEPH-AUGUSTIN (le Baron), Membre de l'Académie royale de Belgique, *décédé Vice-Président honoraire à vie de la Société, à Bruxelles* (1854).
LESBROUSSART, JEAN-BAPTISTE-PHILIPPE, Membre de l'Académie royale, Professeur à l'Université de *Liége* (1855).
RICOLLOT, Président de la Société des Antiquaires de Picardie, à *Amiens* (1855).
VIEILLEVOYE, BARTHÉLEMY, Directeur de l'Académie des Beaux-Arts, à *Liége* (1855).
CHEVREMONT, LAMBERT, Ingénieur en chef des mines, pensionné, à *Bruxelles* (1856).
DUPUIS, FÉLIX, Avocat général près la Cour d'appel de *Poitiers* (1855).
WINS, CAMILLE, Avocat, *décédé Président de la Société, à Mons* (1856).
ERMEL, EUGÈNE, ancien Secrétaire et Bibliothécaire-Archiviste de la Société, à *Houdeng-Gœgnies* (1857).
GACHET, ÉMILE, Littérateur, à *Bruxelles* (1857).
DUMONT, ANDRÉ HUBERT, Membre de l'Académie royale, Géologue et Professeur à l'Université de *Liége* (1857).
MESSINE, CHARLES. Conseiller à la Cour d'appel de *Bruxelles* (1857).
VAN DEN BROECK, JEAN-BAPTISTE, ancien Médecin principal de l'armée, à *Mons* (1858).
DE BEAUFFORT, AMÉDÉE (le Comte), Inspecteur général des Beaux-Arts de Belgique, à *Bruxelles* (1858).
SCHAYES, A., Membre de l'Académie royale de Belgique, Directeur du Musée royal d'armures et d'antiquités, à *Bruxelles* (1859).
LEFEVRE, J.-F., Architecte et Géomètre, à *Mons* (1859).

Digitized by Google

Messieurs :

VAN DUYSE, PRUDENT, Littérateur, Vice-Président de la Société royale des Beaux-Arts, à *Gand* (1859).
LELEWEL, JOACHIM, ancien Professeur d'histoire à l'Université de Varsovie, à *Paris* (1861).
RAIMBEAUX, EMILE, Administrateur des Établissements du Grand-Hornu, à *Paris* (1861).
GUILLERY, CHARLES-FRANÇOIS, Professeur à l'Université de Bruxelles, à *Molenbeek-Saint-Jean* (1861).
DEMEYER, ISAAC-JOSEPH, à *Bruges* (1861).
MATHIEU, LAMBERT-JOSEPH, Directeur de l'Académie des Beaux-Arts, à *Louvain* (1861).
MANFROY, ANTOINE JOSEPH, Membre de la Députation permanente du Conseil provincial, à *Nasèeles* (1861).
PETIT, LOUIS, ancien Préfet des études à l'Athénée royal de Bruxelles, à *Ixelles* (1861).
PEETERMANS, NICOLAS-JOSEPH, Littérateur, à *Seraing* (1861).
SEUTIN, LOUIS, (le Baron), ancien Médecin en chef de l'armée, Membre de l'Académie de Médecine, à *Bruxelles* (1862).
CUERENS, PAUL, Docteur en médecine, à *Enghien* (1862).
BARON, AUGUSTE ALEXIS, Membre de l'Académie royale de Belgique, à *Liége* (1862).
BOTY, ALEXANDRE, Directeur de charbonnage, à *Jemappes* (1862).
DUVIVIER DE STREEL, Littérateur, à *Liége* (1862).
DEPRET, A., Professeur de chimie, à *Paris* (1863).
KIRSCH, JOSEPH, Professeur à l'Athenée royal de *Mons* (1863).
LE GLAY, Archiviste général du département du Nord, à *Lille* (1863).
DIEUDONNÉ, Membre honoraire de l'Académie royale de médecine, à *Bruxelles* (1864).
BRAEMT, J.-B., Graveur en chef de la Monnaie, à *Bruxelles* (1864).
CARION, HENRI, Notaire, à *Saint-Ghislain* (1864).
KICKX, JEAN, Membre de l'Académie royale, Professeur à l'Université de *Gand* (1864).
LECOUVET, FERDINAND-FRANÇOIS-JOSEPH, Professeur à l'Athénée royal d'*Anvers* (1864).
LEROY, H.-E.-J., Docteur en médecine, Membre de l'Académie royale de médecine, à *Soignies* (1865).
CULIS, ALEXANDRE, Docteur en médecine, Secrétaire de la Commission médicale provinciale, à *Mons* (1865).
GONOT, JEAN, Ingénieur en chef directeur des mines, à *Mons* (1865).

Digitized by Google

Messieurs :

DINAUX, ARTHUR, Associé de l'Académie royale de Belgique, Membre de la Société des Bibliophiles Belges, à *Montataire* (Oise) (1865).

TOILLIEZ, ALBERT, Ingénieur principal des mines, *décédé Vice-Président de la Société, à Mons* (1865).

DEREUME, AUGUSTE, Major à l'état-major des places, à *Bruxelles* (1865).

BLARGNIES, CHARLES, ancien membre du Congrès national. Conseiller à la Cour d'appel, à *Bruxelles* (1866).

LE TELLIER, ADRIEN-LÉOPOLD-AUGUSTE, Avocat, à *Mons* (1866).

PONSON, A.-T., Ingénieur civil des mines, à *Liége* (1866).

RAINGO, GERMAIN, ancien Professeur de l'Enseignement moyen, à *Habay-la-Vielle* (1866).

DESCAMPS, VALENTIN, Chanoine, Vicaire-général honoraire, à *Tournai* (1866).

DENNE-BARON, DIEUDONNÉ, Homme de lettres, Chef de bureau au ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, à *Paris* (1866).

MEISSER, Docteur, Professeur à l'Université de *Bruxelles*, (1867).

GOFFINT-DELRUE, JEAN-FRANÇOIS, Avocat, à *Mons* (1867).

ROLAND-MARCHOT, FRANÇOIS, Littérateur, à *Paris* (1867).

DERIVE, BENOIT, Directeur des haut-fourneaux du Nord, à *Haumont* (1867).

SAINT-GENOIS DES MOTTES, JULES (baron de), Docteur en Droit, Professeur et Bibliothécaire de l'Université de *Gand*, Membre de l'Académie royale, ancien archiviste de la Flandre Orientale (1867).

BIVORT, JEAN-BAPTISTE, Directeur au Ministère de l'intérieur, à *Bruxelles* (1867).

TEICHMAN, ancien Gouverneur de la province d'Anvers, Inspecteur général honoraire des ponts et chaussées, à *Anvers* (1867).

DE LA FONS DE MELICOCQ (le Baron), Archéologue, à *Lille* (1867).

WARLOMONT, CHARLES, Inspecteur de l'Enseignement, à *Ixelles* (1867).

DUCPETIAUX, E., Inspecteur général des prisons et des établissements de Bienfaisance de Belgique, Membre de l'Académie royale de Belgique, à *Bruxelles* (1868).

WESTENDORP, GÉRARD, Médecin de bataillon (1868).

FRANÇOIS, VICTOR, Membre de l'Académie de médecine, professeur à la faculté de médecine de l'Université, à *Louvain, ancien Président de la Société.*

Digitized by Google

Messieurs :

WAUQUIÈRE, ETIENNE, Directeur de l'Académie des Beaux-Arts, à *Mons* (1869).
CORNU, Capitaine du génie pensionné, à *Menin* (1869).
DURAND, LÉOPOLD, Médecin de régiment, à *Bruxelles* (1869).
GENDEBIEN, ALEXANDRE, Avocat et ancien représentant, à *Bruxelles* (1869).
VANDERMAELEN, PHILIPPE, Directeur de l'établissement géographique, à *Bruxelles* (1869)
NAVEZ, Peintre, membre de l'Académie royale, ex-Directeur de l'École des Beaux-Arts, à *Bruxelles* (1869).
ANSIAUX, JULES, Chirurgien, agrégé de l'Université, à *Liége* (1869).
HALBRECQ, CHARLES, Avocat, Membre fondateur de la Société, à *Mons* (1870).
GRENIER, MARCEL, Commissaire d'arrondissement, Président de la Commission des Hospices civils, à *Mons* (1870).
DE KERCKOVAE-VRENT (le Comte), JOSEPH-ROMAIN-LOUIS, ancien Médecin en chef aux armées, Président de l'Académie d'Archéologie de Belgique, à *Anvers* (1870).
DE LAMARTINE, Alphonse, Membre de l'Académie française, à *Paris* (1870).
GENDEBIEN, JULES, Avocat, à *Bruxelles* (1870).
VERHAEGHE, Docteur en médecine, Vice-Président de l'Académie de médecine de Belgique, à *Ostende* (1870).
BOUCHEZ DE CREVECŒUR DE PERTHES, Président de la Société d'Émulation à *Abbeville* (1870).
SERVE (D'HUZEZ), (1870).
GROUVELLE, PH., Ingénieur civil, à *Paris*.
D'HERICOURT, ACHMET (le Comte), ancien président de la Société Littéraire, à *Angers*.
LEYS, HENRI, Peintre d'histoire, Membre de l'Académie royale, à *Anvers*.
PAYEN, ANSELME, Chimiste, Membre de l'Institut, à *Paris*.
JOLY, ancien Conseiller à la Cour de Cassation, à *Bruxelles* (1870).
VAN DEN BROECK, VICTOR, Membre de l'Académie de médecine et chimiste, à *Bruxelles*.
VANDERMEERSCH, P.-J., Conservateur des archives de l'État à *Gand*.
VANMALDEGHEM, ÉVARISTE, Compositeur de musique, à *Bruxelles*.
LEHARDY DE BEAULIEU, CHARLES, Professeur honoraire à l'école des Mines du Hainaut, à *Mons* (1871).

Digitized by Google

Messieurs :

COEMANS, Eugène, Membre de l'Académie royale de Belgique, Professeur de paléontologie à l'Université de *Louvain* (1871).

CANTRAINE, F., Membre de l'Académie royale de Belgique, Professeur à l'Université de *Gand* (1871).

CAPITAINE, Ulysse, Secrétaire général de la Société libre d'Émulation à *Liége* (1871).

FÉTIS, Fr.-Jos., Membre de l'Académie royale de Belgique, Directeur du Conservatoire de musique, à *Bruxelles*, *Vice-président honoraire de la Société* (1871).

FOURMOIS, Théodore, Peintre paysagiste, à *Bruxelles* (1871).

RAPSAET, Henri, Juge de Paix, à *Lokeren* (1871).

FRISON, Barthélemy, Statuaire, à *Paris*.

GRARD, Édouard, Avocat, Président de la Société d'Agriculture, des Sciences et des Arts, à *Valenciennes*.

DE FONTAINE, Auguste, Docteur en médecine, à *Mons* (1872).

VAN DER ELST, Valentin, Ingénieur civil, à *Cuesmes* (1872).

BORGNET, Jules, Conservateur des archives de l'État, Secrétaire de la Société Archéologique, à *Namur* (1872).

DE FACQZ, Eugène, premier Président à la Cour de Cassation, à *Bruxelles* (1872).

LEHON, Henri, Major pensionné, Peintre de marine et Naturaliste, à *Bruxelles* (1872).

POLAIN, M.-L., membre de l'Académie royale, Administrateur inspecteur de l'Université de *Liége* (1872).

PARENT, Pharmacien et ancien professeur, à *Braine-le-Comte* (1872).

BENDER, Chef de la musique du Roi, à *Bruxelles* (1873).

MAURY, F., Astronome, à *Lexington* (Virginie) (1873).

STUART MILL, John, Économiste, à *Londres* (1873).

MARSIGNY, Agathon, Préfet des études à l'Athénée royal de *Mons* (1873).

GRAUX, P.-J., Docteur en médecine, Professeur, à *Bruxelles* (1873).

AGASSIZ, Louis, Professeur de zoologie à l'Université Havart, à *New-Cambrige* (Amérique) (1873).

VAN DE WEYER, Sylvain, ancien ambassadeur belge, à *Londres* (1874).

QUETELET, Lambert-Adolphe-Jacques, Directeur de l'Observatoire, Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Belgique, *Vice-président honoraire de la Société*, à *Bruxelles* (1874).

VISSCHERS, Auguste, Président du Conseil des mines, à *Bruxelles* (1874).

Digitized by Google

Messieurs :

DE BOUNAN DE RYCKHOLT (le Baron), lieutenant-colonel d'artillerie en retraite, à *Visé* (1874).
STEVENS, Édouard, Secrétaire général au Ministère de l'intérieur, à *Bruxelles* (1874).
VAN HASSELT, André-Henri-Const., Inspecteur des écoles normales, membre de l'Académie royale de Belgique, à *Bruxelles* (1874).
VARLEZ, L.-J., Docteur en médecine, à *Bruxelles* (1874).
WAPPERS, Gustave (le Baron), Peintre d'histoire, membre de l'Académie royale de Belgique, à *Paris* (1874).
LACROIX, Auguste, Archiviste de la ville de Mons, Conservateur honoraire des archives de l'État, à *Mons* (1875).
BORGNET, Ad., Membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'Université de *Liége* (1875).
LYELL, Sir Charles (baronnet), Vice-président de la Société royale de Géologie, à *Londres* (1875).
LEGRAND de REULANDT, Édouard, Secrétaire général de l'Académie d'Archéologie, à *Anvers*.
LEBRUN, Firmin, Littérateur, chef de division honoraire au Ministère de l'intérieur, à *Bruxelles* (1875).
DESHAYE, Gérard, Géologue, à *Paris* (1875).
CAMBIER, Jean-Baptiste, Président de la Commission médicale provinciale, à *Lens* (1875).
VAN YSENDYCK, Antoine, Peintre, ancien Directeur de l'Académie des Beaux-Arts de Mons, à *Bruxelles* (1875).
D'OTREPPE de BOUVETTE, Conseiller honoraire à la Cour d'Appel, Président de l'Institut archéologique, à *Liége* (1875).
TROYE, Louis, ancien Gouverneur du Hainaut, à *Thuin* (1875).
ALADANE DE LALIBARDE, Docteur en médecine, à *Paris*.
GLOESENER, Professeur émérite à l'Université de *Liége* (1876).
JADOT, Jules, Directeur honoraire de l'enregistrement et des domaines, à *Bruxelles* (1876).
LELIEVRE, Xavier, Avocat, membre de la Chambre des Représentants, bourgmestre de *Namur* (1876).
MATHIEU, Adolphe, Littérateur, conservateur honoraire de la bibliothèque royale, membre de l'Académie royale de Belgique, à *Ixelles* (1876).
DUPONT, Félix, Ingénieur des mines, à *Liége* (1876).
MICHAUX, (aîné), Vice-président de la Société archéologique, à *Avesnes* (Nord) (1876).
DERIVE, Théodore, à *Spa*.

Digitized by Google

Messieurs :

DE LA ROCHEFOUCAULD-LIANCOURT (le Marquis), à *Paris*.

GUILLAUME. GUSTAVE, Lieutenant-Général, ancien Ministre de la Guerre, Membre de l'Académie royale de Belgique, à *Bruxelles* (1877).

DE GODEFROY MENILGLAISE (le marquis). Littérateur, membre de la Société des Bibliophiles belges, à *Paris* (1877).

SERRURE. CONSTANTIN-PHILIPPE. Professeur. correspondant de l'Académie royale de Belgique. à *Gand*, décédé le 6 avril 1872.

GŒTHALS, FÉLIX-VICTOR, Littérateur, à *Bruxelles*, décédé le 10 mai 1872.

LIEDTS, CHARLES (le Baron), Ministre d'État. Gouverneur de la Société générale pour favoriser l'industrie nationale, à *Bruxelles*, *Président honoraire à vie de la Société*, né à Audenarde, le 1er décembre 1802, décédé le 21 mai 1878.

HENRY. JOSEPH, Secrétaire de la Société Smithsonienne, à *Washington* (1878).

DE MONTESQUIOU-FEZENSAC, ANATOLE (le Comte), Général, à *Paris* (1878).

RENARD, B.-J., Lieutenant-général, Inspecteur des gardes civiques, ancien Ministre de la Guerre, à *Bruxelles*, mort le 3 juillet 1879.

STIEVENART. FRANÇOIS-ANTOINE, Chirurgien-Oculiste, né à *Mons* le 18 mars 1796, y décédé le 8 juillet 1879.

BOUILLOT, FRANÇOIS-JOSEPH, Avocat, à *Mons*, décédé le 7 janvier 1879.

DEMORIAMÉ. J.-B.-J., Avocat, ancien Membre de la Députation permanente du Conseil provincial du Hainaut, né à Gosselies, le 5 octobre 1808, et décédé à *Mons*, le 8 octobre 1879.

DELEPIERRE. JOSEPH-OCTAVE, Consul de Belgique, décédé à *Londres*, le 18 août 1879.

CHOTIN, ALEXANDRE-GUILLAUME, Docteur en droit, décédé à *Bruxelles*, le 2 février 1880.

DOLEZ, HUBERT, Sénateur. ancien Président de la Chambre des Représentants, Avocat à la Cour de Cassation, Ministre d'État, à *Bruxelles*, né à Mons, le 16 mars 1808, décédé à Bruxelles, le 17 mars 1880.

NÈVE. EDOUARD, Docteur en médecine, à *Mons* (1880).

DE LIGNE, EUGÈNE-LAMORAL (le Prince), ancien Président du Sénat, Ministre d'État, à *Belœil*, décédé le 20 mai 1880.

VAN BEMMEL, EUGÈNE, Professeur à l'Université de *Bruxelles*, décédé le 19 août 1880.

Digitized by Google

Messieurs :

MONTEGNIE, Ildephonse-Étienne, Docteur en médecine et en Chirurgie, Président de la Commission médicale provinciale, à *Mons*, décédé le 6 janvier 1881.

LACOMBLÉ, Adolphe, Secrétaire de la ville, Peintre et Littérateur, à *Bruxelles* (1881).

DAUFRESNE DE LA CHEVALERIE, Auguste, major pensionné, Littérateur à *Audenarde*, décédé le 28 mars 1881.

ROUVEZ, Adolphe, Vice-président du Cercle archéologique, à *Mons*, décédé le 31 mai 1881.

KERVYN DE VOLKAERSBEKE, Philippe, ancien membre de la Chambre des Représentants, Littérateur, à *Gand*, décédé le 15 juillet 1881.

GARNIER, Joseph, Sénateur, Professeur à l'École des ponts et chaussées, Secrétaire perpétuel de la Société libre d'économie politique, à *Paris*, décédé le 25 septembre 1881.

ARRIVABENE, Jean (le comte), Sénateur du royaume d'Italie, à *Mantoue* (1881).

DEMOULIN, Gaspard, Naturaliste, Président de la Société royale d'horticulture, à *Mons*, décédé le 14 novembre 1881.

DE BUSSCHER, Ed., Secrétaire de la Société des Beaux-Arts, à *Gand*, décédé le 17 janvier 1882.

POULLET, Edmond, Membre de l'Académie royale de Belgique, etc., Professeur d'histoire à l'Université de *Louvain*, décédé le 12 décembre 1882.

GEEFS, Guillaume, Statuaire, Membre de l'Académie royale de Belgique, à *Bruxelles*, décédé le 19 janvier 1883.

HEUSCHLING, Xavier, Directeur honoraire au Ministère de l'intérieur, Secrétaire de la Commission centrale de statistique, à *Bruxelles*, décédé le 24 mai 1883.

DOLEZ, François, Avocat, Sénateur, ancien Bourgmestre, à *Mons*, décédé le 19 juin 1883.

CHICORA, L.-A., Président du Conseil des Mines, à *Bruxelles*, décédé le 27 juillet 1883.

WILLIÈME, Ferdinand-Joseph, Docteur en médecine, membre de l'Académie royale de médecine, à *Mons*, décédé le 15 octobre 1883.

PINCHART, Alexandre, Chef de section aux Archives générales du royaume, à *Bruxelles*, décédé le 23 juillet 1884.

BERNARD, Hector, Docteur en médecine, à *Mons*, décédé le 8 octobre 1884.

Digitized by Google

Messieurs :

VAN DEN PEEREBOOM, ALPHONSE, Ministre d'État, Président de la Societé historique, archéologique et littéraire d'Ypres et de l'ancienne West-Flandre, à *Ypres*, décédé à Bruxelles, le 10 octobre 1884.

VAN HOLLEBEKE, LÉOPOLD, Sous-chef de section aux Archives générales du royaume à *Ixelles*, décédé le 24 décembre 1884.

ROGIER, CHARLES, Membre de la Chambre des représentants, Ministre d'État, à *Bruxelles*, décédé le 27 mai 1885.

DIEGERICKX, J., Archiviste communal, Secrétaire de la Société historique, à *Ypres*, décédé à Gand, le 14 juin 1885.

LEJEUNE, THÉOPHILE, Instituteur pensionné, chevalier de l'Ordre de Léopold, à *Estinnes-au-Val*, décédé le 15 septembre 1885.

GACHARD, LOUIS-PROSPER, Archiviste général du Royaume, Secrétaire de la Commission royale d'histoire, etc., Membre de l'Académie royale de Belgique, à *Bruxelles*, décédé le 24 décembre 1885.

MORREN, ÉDOUARD, Professeur à l'Université de Liége, Membre correspondant de l'Académie royale de Belgique, à *Liége*, décédé le 28 fevrier 1886.

NYPELS, J.-S.-GUILLAUME, Professeur à l'Université de Liége, Membre correspondant de l'Académie de Belgique, à *Liége*, décédé le 3 mars 1886.

CORNET, FRANÇOIS, Ingénieur, Directeur de charbonnages, membre de l'Académie royale de Belgique, à *Mons*, décédé le 20 janvier 1887.

JOLY, EDOUARD-JOSEPH, Antiquaire, à *Renaix*, décédé le 24 janvier 1887.

LAURENT, FRANÇOIS, Professeur à l'Université de *Gand*, décédé le 11 février 1887.

PETIT, L.-A.-J., Curé, de *Baudour*, décédé le 19 février 1887.

DUMONT, LÉOPOLD, Directeur au Gouvernement provincial, Littérateur, à *Mons*, décédé le 7 avril 1887.

MICHOT, NORBERT-LOUIS (l'abbé), Botaniste, à *Mons*, décédé le 9 avril 1887.

DASTOT, JULES, Échevin, Professeur à l'École d'industrie et des Mines du Hainaut, à *Mons*, décédé le 29 avril 1887.

ALVIN, LOUIS, Membre de l'Académie, Conservateur en chef de la Bibliothèque royale, décédé à *Ixelles*, le 17 mai 1887.

BRUNIN, CHARLES, Statuaire, à *rBuxelles*, décédé le 2 juin 1887.

DE KONINCK, LAURENT-GUILLAUME, Membre de l'Académie royale de Belgique, Professeur à l'Université de *Liége*, décédé le 15 juillet 1887.

Digitized by Google

Messieurs :

DE KEYSER, NICAISE, Peintre d'histoire, membre de l'Académie royale de Belgique, Directeur de l'Académie des Beaux-Arts, à *Anvers*, décédé le 16 juillet 1887.

PLUMAT, EMMANUËL, ancien Directeur de charbonnage, à *Mons*, décédé le 13 août 1887.

NELISSEN, J.-A.-L., Préfet des études à l'Athénée royal de *Gand*, décédé le 17 décembre 1887.

SIRET, ADOLPHE, Membre de l'Académie royale de Belgique, à *Anvers*, décédé le 6 janvier 1888.

GARNIER, JACQUES-ADOLPHE, Conservateur honoraire de la Bibliothèque municipale, à *Amiens*, décédé le 3 avril 1888.

DEPREZ, MAXIMILIEN, Docteur en philosophie et lettres, Juge au tribunal de 1re instance, Vice-président de la Société des Bibliophiles belges, à *Mons*, décédé le 9 mai 1888.

HOUZEAU DE LEHAIE, JEAN-CHARLES, Membre de l'Académie royale de Belgique, ancien Directeur de l'Observatoire, à *Bruxelles*, décédé le 12 juillet 1888.

JUSTE, THÉODORE, Directeur du Musée royal d'antiquités, Membre de l'Académie royale de Belgique, à *Ixelles*, décédé le 10 août 1888.

GUIBAL, THÉOPHILE, Professeur émérite à l'École d'Industrie et des Mines du Hainaut, à *Mons*, décédé le 16 septembre 1888

DE BOVE. CHARLES, Archéologue, à *Élouges*, décédé le 7 octobre 1888.

DE MULDER, LOUIS, Professeur à l'Athénée royal de *Mons*, décédé le 11 février 1889.

CHALON, RÉNIER, Membre de l'Académie royale de Belgique, Président honoraire de la Société royale de Numismatique et Président de la Société des Bibliophiles Belges, à *Ixelles*, décédé le 23 février 1889.

CLESSE, ANTOINE, Littérateur à *Mons*, décédé le 9 mars 1889.

DE BURBURE DE WESEMBEEK (le chevalier) LÉON-PHILIPPE-MARIE, Compositeur de musique, Membre de l'Académie royale de Belgique, né à Termonde, le 16 août 1812, décédé à *Anvers*, le 8 décembre 1889.

BOSSUET, F., Artiste peintre, à *Saint-Josse-ten-Noode*, décédé le 28 septembre 1889.

ROBBE, LOUIS, Peintre animalier, à *Bruxelles*, décédé le 22 mai 1887.

HELBIG, HENRI, Homme de lettres, à Liége, décédé le 21 mai 1890.

VAN WEDDINGEN, ALOÏS, Aumônier de la Cour, Docteur en sciences, à *Laeken*, décédé le 8 juillet 1890.

WIENER, LÉOPOLD, Graveur des monnaies, à *Bruxelles*.

Digitized by Google

Messieurs :

SCHELER, Auguste, Conservateur de la Bibliothèque de S. M. le Roi, Membre de l'Académie royale de Belgique, décédé à *Ixelles*, le 11 novembre 1890.

DEVILLEZ, Barthélemy-Adolphe, Directeur émérite de l'École d'Industrie et des Mines du Hainaut, à *Mons*, décédé le 7 février 1891.

DE PUYDT, Émile, Littérateur, Secrétaire de la Société royale d'horticulture, à *Mons*, décédé le 2 mai 1891.

VALLEZ, Pierre-Joseph, Docteur en médecine, à *Bruxelles*, décédé le 13 septembre 1891.

DE ROSSIUS-ORBAN, à *Liége*.

JUBINAL, Achille, Secrétaire-général honoraire de la Société historique, à *Paris*.

SIMONIS, Eugène, Statuaire, membre de l'Académie royale de Belgique, à *Kœkelberg*.

SOVET, Auguste, Docteur en médecine, à *Beauraing*.

THIELENS, Naturaliste à *Tirlemont*.

VAN DER BELEN, Eugène, Directeur honoraire au Ministère de l'Intérieur, à *Bruxelles*.

VAN HULST, Professeur agrégé à l'Université de *Liége*.

CARPENTIER (l'abbé), Littérateur, à *Liége*.

DAINEZ, Pierre-Jos., ancien Professeur de mathématiques, à *Rouen*.

De DECKER, Pierre, Membre de l'Académie royale de Belgique, à *Bruxelles*.

GUERIN, Jules, Membre de l'Académie royale de médecine de Belgique, à *Paris*.

MISSON, Victor, Conseiller honoraire à la Cour des Comptes, à *Bruxelles*.

Le Secrétaire-général,

Camille WILIQUET

Digitized by Google

COMPAGNIES SAVANTES

ET

AUTRES INSTITUTIONS

SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES AVEC LESQUELLES LA SOCIÉTÉ EST EN RELATION.

BELGIQUE.

ANVERS.	— Académie d'Archéologie de Belgique.
»	— Société de Médecine.
»	— Société de Pharmacie.
»	— Société paléontologique de Belgique.
BRUGES.	— Société médico-chirurgicale.
BRUXELLES.	— Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique.
»	— Commission royale d'histoire de Belgique.
»	— Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de la Belgique.
»	— Comité directeur du Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie.
»	— Société d'archéologie.
»	— Société royale de la Numismatique belge.
»	— Société centrale des Instituteurs Belges.
»	— Société royale des Sciences médicales et naturelles.
»	— Société centrale d'agriculture de Belgique.
»	— Société royale de Botanique.
»	— Société royale entomologique de Belgique.
»	— Société malacologique.
»	— Société royale belge de Géographie.
»	— Société belge de microscopie.
CHARLEROI.	— Société archéologique et paléontologique.
ENGHIEN.	— Cercle archéologique.
GAND.	— Société royale des Beaux-Arts et de Littérature.
HUY.	— Cercle Hutois des Sciences et Beaux-Arts.

Digitized by Google

LIÉGE. — Institut archéologique.
» — Société royale des Sciences.
» — Société libre d'Emulation.
» — Société géologique de Belgique.
LOUVAIN. — Société littéraire de l'Université catholique.
» — Comité des Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique.
MONS. — Société des Bibliophiles Belges.
» — Cercle archéologique.
» — Association des anciens élèves de l'École des Mines du Hainaut.
NAMUR. — Société archéologique.
SAINT-NICOLAS. — Société industrielle et scientifique.
TONGRES. — Société historique et littéraire.
TOURNAI. — Société historique et littéraire.
VERVIERS. — Société industrielle et commerciale.

PAYS ÉTRANGERS.

ALLEMAGNE.

COLMAR. — Société des Sciences naturelles.
GORLITZ. — Société de la Haute-Lusace.
METZ. — Académie.
MULHOUSE. — Société industrielle.
STRASBOURG. — Société des Sciences naturelles.
STUTTGARD (*Wurtemberg*). — Bibliothèque royale.

AUSTRALIE.

MELBOURNE. — Observatoire.
» — Société royale de la Nouvelle Galle du Sud.

Digitized by Google

AUTRICHE.

VIENNE. — Institut impérial géologique.
» — Société impériale et royale de Géographie.
BRUNN (*Moravie*). — Société des Sciences naturelles.
GRATZ. — Société historique de la Styrie.
BISTRITZ (*Transylvanie*). — Ecole d'industrie.

BRÉSIL.

RIO DE JANEIRO. — Musée national.

DANEMARK.

COPENHAGUE. — Société des Antiquaires du Nord.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

BOSTON. — Société d'histoire naturelle.
DAVENPORT. — Académie des Sciences naturelles.
MADISON. — Société d'agriculture de Wisconsin.
» — Académie des Sciences, Arts et Lettres de Wisconsin.
OHIO. — Société d'Agriculture.
PHILADELPHIE. — Académie des Sciences naturelles.
SAN-FRANCISCO. — Académie des Sciences.
WASHINGTON. — Société Smitsonienne.

FRANCE.

ABBEVILLE. — Société d'Émulation.
AMIENS. — Société des Antiquaires de Picardie.
» — Société industrielle.
» — Conférence littéraire et scientifique de Picardie.
ANGERS. — Société industrielle du département de Maine-et-Loire.
» — Société académique de Maine-et-Loire.
AUXERRE. — Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne.
BOULOGNE-SUR-MER. — Société d'agriculture de l'arrondissement.
CHERBOURG. — Société des Sciences naturelles.
CLERMONT-FERRAND. — Académie du Puy-de-Dôme.
DIJON. — Académie des Sciences, Arts et Belles Lettres.

Digitized by Google

DOUAI. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord.
DUNKERQUE. — Comité flamand de France.
LILLE. — Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts.
LIMOGES. — Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts de la Haute-Vienne.
LYON. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.
" — Société d'Agriculture, d'Histoire naturelle et des Arts utiles.
" — Société d'Études scientifiques.
MARSEILLE. — Société scientifique industrielle.
NANCY. — Académie de Stanislas.
PARIS. — Académie nationale, agricole, manufacturière et commerciale.
" — Société des Études historiques.
" — Institut des Provinces de France.
POITIERS. — Société des Antiquaires de l'Ouest.
LE PUY. — Société d'Agriculture, Arts, Sciences et Commerce.
REIMS. — Société industrielle.
SAINT-OMER. — Société académique des Sciences et des Lettres.
" — Société des Antiquaires de la Morinie.
SAINT-QUENTIN. — Société académique des Sciences, Arts, Belles-Lettres et Agriculture.
VALENCIENNES. — Société d'Agriculture, des Sciences et des Arts.

HOLLANDE.

HARLEM. — Fondation Teyler.
" — Société hollandaise des Sciences.
LEYDEN. — Maatschappy der Nederlandsche Letterkunde.
LEUWARDEN. — Société d'Histoire et d'Archéologie.

ITALIE.

FLORENCE. — Comité royal de Géologie.
MODÈNE. — Académie royale des Sciences, Lettres et Arts.

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

LUXEMBOURG. — Société de botanique du Grand-Duché de Luxembourg.

Digitized by Google

RUSSIE.

KIEW. — Société des Naturalistes.
RIGA. — Société des Naturalistes.

SUISSE.

FRIBOURG. — Société des Sciences naturelles.
GENÈVE. — Société genévoise d'Utilité publique.

JOURNAUX LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES

reçus par la Société en échange de ses publications.

Annales médicales de la Flandre Occidentale, à Bruges.
Archives Belges de Médecine militaire, à Bruxelles.
L'art médical, à Bruxelles.
Messager des Sciences historiques, des Arts et de la Bibliographie de Belgique, à Gand.
Le Progrès, journal de l'instruction primaire, à Bruxelles.
Indicateur de l'Archéologue, à Paris.
La Flandre, revue des monuments, d'histoire et d'antiquité, à Bruges.
Ciel et Terre, à Bruxelles.
Annales du Musée royal d'histoire naturelle de Belgique, à Bruxelles.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ DES SCIENCES, DES ARTS ET DES LETTRES DU HAINAUT

LVIII^me ANNIVERSAIRE

Séance publique du 17 janvier 1892

La séance se tient dans la salle des Concerts et Redoutes.

Sont présents : MM. Houzeau de Lehaie, *Président ;* C. Rousselle et P. Laduron, *Vice-Présidents ;* C. Wiliquet, *Secrétaire-Général ;* Em. Hublard, *Secrétaire annuel ;* J. Declève, *Bibliothécaire-Archiviste ;* Léop. Loret, *Trésorier ;* Ad. Dastot et Prud'homme, *Questeurs ;* G. Heupgen, J. Hubert, Ach. Jottrand, Lonay, Magin, V. Mirland, O. Van den Daele, *Membres effectifs ;* A. de Behault de Dornon, *Membre correspondant.*

Se font excuser de ne pouvoir assister à la séance :

MM. le Prince de Chimay, ministre des affaires étrangères, à Bruxelles ; Dupont, directeur du Musée royal d'histoire naturelle de Bruxelles ; A. Demeuldre, notaire à Soignies ; Lambert, directeur honoraire des Mines, à Mons ; Preud'homme de Borre, à Bruxelles.

Un public nombreux prend place dans la salle.

A 11 heures, M. le Président déclare la séance ouverte et prononce le discours d'ouverture.

La parole est ensuite donnée à M. C. Wiliquet, secrétaire-général, pour faire la lecture du rapport sur les travaux de l'année et sur les concours. M. Wiliquet proclame les noms des personnes qui ont obtenu des distinctions.

Digitized by Google

La médaille d'or a été décernée à M. le docteur Guignies, à Deux-Acren, pour une *Histoire de la ville de Lessines*, et à M. Ém. Hublard, docteur en sciences naturelles, pour une *Étude sur la Réviviscence ;* la médaille de vermeil à M. Henri Destrée, avocat, à Bruxelles pour une *Biographie du Feld-Maréchal prince Charles-Joseph de Ligne.*

M. le Président procède à la remise des médailles aux lauréats MM. H. Destrée et Ém. Hublard. M. Guignies se fait excuser, son état de santé ne lui permettant pas d'assister à la séance.

M. A. de Behault de Dornon, délégué par la Société au Congrès Archéologique et Historique de Bruxelles de 1891, rend compte des travaux de ce Congrès.

En l'absence de l'auteur, retenu par une indisposition, des poésies de M. H. Laroche : La *Paix sociale* et quelques quatrains, sont lues par M. le Président.

M. Léop. Loret débite les pièces de vers suivantes: *L'Artiste ; Le Grillon*, fable ; *Elle n'est plus*, élégie ; *C'était le mois de mai*, idylle.

M. Lonay qui devait entretenir l'assemblée de *Ce qu'est l'agriculture scientifique* renonce à prendre la parole, vu l'heure avancée.

Au cours de la séance, le Cercle symphonique, sous l'habile direction de M. Ph. Postel, exécute avec talent les morceaux suivants : *Marche du Songe d'une nuit d'été* (Mendelssohn) ; *Ouverture caractéristique* (Ph. Postel) ; *Ouverture de la Flûte enchantée* (Mozart).

L'assemblée exprime par ses applaudissements le vif plaisir qu'elle éprouve à l'audition de ces œuvres musicales.

M. le Président, après avoir remercié le public de s'être rendu aussi nombreux à l'invitation de la Société, lève la séance.

Le Secrétaire,
ÉMILE HUBLARD

Le Président,
A. HOUZEAU DE LEHAIE

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ ET LES CONCOURS

PENDANT LES ANNÉES ACADÉMIQUES

1888-1891

MESDAMES, MESSIEURS,

Une décision du bureau a chargé le secrétaire-général de vous faire rapport à la fois sur les travaux de la Société et sur les concours des quatre dernières années.

C'est le 13 novembre 1887 que la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut a tenu sa dernière séance publique.

Notre honorable président vous a rappelé tantôt les douloureux changements survenus depuis cette date dans le personnel de nos membres.

Aux noms vénérés qu'il a cités, Émile De Puydt, Antoine Clesse, Adolphe Devillez, nous avons à ajouter ceux de Jean Houzeau, l'illustre astronome, et de François Cornet, l'éminent géologue, que nous étions fiers de compter, le premier au nombre de nos correspondants, le second parmi nos membres effectifs.

Digitized by Google

D'éloquents discours ont retracé sur leurs tombes les services qu'ils ont rendus à la science et pour honorer davantage leur mémoire il a été décidé que des notices biographiques leur seraient consacrées dans les Publications de la Société.

Pour compléter la liste de nos défunts, nous avons à rappeler encore Max. Deprez, Charles de Bove, Louis de Mulder et, parmi nos correspondants, Théophile Guibal, Nélissen, Adolphe Siret, Jacques-Adolphe Garnier, Théodore Juste, Renier Chalon, chevalier de Burbure de Wesembeek, Auguste Scheler, Van Weddingen, Léopold Wiener, le professeur Dekoninck, le peintre De Keyser, Emmanuel Plumat, Louis Alvin, le sculpteur Charles Brunin et enfin le Dr Stas, l'illustre chimiste à qui le monde savant a rendu un si éclatant et si légitime hommage.

Inutile de vous dire que ces pertes répétées ont entravé le cours régulier de nos travaux ; elles sont notamment la principale cause du retard apporté dans le jugement des concours dont je vous parlerai tout à l'heure.

Après avoir payé à la mémoire de nos morts un tribut qui leur était bien dû, il me sera permis de vous soumettre la liste consolante de ceux qui sont venus reformer les rangs d'une petite armée si cruellement décimée.

Au cours des quatre dernières années, nous avons reçu :

A) En qualité de membres effectifs :

MM. Charles Criquelion, Docteur en médecine à Mons ;
Edmond Deffernez, Docteur en médecine à Jumet ;
Gustave De Pauw, Ingénieur en chef, Directeur des ponts et chaussées ;
Hector Genard, Ingénieur principal des ponts et chaussés ;
Achille Jottrand, Directeur divisionnaire des mines ;
Léopold Loret, Littérateur ;
Julien Weiler, Ingénieur, chef de service à Mariemont ;
Le comte Ch. d'Ursel, Gouverneur du Hainaut ;
Alexandre Lonay, Ingénieur agricole de l'État ;

Digitized by Google

MM. Victor MIRLAND, Professeur à l'école des mines ;
Louis CATY, Docteur en médecine ;
Émile HUBLARD, Docteur en sciences naturelles ;
Georges HEUPGEN, Avocat ;
Georges LECLERCQ, Avocat et Échevin de la ville de Mons ;
Auguste MACQUET, Directeur de l'École des Mines ;
BIZET, Docteur en médecine ;
HANUISE, Professeur à l'École des Mines ;
Amé DEMEULDRE, Notaire à Soignies ;
Florentin WARSAGE, Ingénieur-agricole, Directeur du laboratoire de l'État, à Mons ;
DUQUESNE, Directeur de l'École Moyenne de Mons ;
Guillaume CUVELIER, ancien élève de l'Institut commercial d'Anvers ;
MAGIN,
LINDEMAN et
VANDENDAELE, Professeurs à l'Athénée de Mons ;
Valentin VAN HASSELT, Docteur en médecine et Échevin, à Pâturages ;
Fulgence MASSON, Avocat et Échevin de la ville de Mons ;
Charles LAMBERT, Directeur honoraire de la 1re division des mines.

B) En qualité de membres correspondants :

Mme Luce HERPIN, Littérateur, à Paris ;
MM. Arthur BOGAERT et
Albert DUBOIS, Hommes de lettres à Bruxelles ;
A. LANCASTER, Attaché à l'Observatoire de Bruxelles ;
Léo ERRERA, Professeur à l'Université de Bruxelles ;
Jules FINOT, Archiviste du Département du Nord, à Lille ;
Émile DELECROIX, Avocat, directeur de la Revue de la législation des mines, à Lille ;
Dr DESMARRES, Professeur d'ophtalmologie, à Paris.

Nous attendons beaucoup du concours de ces nouvelles recrues et nous saisissons avec empressement l'occasion de

Digitized by Google

rappeler publiquement que la Société des Sciences ne forme pas un cénacle dont les portes ne s'ouvrent que devant quelques rares privilégiés ; mais que nous sommes heureux d'accueillir toutes les intelligences qui se sentent le désir de travailler avec nous à développer dans notre belle et industrieuse province le goût des arts, du travail et de l'étude.

Au cours de nos séances ordinaires, il nous a été donné d'entendre des communications et des lectures intéressantes à divers titres. Je citerai notamment les travaux de MM. de Mulder, Devillers, Prudhomme, Loret, Declève, Criquelion, Dastot et Hubert.

La Société continue, comme par le passé, à entretenir des relations et à échanger ses publications avec une centaine de compagnies savantes et autres institutions scientifiques et littéraires, de Belgique, d'Allemagne, d'Australie, d'Autriche, du Brésil, du Danemark, des États-Unis, de France, de Hollande, d'Italie, du Grand-Duché de Luxembourg, de Russie et de Suisse.

L'état de nos finances est satisfaisant. Grâce à la généreuse intervention de l'État et de la Province, nous avons pu faire face à toutes les dépenses qu'entraînent les concours, les publications et les différents services de la Société.

La collection de nos *Mémoires et Publications* s'est enrichie de quatre nouveaux volumes qui, outre les discours prononcés à l'occasion de la mort de plusieurs de nos membres, les programmes et règlements des concours, les listes des membres effectifs et correspondants, renferment les œuvres littéraires, historiques ou scientifiques couronnées dans les derniers concours et les travaux les plus intéressants des membres de la Société.

Le tome IV de la 5e série paraîtra incessamment, vous y trouverez notamment :

1°) *Une tribu moldave en Hainaut-Flandre au XVe siècle*, par M. Ém. VANDEN BUSSCHE.

2°) *Étude sur la Réviviscence*, par M. Émile HUBLARD.

Digitized by Google

3°) *Quelques expériences sur la réviviscence du Rotifer vulgaris* Oken *(R. redivivus Cuv.)*, par M. Émile HUBLARD.

4°) *Le théâtre à Mons*, par M. Jules DECLÈVE.

5°) *Florule d'Angre et des environs*, par MM. Bienaimé RIOMET et LOCHENIES.

Le volume suivant, en préparation, contiendra notamment l'*Histoire de la ville de Lessines*, par M. le Docteur GUIGNIES.

Dans ce rapide exposé de nos travaux, une mention spéciale me paraît due, Messieurs, à la résolution que vous avez prise dans la séance du mois de décembre écoulé, d'organiser, dès cet hiver, sous le patronage de la Société, des conférences et des leçons publiques et gratuites dans la ville de Mons.

Cette résolution a trop d'importance pour ne pas nous retenir un instant.

Le but et les tendances en ont été magistralement exposés dans un rapport qui porte la signature de notre dévoué président et celles de deux de nos plus actifs collaborateurs, MM. Georges Heupgen et Émile Hublard. Leur modestie voudra-t-elle bien m'autoriser à révéler ici qu'ils ont été les promoteurs d'une entreprise sur laquelle nous fondons les plus légitimes espérances.

Veuillez me permettre de vous lire cet intéressant travail.

« A aucune époque de notre histoire, l'enseignement n'a » atteint un degré de prospérité aussi considérable qu'au » moment actuel. De toutes parts, des écoles s'ouvrent, des » Universités se créent et cherchent, par tous les moyens qui » sont en leur puissance et au prix de sacrifices considéra- » bles, à se maintenir à la hauteur des travaux des savants » contemporains. Le monde littéraire et artistique est en » proie au même travail d'émulation et de progrès. Et cepen- » dant, il semblerait, à moins que nos vues ne soient » entachées de pessimisme, que la culture scientifique, » artistique et littéraire, soit de moins en moins répandue et » que le goût du Vrai et du Beau subisse un mouvement de

Digitized by Google

» décadence. Deux raisons paraissent expliquer dans une » certaine mesure semblable état de choses. D'une part, » l'attention publique se porte avec une intensité toujours » croissante, vers les redoutables problèmes que la vie en » société fait naître, presque périodiquement, au sein des » organismes sociaux. D'autre part, la disproportion crois- » sante entre les désirs et les moyens de les satisfaire, donne » à l'enseignement à tous les degrés, un caractère profes- » sionnel exagéré, presque exclusif. — Au sein de nos » relations sociales, où la lutte pour l'existence s'impose avec » une rigueur implacable, le plus grand nombre cherche, » avant tout, à s'armer le plus possible et à affronter les » combats de la vie avec un bagage pratique aussi complet » que possible.

« Mais les études s'en ressentent et subissent l'influence du » courant utilitariste à l'excès.

« Or, s'il est vrai que la science seule peut nous mettre » à même de résoudre un jour les questions sociales, il est » superflu de dire que la Science, l'Art et la Littérature ne » peuvent avoir de portée réellement moralisatrice, que si » ces manifestations de la vie psychique de l'humanité sont » envisagées à un point de vue non exclusivement profes- » sionnel.

« A ces considérations générales, qui nous paraissent avoir » un certain poids, viennent s'ajouter des constatations » d'intérêt local.

« Sauf quelques rares et fort honorables exceptions, nos » concitoyens semblent avoir perdu ce goût, jadis si vif » parmi nous, des sciences et des lettres. La jeunesse surtout, » sceptique par fanfaronade, se faisant presque une supé- » riorité orgueilleuse de son indifférence, reste étrangère aux » charmes des conceptions scientifiques, artistiques et littè- » raires. Ce déplorable état d'esprit ne peut, à notre sens, » qu'avoir une néfaste influence sur l'avenir de la pensée » chez nous.

Digitized by Google

« Les amusements frivoles, le jeu, l'énervement de la vie de » café, occupant tous les loisirs que laissent les nécessités de » la profession, doivent, à la longue, émousser dans le cœur » cette sublime passion du Vrai et du Beau : l'esprit tout entier » s'en ressent, et il n'est pas jusqu'à la vie de famille et les » sentiments humanitaires et sociaux, que cette existence sans » but, ne puisse, à un moment donné, compromettre gra- » vement.

« Nous ne lisons pas, chez nous, bien moins encore » écrivons-nous, et ceux qui consacrent leurs efforts à la » culture de la science et de l'art, sont, pour le plus grand » nombre, des hommes d'âge déjà mûr, qui prennent à un » repos auquel leur longue carrière donne droit, le temps » nécessaire à leurs travaux.

« Il y a là un danger que nous ne nous dissimulons pas, une » situation à laquelle il importe de chercher des remèdes. Nous » l'avons sincèrement signalée, convaincus que tous ceux que » l'amour de leurs concitoyens et le goût du Vrai et du Beau » animent, nous sauront gré de notre franchise peut-être un » peu trop brutale.

« C'est avec la conviction qu'il nous était fait un devoir » d'appeler l'attention de votre respectable Compagnie sur cet » état de choses, que nous nous sommes autorisés à nous » adresser à vous.

« De tous les leviers propres à relever le niveau intellectuel, » il n'en est pas de plus puissant que l'enseignement par la » parole, par lequel l'homme d'études peut, sans fatigue pour » ceux qui l'écoutent, communiquer à ses auditeurs les résultats » de ses travaux et de ses recherches, et leur épargner ainsi le » temps que lui-même y a dû consacrer. C'est la raison qui » nous engage à proposer à la Société l'organisation de confé- » rences et de leçons publiques.

« Les conférences peuvent être de la plus grande utilité » pour l'exposé de l'état d'une question spéciale et bien » déterminée ; elles peuvent signaler à l'attention du public

Digitized by Google

» certains problèmes intéressants et le convier à en recher-
» cher les solutions. Mais elles manquent généralement de
» l'élément sur lequel nous croyons devoir insister tout
» particulièrement et qui trouvera, à un plus haut degré, sa
» réalisation dans les leçons publiques, à savoir la suite dans
» l'exposé de l'origine de la question, de ses attaches et de
» ses conséquences. Dans une série de leçons, l'orateur peut
» aisément faire l'histoire du sujet, montrer ses rapports
» avec d'autres questions et donner une idée synthétique de
» l'objet auquel les leçons sont consacrées.

« Ce que nous demandons à la Société, c'est de nous
» accorder son bienveillant patronage : il est évident qu'elle
» doit rester étrangère aux idées et aux théories que les
» orateurs pourraient développer. Elle s'inspire de la libre
» recherche scientifique et ne peut, en aucun cas, être tenue
» pour responsable des théories émises. Le domaine scienti-
» fique, artistique et littéraire, doit être le seul champ
» d'exploration de ceux qui seront appelés à prendre la
» parole. »

En suite de ces éloquentes considérations, vous avez donc décidé que chaque année, du mois d'octobre au mois d'avril, il sera organisé, sous les auspices et le patronage de la Société, une série de conférences et de leçons publiques.

Conformément à l'article 51 des statuts, la liberté la plus absolue sera laissée aux orateurs dans l'exposé de leurs théories. La Société ne fait pas siennes les doctrines développées et elle recommande aux conférenciers et aux chargés de cours de rester dans le domaine exclusivement scientifique, artistique et littéraire.

Les leçons seront publiques, et elles se donneront le soir dans le grand auditoire de l'École des Mines de Mons que la Députation permanente du Conseil provincial a la gracieuseté de mettre à notre disposition.

Pour les conférences comme pour les leçons, nous faisons appel à toutes les bonnes volontés et je suis heureux de vous annoncer que notre appel a déjà été entendu.

Digitized by Google

La conférence d'ouverture sera donnée prochainement par M. Léo Errera, professeur à l'Université de Bruxelles, membre correspondant de la Société.

Nous osons espérer que le public éclairé qui veut bien nous faire l'honneur de nous écouter aujourd'hui saura apprécier l'utilité de notre entreprise et que la presse notamment, dont les encouragements et le concours ne nous ont jamais fait défaut, voudra bien encourager nos efforts.

Pour terminer ma tâche, il me reste à vous faire connaître les résultats des concours des quatre dernières années.

Comme toujours, c'est la littérature, prose et poésie, qui nous a valu l'envoi de plus grand nombre de manuscrits : 4 en 1887. 8 en 1888, 12 en 1889, 3 en 1890.

La qualité ne correspond malheureusement pas à la quantité.

Aucun de ces travaux n'a été jugé digne de la médaille d'or ; deux seulement ont obtenu une mention honorable, récompense que les auteurs ont cru devoir décliner comme le règlement leur en donne le droit.

Ce n'est pas que toutes ces productions soient sans mérite. Plusieurs annoncent d'heureuses dispositions qui sérieusement cultivées vaudront à leurs auteurs des succès dans l'avenir. Nous les engageons vivement à persévérer sans découragement dans la voie où ils sont très honorablement entrés.

Un mémoire a été déposé en réponse à une question d'agriculture qui figurait au concours de 1887. Bien qu'intéressant à divers titres, ce mémoire n'a pas paru suffisamment original pour mériter une récompense.

En réponse à la question : « Biographie d'un homme utile ou distingué appartenant au Hainaut », nous avons reçu la biographie du musicien « Orland de Lassus » autrement mais improprement dit « Roland de Lattre ».

Cette étude est intéressante ; elle a de plus le mérite d'être écrite dans un style populaire et simple. Sans qu'on puisse garantir l'exactitude des faits qui y sont relatés, ils paraissent vraisemblables et puisés à des sources authentiques.

Digitized by Google

Ce mémoire a mérité une mention honorable et le billet cacheté qui s'y trouvait joint nous a fait connaître qu'il a pour auteur M. Arthur Bogaert, littérateur à Bruxelles, correspondant de la Société.

En réponse à la même question, il nous a été présenté en 1888 une biographie du Feld-Maréchal prince Charles-Joseph de Ligne.

Ce mémoire n'a pas paru répondre suffisamment à la question pour emporter la plus haute récompense : c'est un portrait bien dessiné, ce n'est pas une biographie proprement dite.

Comme l'a dit fort bien un des membres de la commission chargée d'examiner ce travail [1], « il était difficile de fournir de nouvelles études et des jugements nouveaux sur la vie et les œuvres de l'aimable et spirituel écrivain. Après les savantes biographies publiées par de Reiffenberg, Charles Henne, Peetermans et tant d'autres, après les articles charmants de Sainte Beuve qui a élevé si haut la critique moderne. »

Mais « l'auteur a donné un portrait bien caractérisé de » l'homme politique et du littérateur. Il fait ressortir par les » faits, les anecdotes, des extraits bien choisis, les traits » saillants de cette grande illustration. Le travail se lit avec » intérêt et se distingue par les qualités du style [2]. »

Il a été jugé digne d'une mention honorable avec médaille en vermeil et impression dans les *Mémoires et Publications* de la Société.

L'auteur est M. Henri Destrée, Docteur en droit à Bruxelles.

Je vous demande pardon, Mesdames et Messieurs, de retenir aussi longtemps votre attention ; mais il me reste à vous parler des deux mémoires qui ont obtenu la médaille d'or ; l'un contient « une étude sur les végétaux et les animaux réviviscents » présentée en réponse à la question du concours

[1] Rapport de M. Ch. Rousselle.
[2] Rapport de M. Ernest Matthieu.

Digitized by Google

de 1889, par M. Émile Hublard, Docteur en sciences naturelles, actuellement secrétaire annuel de la Société.

L'autre, une histoire de la ville de Lessines, écrite en vue du concours de 1890 par M. le Docteur Guignies, de Deux-Acren.

Je confesse volontiers ma complète incompétence en matière scientifique, aussi aurai-je à recourir, pour vous faire apprécier le travail de M. Hublard, à des extraits de la remarquable analyse qu'en a faite l'un des membres de la Commission d'examen, le savant professeur de l'Université de Bruxelles dont j'ai prononcé le nom tout à l'heure.

« Le volumineux manuscrit qui porte pour devise « *Périr* » *ou s'adapter, telle est la loi* » témoigne de nombreuses lectures » et d'études sérieuses. C'est visiblement l'œuvre d'une per» sonne qui a reçu une bonne éducation scientifique.

« Après quelques mots sur les premières observations de » Leeuvenhoek et de Spallanzani, l'auteur passe d'emblée aux » recherches contradictoires de Pouchet et de Doyère, qu'une » Commission de la Société de Biologie de Paris fut appelée à » contrôler. Un historique complet des anciens travaux sur la » réviviscence était d'autant moins nécessaire qu'il a été fait » magistralement par Broca, le rapporteur de la Commission » dont nous venons de parler. Nous pensons donc que l'auteur » a eu raison de s'en référer pour cette partie de son œuvre au » rapport de Broca .

« A la suite de ses expériences, la Commission concluait en » 1860 : « Des animaux (rotifères, tardigrades, anguillules), » desséchés successivement à froid dans le vide sec, puis à 100° » sous la pression atmosphérique, c'est-à-dire amenés au degré » de dessiccation le plus complet qu'on puisse réaliser dans ces » conditions et dans l'état actuel de la science, peuvent encore » conserver la propriété de se ranimer au contact de l'eau.

« Le débat semblait clos et le fait établi. Cependant des » doutes surgissent encore, tout au moins quant à l'interpré» tation. Un zoologiste distingué, Otto Zacharias, essaya de

Digitized by Google

» remettre en honneur une idée qui date déjà de Bory de
» St-Vincent. D'après lui, il s'agirait dans le phénomène de
» réviviscence, non pas d'un animal qui revit, mais d'un œuf
» qui éclot, et cette explication a été acceptée récemment de
» plusieurs côtés, notamment par notre compatriote M. le
» professeur Frédericq, dans son bel ouvrage sur la *Lutte pour*
» *l'existence chez les animaux marins.*

« Telle est, résumée à grands traits, la première partie du
» mémoire.

« Il est donc établi que certains animaux peuvent revenir à
» la vie active après une longue suspension de toute activité
» vitale. Mais y a-t-il là réviviscence d'adultes ou éclosion
» d'œufs contenus dans le corps maternel? C'est la question que
» l'auteur du mémoire examine au début de la seconde partie.
» Il combat l'opinion d'après laquelle la survivance serait
» toujours dévolue à des œufs, et l'on doit admettre, je pense,
» la justesse d'une partie au moins des critiques qu'il adresse
» à Zacharias. Je lui reprocherai seulement de ne point parler
» des recherches de Ludwig Plate, *Beiträge zur Naturgeschichte*
» *der Rotatorien,* 1885, qui a étudié un grand nombre d'espèces,
» et non pas une seule, comme Zacharias. Notre auteur men-
» tionne ensuite toute une série d'exemples de réviviscence chez
» d'autres êtres que les rotifères, tardigrades et anguillules
» classiques. Il y a là bien des renseignements qui offrent de
» l'intérêt.

« Dans la troisième partie, l'auteur rattache la réviviscence
» à d'autres propriétés plus générales des êtres vivants et
» cherche à prouver que ce n'est qu'une forme particulière
» d'adaptation aux changements de milieu. Il conclut en grou-
» pant les manifestations vitales sous les trois rubriques
» admises par Claude Bernard : vie effective, vie ralentie, vie
» latente. A ce dernier terme, notre auteur propose toutefois de
» substituer celui de « vie potentielle ». Il trouve ainsi l'occa-
» sion de se lancer dans une petite excursion physico-chimique

Digitized by Google

» au sujet de l'énergie potentielle et il termine par une com-
» paraison entre les organismes et les corps explosifs.

« Le mémoire qui nous occupe est un exposé intelligent de
» l'état actuel de la question. Il ne contient pas d'observations
» personnelles ; mais le concours n'en exigeait pas. »

Après quelques critiques de détails, M. Léo Errera conclut :

« Je tiens à dire que ce n'en est pas moins une œuvre
» sérieuse, qui a coûté beaucoup de travail, et sera lue avec
» intérêt par beaucoup de personnes [1]. »

C'est cette appréciation d'un maître qui a décidé la Société à accorder la médaille d'or à l'auteur d'un travail considérable, qui a exigé de longues et sérieuses études et dans lequel on n'avait à signaler que des lacunes ou des imperfections d'ordre secondaire.

L'Histoire de la ville de Lessines constitue une œuvre non moins remarquable par le fonds que par la forme. « Elle
» accuse, dit l'honorable rapporteur de la Commission, de
» la part de son auteur des recherches patientes et conscien-
» cieuses aux archives communales et de l'hôpital ainsi que
» dans les dépôts publics de Mons, de Bruxelles et de Lille.
» Le travail est divisé méthodiquement ; les chapitres sont dis-
» posés dans un ordre logique, le style est simple et correct ;
» en un mot l'ouvrage se lit facilement et avec intérêt. . . .
» C'est une œuvre historique et d'une réelle valeur et une
» monographie complète de la ville dont elle fait connaître les
» annales historiques [2]. »

J'ai eu l'honneur de vous dire tantôt que le travail est de M. le Docteur Guignies, de Deux-Acren.

Tel est, Mesdames et Messieurs, le bilan de nos travaux.

Dans notre prochaine réunion, nous aurons à arrêter le programme du Concours de 1892.

[1] Rapport de M. Léo Errera, professeur à l'Université de Bruxelles, membre correspondant de l'Académie royale de Belgique.

[2] Rapport de M. Ernest Matthieu.

Digitized by Google

Nous nous efforcerons d'y inscrire des questions dont l'actualité et l'intérêt continuent à imposer l'attention des laborieux et des chercheurs. Nous espérons réaliser ainsi le but assigné à la Société par l'article 1er de nos statuts : « cultiver les sciences, les arts et les lettres, en répandre le goût et contribuer à leur développement ainsi qu'au succès de leur application ».

Le Secrétaire général,

C. WILIQUET

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES

TRAVAUX DU CONGRÈS

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

DE

BRUXELLES EN 1891

MESDAMES, MESSIEURS.

Répondant à l'honneur que la *Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut* a bien voulu me faire en me nommant son délégué au Congrès archéologique et historique de Bruxelles, en 1891, je viens m'acquitter, aujourd'hui, des devoirs que ces fonctions imposent, par la présentation d'un rapport sur les travaux effectués par ces assises scientifiques.

La VII^e^ session de la *Fédération archéologique et historique de Belgique*, qui s'est tenue du 2 au 7 août 1891, dans la capitale, a certes été la plus importante de toutes celles qui l'ont précédée, depuis la fondation de la dite Fédération, en 1885.

Dès le mois d'octobre 1890, les Sociétés d'archéologie et d'anthropologie de Bruxelles, avec le concours de la Société royale de géographie, de la Société centrale d'architecture et de la Société belge de géologie, de paléontologie et d'hydrologie, constituèrent le comité général d'organisation.

Digitized by Google

Les sentiments les plus sympathiques à l'œuvre du Congrès ne tardèrent pas à se manifester et les efforts du comité furent couronnés de succès. En effet, 94 académies et sociétés savantes et 569 membres, tant de l'étranger que du pays, adhérèrent au Congrès. Le Gouvernement français se fit officiellement représenter par M. le docteur Hamy, membre de l'Institut, conservateur du Musée d'ethnographie du Trocadéro. La France qui honore, à un si haut degré, le progrès des sciences, et qui s'est, dès le principe, montrée si sympathique à nos congrès, était encore représentée par M. de Mortillet, professeur à l'école d'anthropologie de Paris, le comte de Marsy, directeur de la Société française d'archéologie, Lucas, architecte à Paris, Losset, Germain, inspecteur de la Société française d'archéologie, baron de Baye, Sorel, Hazard, Favier, Eeckman, Delessert, Bonvarlet, Crepy, Gosset, de Bailliencourt et Legrand, envoyés par les premières et les plus importantes institutions historiques et archéologiques de ce pays. La Société impériale d'archéologie de Russie envoya trois délégués, M^me^ la comtesse Ouwaroff, M. Troutowski et le baron de Baye. Les musées royaux du Danemark étaient représentés par M. le professeur Valdemar Schmidt; les Pays-Bas, par MM. Ten Brinck, Pleyte, Habets, Fredericks, Schœffer et Van Lanschodt. L'Allemagne n'avait envoyé qu'un seul délégué, M. Bloos, de Dusseldorf.

Le samedi 1^er^ août, les membres des Sociétés organisatrices, réunis dans les salons de la Société d'archéologie de Bruxelles, au Palais de la Bourse, souhaitèrent la bien-venue aux savants étrangers et belges.

PREMIÈRE JOURNÉE.

La session s'est ouverte le lendemain 2 août, à dix heures trente du matin, dans la grande salle du Palais des Académies.

Au bureau siègeaient les présidents d'honneurs : MM. Beer-

Digitized by Google

naert, ministre des Finances, et de Burlet, ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique, Vergote, gouverneur du Brabant, Buls, bourgmestre de Bruxelles et Tiberghien, président de l'Académie royale de Belgique, et les membres du Bureau du Congrès de Liége.

Dans la salle grande était l'affluence de ceux qui, de près ou de loin, occupent en Belgique et à l'étranger une position en vue dans les sciences et les arts.

M. le baron de Selys-Longchamps, sénateur, président d'honneur du Congrès de Liége, remet les pouvoirs à M. le comte Goblet d'Alviella, président de la Société d'archéologie de Bruxelles.

Le président du Congrès, M. le comte Goblet d'Alviella, membre de l'Académie royale de Belgique, professeur d'histoire des religions à l'Université libre de Bruxelles et président des Sociétés d'Archéologie et d'Anthropologie de Bruxelles, dans un discours remarquable, expose les progrès accomplis depuis 40 ans, en Belgique, dans le vaste champ des connaissances archéologiques et historiques. L'érudit président rend hommage aux savants qui ont su se créer, dans le pays, un nom illustre dans le domaine de ces deux sciences. Il prouve, dans une péroraison pleine d'humour, la raison d'être des congrès, institution si utile à l'avancement des études et termine en formulant le vœu de voir nos congrès nationaux se transformer en assemblées scientifiques internationales, persuadé que de cette union de toutes les nations dans la poursuite de la vérité, sortirait le véritable progrès des sciences historiques et archéologiques.

Ce discours magistral est couvert par de longs et chaleureux applaudissements.

Après la constitution définitive du bureau, M. Charles Lucas, donne une conférence très intéressante sur « *l'Enseignement de l'histoire et de l'archéologie par l'architecture* ». Le savant architecte montre que l'archéologie et l'histoire doivent sans cesse faire appel à l'architecture et que les connaissances de

Digitized by Google

cette dernière science sont devenues indispensables pour l'étude des deux premières.

M. le baron de Baye, délégué de la Société des Antiquaires de France, termine la séance inaugurale en invitant les membres du Congrès, au nom de la Société impériale de Moscou, à la prochaine session du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique, qui se tiendra dans cette ville, au mois d'août 1892. Il assure à l'Europe savante, une réception digne d'elle.

A une heure les congressistes sont reçus à l'Hôtel-de-Ville par MM. les Bourgmestre et Echevins et le vin d'honneur leur est offert avec les souhaits de bienvenue, au nom de la ville de Bruxelles.

Après une visite détaillée, sous la savante direction de M. Buls, des salles et des trésors artistiques du vaste et spomtueux édifice communal, les membres du Congrès assistent à la *Fête de la Chevalerie* organisée par *l'Œuvre de la Presse*, sur la Grand'Place. Les savants étrangers sont émerveillés de cette résurrection des exercices équestres si chers à nos aïeux et de la reconstitution, si fidèle, du *behourd* et des costumes du moyen-âge. Les différentes phases d'*Un tournoi au XIV^e^ siècle*, menées avec entrain et brio, ont été justement appréciées et très vivement applaudies par les membres du Congrès.

La première journée s'est terminée par un banquet. La santé du Roi a été portée par M. le comte Goblet d'Alviella, qui a bu aussi aux autorités présentes : MM. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique, le Gouverneur du Brabant et le Bourgmestre de la ville de Bruxelles. Il a remercié particulièrement M. de Burlet d'avoir, à peine arrivé au pouvoir, prêté, avec empressement, son généreux concours pour assurer le succès du Congrès.

M. de Burlet a répondu, au nom des autorités, avec beaucoup d'à-propos et de distinction. Au cours de sa réponse, il a annoncé le prochain dépôt d'un projet de loi ayant pour

Digitized by Google

but la conservation des monuments anciens et des richesses historiques et archéologiques de notre pays. « La session prochaine ne se terminera pas, a dit l'honorable ministre, sans que, à l'exemple de la France, nous ne soyons armés contre le vandalisme. »

Cette déclaration a été accueillie par de chaleureux applaudissements.

Puisse la grande question de la revision — autrement passionnante pour la généralité des Belges — n'apporter qu'un léger retard à la réalisation d'un vœu si cher aux vrais amis de l'art !

M. Hamy, dans une brillante allocution, remercie, au nom des savants étrangers, pour les paroles si aimables que vient de leur adresser M. le comte François van der Straten Ponthoz.

DEUXIÈME JOURNÉE.

Le lundi, 3 août, le Congrès commence les travaux des sections.

1re SECTION. La première section avait à son ordre du jour la question « *Du quaternaire des plaines en Belgique.* »

Le rapporteur, M. Rutot, le savant conservateur au Musée royal d'histoire naturelle, expose, avec une grande clarté, le résultat de ses recherches géologiques sur la moitié du pays, c'est à dire sur la moyenne et basse Belgique, formant un plan incliné vers la mer du Nord. Il démontre que le sous-sol de cette région est constitué par différentes assises de terrains tertiaires miocènes et pliocènes, dont l'origine est purement marine. Il montre que ces terrains — dont la puissance, avant la période quaternaire, était beaucoup plus grande qu'actuellement — ont été, en grande partie, enlevés par les courants d'eau douce quaternaires, qui ont transporté les produits de leur érosion vers les mers du Nord. Les témoins de la première invasion de ces eaux quaternaires sont des

Digitized by Google

cailloux roulés, enlevés aux différentes bases des assises tertiaires et que l'on retrouve actuellement répandus sur toute les parties culminantes de la région. Ce n'est qu'après la déposition de ces cailloux sur les points élevés de la région que les courants se sont localisés et ont creusé nos vallées, y déposant encore des cailloux et surtout du limon. Telles sont les deux phases des formations quaternaires dans la basse et moyenne Belgique.

Quant au bassin de Mons, les couches qui ont reçu le nom de *mesviniennes* sont disposées à une altitude moyenne et ne peuvent évidemment pas être considérées comme appartenant au quaternaire le plus ancien de la Belgique.

Toutefois il est bien admis maintenant, surtout après les observations de M. de Munck au Congrès de Liége, que ces couches sont plus anciennes et renferment une industrie de la pierre plus primitive que celle que l'on rencontre dans le dépôt caillouteux à ossements du mammouth, du rhinocéros, etc., et à hâches en amandes, dépôt qui avait été considéré anciennement comme formant la base du terrain quaternaire de la région de Mons.

Après M. Rutot, vient M. de Munck, qui reconstitue au tableau noir, toute la géologie du bassin de Mons et montre clairement que les hauteurs du mont Panisel présentent un dépôt plus ou moins caillouteux qui a dû se former avant celui de la vallée de Mesvin.

L'accord est donc parfait entre les géologues. Il en a été de même lorsqu'il s'est agi du classement par ordre d'ancienneté des débris de l'industrie que renferment ces couches et il a été bien démontré que dans le bassin de Mons, l'homme paléolithique n'avait d'abord, à sa disposition, en guise d'outils, que des éclats grossiers de silex, ébauches d'une première civilisation.

M. le médecin-major Collignon, de Cherbourg, donne ensuite une conférence sur les études d'ensemble qui ont été faites jusqu'ici, en France au point de vue anthropologique.

Digitized by Google

Il fait ressortir les grands avantages que peut offrir ce genre d'études, pour la connaissance de l'origine et de la valeur de nos races ; surtout lorsqu'elles peuvent être combinées — comme on peut le faire, par exemple, lors des opérations du conseil de révision, — avec les observations médicales sur un grand nombre d'individus.

Sur la proposition du savant anthropologiste, la section a émis le vœu qu'une entente internationale s'établît pour faciliter aux spécialistes, lors des opérations des conseils de révision, l'étude anthropologique des populations de l'Europe, études pour lesquelles l'appui des Gouvernements est nécessaire.

Avant de terminer le compte-rendu des travaux de cette première séance de la section préhistorique, n'oublions pas de rendre hommage à l'heureuse initiative du comité du Congrès, qui avait organisé, dans la salle de marbre du Palais des Académies, une exposition contenant des spécimens des découvertes néolithiques du Brabant, spécimens mis à la disposition des membres du Congrès par MM. Cumont, de Munck, Lemonnier, B^{on} de Loë, Van Overloop, Jacques, Tiberghien, Goutier, Thibeau, de Pauw, Combaz, de Lheid, Bamps et veuve Vander Cappelle. Ces collections très remarquables étaient surtout exposées en vue d'éclairer les débats de la section.

2^{e} SECTION. Les travaux de la deuxième section débutent par un rapport de MM. Armand de Behault de Dornon et le baron Alfred de Loë sur cette question : « *La toponymie nous donne-t-elle des indications sur les établissements des Francs dans le Brabant ?* »

M. de Behault expose que même si aucune découverte archéologique n'avait été faite dans le sous-sol du Brabant, la toponymie seule nous permettrait d'affirmer l'existence d'établissements francs dans le Brabant. Cette science nous fournit, en effet, de précieuses indications pour relever les

Digitized by Google

traces matérielles du séjour des Francs dans nos localités brabançonnes. Il rappelle à ce sujet les importants travaux d'Augustin Thierry (1856), de Chotin et surtout les plus récentes et savantes études de M. Vanderkindere, professeur à l'Université de Bruxelles, qui reconnaissent les traces des Francs dans les terminaisons des noms des communes en *heim, hem, bach, beek, sola, sele, zele* et *gnies*. Ce dernier fait remarquer que « si les noms de lieux d'origine franque sont moins abondants dans la région wallonne que dans le pays flamand, c'est que cette contrée était déjà plus anciennement habitée, et que les agglomérations, villes ou villages, possédaient préalablement des noms que l'invasion franque ne leur a pas enlevés. Ensuite, ce serait une erreur de croire que les noms francs fassent défaut dans cette région; les terminaisons en *in, ain, aing*, etc., correspondants souvent à des *heim*; celles en *gnies* ne sont que des transformations de *inghem*. Mais ici il faut être prudent car le *gnies* et le *inghem* ne sont parfois tous deux que des dérivés d'un *iacum* antérieur.

« Rien n'est plus notable que la fréquence du *heim* franc. On le retrouve depuis le Rhin moyen jusque dans la vallée de l'Escaut partout où les Francs ont fondé des établissements nouveaux. Dans les provinces wallonnes le *heim* s'est transformé en *ain, in, chin*. »

Les rapporteurs appellent surtout l'attention des membres du Congrès sur le nom de lieu-dit, bien caractéristique, de Tombois. Ce nom, qui par sa terminaison n'a pourtant aucune apparence de dérivation germanique, indique pourtant parfaitement l'emplacement des cimetières francs. C'est ainsi que dans la province de Namur, où il se rencontre en grand nombre, jamais la bêche du fouilleur n'a, sur cette indication précieuse, creusé en vain le sol : chaque fois, les emplacements ainsi dénommés ont révélé des tombes franques!

Le Brabant possède plusieurs noms de lieux-dits Tombois qui, ajoutés à ceux dont les terminaisons nous ont occupés

Digitized by Google

plus haut, prouvent à toute évidence les établissements des Francs dans cette province.

D'autres noms de lieux-dits sont aussi très caractéristiques. Tels sont ceux qui rappellent les noms des tribus, les demeures, les positions militaires, les usages religieux, — la mythologie et même, jusqu'aux armes des Germains. Les rapporteurs en donnent une liste très développée, en y ajoutant diverses observations à l'appui de leur thèse.

Ce rapport donne lieu à une longue discussion à laquelle prennent part MM. Vanderkindere, Fréson, comte Goblet d'Alviella, docteur Le Bon, abbé van Speybrouck, van Bastelaer, etc., et où les avis restent très partagés.

La section aborde ensuite cette question : « *Donner des détails sur la liberté de la presse en Belgique, depuis l'invasion française (1794), jusqu'en 1814.* » M. Paul Verhaegen, rapporteur, fournit, en vraie connaissance de cause, les détails demandés. « Les Français, dit-il, n'eurent rien de plus pressé que de proclamer dans nos pays la liberté des opinions et celle de la presse, mais n'eurent qu'un soin et une préoccupation, celle d'arrêter quiconque émettait un avis ou une pensée déplaisant aux envahisseurs, de déporter les mécontents dans les forteresses de la frontière française, d'intercepter les journaux et les lettres qui osaient énoncer une idée contre-révolutionnaire et dénoncer les horreurs commises par les Sans-Culottes. En même temps, on subsidiait, sans mesure, les journaux les plus abominables de Paris, le *Père Duchesne* et autres ; on payait des Sans-Culottes pour se répandre dans les campagnes en qualité de missionnaires et y propager les idées nouvelles, terroriser les opposants et même chanter des couplets démocratiques pour éclairer soi-disant l'opinion. »

Le rapporteur cite à l'appui de ces affirmations des arguments nombreux et irréfutables.

Un membre plaide les circonstances atténuantes. Il montre que les Français n'étaient pas les bienvenus en Belgique et que, ne pouvant pas pas y faire tout ce qu'ils voulaient, ils devaient user de la plus grande sévérité pour s'y maintenir.

Digitized by Google

C'était chercher à faire dévier la question.

« Est-il vrai, oui ou non » s'écrie M. Verhaegen « qu'après avoir proclamé des droits sans fin, après avoir fait des promesses multiples au pays conquis, les hommes de *Liberté*, *Égalité*, *Fraternité*, furent les pires des despotes? on ne peut le nier un instant. » C'est ce que la deuxième section comprit et de la discussion fort vive, résulta la conclusion suivante : Il est constaté que la Révolution française a proclamé des libertés. D'un autre côté, l'histoire nous prouve, qu'en ce temps, on payait de paroles, mais qu'en fait, le despotisme était à son comble et que la liberté des opinions et de la presse n'existait pas.

La dernière question soumise à la deuxième section était relative à *l'origine des Voués en Belgique. Déterminer leurs attributions et leur importance.*

L'origine des avoueries a donné lieu à une discussion très intéressante. Les *advocati*, dit M. Vanderkindere, existaient non seulement en Belgique mais dans tout le royaume franc; ils étaient appelés à régler les rapports entre l'État et certaines églises. Ils avaient pour mission la défense des immunités ecclésiastiques contre les seigneurs, et en général contre les officiers civils. Les établissements religieux n'étaient point exempts des diverses prestations dues au seigneur, seulement les officiers publics n'intervenaient point et étaient remplacés par un autre fonctionnaire intermédiaire, *l'Avoué*. Au moyen-âge tout était fief, et cette juridiction n'y échappa point, même elle devint héréditaire. Du temps de Charlemagne, il y avait d'autres Avoués que les Avoués ecclésiastiques, à savoir ceux des châteaux forts ou burgraves.

M. Matthieu, rapporteur, cite quelques Avoués, qui portent le titre d'Avoués de ville, comme celui de la ville de Thuin, ceux de Mons et de Soignies, mais ils étaient les représentants des évêques de Liége ou d'établissements religieux situés dans les villes dont ils prenaient le nom.

M. Vanderkindere avait donc raison de dire qu'il ne con-

Digitized by Google

naît pas en Belgique d'avoueries purement civiles, c'est-à-dire représentant des communes ou des corporations civiles. En Alsace et en Suisse, au contraire, on trouve des fonctionnaires royaux ou impériaux qui remplacent les comtes.

Pour terminer cette séance, M. Advielle, de Paris, a parlé d'un seigneur flamand, nommé Allard ou Adalard qui se qualifiait « *Vicomte des Flandres* ». Allard fonda vers 1120, à Aubrac, en Bourgogne, un hospice pour les voyageurs. M. Advielle croit voir dans ce personnage Adalard d'Eyne, qui, en effet, disparut de nos contrées, en 1119, sans motifs connus.

3me SECTION. La troisième section forme le vœu de voir le Gouvernement instituer une Commission pour surveiller, au point de vue scientifique, les fouilles entreprises par l'État et les communes. Elle a entendu ensuite une intéressante communication de Valdemar Schmidt concernant une *trouvaille, au Danemark, d'un vase en argent d'origine gauloise*. Puis MM. Lucas et Becquet ont pris la parole pour développer respectivement les questions suivantes : *Signaler les erreurs commises dans les dernières restaurations de monuments et d'œuvre d'art* et *dire quelles traces les résidences des Rois francs et des Maires du Palais ont laissé dans les Pays-Bas*. Enfin M. Hagemans a fait un savant exposé concernant *l'étude des tumuli belgo-romains, et les moyens de posséder une nomenclature aussi complète que possible de ceux qui existent encore en Belgique*.

La section, avant de se séparer, a voté des remerciements à M. de Burlet pour la promesse qu'il avait faite, la veille, de présenter un projet de loi sur la protection des monuments archéologiques et historiques.

Les Congressistes se sont réunis ensuite en assemblée générale. La question à l'ordre du jour était le *remplacement du bureau annuel par un bureau permanent au sein de la fédération*. Il a été décidé qu'elle serait définitivement réglée par une commission composée d'un délégué par société fédérée et que la décision prise serait soumise au prochain Congrès.

Digitized by Google

L'après-midi a été consacré à la visite des Musées royaux d'histoire naturelle, d'antiquités, d'art ancien, des arts décoratifs et des moulages ainsi que de la Bibliothèque royale.

De toutes ces visites, la plus intéressante et la plus fructueuse, au point de vue scientifique, a incontestablement été celle du Musée royal d'histoire naturelle.

Le savant directeur du Musée, M. Dupont, conduit les géologues et les anthropologues étrangers et belges devant les gigantesques squelettes d'iguanodons. Abordant la question de l'âge de ces animaux, il s'exprime en ces termes :

« Comme on le sait, l'on divise les terrains fossilifères en groupes correspondants aux grandes époques primaire, secondaire, tertiaire et quaternaire ; le terrain à iguanodons de Bernissart remonte au milieu de la période secondaire, c'est à dire au commencement même de l'époque crétacée. A cette époque donc, les terrains de l'Ardennes, le sous-sol schisteux du Brabant, étaient déjà formés, ainsi que les grands amas de grès rouge et de calcaire de la Lorraine et du pays de Darmstadt ; mais, ni la craie, ni nos sables et argiles tertiaires n'avaient encore apparu. On est arrivé à cette conclusion par les fossiles contenus dans les argiles de Bernissart ; les poissons que j'ai déterminés et les plantes déterminées par M. de Saporta, peu de temps après la découverte des iguanodons, sont, en effet, ceux que l'on a découverts, en Angleterre et en Allemagne, à la base du terrain crétacé dans l'étage géologique appelé *Wealdien*. Voilà la donnée chronologique qui permet de fixer l'âge des iguanodons à travers les temps. Pour bien fixer les idées, nous dirons donc qu'ils sont postérieurs à la formation de la houille, mais antérieurs à la formation de la craie.

Pour se rendre compte de la présence de ces énormes restes à Bernissart, nous devons nous représenter les couches houillères de cette localité comme traversées par une vallée profonde d'environ 200 mètres, soit le double de la profondeur de la vallée de la Meuse, à Namur, par exemple. Cette

Digitized by Google

vallée, profondément encaissée, large d'environ 150 mètres au fond, était traversée par un cours d'eau poissonneux, laissant, sur ses bords, des berges émergées, en temps ordinaires, et couvertes d'une végétation marécageuse. Ces données sont fournies, quant à la présence et à la disposition de la vallée, par les galeries de recherches du charbonnage et, quant au cours d'eau et à ses berges, à la fois par la nature et la structure des sédiments qui sont fluviaux, par la présence des poissons, qui sont des poissons d'eau douce et par les débris de plantes qui annoncent une flore de marécage.

Les iguanodons vivaient dans cette vallée, sur les bords de ce cours d'eau ; ils y étaient en société de petits crocodiles de deux espèces et de petites tortues, également de deux espèces, d'une salamandre, etc. Ils s'y développaient dans leur station bipède, se nourrissant principalement de plantes et y ont vécu pendant de nombreuses générations, comme nous allons le voir, car la rivière, ainsi que le font tous les cours d'eau à toutes les époques, était soumise à des crues répétées et les eaux débordant alors sur les berges, y déposaient des alluvions qui venaient recouvrir le sol de ces berges d'un dépôt terreux et, par conséquent, enfouir les débris de végétation et les restes des animaux morts dans la vallée pendant le temps écoulé entre cette crue et la précédente. C'est ce qu'établissent les faits suivants : les plantes, les squelettes de poissons, de crocodiles, de tortues aussi bien que les iguanodons ne se trouvent pas à un niveau uni dans cette grande crevasse wealdienne ; ils y sont étagés en niveaux ossifères successifs séparés par des dépôts d'alluvion stérile (la couche ossifère représente les sols émergés, les couches stériles séparatives sont les témoins des crues de la rivière).

Or, les iguanodons, comme leurs compagnons, vivant et se multipliant sur les bords de la rivière, y mouraient de leur *mort* naturelle et, comme pendant la crue, certains points des berges étaient soustraits au courant rapide, un dépôt tranquille d'alluvions venait y recouvrir les animaux morts

Digitized by Google

et dont les ossements étaient restés assemblés. Aussi quand de 1878 à 1881, le personnel du Musée est allé les exhumer avec le concours si dévoué de M. Fagès, il a retrouvé les squelettes de ces animaux tels qu'ils étaient morts à la période géologique si ancienne, remontant à une époque antérieure à la craie, c'est-à-dire couchés dans la position où ils étaient morts, tous leurs ossements assemblés et fournissant une véritable scène de trépas. Ces ossements extraits avec le plus grand soin et entourés d'une enveloppe de plâtre pour les préserver pendant l'extraction et le transport, ont permis de conserver ces positions et de les reproduire dans les galeries du Musée de Bruxelles.

La rivière wealdienne de Bernissart était soumise, nous venons de le voir à des crues répétées d'une intensité analogue aux phénomènes de crue de nos rivières et de nos fleuves ; elles n'étaient ni plus rapides, ni plus lentes, ni plus fréquentes, sans doute, que de nos jours et pourtant pendant cette seule époque wealdienne, elles suffirent à remplir totalement la vallée de 200 mètres d'alluvions terreuses par une suite de petits dépôts de quelques centimètres d'épaisseur chaque fois. On peut juger, dès lors, de ce qu'est la durée d'une époque géologique. Combien de siècles faudrait-il pour que nos cours d'eau comblent de même nos vallées ?

Et maintenant, il est intéressant de savoir à quelle catégorie d'animaux il faut rattacher les iguanodons.

On divise les reptiles en trois grands groupes : les tortues, les lézards, qui comprennent les crocodiles, et les ophidiens ou serpents.

Les iguanodons sont aussi des reptiles, mais ils n'appartiennent à aucun de ces groupes zoologiques. Ils font partie d'un quatrième groupe complètement éteint, qui n'a pas laissé de descendants et qui n'a même pas dépassé la période crétacée, c'est-à-dire qu'ils ont peu survécu à l'époque wealdienne pendant laquelle ils ont atteint leur apogée. On appelle ce groupe éteint *Dinosauriens* qui sont plus proches des

Digitized by Google

oiseaux que nos reptiles actuels. Quant à leur nom d'iguanodon il provient d'une ressemblance de leurs dents avec les dents de l'iguane des Antilles ; mais l'iguane est un véritable lézard, et le grand reptile de Bernissart ne peut en être rapproché que par cette circonstance toute superficielle. »

Cette brillante conférence soulève de longs applaudissements dans l'assemblée. Mais ce n'était pas tout ! En parcourant successivement toutes les galeries si intéressantes du Musée royal d'histoire naturelle, toujours sous la savante direction de M. Dupont, les congressistes sont conduits dans ce pavillon unique au monde, renfermant les découvertes d'un si haut intérêt, faites par l'éminent géologue dans les cavernes de la Meuse et de la Lesse. M. Dupont s'exprime en ces termes concernant les silex taillés de Mesvin :

« En 1865, MM. Houzeau de Lehaie, Cornet et Briart annonçaient la présence de silex taillés dans les alluvions quaternaires de Mesvin et l'association à ces silex d'ossements de mammouth et de rhinocéros et autres espèces si caractéristiques de cette époque.

A ce moment, l'exploration des cavernes de la province de Namur était en cours et elle a permis de définir, avec précision, le caractère des peuplades qui vécurent dans les cavernes et le milieu où elles se trouvaient, notamment la faune de ces temps. En 1872, comparant les silex trouvés par les géologues du Hainaut, à Mesvin en 1865, et recueillis, en grande quantité, depuis lors par feu Neyrinckx, aux débris similaires de l'industrie des cavernes, je fus frappé de leur différence. La forme des silex quaternaires du Hainaut se rattache, en effet, à celle des silex quaternaires de la vallée de la Somme et de la vallée de la Tamise, mais s'écarte complètement et sans présenter d'analogie, de ceux des cavernes de la province de Namur, lesquels sont eux-mêmes absolument semblables à ceux des cavernes de Périgord et du sud de l'Angleterre.

Le contraste est tellement marqué que M. Neyrinckx, appelé

Digitized by Google

par moi, à ce moment, pour m'asssurer si son impression allait concorder avec la mienne, s'écria en parlant des peuples quaternaires des deux provinces : « Ces hommes ne se sont jamais vus ! » Mais les différences des deux industries ne se bornaient pas à la forme des objets; le silex du Hainaut avait uniquement servi à fabriquer les silex de Mesvin, tandis que je pus fournir la démonstration que les silex des cavernes avaient été taillés dans le silex crétacé de Vertus, localité située au delà de la Marne, sans qu'on pût reconnaître dans ces silex des cavernes, aucune trace du silex du Hainaut.

Cependant les hommes qui fabriquèrent ces outils en pierre étaient indiscutablement contemporains les uns des autres; ils vécurent à l'époque des mêmes phénomènes physiques et au milieu de la même faune du mammouth. Ces populations vivaient donc en même temps mais restèrent géographiquement isolées et sans se mélanger. Il y avait donc deux peuples distincts. Je conservai au peuple des cavernes le nom de *troglodites* par lequel les habitants de refuges souterrains sont souvent nommés et je créai celui de *podionomites* pour les peuples de la plaine, dont les restes nous ont été fournis en Belgique par les alluvions du quaternaire de Mesvin.

Cette coordination des éléments préhistoriques de l'âge de la pierre est applicable dans une large mesure à la France et au sud de l'Angleterre, puisque des faits similaires s'y reproduisent. Elle remonte déjà à vingt ans et aucune donnée n'est venue depuis lors l'infirmer.

Cependant ce qui vient d'être exposé n'est qu'une partie de la théorie ethnographique de ces âges. Lorsqu'on porte l'examen sur l'âge de la pierre polie, on remarque, d'une part, qu'il est possible de faire dériver les haches polies de certaines formes des silex taillés de Mesvin, des vallées de la Somme et de la Tamise; de tel sorte que l'âge de la pierre polie se présenterait comme le résultat d'un perfectionnement de l'outil primitif.

Digitized by Google

On arrive ensuite aux constatations suivantes, non moins curieuses : les outils de l'âge de la pierre polie du Hainaut sont tous en silex du Hainaut; on trouve des objets similaires en grand nombre dans le pays des cavernes, mais très rarement à la surface, dans les cavernes elles-mêmes. Il est impossible, de faire dériver cette industrie de l'industrie des troglodites; la différence en serait aussi marquée qu'avec l'industrie des podionomites. Seulement ces restes néolithiques du pays des cavernes sont non plus en silex d'au delà de la Marne mais en silex du Hainaut. A cette époque, la division du pays en deux régions ethnographiques a donc disparu; il y a uniformité ethnographique complète pour tout le pays. J'en ai conclu à une invasion des podionomites dans le pays des troglodites à l'époque de la pierre polie, invasion qui fit disparaître les troglodites et substitua à leur régime et à leurs mœurs, le régime et les mœurs guerriers des peuples du Hainaut, tels qu'on peut les déduire à la fois des armes relativement puissantes de l'époque de la pierre polie dans les deux provinces et de l'occupation, au même âge de la pierre polie, de tous les endroits faciles à défendre qui constituaient de véritables forteresses. Cette théorie est aussi celle admise actuellement en France et en Angleterre. »

Vifs applaudissements! Le savant géologue reçoit les plus chaleureux remerciments des nombreux membres étrangers présents à cette intéressante visite.

Le soir, à huit heures, les membres du Congrès furent reçus par M. Somzée qui leur fit les honneurs de sa maison et leur montra le musée d'art et d'archéologie, vraiment remarquable, dont il est l'heureux possesseur. Il était minuit quand l'on s'est retiré.

TROISIÈME JOURNÉE.

La journée du 4 août est toute entière employée par les congressistes à visiter les monuments et les musées de Diest, Léau et Louvain.

Digitized by Google

QUATRIÈME JOURNÉE.

Le 5 août, les sections continuent leurs travaux, dès 8 heures du matin.

1re SECTION. M. Harroy, directeur de l'école moyenne de l'État à Verviers, fait un exposé de sa théorie des *cromlechs* astronomiques, qui seraient ou des observatoires préhistoriques, — il en a relevé des traces dans les Fagnes, entre Spa et Verviers dit-il — ou des lieux de rassemblements militaires ; il donne des plans ingénieusement disposés des stations mégalithiques belges jusqu'aujourdhui méconnues et réclame la formation de commissions d'enquêtes chargées d'étudier, sur les lieux mêmes, les découvertes qu'il a faites et les inductions qu'il a cru pouvoir en tirer.

M. Casimir Ubaghs a présenté des considérations très intéressantes sur les poteries anté-romaines et les bronzes du Limbourg hollandais.

M. Houzé montre à l'assemblée les restes tout récemment découverts à Obourg, d'un squelette de l'époque néolithique.

Avant de prendre la parole au sujet de la description anthropologique de ce squelette, le premier de l'espèce mis au jour dans le Hainaut, il exprime le désir d'entendre M. de Munck exposer les circonstances de cette découverte.

M. de Munck dit que d'après la position des ossements, il a pu se faire une idée relativement exacte des circonstances qui ont amené la présence de ce squelette dans les galeries souterraines pratiquées par l'homme néolithique à Obourg, pour l'extraction du silex qu'il utilisait sur place et dans les régions voisines, pour la fabrication de ses armes et de ses outils.

C'était, dit-il, un mineur armé de son outil en corne de cerf, outil que j'ai retrouvé auprès de son crâne. Le travailleur était sans doute à la recherche du silex à l'état naturel et aura été surpris, pendant son travail, par un éboulement dans la galerie, d'une masse de craie séparée de la roche crétacée environnante, par une fissure remplie de sable.

Digitized by Google

M. le docteur Houzé dit que la découverte du squelette néolithique d'Obourg est des plus importantes. C'est le premier qui soit signalé dans le bassin de Mons. « L'examen rapide des ossements, ajoute le savant anthropologue, m'a permis, malgré leur état fragmentaire, de prendre quelques mesures importantes et de relever des particularités intéressantes qui m'ont amené à conclure que le mineur néolithique d'Obourg est sous-brachycéphale, platyrrhinien. Sa taille reconstituée est de 1m55 au maximum. Pour le contour crânien, la norma verticale, la situation des bosses pariétales et tous les autres caractères, il est tout à fait identique aux brachycéphales de la série néolithique d'Hastières et aux brachycéphales de Huccorgne (trou Sandron) que notre savant collègue, M. Julien Fraipont, nous a montrés au Congrès de Liége, l'année passée. »

Cette communication a très vivement intéressé la 1re section qui avait l'honneur d'être présidée, ce jour là, par l'éminent docteur Hamy, de l'Institut de France.

2e SECTION. M. le Chr A. de Ghellinck d'Elseghem entretient l'assemblée des *véritables causes des guerres de Bourgogne et des raisons qui ont porté Charles-le Téméraire à attaquer les Suisses*. Des observations sont échangées au sujet de ce travail par MM. Fréson, Falkenberg, Vanderkindere et le comte Van der Straten Ponthoz.

M. Henault, archiviste de Valenciennes, répond ensuite aux questions suivantes : « *Peut-on par une étude simultanée de l'épigraphie gallo-romaine et de la toponymie locale, puiser des renseignements pour établir l'origine de certaines localités, spécialement dans le rayon de l'ancienne Nervie ? Les* FUNDI *gallo-romains coïncident-ils avec les* VILLAS *gallo-romaines signalées par les fouilles des archéologues ?* »

Le savant rapporteur constate que « de nombreuses localités wallonnes doivent leur désignation à un *fundus* gallo-romain, dont le nom s'est formé du suffixe *acus* (ou *anus*), venant se

Digitized by Google

joindre à celui du propriétaire. « Je citerai un exemple, dit M. Henault : *Harmonius* formant *fundus Harmoniacus,* désignation donnant naissance, à son tour, à *Harmoniacum*, station indiquée sur la carte de Peutinger entre Cambrai et Bavay, *Harmignies*, village du Hainaut belge ». Il faut étudier la situation des voies romaines et des vestiges de villas gallo-romaines et chercher s'il n'y a pas régulièrement de ces vestiges, là où le nom de lieu, débarassé de son suffixe actuel (reste d'un suffixe primitif en *acus* ou en *anus*) ne donnerait pas un nom de propriétaire, comme on en trouve en épigraphie gallo-romaine. Exemple : *Aconius (fundus Aconiacus)* Hacquegnies, etc. » L'honorable préopinant ne veut pas rechercher l'origine des noms de lieux dans leur situation topographiques.

On passe ensuite à la question suivante : « *Au moyen de quelles sources peut-on reconstituer un glossaire gaulois sans devoir recourir aux hypothèses de la philologie comparée et spécialement à celle dite néo-celtique ?*

M. Serrure, rapporteur, exhorte les savants à se méfier des spécialistes, qui bien souvent, dans leurs explications, oublient le simple bon sens. MM. Zanardelli, Schweisthal et Vanderkindere font ressortir les énormes difficultés que présenterait un semblable travail et émettent, à ce propos, des théories très judicieuses sur les langues celtiques et latines.

M. Schweisthal présente un travail intitulé : « *Contribution à l'étude des patois allemands parlés dans la province de Luxembourg.* »

« A l'heure qu'il est, dit le savant archéologue, on revendique une origine franque pour la race luxembourgeoise, et il faut dire que les nombreux cimetières antiques, découverts et décrits dans le Luxembourg, depuis cinquante ans, semblent justifier pleinement cette thèse... »

« Le luxembourgeois doit être classé parmi les dialectes du moyen-allemand... Dans le vocabulaire, on trouve un certain nombre de mots francs, parfois inconnus aux étymologistes,

Digitized by Google

et dont l'équivalent se retrouve en français ; on y trouve, en plus, toute une série de mots curieux pour l'étude du lexique pangermanique ; d'autres, qui, vestiges de la puissance civilisatrice émanant de Rome, ont été pris du latin ; d'autres encore, très nombreux, mais d'introduction récente, qui sont des emprunts faits soit au français, soit à l'allemand littéraire ».

L'orateur conclut par ces mots : « Comme, dans un avenir plus ou moins rapproché, on ne pourra plus facilement séparer les emprunts du fonds primitif, il importe d'attirer, dès maintenant, l'attention des savants sur un dialecte qui offre tant de points intéressants. »

3e SECTION. — M. Edmond Van der Straeten présente au Congrès un remarquable travail répondant à cette demande : *Quels étaient les instruments de musique en usage dans les provinces belges, avant l'avènement de la Maison de Bourgogne ?*

Le savant musicologue s'attache à démontrer que « les instruments indigènes et exotiques, considérés au point de vue de leur usage, ont formé deux espèces : ceux de guerre ou de solennité — civile et religieuse — et ceux de la vie calme et intime, et que tous ont pu s'allier et se substituer.

« Envisagés sous le rapport de la classification traditionnelle, peu scientifique en somme, mais suffisante ici, ils se rangent en trois catégories : cordes, vent, percussion, outre leurs subdivisions ou dérivés.

« L'adoption, par caprice ou par obligation, des engins sonores étrangers aura cessé rapidement lors de l'institution des communes. Avec elles, un vigoureux déploiement d'activité industrielle a surgi, uni à un épanouissement considérable du génie inventif flamand.

« L'autonomie réelle de l'organotechnie belge date, selon toute apparence, de cette grandiose époque. Les artistes qui présidèrent à ce magnifique élan, loin d'avoir subi passivement l'influence synchronique des Croisades, y auront puisé,

Digitized by Google

au contraire, un regain d'individualité, tout en s'assimilant habilement les nouveautés introduites.

« Bientôt la Venise du Nord, Bruges, devient parmi nous, le centre instrumental principal. De ses ateliers sortent les premiers engins sonores perfectionnés et à origine constatée, quelques-uns formant famille. Avec eux se produisent les virtuoses et leur méthode. Les gildes surgissent. les musiques communales s'organisent et préparent insensiblement, grâce à l'appoint venu des cours princières et des églises, les éléments générateurs de l'orchestre moderne ».

L'orateur termine en étudiant, dans les limites du possible, l'accord de chaque instrument fabriqué ou utilisé en Belgique, pendant la longue et nébuleuse période assignée par le Congrès ; il détermine son rôle isolé ou concertant ; restitue les appellations, restées inappliquées, aux instruments qui en sont dépourvus, indique la matière dont ils sont faits et déchiffre leurs marques ou inscriptions.

Ce travail est certes l'un des plus remarquables du Congrès. C'est une perle de plus ajoutée aux nombreux et savants ouvrages sur l'histoire de la musique belge ancienne dont le pays est redevable à M. Ed. Van der Straeten.

M. Destrée présente une étude sur *les principaux caractères de la sculpture du XI^e^ au XVI^e^ siècle, dans le Brabant.*

M. Cloquet formule un vœu pour le moulage des bas-reliefs d'école tournaisienne à faire par le « *Musée des plâtres* » de l'État.

M. Edgar Baes répond avec une profonde érudition à cette question toute du domaine de ses études favorites : *Quel est le caractère des productions de la peinture (peinture murale, miniatures, panneaux, etc.) dans les Pays-Bas avant l'époque des frères Van Eyck ?*

« L'art chrétien, dont la conservation avait été due aux Papes, avait gardé les symboles et les formes du paganisme avec des modifications peu sensibles, mais, même à Rome, il eut toujours à lutter contre le naturel barbare de certains artistes... »

Digitized by Google

« L'art réaliste, embryonnaire, primitif, dû à l'ignorance et à la barbarie, se mêla toujours plus ou moins à la tradition hiératique, art officiel et classique, et les sujets belges les plus anciens tels que les sceaux, sont souvent de mauvaises copies de sujets byzantins...

« Avant les Van Eyck, l'art des Pays-Bas était peu original. Il subissait au XIV^e^ siècle l'influence du style romano-byzantin ou latin, de la sculpture française, de la miniature anglaise, le tout interprété d'une façon maladroite avec un sentiment de nature ou plutôt de trivialité qui est le principal caractère de l'art flamand, en y ajoutant le goût de la couleur et du détail. »

L'auteur s'attache ensuite à déterminer l'art germanique et l'art français et, par des comparaisons minutieuses, développe des preuves à l'appui de ses savantes observations.

« En somme, dit-il en terminant, la période primitive, archaïque, présente souvent la réunion curieuse d'un contour linéaire, géométrique, presque héraldique, avec une naïveté barbare et des couleurs vives et plates qui se séparent insensiblement de l'art franc en se rapprochant de l'art normand vers le XI^e^ siècle. »

M. Cloquet avait soulevé à Charleroi la question de savoir s'il faut admettre définitivement les appellations d'*art tournaisien* et d'*art mosan*. Cette question n'a pas trouvé, au Congrès, de solution définitive. La discussion, très intéressante et très animée, s'est prolongée entre MM. Colfs, auteur de la « *Filiation généalogique de toutes les Ecoles gothiques* », Tahon, Bequet, von Tissemme et Lucas; enfin M. Saintenoy, le savant secrétaire général de la Société d'archéologie de Bruxelles, d'accord avec les interlocuteurs, a demandé, après une brillante conférence à ce sujet, le renvoi de la discussion au prochain Congrès où l'on pourra faire une exposition photographique des documents relatifs à la question.

M. Rutot est rapporteur des questions suivantes : *Quels sont les renseignements que fournissent nos anciens monuments,*

Digitized by Google

relativement à l'emploi des pierres de construction et des marbres belges ? Signaler les principaux sièges d'exploitation. — L'usage de la brique a-t-il été interrompu dans le Brabant, entre la période romaine et le XV^e^ *siècle ?*

« Pour le peu qu'on en sait, la question relative aux matériaux de construction de nos plus anciens monuments est des plus intéressantes, car il résulte des premières observations effectuées que la nature des matériaux anciennement utilisés est très différente de celle des matériaux actuellement employés. . . . »

Le rapporteur constate que la plupart des monuments du moyen-âge existant entre Louvain et Gand ont pour élément architectural principal le grès calcareux blanchâtre connu des géologues sous le nom de « grès blanc à *Nummulites variolaria* de l'étage ledien.

« L'étage ledien continue l'orateur, appartient au groupe éocène des terrains tertiaires belges; il s'étend précisement à mi-hauteur dans les collines situées entre Louvain, Bruxelles, Assche, Alost et Gand. Vers la base de l'étage existent un ou deux bancs de grès blanc assez tendre, mais durcissant à l'air, formé de sable quartzeux cimenté par du calcaire.

« C'est cette pierre qui, tout le long de son gisement, a été pour ainsi dire seule exploitée pendant tout le moyen-âge et les traces des travaux de déblais, parfois très considérables, effectués en vue de l'extraction se retrouvent encore aisément de nos jours vers Over-Heembeek, Grimbergen, Dilbeek, Assche, les environs d'Alost, de Lede et de Baeleghem . . . .

« Dans le Brabant et la Flandre, les enceintes fortifiées des villes, les tours, les hôtels de ville, les cathédrales étaient construits presque uniquement en grès ledien. . .

« Les constructions hors ville, tels que les châteaux, les églises de villages, avaient, au contraire, leurs murs bâtis en pierres de nature très hétérogène. C'est ainsi qu'au château de Gasbeek on trouve des grès et des schistes siluriens, des silex crétacés, des grès ypresiens à *Numilites planulata*, des

Digitized by Google

grès verts paniseliens, des grès bruxelliens, laekeniens, des plaquettes ferrugineuses du Diestien, etc., toutes pierres que l'on ne songerait plus à utiliser aujourd'hui.....

« La consommation de grès ledien a été telle pendant le moyen-âge qu'il n'en reste pour ainsi dire plus actuellement de disponible. »

L'orateur s'étend aussi longuement sur les marbres belges noirs, gris, rouges et noirs à taches ou veines blanches et dit qu'il est hautement probable que, pendant le magnifique épanouissement belgo-romain, ces marbres ont été utilisés dans la construction des villas ; il appelle à ce sujet la plus grande attention des archéologues.

Enfin pour ce qui concerne l'emploi, dans le Brabant, de la brique, si florissante à l'époque belgo-romaine, il semble bien prouvé, dit M. Rutot, qu'il a été totalement ou à peu près totalement abandonné dans notre pays dans le moyen-âge. Le savant rapporteur cite de nombreux exemples.

M. Saintenoy trouve étrange que, dans le Brabant, on ne rencontre nulle part l'emploi de la brique pour les monuments du moyen-âge, alors que cet aggloméré est employé dans les monuments de la Flandre — ce qui ne paraît pas étonnant — mais même dans un monument romain de la province de Liége.

MM. Bequet, Saintenoy et le comte van der Straten-Ponthoz entrent ensuite dans des détails sur les matériaux, et particulièrement le *tuf*, employés dans les différentes constructions du moyen-âge.

Enfin une question fort intéressante a été traitée par M. le général Wauvermans : *Signaler les châteaux et burgs datant du moyen-âge, situés dans l'ancien domaine des ducs de Brabant et du Limbourg ; en présenter des dessins et plans anciens, des relevés, et autant que possible, des comptes de constructions et des inventaires de mobilier. Signaler également les caractéristiques des moyens de défense de ces châteaux* [1].

[1] Un travail étudié dans cet ordre d'idées, a été présenté en séance

Digitized by Google

L'honorable général développe cette question avec la compétence qu'on lui connait dans la matière.

« L'histoire de la fortification ancienne en Belgique comprend trois périodes bien distinctes : la première, que l'on peut nommer l'art antique, a laissé de nombreuses traces dans les *oppida* ou camps fortifiés des Celtes et des Romains; puis vient la période romane ou franco-normande, répondant à la construction des châteaux sur motte, aux tours de garde, aux *atalaya*. Les très intéressantes considérations, à la fois tactiques et stratégiques, par lesquelles Violet-le-Duc a cherché à caractériser les ouvrages des Francs et des Normands, nous permettront peut-être un jour de retrouver des restes de cette époque, comprise entre le v^e^ ou vi^e^ siècle et les croisades. » C'est à cette époque que le général Wauvermans fait remonter l'origine de l'ancien *Steen* ou Burg d'Anvers.

« Les moines furent les meilleurs ingénieurs militaires de l'armée des croisés. Au contact des beaux modèles de l'art des Procope qu'ils rencontrèrent en Palestine, ils perfectionnèrent et créèrent l'art national qu'on peut nommer l'art romano-byzantin, qu'ils appliquèrent d'abord aux châteaux de la Terre-Sainte, puis, plus tard, rapportèrent dans notre pays. Les innombrables châteaux dont nous possédons encore les ruines appartiennent presque tous à cette époque de l'art; leurs machicoulis et leurs moucharabys rappellent l'origine orientale. »

Le rapporteur estime que c'est à la Commission royale des monuments qu'il appartient de fournir l'inventaire qu'il réclame. Il termine en déclarant qu'une étude systématique de nos monuments militaires du moyen-âge lui paraît être l'un des buts les plus utiles que puisse s'assigner la fédération archéologique et historique de Belgique, d'autant plus que cette étude défie jusqu'ici les efforts des travailleurs isolés.

du 7 décembre 1891 à la Société d'archéologie de Bruxelles par MM. Armand de Behault de Dornon et le major Paul Combaz et relatif au château-fort de Horst, à Rhode-Saint-Pierre, en Brabant.

Digitized by Google

MM. Saintenoy, Bequet et Vanbastelaer signalent respectivement à ce sujet et pour terminer la séance, les fouilles du Borght, près de Vilvorde, de Poilvache et de l'oppidum de Cœgnies.

L'après-midi, les congressistes se rendent à Court-Saint-Étienne, d'où les uns se dirigent vers le château de la Motte, du style Louis XV, appartenant au comte A. de Liedekerke ; les autres, au plateau de la *Quenique* où des fouilles sont faites par le baron de Loë, sous les yeux des excursionnistes : des débris de fer, de bronze et de poteries sont extraits d'une tombelle. Ces tombelles très nombreuses à la Quenique, il y a une douzaine d'années, datent, d'après M. de Loë « du commencement du premier âge du fer, ou si l'on préfère, de la période de transition du bronze au fer ».

Après une visite aux précieuses collections préhistoriques du château de Court-St-Étienne, où M. le comte et Mme la comtesse Goblet d'Alviella ont offert le vin d'honneur aux congressistes, dans la plus cordiale réception, les sociétaires se sont dirigés vers l'abbaye de Villers.

Là, sous la conduite de M. l'architecte Licot, les membres du Congrès ont été initiés à tous les détails de ce précieux monument historique dont la fondation remonte aux XIe et XIIe siècles.

M. de Behault de Dornon distribue aux congressistes, une brochure où il démontre que la Société d'Archéologie de Bruxelles a rempli tout son devoir en vue de la conservation des ruines de Villers.

De retour à Bruxelles, les congressistes ont été reçus par M. de Burlet, Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique. La musique si renommée du 1er régiment des Guides s'est fait entendre dans cette soirée, où se pressait l'élite des savants archéologues belges et étrangers.

CINQUIÈME JOURNÉE.

1re SECTION. — Le 6 août, la première section visite Mons, Obourg et Saint-Symphorien.

Digitized by Google

Dans notre ville, MM. Devillers et Hubert conduisirent les congressistes à l'église de Sainte-Waudru et à l'ancien château des comtes de Hainaut et là, grâce à la profonde érudition de ces savants, les membres peuvent juger de l'importance architecturale de notre belle et incomparable collégiale et des riches trésors qu'elle renferme.

Mais le but de cette dernière excursion était surtout la reconnaissance de la région sud-est de Mons : Obourg, Mesvin, Spiennes, etc. « *cette terre classique de l'archéologie préhistorique hennuyère* » comme l'a si bien dénommée M. Émile de Munck qui, après l'exemple donné par MM. Houzeau de Lehaie, Cornet et Briart, a poursuivi si brillamment les recherches sur notre préhistoire hennuyère.

Cette région présente, en effet, le plus haut intérêt, non seulement au point de vue géologique, mais aussi au point de vue de l'humanité préhistorique. L'homme a, en effet, vécu probablement aux environs de Mons, dès le milieu des temps quaternaires, et y a laissé des traces nombreuses de son industrie. Le point où les superpositions se voient le mieux et où les strates ont fourni les documents les plus nombreux et les plus caractéristiques, se trouve à un kilomètre au sud de Saint-Symphorien, dans des exploitations de phosphate de chaux.

Un arrêt à Obourg a permis aux membres du Congrès de se rendre compte des couches du terrain et des galeries creusées dans la craie, par les hommes préhistoriques pour l'exploitation des matières premières utilisées pour leur industrie du silex. C'est dans ces galeries que se retrouvent de nombreux outils de ces antiques populations ; c'est là également que l'on a découvert ce squelette d'un homme néolithique surpris par un éboulement et dont il a été parlé ci-dessus.

Sous les yeux des excursionnistes, les ouvriers du four à chaux de M. le bourgmestre Denuit ont extrait et mis à jour une superbe corne de cerf, instrument de travail de ces temps primitifs. Les congressistes ont pu également, malgré l'état

Digitized by Google

avancé des travaux et après explications fournies par M. de Munck, se rendre compte des circonstances dans lesquelles a été découvert ce squelette et étudier les restes d'un foyer contemporain.

Après cette intéressante et instructive visite, les membres du Congrès, transportés par le petit chemin de fer industriel gracieusement mis à leur disposition par la Société des phosphates du Bois d'Havré, et par M. le sénateur Hardenpont, ont été conduits dans les vastes établissements d'exploitation de phosphates de chaux, appartenant à ce dernier, où un lunch a été servi dans la grande salle des machines, éclairée à la lumière électrique et mise, avec tant d'amabilité, à la disposition des congressistes, par le propriétaire.

Les explorateurs se sont ensuite dirigés vers le plateau de Spiennes, qui est incontestablement l'un des principaux centres de la civilisation néolithique. Les habitants de ce plateau étaient non seulement devenus d'habiles tailleurs de silex, mais aussi d'habiles mineurs.

Le plateau de Spiennes, est, en effet, criblé de puits creusés par l'homme préhistorique pour l'extraction du silex et les éclats de la taille de ce silex couvrent le sol sur une étendue de plusieurs hectares et une épaisseur de 0^m10 à 0^m50. La découverte de ces puits a été causée par le creusement des tranchées du chemin de fer de Mons à Charleroi.

Sur les territoires de Spiennes et de Mesvin, MM. de Munck et Rutot montrent à leur groupe respectif la composition du quaternaire. En partant du sol, on rencontre, sous l'humus, une couche de limon argileux non stratifié (la terre à brique) qui renferme des débris de l'époque néolithique ; sous cette couche, se trouve le limon stratifié bien connu des géologues et ayant à sa base un dépôt caillouteux offrant parfois des ossements de l'Elephas primigenius, du Rhinoceros tichorhinus et du Bos primigenius associés à la hache amygdaloïde et à l'outil triangulaire dit *moustérien*. Puis vient une couche peu épaisse d'un limon argilo-sableux brunâtre qui, d'après M. de

Digitized by Google

Munck, semble attester une période de transition entre les couches du quaternaire supérieur dont nous venons de parler et les assises tourbeuses (l'ancien sol de MM. de Munck et Rutot), sableuses et caillouteuses inférieures, auxquelles suivant la proposition de M. le capitaine Delvaux, il a été convenu de donner le nom de *Mesvinienne*. Celle-ci renferme les débris de l'industrie primitive dont nous avons déjà parlé plus haut. Il est bien constaté et admis maintenant que ces couches occupent une position stratigraphique inférieure aux assises quaternaires telles qu'elles étaient connues généralement jusqu'ici, dans la région ; mais malheureusement, jusqu'à ce jour, nos géologues n'y ont pas trouvé d'ossements qui puissent permettre de les classer paléontologiquement.

Près du village de Spiennes une couche mesvinienne, identique à celle signalée par M. de Munck, a été heureusement découverte, pendant l'excursion, par M. Gosselet.

Les premières constatations viennent donc heureusement se confirmer par un fait nouveau.

Après une promenade de plusieurs kilomètres dans les vallées de la Haine et de la Trouille, les membres du Congrès se sont réunis dans notre ville en un banquet chez M. Dupuis et ne sont rentrés à Bruxelles qu'avec le dernier train, enchantés d'une excursion qui, après les études du Congrès international d'anthropologie et archéologie préhistoriques de 1872, dans le bassin de Mons, comptera parmi les plus intéressantes promenades géologiques qui aient été faites en Belgique.

Pendant que la première section explorait ainsi les environs de Mons, les deux autres travaillaient à Bruxelles.

2e SECTION. M. François van der Haeghen s'occupe de *l'orgine de la formule vry huis, vry erve*. M. Léon van der Kindere parle des *travaux les plus récents sur les origines des institutions communales*, et M. Alberdingk-Thym lit un article remarquable sur le *début des institutions de bienfaisance dans les Pays-Bas, depuis la prédication du christianisme jusqu'au*

Digitized by Google

XIII^e siècle. L'espace nous manque pour rendre compte des travaux de cette section qui se terminent par une conférence de M. Victor Van der Haeghen ayant pour titre : *L'Histoire des corps représentatifs des villes dans les Pays-Bas.*

3^e^ SECTION. M. de Raadt fait rapport sur la question suivante :

Beaucoup de communes des anciennes dix-sept provinces des Pays-Bas portent des armoiries erronées. Citer ces communes et établir leurs blasons en rapport avec les données historiques.

Le savant héraldiste démontre que c'est une vérité incontestable que d'affirmer qu'un grand nombre de communes des anciennes XVII provinces des Pays-Bas ont des armoiries inexactes et qu'une autre lacune notable c'est qu'il n'existe pas d'*Armorial communal* pour ces contrées.

« Nées dans la seconde moitié du XII^e^ siècle, dit M. de Raadt, et dans le principe exclusivement personnelles, les armoiries devinrent bientôt l'emblème de la famille, et, plus tard, parfois, celui de la localité où régnait cette famille.

« En règle générale, les seigneuries n'avaient primitivement pas de blasons. Elles en changeaient chaque fois qu'elles passaient dans une autre famille. Un petit nombre néanmoins, les unes dès une époque assez reculée, les autres plus tard, se sont vu attribuer les armoiries d'une famille dont la tradition était restée particulièrement vivace.

« Quant aux armoiries *communales* proprement dites (nous entendons par là celles qui, au lieu d'être empruntées à une famille seigneuriale, sont ornées d'un emblème de provenance purement *communale*), elles sont bien plus rares et moins anciennes que celles d'origine individuelle.

« Les armoiries communales, au sens restreint spécifié ci-dessus, ne se rencontrent guère au delà du milieu du XV^e^ siècle. Encore sont-elles bien rares à cette époque. Antérieurement, lorsque le sceau d'une commune présente — ce qui arrive fréquemment — outre l'emblème de cette dernière, le blason du souverain ou d'un seigneur : ou bien ce blason

Digitized by Google

broche sur l'insigne local ou bien il est placé, au hasard de l'espace libre, à côté, au-dessus ou bien au-dessous de cet emblème. Mais que voyons-nous aussi en pareille circonstance? Que, parfois, le meuble du souverain ou du seigneur est réuni, *sans son bouclier*, à l'emblème communal, c'est à dire que celui du maitre (ou ancien maitre) se trouve dépouillé de sa qualité d'armoiries, *de sa caractéristique de blason.*

« Ce phénomène frappant, dont les pays voisins nous fournissent de nombreux exemples, peut être constaté également dans les régions qui nous servent, en ce moment, de champ d'exploration.

« Ne semble-t-il pas y avoir là une preuve qu'à l'époque précitée, à savoir au milieu du XIVe siècle — alors que la bourgeoisie notable possédait des armoiries qui ne le cédaient en rien à celles de la noblesse, — l'usage n'admettait pas, pour une commune, d'autre blason que celui d'une provenance individuelle ?

« Pour les pays qui nous occupent, on peut bien le dire hardiment, la plupart des localités ne possédaient pas d'armoiries fixes, à la fin de l'ancien régime. . . Sous le règne de Napoléon un certain nombre de communes furent dotées d'armoiries.

« L'indépendance des Pays-Bas reconquise, le roi Guillaume Ier prit un édit en 1814, informant que les communes ayant des armoiries auraient à les faire reconnaitre et que celles qui n'en ont pas et qui en désirent, auront à soumettre au Conseil héraldique leurs avis motivés au sujet de la composition de leur blason.

C'est de cette époque que date le gâchis que l'honorable rapporteur traite à juste titre, de « *monstruosités* ».

C'est au Conseil héraldique à y porter remède sur la proposition du Ministre de l'Intérieur.

M. le comte de Nahuys était rapporteur de cette question : « *Quelle influence l'émission faite par Charles Quint, dans les*

Digitized by Google

Pays-Bas, de monnaies de systèmes divers s'accordant avec le numéraire d'autres pays, a-t-elle exercée sur les transactions commerciales de la Belgique avec l'étranger?

« Il est de toute évidence dit le savant numismate, que le système monétaire, qui assure au numéraire une circulation facile, régulière et illimitée, offre les plus grands avantages aux transactions commerciales.

« L'établissement d'une monnaie uniforme dans tous les pays civilisés ne pouvant se réaliser à cette époque, l'empereur Charles-Quint eut recours à un autre moyen pour faciliter les échanges et donner ainsi un plus grand essor au commerce et à l'industrie des Pays-Bas.

« Ce moyen, l'inverse du premier, était l'assimilation du numéraire métallique par la diversité des espèces. En émettant dans les Pays-Bas, en sa qualité de duc de Brabant et de Gueldre, de comte de Flandre et de Hollande, des monnaies de valeurs différentes, comme des réaux et demi-réaux d'or, des florins et demi florins d'or, des couronnes d'or dites au *soleil*, des réaux et des demi-réaux d'argent, des florins d'argent, des pièces de quatre patards d'argent dites *Vliegers*, etc., l'empereur institua des convertibilités et des commensurabilités faciles entres les principales unités monétaires existant à cette époque.

« Les espèces flamandes, qui suivaient le système français, fraternisaient avec celles de l'Empire, d'autres avec celles de l'Angleterre, et d'autres encore avec celles de l'Espagne.

« Au fond, Charles-Quint ne fit que suivre, dans les Pays-Bas, la méthode employée dans l'antiquité par les Grecs pour établir une certaine harmonie entre les principaux systèmes monétaires de l'Europe.

« Au moyen de la diversité de la monnaie, c'est-à-dire de pièces de valeurs différentes, les Grecs mirent, dans une certaine mesure, leur système monétaire en rapport avec les divers systèmes en vigueur chez les peuples avec lesquels ils entretenaient des relations commerciales.

Digitized by Google

« L'application de cette assimilation du numéraire dans les Pays-Bas a naturellement servi à faciliter les échanges entre ces provinces et les pays avec lesquels elles faisaient le commerce, et, par conséquent, elle a aussi nécessairement dû contribuer, dans une certaine mesure, au développement de la richesse et de la prospérité nationale : à faire d'Anvers, qui était déjà l'une des places de commerce les plus riches du monde, dépassant même sous ce rapport la ville des lagunes, l'opulente et fière Venise ; et à faire de Gand la plus grande et la plus populeuse cité industrielle de l'Europe, et cela, malgré les guerres incessantes que Charles-Quint soutenait tant en Europe qu'en Afrique. »

M. le major Combaz traite de la question suivante : *Étudier la Bibliographie militaire des Pays-Bas antérieurement au premier quart du* XVII^e^ *siècle.*

Le savant rapporteur démontre l'importance capitale que présente la bibliograpie, en général, pour les sciences. L'étendue de son domaine est devenue telle qu'on a compris, dans ces derniers temps, qu'il fallait la subdiviser en monographies bibliographiques spéciales concernant le droit, la théologie, les arts, les sciences, la biographie, etc.

« Seule, dit l'orateur, la bibliographie militaire semble avoir été assez négligée, et l'on doit se demander quelles sont les causes de cet abandon. . .

« La science militaire se transforme sans cesse, plus rapidement encore au XIX siècle que pendant les siècles antérieurs, et chaque transformation, souvent radicale, fait table rase de tout le passé, contrairement à ce qui se rencontre dans les autres sciences telles que le droit, la jurisprudence, etc.

« Et cependant, lorsqu'on y songe, combien l'historien ne sera-t-il pas embarrassé dans la suite, s'il ne peut recourir aux sources, pour se rendre compte de l'état de la science militaire au moment où se passent les faits glorieux du passé qu'il décrit? Ce sera donc lui rendre un véritable service que de tirer de l'oubli les livres dispersés, et peut-être une bonne

Digitized by Google

bibliographie, en attirant l'attention sur ces livres, les sauvera d'une destruction regrettable. . . »

La section termine ses travaux, ce jour là, par une communication de M. Vorsterman van Oyen sur *la sphragistique et l'héraldique comme sciences des études archéologiques* et par un remarquable travail de M. Alphonse de Schodt, le savant numismate, sur *les médailles romaines relatives aux impositions.*

L'après midi est employé à la visite des monuments civils et religieux, du Musée communal de la ville et des objets recueillis par la Société d'archéologie de Bruxelles dans le cimetière franc d'Anderlecht.

SIXIÈME JOURNÉE.

Nous voici arrivé à la sixième journée du Congrès, le 7 août.

Dès 9 heures du matin recommencent les travaux des sections.

1re SECTION. M. le baron de Loë fait rapport sur la première question :

Quelles sont les découvertes relatives à l'âge du bronze et au premier âge du fer qui ont été faites jusqu'ici en Belgique et quelles sont les conséquences à en tirer ?

M. de Loë a recueilli des matériaux d'étude très intéressants sur cette question. Il donne une savante statistique archéologique et bibliographique des découvertes relatives à ces âges faites, jusqu'à nos jours, dans notre pays et analyse avec beaucoup d'érudition les principaux objets qui s'y rapportent.

Pour le bronze, la question est nouvelle ; aussi est-il en droit de se demander s'il y a, à proprement parler, un « *Age du bronze* » en Belgique.

MM. Hamy, Schmidt, Cloquet et Vanbastelaer émettent l'opinion que ces objets ont été importés et qu'il n'y a pas eu d'âge du bronze en Belgique.

Digitized by Google

Une discussion s'engage sur la dénomination historique à donner, en Belgique, aux cimetières dits « de l'âge du bronze ». Sont-ils celtiques, belgo-germains, etc. ?

M. le docteur Hamy apporte la plus vive lumière dans le débat et y met fin en proposant de ne mêler aucun nom historique aux dénominations d'objets préhistoriques, ce qui est, en effet, très logique. « Contentons-nous, dit l'éminent conservateur du Trocadéro, pour classer nos découvertes, du nom de la localité du type le plus caractéristique. »

De longs et chaleureux applaudissements prouvent assez que la majorité des membres se rallient à cette manière de voir.

M. Houzé prend ensuite la parole pour nous entretenir *De la persistance des types ethniques préhistoriques au milieu de populations actuelles.*

La savant anthropologue se demande s'il est possible avec les matériaux dont dispose la science actuelle, de retrouver, dans le fouillis de nos populations modernes, la part qui revient aux types préhistoriques ? Nous croyons, dit-il, qu'on peut, dès maintenant et sans sortir du domaine des faits, répondre affirmativement à cette question.

« L'existence de l'homme tertiaire est encore trop controversée pour que nous nous hasardions à aborder son étude. L'homme quaternaire est admis par tous ; des fouilles méthodiques guidées et éclairées par la géologie et la paléontologie, nous ont appris que l'homme fossile appartenait déjà à plusieurs types irréductibles ; deux types dolichocéphales et un type brachycéphale. Les caractères anatomiques de ces types sont très tranchés et trop bien connus pour que nous les énumérions. Telles sont les races de Canstadt, de Cro-Magnon et de Furfooz-Grenelle-Truchère :

« L'antériorité des dolichocéphales dans l'Europe occidentale est nettement établie. La race de Canstadt avait pour aire géographique les bassins du Rhin, de la Seine et de la Meuse, mais elle a rayonné plus loin. La race de Cro-Magnon occupait

Digitized by Google

le Sud-Ouest de l'Europe mais avait fait des incursions vers le Nord. Dans l'Europe centrale il y avait déjà à l'époque du Mammouth des brachycéphales (Nagy-Sap).

« Les deux types dolichocéphales ont des caractères différentiels très tranchés, mais ils ont l'un et l'autre la région occipitale très saillante, et dans les mélanges actuels, quand les autres caractères typiques font défaut, il est difficile de faire le diagnostic ethnogénique.

« Les brachycéphales, étant postérieurs aux dolichocéphales dans nos régions occidentales, doivent, à cause de la fusion avec les premiers occupants, présenter des différences de station à station. C'est donc vers l'Est de l'Europe qu'il faut rechercher le type pur.

« MM. de Quatrefages et Hamy ont décrit, sous le nom de *races de Furfooz*, le mésaticéphale et le sous brachycéphale de Furfooz, et les brachycéphales de Grenelle et de la Truchère. Quoique ces auteurs penchent pour la pluralité des types brachycéphales préhistoriques, ils disent cependant « qu'on ne trouve pas entre eux des caractères tranchés et que les affinités ethniques sont évidemment plus étroites. »

« Furfooz, Grenelle et la Truchère sont des stations occidentales où les brachycéphales ne sont pas purs, et il n'est pas étonnant qu'il y ait déjà divergence à cause de la fusion.

« Le type de Hallstadt (type blond) occupe le Nord de l'Europe. Le type de Nagy-Sap (races de Furfooz et le type celtique à Broca) peuple l'Europe centrale et occidentale. Le type de Cro-Magnon (type méditerranéen) se trouve dans l'Europe méridionale. Ces dénominations conventionnelles, que nous proposons, ont l'avantage d'éviter la confusion qu'on a introduite en appliquant des noms de peuples aux types anthropologiques.

« Nous estimons qu'il y a avantage, dans l'état actuel de la science, à simplifier le plus possible; quand l'étude analytique aura accumulé des matériaux plus considérables, il deviendra nécessaire d'établir des subdivisions, et peut-être

Digitized by Google

trouvera-t-on, par exemple, plusieurs type
que nous réunissons, provisoirement, sous l
Nagy-Sap, en accordant plus d'importanc
communs qu'aux caractères différentiels.

Comme conclusions, le savant anthropolog
populations actuelles descendent des type
croisés entre eux et transformés par l'évolut
crâne, tout en conservant le module ethniqu
par les progrès du cerveau. Les milieux re
leur part d'influence dans les changements
l'époque lointaine qui nous sépare de nos anc

2e SECTION. On aborde d'abord la quest
de la signification des géants communaux.

M. le chevalier Diericx de Ten Hamme a
sujet un travail où il rattache l'origine pren
à la mythologie germanique et où il montre
la croyance populaire en Belgique peuplait
de géants et leur attribuait la fondation des

« Nos anciennes communes, dit entr'autre
si fières de leur splendeur et de leur puissa
n'ont-elles pas, à l'imitation des plus grands
tiquité, — cherché à se donner quelque fi
nature, parmi les hommes d'une grandeur
dont on exagérait les faits et gestes pour en
sonnages auxquels on attribuait une taille
qu'Antigonus à Anvers ou que Gayant à Doua

« Quant à l'origine même des souvenirs de
laires, une des principales raisons paraît être
Belgique, le peuple se complaisait à donner
fabuleuses légendes, à ces traditions roman
avaient léguées les siècles du moyen-âge.

« On le voyait tantôt se presser autour de
d'héroïques combats : telle que la scène du
rappelant les exploits du célèbre chevalier

Digitized by Google

les souvenirs d'une lutte émouvante de saint Georges contre le dragon ; tantôt se précipiter à la rencontre de ces géants, de ces licornes, de ces monstres de toute forme, de toute nature, dont les proportions colossales animaient si pittoresquement les fêtes de la cité. »

Jusqu'ici l'origine scandinave des géants n'est pas suffisamment prouvée.

Quelques auteurs croient que le goût pour ces représentations d'êtres fantastiques serait venu de l'Orient, à la suite des croisades. C'est possible, mais les géants peuvent bien avoir fait leur première apparition, dans les fêtes populaires, beaucoup plus tôt.

En tous cas, il est prouvé que la tradition des géants telle qu'elle se conserve en Belgique, n'est certainement ni française, ni espagnole, mais purement belge.

M. Dhondt a parlé de nos géants au point de vue de leur analogie avec ceux de l'Angleterre. M. Vanderkindere a émis l'hypothèse, appuyée d'excellents motifs, de la corrélation qui peut exister entre nos géants et ces gigantesques statues de pierre, ornant certaines villes d'Allemagne, qui toutes semblent indiquer une idée de protection de la commune. MM. le comte de Marsy et Van den Steen entrent également dans des considérations très intéressantes sur l'origine des géants communaux.

On traite ensuite de la question suivante : *Quelle est l'origine des superstitions relatives au mardi ?*

M. Monseur, professeur à l'Université de Bruxelles, lit un rapport à ce sujet. Notons la production, par M. Dhont de cette thèse qui détruit une opinion vulgaire sur l'étymologie du mardi flamand *deuistag, dysmdag*, et du mardi allemand *dieustag :* la décomposition de ce mot donne le plus naturellement du monde cette étymologie « Jour de service » jour où l'on entre en service, et cette étymologie se trouve corroborée par la superstition qui, en beaucoup d'endroits, fait considérer le mardi comme un jour heureux pour l'engagement des

Digitized by Google

domestiques. Or, d'après la thèse dont il s'agit, l'origine du mot serait tout autre : il voudrait dire : *le jour de Tyr* (génitif *Tys* ou *Dijs*). Tyr était le dieu germanique de la guerre; le jour qui lui était consacré dans la semaine germanique correspondait à notre mardi. Cet argument parait assez décisif, ce qui démontre que les étymologies les plus simples ne sont pas toujours les meilleures.

Les traditions populaires belges relatives aux jours qui suivent le 17 janvier, notamment le Vrouwenavond de Bruxelles, peuvent-elles être considérées comme les débris d'une ancienne fête d'une divinité féminine ?

On connait l'usage, que ce jour, le 19 janvier, les femmes deviennent officiellement maitresses dans la maison et portent leurs maris au lit ! Beaucoup d'autres faits sont encore cités.

M. Monseur qui a fait un rapport sur la question, considère cette série de traditions se rapportant à des jours suivant, à petite distance, l'un de l'autre, le 17 janvier, comme des débris d'une période de fêtes consacrées, dans l'année païenne, à une divinité féminine.

La question suivante est celle de savoir quelle est la signification primitive de l'ex-voto.

M. Vanbastelaer parle des ex-voto païens ; M. Schweisthal des *ex-voto* du moyen-âge ; MM. Serrure et Vanderkindere présentent aussi quelques observations. Mais nous devons nous borner pour ne pas étendre trop ce compte-rendu.

Quelles sont les localités du pays flamand ou subsiste la coutume de joncher l'église de paille lors des grands services funèbres, et quelle est l'origine de cette coutume ?

Les observations abondent et sont fort intéressantes sur l'emploi, en pays flamand et ailleurs, de la paille dans les enterrements.

On brûle la paillasse du mort pendant les funérailles, ou on plante une croix de paille contre la maison mortuaire, ou on jonche de paille l'église, surtout s'il s'agit d'un grand service, ou bien encore, on en jonche le chemin que doit parcourir le convoi funèbre, etc., etc.

Digitized by Google

Plusieurs hypothèses sont produites sur l'origine de l'un ou de l'autre de ces modes d'emploi de la paille. Aucune ne peut s'appliquer à tous.

Il est possible que ces divers modes n'aient pas un point de départ commun. Ainsi un membre a fait l'observation que jadis, dans les fêtes et cérémonies, quand on étendait de riches tapis sous les pieds des seigneurs, des héros de la solennité, on couvrait de paille la place que devait occuper les gens de moindre importance ; c'est ce qui avait lieu aussi dans les services funèbres, et rien d'étonnant à ce que la coutume se soit conservée ; encore aujourd'hui, d'ailleurs, la paille est le tapis du pauvre. L'explication paraît s'appliquer fort bien à la paille jonchant les églises et même les routes pour les enterrements de quelque apparat ; mais comment la ramener à l'emploi de la paille sous forme de croix adossée à la mortuaire ou sous forme d'aliment d'un « *feu mortuaire* » ?

Y a-t-il des traces du culte de Mithra en Flandre ?

M. Varenberg, d'après Jules Huyttens, (*Etudes sur les mœurs, les superstitions et le langage de nos ancêtres*, Gand 1861, p. 102, cité par le docteur Coremans, *La Belgique et la Bohême sous le rapport des traditions, coutumes, idées populaires*, etc. pp. 121 à 185) rapporte qu'une fête se célèbre à l'époque de la Saint-Martin par les habitants de Sleydinge (Flandre orientale) où comme le remarque M. Huyttens « les souvenirs, les traditions et les superstitions des anciens Germains se sont le mieux conservés ».

« Cette fête, dit M. Huyttens, a lieu dans une auberge située dans un carrefour et qui porte le nom de *Mitrem* ou *Mithrem*, au hameau de Daesdonck : elle se célèbre le second dimanche de novembre. Il est d'habitude de n'y venir qu'en sabots.... Sur une table, au milieu de l'auberge se trouve une statue ou plutôt un buste couvert d'une énorme chevelure rousse ; chaque nouvel arrivant est tenu de l'embrasser et appelle cette image du nom de *Mitrem*. Le seul souvenir qui soit resté chez le peuple, c'est que cette cérémonie date des païens,

Digitized by Google

de *heidenen*, et que cette adoration se pratiquait autrefois au milieu d'un bois qu'une comtesse de Flandre fit abattre. Quel était ce dieu ?

« Le nom de *Mitrem* fait penser M. Huyttens à Mythra. En effet, à dater de l'époque du grand Pompée, le culte de ce dieu solaire des Perses se répandit partout en occident, et il n'est pas impossible que les Romains l'aient fait connaitre aux Ménapiens, qui peuvent l'avoir rattaché à celui de *Sunna* ou de toute autre déité nationale. Quant à la comtesse de Flandre qui fit abattre le bois consacré à Mitrem, M. Huyttens croit que c'est Marguerite de Constantinople qui au XIII^e^ siècle était dame de Sleydinge. »

MM. Monseur et Serrure combattent vivement la thèse de M. Huyttens reprise par M. Varenbergh. M. Monseur ne peut pas reconnaitre le dieu de Perse dans cette statue ; il demande sur quoi M. Varenbergh se fonde pour orthographier Mithra avec TH. Enfin il lui semble impossible que ce culte, voué par les Perses au soleil dans la personne de Mithra, ait pu être répandu jusque dans les Flandres. M. Serrure conteste le nom attribué à la statue. Il ajoute qu'il n'existe aucune preuve au sujet de l'existence de l'acte qu'on attribue à Marguerite de Constantinople.

D'après M. Rahlenbeeck, il est hors de doute que le paganisme avait poussé de profondes racines dans le cœur de nos antiques populations, et qu'une longue suite de siècles, marqués par le travail persévérant de la religion et de la civilisation, n'en avait pas encore pu extraire la dernière racine. Ce savant analyse une lettre du prince de Croy, par laquelle il prouve qu'en 1778, les fêtes du paganisme étaient encore en grand honneur dans le pays.

M. Hamy accorde à M. Varenbergh que le culte de Mithra ait pu être introduit en Belgique par les légions romaines. Il cite plusieurs découvertes de temples dédiés à Mithra, faites en France. M. le comte Goblet d'Alviella est du même avis et, à ce propos, donne communication des plus anciennes

Digitized by Google

figurations du culte de Mithra dans le pays, notamment à Nivelles.

M. Varenbergh était rapporteur d'une seconde question intitulée : *Y a-t-il des traces de faits historiques dans la croyance aux nains, lutins, sottés, massottés*, etc. ?

Ils ont réellement existé, telle est l'opinion de M. Van Elven, professeur à l'athénée d'Ixelles [1]. De plus, M. Van Elven croit que, « pour retrouver la trace de ces êtres singuliers, il faut emprunter des éléments à la géologie, à l'anthropologie, à la craniologie .. Si donc le portrait que la légende trace des nutons, se rapporte à la description historique et scientifique de l'homme dolichocéphale des cavernes ; si, en outre, les squelettes trouvés dans les cavernes des nutons, portent les caractères que l'on attribue aux dolichocéphales, on peut conclure que le nuton n'est autre chose que l'homme quaternaire ». Tel est aussi l'opinion de M. Varenbergh.

M. De Laite, de Liége, rejette les prémisses du raisonnement de M Van Elven repris par M. Varenbergh. Il montre la vie de l'homme aux temps préhistoriques, et, d'après les données de la science, expose des arguments décisifs et contraires à ceux de M. Van Elven Il conclut qu'il n'y a pas moyen de reconnaitre le nain dans l'homme fossile. L'on ne peut citer aucune caverne, a-t-il dit, où on ait trouvé des os de nains.

M. Houzé démontre avec beaucoup de science et avec cette clarté remarquable qui le distingue, tout ce qu'il y a d'absurde de la part de M. Van Elven et, à présent, de M Varenbergh, de prétendre que « les squelettes quaternaires découverts dans les grottes, c'est-à-dire ceux de « *l'homme des cavernes* » soient plus petits que la stature actuelle, bien que celle-ci ait décru, et que leur appareil dentaire parait dépourvu de canines et d'incisives et ressemble à celui des ruminants ». C'est faux, complètement faux. — M. Houzé donne les dimensions exactes

[1] Annales de la Société archéologique de Namur, t. XVIII (1890).

Digitized by Google

des squelettes quaternaires. Leur denture est superbe et semblable à la nôtre. Il ne peut, par dignité pour la science anthropologique, se permettre d'insister davantage. Il proteste énergiquement, au nom des anthropologues, contre des allégations aussi contraires aux éléments des études anthropologiques.

3e SECTION. *La première question était celle-ci : Faire l'histoire de l'émaillerie et de ses procédés en Belgique, aux époques belgo-romaine et franque, et aux siècles postérieurs du moyen-âge.*

M. Bequet a traité cette question avec la grande compétence qu'on lui connait dans la matière.

Le savant archéologue namurois a développé avec non moins de talent la deuxième question qui consistait à *faire connaitre les signes distinctifs de l'art franc dans les bijoux, la poterie et la verrerie et à étudier particulièrement les vases de forme purement franque, et leur ornementation à la roulette.*

M. le baron de Baye a présenté des remarques et des considérations fort intéressantes sur l'influence du Garida — serpent fantastique de l'Inde — dans la bijouterie franque.

La parole est donnée ensuite au général Henrard, rapporteur de la troisième question : *Quelles sont les données fournies par les recherches des archéologues sur les produits des fondeurs de cuivre des Pays-Bas, particulièrement à l'étranger ? Donner des détails sur ces produits : cloches, mortiers, settiers, etc.*

« Les alliages du cuivre avec l'étain ou le zinc, bronze ou laiton, sont connus, dit M. Henrard, dans nos provinces, depuis la plus haute antiquité, et sans parler des haches en bronze, peut-être contemporaines de celles en pierre polie, nos cimetières gaulois, gallo-romains et francs, fouillés par nos archéologues, ont fourni un grand nombre de colliers, de bracelets, de fibules en alliage, ayant mieux que le fer résisté à l'oxydation.

« Au moyen-âge, l'industrie du cuivre et de ses alliages

Digitized by Google

semble s'être localisée d'abord à Dinant. Elle y remonte à une époque très reculée, car les produits des batteurs de cuivre étaient déjà très renommés au XI^e siècle.

Le savant général parle ensuite des fondeurs de Bruges, Tournai et Bruxelles au XIII^e siècle et des œuvres artistiques très remarquables qu'ils produisaient. Il passe en revue les ustensiles, très nombreux servant aux usages domestiques et ces objets constituant le mobilier des églises dont il cite les spécimens les plus remarquables.

Il résume l'histoire de la fonte des canons et des cloches qui firent l'orgueil de nos provinces à partir du XV^e siècle jusque dans le XVII^e.

« Un grand nombre de produits artistiques de nos anciens fondeurs, dit en terminant l'honorable rapporteur, existent encore dans nos collections ou dans nos églises ; beaucoup d'autres, plus nombreux peut-être, sont en pays étranger. Il serait intéressant de rechercher les noms des artistes qui les ont produits ou les marques de fabrique qu'ils portent, pour les rattacher à une école ou à une industrie locale ».

M. Germain parle de deux anciens fondeurs en cuivre belges, Peeter Van den Gheyn, un malinois, et Lambert Patras, un liégeois.

M Evenepoel fait rapport sur l'histoire de la céramique bruxelloise et des pièces attribuées à la fabrique de Tervueren. Il discute leur authenticité.

« C'est vers le milieu du XVII^e siècle qu'on peut faire remonter avec certitude l'origine de la faïence de Bruxelles. Cette intéressante fabrication devait occuper un rang distingué dans la céramique : elle fut introduite par Jacques Van Haute et par Jean Symonnet.

Le savant céramiste passe rapidement en revue les différentes phases que traversa l'industrie des faïences à Bruxelles depuis le milieu du XVII^e siècle jusqu'au commencement du nôtre.

Il parle ensuite de la porcelaine de Bruxelles.

Digitized by Google

La première manufacture établie à Bruxelles fut fondée par un nommé Van Gierdeghom ou Gieregom, en 1764; M. Evenepoel donne des renseignements très intéressants sur la fabrication de la porcelaine bruxelloise et termine sa conférence par quelques considérations importantes sur la même industrie à Tervueren et conteste dans ces termes l'authenticité du grand vase dit « *de Tervueren* » qui se trouve au Musée royal du Parc de Cinquantenaire :

« Le Musée royal d'antiquités possède une magnifique fontaine en faïence ayant la forme d'une urne, ornée de fleurs en haut relief qui couronnent le couvercle et s'abaissent en guirlande sur la face antérieure du vaisseau ; les armes de la maison de Lorraine et des bouquets finement peints complètent cette décoration. A l'intérieur du pied, les marques C P et trois croissants alignés entre deux traits parallèles. On attribue cette fontaine à la manufacture de Tervueren. Rien ne justifie, jusqu'à présent, cette attribution ; elle est d'ailleurs contestée par un écrivain céramiste, M. Eug. Soil, qui assigne cette fontaine à la fabrication de Péterinck, dans son intéressant ouvrage sur les potiers et faïenciers tournaisiens. »

M. de Raadt a lu ensuite une notice *sur la culture de la vigne dans le Brabant* dans les siècles passés et détermine quelles ont été les causes de la disparition de ces vignobles.

La séance s'est terminée par une communication de de M. Jules Wauters *sur les moyens de transport au moyen-âge et sur l'origine des postes communales* (X^e^ au XIII^e^ siècle).

A deux heures les congressistes ont visité les Musées royaux de peinture ancienne, sous la savante direction de M. Fétis.

L'assemblée générale de clôture a eu lieu, à 4 heures, dans la grande salle du Palais des Académies.

MM. Rutot, Matthieu et Soil ont fait rapport des travaux, respectivement au nom de la 1^re^, 2^e^ et 3^e^ section. Ils ont fait part des vœux qui suivent, émis dans leurs sections, par les membres du Congrès :

1^re^ SECTION. Qu'une entente internationale s'établisse

Digitized by Google

pour faciliter aux spécialistes, lors des opérations des Conseils de révision l'étude anthropologique des populations de l'Europe, études pour lesquelles l'appui des Gouvernements est nécessaire.

2. Il est hautement désirable que l'attention des archéologues se porte, d'une façon toute spéciale, vers cette portion de temps qui s'est écoulée, en Belgique, entre l'époque néolithique et la conquête de César et qui constitue une lacune regrettable dans nos connaissances. La 1re Section souhaite qu'une exploration méthodique et qu'une étude sérieuse soient faites dans les tertres funéraires appelés *tombelles*, dont il existe encore un certain nombre dans le Brabant wallon, le Limbourg et la province d'Anvers ; elle espère que le Gouvernement voudra bien seconder cette entreprise.

2me SECTION. — 1. De voir les Sociétés archéologiques et historiques recueillir les usages et rites observés dans les funérailles en Belgique.

2. De publier le recueil des inscriptions en langue gauloise découvertes jusqu'à nos jours.

3me SECTION. — 1. Dans les restaurations de monuments, la section recommande l'emploi de matériaux de même *nature*, en échantillon, que les matériaux primitifs.

2. Il serait désirable que le Gouvernement encourageât les *les* architectes à faire des relevés de monuments anciens.

3. Il serait désirable que le Gouvernement créât, en Bel*gique*, un corps d'architectes des monuments historiques.

4. Considérant l'utilité qu'offrirait, pour l'étude, la repro*duction* des principales œuvres de sculpture des écoles brabançonne et tournaisienne, la Section émet le vœu qu'il en *soit fait* des moulages pour être déposés au Musée des plâtres de l'Etat, à Bruxelles.

5. La Section demande que les fouilles du château des Comtes à Gand soient poursuivies d'une manière méthodique et avec prudence, en abandonnant d'abord toute idée de reconstruction immédiate.

Digitized by Google

6. Retrait de l'arrêté royal du 6 février 1837 sur la forme des sceaux des communes, en ce qu'il contient de contraire au rétablissement sur lesdits sceaux d'emblêmes ou de symboles ne faisant pas partie des armoiries communales.

7. La Section engage les Sociétés d'archéologie à prendre toutes les mesures nécessaires pour amener les communes à réclamer la rectification des armoiries qui sont fautives.

8. La Section émet le vœu de voir figurer dans nos musées, les moulages des pièces les plus remarquables de l'art barbare et en particulier des pièces trouvées dans le tombeau de Childeric, à Tournai.

Après une intéressante dissertation de M. le baron J. de Baye sur *les antiquités barbares de la Hongrie*, accompagnée de planches et de dessins, à l'appui, M. le comte Goblet d'Alviella, a prononcé le discours de clôture dans lequel il a constaté le grand succès du Congrès, puis après quelques chaudes paroles de remerciement de M. le comte de Marsy, au nom des savants étrangers, M. le Président a déclaré close la VII[e] session de la Fédération archéologique et historique de Belgique.

Tels sont, Messieurs et chers confrères, en abrégé, les travaux du Congrès archéologique et historique de Bruxelles de 1891.

Par le grand nombre de discussions sur des questions variées, auxquelles ont pris part tant d'hommes compétents, cette session marquera parmi les plus importantes de la Fédération.

ARMAND DE BEHAULT DE DORNON

Mons, le 17 janvier 1892.

Digitized by Google

QUATRAINS

Bien de l'un nuit à l'autre ! — Ah ! dit le blé, que n'ai-je
Un manteau qui me couvre en ces froids rigoureux ;
Et les pauvres moineaux de faim meurent nombreux
Privés des aliments enfouis sous la neige !

—

Rampe vers mon rocher, viens, dit l'aigle superbe
A l'envieux serpent qui déroule ses nœuds,
A peine si j'entends tes sifflements dans l'herbe...
Le génie ainsi parle au critique haineux !

—

La chandelle disait un soir à la veilleuse :
A ta pâle lueur les objets sont flottants.
—Mais, tu n'es pas le gaz, ne fais point l'orgueilleuse :
Tu brilles plus que moi, j'éclaire plus longtemps !

—

Le lierre dit au chêne : en mes bras je t'enlace,
Je couvre et je protége un géant tel que toi ;
Je grimpe et puis monter à la plus haute place ....
L'autre répond : C'est vrai, mais grimpe donc sans moi !

—

D'une suite de maux on dira : c'est la grêle !
Mais qui nuit va se nuire, a-t-elle un sort plus beau ?
Elle brise parfois quelque vitrage frêle,
Puis, au champ qu'elle abime elle trouve un tombeau !

—

Gardez-vous de froisser dans un dédain superbe
Ce jeune homme paisible, et baissez votre ton,
Car bien qu'il soit encore imberbe,
Il a du poil aux dents... s'il en manque au menton !

—

Digitized by Google

La belle avance d'être un élégant flambeau,
Il est si rare qu'on t'allume !
— C'est vrai, mais quand j'éclaire autrui, je me consume...
— L'égoïste aurait-il un prétexte plus beau ?

—

Une mère mourait et l'époux de gémir
Et de lire en ses yeux une pensée amère :
Femme, dit-il, loyal, en paix tu peux dormir,
A notre enfant c'est moi qui servirai de mère !

—

Où leur langue à venin peut-elle les conduire ?
En science, en beaux-arts, dans la prose et les vers
Ils vont critiquant tout et souvent de travers,
Mais quelle œuvre jamais les vîmes-nous produire ?

—

Bourgeois, du peuple issus, le cœur plein de fierté,
Animés de sagesse et d'habile prudence,
Nous avons crié tous : Vive la Liberté !
Mais du peuple crions : Vive l'Indépendance !

—

Dans les cloches du soir, que de mélancolie !
La nature s'endort d'un calme solennel,
C'est l'heure où le croyant adore l'Éternel,
Par des hymnes pieux la terre au ciel se lie !

—

Soulager le malheur est un noble devoir :
Présentez votre aumône et sans la faire attendre,
C'est surtout pour donner que la main doit se tendre,
On sent trembler les doigts tendus pour recevoir !

—

Hier, chacun me fêtait, de moi semblait avide,
Disait une bouteille, on veut m'abandonner !
Pleine, on me caressait, l'on me rejette vide...
— Ah ! tu sais, quand les gens n'ont plus rien à donner !

Digitized by Google

Si l'on me dit : mettez de l'eau dans votre vin,
Pour voir mon compte bon je boirai davantage,
Ce calcul est logique, où donc est l'avantage ?
Mieux vaut la franche ivresse au pur nectar divin !

—

Restons humbles ! Heureux le ruisseau qui commence,
S'il veut grandir son cours, la rivière le prend ;
Celle-ci va se perdre en un fleuve très grand
Qu'à son tour engloutit un océan immense !

—

Disons, puisque le mot socialisme effraie,
Disons : un grand problème est à l'ordre du jour ;
Joignez, pour découvrir la solution vraie,
Le bons sens, l'équité, la concorde et l'amour !

—

Pour que la paix du monde au bien-être s'accole,
Pour voir les droits sacrés dans nos luttes vainqueurs,
Le maître doit guider les esprits à l'école
Et la mère au foyer doit animer les cœurs !

—

L'ardent Paul vantera la colombe fidèle
Comme symbole de l'amour,
Pierre l'acclamera messagère modèle,
Quel mets ! Quel plat de roi ! dira Jean à son tour.

—

L'âme qui fait le bien d'une façon discrète,
Trouvant sa récompense à remplir son devoir,
J'aime la comparer à l'humble violette
Qui répand ses parfums sans qu'on puisse la voir !

H. LAROCHE

Digitized by Google

LA PAIX SOCIALE

Rappelons-nous notre devise :
« L'union fait la force », et puis
Que faut-il à l'œuvre qu'on vise ?
De francs, de mutuels appuis !
Travail, capital en cadence
Doivent marcher vers l'abondance ;
D'unir, de fondre les partis
Que l'équité des lois se charge,
Le drapeau belge est assez large
Pour couvrir nos droits garantis !

Quand l'école, même primaire,
Fera briller l'instruction,
Et qu'au foyer sacré, la mère
Répandra l'éducation,
Dans ces deux puissances unies
Quels guides sûrs, quels bons génies !
Et chacun, en aisé chemin,
Au souffle du bien salutaire,
Pourra saluer sur la terre
L'heureux éclat du genre humain !

Quand les peuples — noble victoire !
Se verront-ils assez instruits
Pour faire eux-mêmes leur histoire
Et de la paix goûter les fruits ?
Non, aujourd'hui comme naguère,
Rugit toujours l'affreuse guerre
Que déchaînent les potentats
Rêvant la frontière plus vaste :
On s'égorge, on pille, dévaste,
On ruine tous les États !

Digitized by Google

Pour combattre dans ce bas monde
Les fléaux, sommes-nous trop forts ?
Pour chasser cette peste immonde
Déployons de communs efforts !
Il faut qu'entière notre ligue
Au torrent des maux fasse digue ;
A soulager l'Humanité
Point d'ardents périls que l'on craigne !
Brûlons de voir le plus beau règne :
Celui de la Fraternité !

Lutteurs, soyez vraiment des hommes,
Travailleurs unis en tout lieu,
Et que dans l'arène où nous sommes
Dans l'homme on sente un demi-dieu !
Quittant la tâche poursuivie,
Au dernier jour si votre vie
Laisse d'elle un bon souvenir,
Vous aurez vaincu la souffrance
Et chercherez, pleins d'espérance,
L'Inconnu, l'immense avenir !

Rendons hommage à la science
Qui nous mène aux sages progrès ;
Au droit sentier, en conscience,
Tâchons de la suivre de près !
Que sa bienfaisante lumière,
Pénètre et palais et chaumière,
En avant ! Et de mieux en mieux
Agrandissons notre carrière,
Et ne regardons en arrière
Que pour honorer nos aïeux !

H. LAROCHE

Digitized by Google

L'ARTISTE

L'artiste ?... C'est celui qui pense
Et marche sous le dôme immense
D'un ciel d'azur,
Le front rêveur, mais l'âme ardente,
Pour retracer ce qui l'enchante
Et semble pur !

Il distingue les paysages,
Les champs de blé, les pâturages,
Sous des couleurs
Au ton gracieux et superbe ;
Où nous n'apercevons que l'herbe
Il voit des fleurs !

Pour lui, la femme est une idole
Qui, d'un simple regard, console
L'humanité !
Il lui pardonne sa faiblesse,
Chante son bon cœur, sa tendresse
Et sa beauté !

Qu'importe si le temps est sombre,
Son esprit plane, loin de l'ombre,
Audacieux,
Sans souci des vents de la plaine,
De la foudre qui se déchaîne
Au fond des cieux !

Digitized by Google

Des cieux, vaste océan sans grèves,
Où rien ne peut troubler les rêves
De son cerveau ;
Rêves que nous verrons éclore
Comme une lumineuse aurore
Du renouveau !...

L'artiste ?... C'est celui qui pense
Et marche sous le dôme immense
D'un ciel d'azur,
Le front rêveur, mais l'âme ardente,
Pour retracer ce qui l'enchante
Et semble pur !

L. LORET

Digitized by Google

LE GRILLON

FABLE

Un grillon mécontent
De vivre à la campagne
Fit ce raisonnement :
A voyager on gagne...
Ici, dans les déserts,
Je donne mes concerts,
Séances artistiques,
Pour d'ignares rustiques
Toujours indifférents
A mes tendres accents ;
Quittons donc le village
Les citadins, je gage,
M'écouteront,
M'applaudiront !...

Ainsi fit le grillon, dans son orgueil immense,
Plein de prétentions, rempli de confiance
En son talent. .
Il arrive à la ville,
Élit son domicile,
Audacieusement,
Dans un hôtel de coquette apparence
Où, sans se décrotter,
Il commence à... chanter !...

Digitized by Google

A peine a-t-on constaté sa présence
Qu'on fait tous ses efforts
Pour le mettre dehors.
Un domestique,
Peu sympathique,
L'ayant surpris
Sous un lambris,
Le tracasse,
Le pourchasse,
Déniche le maître-chanteur,
Malgré son talent enchanteur,
Malgré sa voix si belle
Et l'écrase aussitôt sous sa large semelle !...

La vanité, jointe à l'outrecuidance,
Reçoit ainsi sa récompense !

L. LORET

Digitized by Google

ELLE N'EST PLUS!

Oh ! je la vois encor sourire à toutes choses
D'un air si gracieux,
J'entends toujours son chant et je vois ses doigts roses
Glisser harmonieux
Sur le clavier d'ivoire... Elle était si jolie,
De si joyeuse humeur,
Et jamais, ombragé par la mélancolie,
Son front ne fut rêveur !

Elle avait dix-sept ans, c'est l'âge qui voit naître
Maintes illusions,
Mais son cœur si naïf ne lui fit point connaître
D'autres effusions
Que pour sa tendre mère et pour sa sœur unique,
Qu'elle aimait tendrement,
Et qui l'encourageaient dans l'art de la musique,
Son seul amusement !

Le piano pour elle avait de si grands charmes,
Un si puissant attrait,
Qu'on vit ses grands yeux bleus inondés par les larmes
Lorsqu'elle s'y livrait
Avec la fougue ardente et la vibrante ivresse
D'une âme tout en feu !...
Sa mère vint alors et, sous une caresse,
La retenait un peu...

Digitized by Google

C'était un soir d'hiver, au milieu de décembre,
Profond amour de l'art,
Le foyer s'éteignit et, seule dans sa chambre,
Elle jouait Mozart...
Mozart le grand charmeur, dont les accords sublimes,
Les airs mélodieux,
Atteignent sans effort les poétiques cîmes
Qui montent vers les cieux !

Et, pendant que le jeu vint réchauffer son âme,
Répandre dans son cœur
Une ineffable extase, une céleste flamme,
Où brillait sa candeur,
Le froid glaça son corps, puis une fièvre ardente
La cloua sur son lit !
Alors la toux survint terrible, menaçante...
Déjà son front pâlit !...

Deux mois sont écoulés, hélas ! le mal progresse,
Elle fait peine à voir,
Et ceux qui lui sont chers et près d'elle sans cesse
Ont perdu tout espoir !
Cependant la malade, au milieu des souffrances,
Réclame à chaque instant
Des refrains langoureux, ou de tendres romances,
Qu'elle écoute en pleurant !

Fatal pressentiment ! Chopin, l'auteur célèbre,
Qu'enfant elle comprit,
Par les accents plaintifs de sa *Marche funèbre*
Tourmente son esprit,
Et, pour la détourner de semblable pensée,
On cherche vainement
Le moyen... Elle est là suppliante, oppressée
Et souffre doublement !...

Digitized by Google

Dès les premiers accords elle effleure un sourire,
Son cœur s'épanouit,
Mais soudain sa poitrine éclate et se déchire,
Elle s'évanouit !
Et cet assaut du mal, cette pénible crise,
Inexorablement
Recommence sans cesse et chaque fois la brise
Plus lamentablement !

Déjà la voix s'éteint et l'état se complique,
Impitoyable sort !...
En voulant énoncer un titre de musique,
Sous un suprême effort,
Un accès la surprend !... Elle étouffe, elle râle...
Les soins sont superflus,
Car la mort a soufflé sur sa figure pâle...
La pauvre enfant n'est plus !

L. LORET

Digitized by Google

C'ÉTAIT LE MOIS DE MAI !

IDYLLE

In de lustige maand van mei,
Kinderkens speelen op de wei,
Maar boeren en boerinetjes,
Herders en herderinetjes,
Zot en los,
Loopen naar 't bos !
L. L.

Le soleil brillait dans les cieux,
La fleur embaumait le bocage ;
C'était le mois de mai !
Les oiseaux gazouillaient joyeux
Leurs doux refrains dans le feuillage.
C'était le mois de mai
Si gai,
C'était le mois de mai !

Jean rencontre sur son chemin
La jeune et séduisante Hélène,
C'était le mois de mai !
Aussitôt il lui tend la main
Et vers le bois il la promène.
C'était le mois de mai
Si gai,
C'était le mois de mai !

Digitized by Google

A la belle il cueille un bouquet
Et l'attache à son blanc corsage,
C'était le mois de mai !
Mais quelqu'un ayant l'œil au guet
De loin observait le volage...
C'était le mois de mai
Si gai,
C'était le mois de mai !

Jean,... cueille ensuite un gros baiser
Sur les lèvres de son amante,
C'était le mois de mai !
Qui n'osait rien lui refuser
Et restait là toute tremblante !...
C'était le mois de mai
Si gai,
C'était le mois de mai !

Le fripon, après cet exploit,
Veut prendre deux baisers encore,
C'était le mois de mai !
Mais au même instant il reçoit
Du père une gifle sonore !...
C'était le mois de mai
Si gai,
C'était le mois de mai !

Honteux, confus, le vaurien
S'enfuit à travers la fougère,
C'était le mois de mai !
Hélène pleure et promet bien
De ne plus sortir sans sa mère.
C'était le mois de mai
Si gai.

L. LORET

Digitized by Google

MÉMOIRES

ET

PUBLICATIONS

Digitized by Google

La Societé, en imprimant un ouvrage qui lui est soumis, ne fait pas siennes les opinions qu'il contient; l'auteur en conserve toute la responsabilité.

ART. 31 du règlement.

Digitized by Google

MÉMOIRES

ET

PUBLICATIONS.

UNE TRIBU MOLDAVE

EN HAINAUT-FLANDRE

AU XVe SIÈCLE.

C'est en 1872 que parurent nos premières notices sur les relations qui existèrent autrefois entre les provinces belges — particulièrement celle de Flandre — et les pays étrangers. Depuis lors nous n'avons point cessé de poursuivre nos investigations ; diverses études historiques nouvelles ont vu le jour [1] et ont été, dans une large mesure, utilisées par les savants.

[1] *Mémoires sur les relations qui existèrent autrefois entre les Flamands — particulièrement ceux de Bruges — et les Portugais.* Publiés dans LA FLANDRE (Revue des monuments d'histoire et d'antiquités), Bruges. 1867-1885. Tome IV, pp. 32, 117, 247 ; t. V, pp. 103, 167, 303 ; t. VI, p. 187 ; t. VIII, p. 217, et t. XVI, p. 217. — *Bayonnais et Brugeois.* Archives pour l'histoire du commerce de la Flandre avec le midi de la France. Id. t. IX, p. 117. — *Une question d'Orient au moyen-âge.* Id., t. IX, p. 187. — *L'île d'Amac, colonie flamande en Danemark, XVIe siècle.* Id., t. X, p. 187. — *Les Arméniens eurent-ils, du XIVe au XVIe siècle, des rapports commerciaux directs, avec la Flandre et particulièrement avec Bruges ?* Id. t. XI, p. 5. — *Notes sur les Génois à Bruges.* Id , t. XI, p. 89. — *Flamands et Danois.* Id , t. XI, pp. 253, 367, et t. XII, pp. 59, 153. — *Bruges et Venise.* Id. t. XIV, p. 357.

Digitized by Google

Nous retrouvâmes des Belges, des Flamands, soit en famille, soit en groupes, établis chez les nations les plus diverses : en Portugal, en Allemagne, en Danemark, en Espagne, en Arménie, à Bayonne, à Gênes, à Venise ; bref, dans les pays les plus éloignés de l'Europe, y vivant de leur « vie propre » et conservant les us et coutumes de la mère-patrie ; parfois restant en rapport avec celle-ci, travaillant et colonisant. Près de quinze années de recherches, arides et fatigantes, mais, par bonheur, souvent couronnées de succès, nous ont fourni un ensemble de notes qui sont le résultat du dépouillement d'une montagne d'archives de tous les temps et de toutes les catégories. Il nous fut ainsi possible d'acquérir la preuve que nos nationaux, à diverses époques de notre histoire, allèrent sous d'autres latitudes chercher du travail et trouver l'aisance, parfois la richesse, en faisant bénéficier les peuples qui les avaient accueillis, des progrès de nos beaux-arts, de notre commerce et de notre industrie.

'T sy te peird, 't sy aen boord,
Ist in 't suud, ist in 't noord,
'T sy in 't oost, 't sy in 't west,
Weireld rond en de rest,
Waer men gaet, waer men rydt,
Daer men vind Dietsch altydt.

Ce sixain d'un poète anonyme, que nous trouvons sur le feuillet de garde d'un vieux « Repertorium » de biens, rentes et dimes du célèbre monastère de Thosan[1], en dit plus que nous ne pourrions dire en bien des pages. D'ailleurs, ces vers ne sont que l'expression d'une opinion généralement répandue, déjà au XVI[e] siècle. On trouvait alors des Flamands partout, et plus d'une fois ils furent la cause première de mesures spéciales que durent édicter les gouvernements sur

[1] *Archives générales du Royaume.* (Cartulaires et manuscrits.)

Digitized by Google

le séjour des étrangers. La question fut même traitée juridiquement, en 1519, en consistoire du grand conseil de Malines. Il s'agissait de savoir si les consuls, sans distinction de nationalité, pouvaient invoquer un droit quelconque, en matière de poursuites contre un sujet du duc de Bourgogne, prévenu d'un crime ou d'un délit, commis dans les pays soustraits à l'obéissance du dit duc, et où il n'y avait point de consul propre aux provinces de par-deçà.

« Le grand conseil se déclara incompétent : ne trouvant pas qu'il y eut moyen de remédier aux usages existants ; le nombre des gens de Flandre, étant hors du pays, se trouvant être si considérable, que jamais l'on n'eut pu établir dans les pays étrangers un nombre suffisant de consuls ayant patentes et commissions pour exercer leur office exclusivement au nom de ceux des Pays-Bas ; et, par conséquent, qu'il valait mieux laisser aux consuls des autres nations le droit de poursuite (et au besoin de justice) contre les Flamands et gens des Pays-Bas mis en légitime suspicion[1] ».

D'ailleurs, d'autres que nous se sont occupés de ces exodes périodiques et il reste encore bien des choses à dire sur ce sujet. Qui nous fera l'histoire des émigrations des Flamands en Palestine, en Slavonie, en Afrique ?

Mais ce dont on s'est fort peu occupé jusqu'ici, c'est de la présence chez nous-mêmes, à différentes époques de notre histoire, de familles, de tribus, de véritables colonies étrangères, qui se fixèrent au *Plat-pays*, s'y développèrent et devinrent peu à peu la souche de nombreuses « descendances », dont les noms, malgré des amalgames disparates et des mutilations ridicules, nous sont restés et sont portés encore de nos jours.

Et notons bien que, pour trouver cela, il ne faut point

[1] Ce texte entre guillemets est tout entier de notre regretté ancien collègue M. Galesloot. *Analyse des jugements les plus remarquables de la Cour de Malines.*

Digitized by Google

remonter aux premiers temps historiques. Le XIVe siècle plus que tout autre fut celui des grands déplacements ; des troupes nomades, sorties pour la plupart de l'Orient, vinrent visiter nos provinces et s'implantèrent de gré ou de force parmi les populations du pays. Quelques-unes mêmes formèrent le noyau d'agglomérés qui devinrent plus tard des hameaux ou des villages assez fort peuplés.

Jetons un regard sur les anciens états de recensement du temps des ducs de Bourgogne. N'y trouve-t-on pas des milliers de noms, dont l'orthographe ne se rattache en rien à la langue nationale, ni même aux divers dialectes régionaux, et qui sont arrivés jusqu'à nous, modifiés, contractés, défigurés, par leur long passage à travers les siècles?

Ces immigrations furent de deux sortes : les unes, tout-à-fait passagères, ne laissèrent dans nos annales que des traces presque insignifiantes; les autres, au contraire, eurent toutes les suites, tous les résultats d'un établissement de longue durée, d'une véritable colonisation.

Parmi les premières il faut comprendre, dans les commencements du XVe siècle, vers 1420, le passage des troupes nomades qui sillonnèrent et rançonnèrent la Flandre, mais ne s'établirent nulle part. Nous disons la Flandre, mais tout aussi bien nous pourrions dire l'Europe entière. Fractionnés par groupes, on les voit, en 1417, apparaître dans la Hongrie, la Moldavie et la Valachie; dans le voisinage de la mer du Nord, visiter les villes hanséatiques, qui étaient alors à l'apogée de leur puissance, Lunebourg, Hambourg, Lubeck, Wismar, Rostock, Stralsund et Greifswalde. Ils traversent la Misnie, vont à Leipzig, se répandent dans la Hesse ; ils entrent en Suisse, par le pays des Grisons, parcourent le canton d'Appenzell et le canton de Zurich. En 1418, on les trouve près de Baden en Argovie; une partie de la bande passe le Bœtsberg, c'est-à-dire le bout de la chaine du Jura, et pousse par le duché de Bade, jusqu'à Strasbourg. Le 1er octobre 1419, on en découvre en Provence, à Sisteron, sous le nom de

Digitized by Google

Sarrasins. Le 18 juillet 1422, une de leurs troupes arriva à Bologne, au nombre de cent environ, y compris les femmes et les enfants; ils se logèrent en dedans et en dehors de la porte *di Galiera* et s'installèrent sous les arcades. Le 7 août, ils étaient à Forli, disant qu'ils allaient à Rome, vers le pape, chercher des lettres de protection [1].

D'autres fractions, pendant ce temps, parcouraient les Pays-Bas et il est peu de comptes de nos villes qui ne contiennent des libéralités faites en faveur de ces émigrants, dans le but de s'en débarrasser au plus vite.

Ils campaient presque toujours en plein air, disent nos chroniques, souvent pendant un temps assez long, et maint endroit a conservé depuis le souvenir de leur séjour : *Bohemen* près de Wichelen; *Egypten*, sous Hougaerde; les nombreux lieux-dits *Turkeyen* ou *Turkeghem*, à Gits, Loo, Breedene, Eerneghem, Meulebeke, Pitthem, Swevezeele, Ardoye, Beveren, tous dans la Flandre occidentale; à Lubbeek, Œtingen, dans le Brabant; à Vracene, Bassevelde, Nukerke, Impe, Nokere, Nazareth, dans la Flandre orientale, sont autant de réminiscences du passage de ces hordes. On trouverait encore, dans les livres censaux et domaniaux, bien d'autres vocables exotiques, datant de loin, mais dont l'emploi s'est perdu. Que de noms et surnoms grecs, slaves, arabes, aujourd'hui cachés pour nous, sous l'enveloppe du flamand rural de nos provinces, littéralement transformés, pleins de mystère, et qui feront, éternellement peut-être, le désespoir des étymologistes.

D'ailleurs, on a donné à ces hordes errantes toute espèce de noms : *Tartares*, *Zingaris*, *Bohémiens*, *Egyptiens*, *Philistins*, *Gypsies*, *Sarrasins*. Toutefois, en Flandre, on les nommait le plus généralement *Egyptienen*, *Gyptenaers* et aussi parfois *Grieken*.

[1] L. Gilliodts-Van Séveren. *Inventaire des chartes de la ville de Bruges*, t. v, p. 67.

Digitized by Google

Le hameau de *Grimmelscynde*, près de Kemmel, est encore une ancienne station des nomades du XV^e^ siècle. Néanmoins le nom de *Grimmels*, qu'on rencontre parfois dans des manuscrits romans-wallons, n'a pas été conservé. On trouve aussi *Joden* (Juifs).

Mais arrivons au fait. Une tradition, qui se conserva assez longtemps parmi le peuple de la Flandre maritime, et dont parle d'ailleurs P. Heinderycx, dans sa *Topographia* [1], veut qu'un parti d'étrangers, originaires de l'Orient, vint, au XV^e^ siècle, se fixer dans les environs de Courtrai, pas loin de Mouscron, s'y adonnant à l'industrie de la vannerie, de la poterie et à d'autres « menus métiers ». Leur nombre augmenta considérablement en peu d'années ; ils acquirent des biens au soleil et finirent par former une agglomération, un hameau, sur les bords de l'Espierre, petit cours d'eau qui se jette dans l'Escaut. On les nommait *Maldouwers* [2].

Nous avons retrouvé ce nom dans un acte du 13 juin 1419, passé devant les bailli et échevins de la seigneurie de Baveghem et portant : Vente ou cession d'une partie de terre, sur les bords de l'Escaut, à « l'endroit dit Maldavers [3]. »

Plus tard encore, en 1467, un compte des domaines de Flandre porte en dépense, la somme de 190 livres pour prix d'une livraison de fascines, de gabions et de claies « provenant de Maldouwersche, sur Lys [4] ».

[1] Voir sur les manuscrits inédits d'Heinderycx, les premières années de *La Flandre*.

[2] Texte d'Heinderycx : « Eene party Vreemden, uit 't Oosten, quam in den selven tydt sigh neerslaen in 't Kortrycksche, niet verre van Mosschroen ; die leefden daer met 't mande werk en pottekary goed en andere kleene neeringhen. In weinighe jaren groeidde hun ghetal grootelyks aen : sy kochten land en goed, en maekten eindelyk een gehucht op de oevers van eenen kleinen waterganck, genaemd de Spiere, die in de Schilde loopt. Men naemde dat volck Maldouwers. »

[3] Chambre des comptes. *Supplément*. Flandre. C. 11.

[4] Id. id. 119.

Digitized by Google

Enfin, lors de la guerre dirigée par Emmanuel-Philibert de Savoie contre les Français, en 1557, et qui aboutit à la paix de Câteau-Cambrésis, une partie des troupes venues de Flandre, incendièrent la ferme de Maldouwers ainsi que les maisonnettes qui l'avoisinaient, « à côté la rivière l'Escaut [1] ».

Aujourd'hui, ce nom a complètement disparu ; du moins on le chercherait en vain dans les dictionnaires géographiques des *lieux-dits* de la Belgique, mais nous en retrouverons le souvenir.

Maldouwers, *Maldavers*, *Moldovers* n'est autre chose que le nom, sous la forme flamande, de *Moldaves*, habitants de la Moldavie.

Le 24 octobre 1509, le procureur fiscal du grand conseil de Malines reçoit, de la part du grand bailli de Hainaut, une communication relative à une terre « non inféodée qui est scituée au plus prez lieu sur la rivière d'Escaut » et qui échappe en quelque sorte aux charges imposées et aux juridictions « qui ont à agir dans ceste partie du pays ». Les plus anciens habitants dirent que, il y a plus de cent ans, cette fraction du territoire, comprise entre les paroisses de Helchin, Moen, Pottes, Escanaffles, Bossuyt, Hérinnes, Coyghem, Espierres et St-Genois, fut habitée par des étrangers qu'on nommait Moldants et qui venaient de la Turquie (quoi qu'ils fussent chrétiens). Ce lieu ou du moins les constructions qui y avaient été élevées, disparurent un jour par suite d'incendies et de fréquents passages des troupes ; les étrangers se dispersèrent, et la terre qu'ils avaient occupée fut incorporée parmi les biens dits vagues du comté. Au surplus, parmi quelques autres détails, la pièce que nous donnons plus loin [2] en entier, nous apprend que les Moldaves expatriés s'occupaient de la confection d'ustensiles de ménage, en poterie et en bois, tels que : écuelles nommées kabouts, cuves,

[1] Audience. (*Papiers d'État*). 1555-1559.
[2] *Annexe*.

Digitized by Google

salières[1], pelles, et paraissent avoir introduit dans cette contrée les « formes pour le marquage du beurre en pièces ».

Résumons : une tribu de Moldaves serait donc venue se fixer sur les bords de l'Escaut vers la fin du XIVe siècle. L'histoire nous dit en effet que vers cette époque la principauté de Moldavie passa sous le joug de Bajazet, qui la rendit tributaire de son empire, et que ce fait amena la fuite et l'expatriation d'un grand nombre de familles, qui se répandirent par l'Europe, afin de se soustraire à la domination turque.

P. Heinderycx ne se trompe donc pas et ne nous trompe point en disant qu'un groupe d'étrangers venus de l'Orient vint se fixer dans les environs de Mouscron.

Mais, cet annaliste, qui d'ordinaire ne s'occupe que de Furnes et du *Veurnambacht*, pourquoi nous donne-t-il ce renseignement ? Probablement parce que de son temps il existait encore dans ces parages des débris de la colonie étrangère, que l'adversité avait éparpillés de tous côtés.

Sans doute ils finirent par s'unir aux familles du pays, et ces alliances firent disparaître ou modifièrent sensiblement à la fois leurs noms, leur originalité et ce qu'il y avait de caractéristique dans leurs us et coutumes.

Seule l'appellation qui fut donnée à l'endroit qu'ils avaient d'abord choisi pour s'établir, fut conservée pendant plus d'un siècle, et disparut à son tour.

Reste à déterminer maintenant à quel endroit exact du « terroir entre Lys et Escaut » se trouvait le point occupé. Le texte de notre document n'est pas très clair ; Pottes et Escanaffles sont sur la rive droite, Helchin est sur la rive gauche et le village de Moeden (Moen), assez loin de là. Bossuyt, Oyghem, Escanaffles, Espierres, Helchin, Hérinnes et Pottes sont des localités de cette région, distantes les unes des autres tout au plus de quelques kilomètres. Il y a donc lieu

[1] Boites à sel, mortiers.

Digitized by Google

de supposer que les Moldaves du xv[e] siècle s'étaient établis sur les deux rives de l'Escaut, non en se groupant complètement, mais en prenant gîte dans les agglomérations du voisinage. La ferme de Maldouwers fut sans doute leur centre commun, leur lieu de réunion, et tout nous porte à croire qu'elle était située entre Pottes et Escanaffles, car lorsque les troupes d'Emmanuël-Philibert incendièrent Maldouwers, elles venaient de passer l'Escaut à Helchin [1].

Encore, dans l'acte du 13 juin 1419, que nous avons cité, on lit les mots: « à l'endroit où la dicte rivière y at un bacq pour le passage en pays de Flandre ».

Enfin, la dispersion de la colonie était un fait accompli depuis longtemps, en 1519, car sans cela les termes de la communication faite à l'office fiscal près le grand conseil de Malines ne se comprendraient plus.

Pour en revenir un instant à la Moldavie, les historiens roumains savent-ils que notre immortel Froissart s'occupe, en plusieurs endroits de ses chroniques, des principautés Moldo-Valaques, qu'il nomme Blacquie et qui forment aujourd'hui le royaume de Roumanie [2]? Ont-ils connaissance de certains faits qui, quand même ils n'ajouteraient pas grand chose à l'histoire des principautés danubiennes, ne doivent cependant pas être passés sous silence?

« Après la bataille de Nicopoli, dit Froissart, entrèrent les fuyans, franchois et des autres nations, comme Allemans, Anglois, Escochois, Behaignois, Franchois, *Flamens* et autres, en ung pays qui joint à la Honguerie, que on appelle la Blacquie, et est une terre raemplie de diverses gens, et furent jadis conquis sur les Turcs et retournés de force à la foy crestienne. »

[1] Correspondance du duc de Savoie. 1558.

[2] Froissart. *Chroniques de France, d'Engleterre, d'Escoce, de Bretaigne, d'Espaigne, d'Ytalie, de Flandres et d'Allemagne.* Ed[t]. Kervyn de Lettenhove. Bruxelles, 1871. T. xv, pp. 118, 330, 331, 344, 407, 421, 486, 487, 497; t. xvi, pp. 510. 511.

Digitized by Google

Nous le répétons, ce qui précède n'ajoutera certainement pas grand chose aux annales de la Roumanie, mais, par exemple, qui se serait jamais douté que certains de ces ustensiles en bois, grossièrement découpés, encore en usage aujourd'hui, en Flandre, dans les ménages bourgeois et surtout dans la maison du pauvre, ont une origine orientale et furent introduits ici par des Moldaves. N'est-il pas étrange non plus que ces objets de première utilité, mais travaillés sans forme, soient venus jusqu'à nous sans subir de modification ; la *zoutla*, la *kabout*, la *polepel*, que l'on peut se procurer aujourd'hui pour quelques « cents » n'ont, jamais été démodés et ne le seront probablement jamais.

EM. VANDEN BUSSCHE.

Angreau, le 2 mars 1891.

Digitized by Google

ANNEXE.

Nous remonstroient, en un temz passez, les margliseurs du villaige de Pottes, que en leur terroir se trouve, non inféodée et scituée au plus prez lieu sur la riviére d'Escaut, une terre et ruynes d'ancienne manse, laquelle, par mesuz, retrait ou aultrement, d'ancienneté ne doibt aucunes charges payer ny imposts, et n'est soubmise à nulle justice ou loy, comme les aultres fiefs de ce pays. Fut désià lé cas, comme nouvellitez, soumis à ceux de Tournay, qu'une enqueste seroit faicte et fust faicte, et à jcelle dirent les inhabitants et bonnes gens les plus anchiens, par manière d'jnformation et notoriété, qu'il y eust en cet endroict, de plus de cent ans passez et plus longtems, entre les villaiges et lieuz à clocher de Helckin, Moeden, Pothes, Escanaffes, Boissut, Hérins, Coghem et Espière, qui fust habitez et tenu par des estraingiers qu'on nommoit Moldants, venuz de Turquie, mais qui estoient bons chrestiens. Par le faict de grans jncendies et ruynes des passages de troupes, furent leurs maisons bruslées, et les terres qui estoient à eulx, comprinses parmi les *vaghuelands*, comme on dit en thiois (d'oultre Escaut [1]), des seigneurs les comtes ; et depuis aussy le même temps, en-deçà celles qui estoient tenuez [2].

Dirent encoires que lesdicts estraingiers alèrent demourer en *aultres* endroicts du pays, sans quicter jcelles terres, ny vendre ; que c'est jllec la cause pour laquelle les dictes terres ne payent aulcuns imposts et n'ont justice ny loy, qui ont à agir dans ceste partie du pays. Dirent encoires que les dicts Moldants oint en leurs tems achetez à rives d'Escaut et Lys, auz comté de Flandres et de Haynaut, leurs terres et cours, et qu'jls travailloient en utensiles de menaiges telz que éscouelles, ceuves, kabouts, saliniers et aultres instrumens, depuiz partout conneus en ce pays ; comme aussi formes en boiz pour marquer le buere, en piéces pareils et d'égal pois. Dirent encoires comme notoriété que les dicts Moldants avoient leurs loys. Mais

[1] Surcharge dans le texte. Il parait y avoir eu d'abord *de Flandre*.

[2] Ceci doit se lire : « et depuis le même temps aussi, les terres qui étaient tenues de ce côté de l'Escaut, » c'est-à-dire sur la rive droite.

Digitized by Google

n'ont d'aultre part sceu informer ne dire à notoriété quiel tiltres et lettraiges, statuant à vérité et probants.

Remonstrant que les susdicts marglisiers vouldroient sçavoir et faire tenir pour vray comment ces choses dictes pourroient cesser; et quelz sont les voies qu'ils debvroient suyvre pour mectre à néant le préiudice qu'ils esprouvent.

Et sur ce tenu . . . . . .

Ce XXIV d'octobre M. D. et nuef.

Extrait des Archives de l'Office fiscal du Grand Conseil de Malines. — Liasse supplémentaire 13, n° 17.

Digitized by Google

CONCOURS DE 1889.

ÉTUDE

SUR

LA RÉVIVISCENCE,

PAR

ÉMILE HUBLARD,

CANDIDAT EN SCIENCES NATURELLES.

Périr ou s'adapter, telle est la loi.
(Dr VANDERLINDEN.)

Mémoire qui a obtenu la MEDAILLE D'OR au Concours de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut.

COMMISSAIRES : MM. De Puydt, Léo Errera et Houzeau de Lehaie.

Digitized by Google

Ce mémoire, remis à la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut, le 31 décembre 1889, n'a pu être livré à l'impression qu'en mars 1891.

Digitized by Google

ÉTUDE

SUR

LA RÉVIVISCENCE.

Périr ou s'adapter, telle est la loi.
(Dr VANDERLINDEN.)

Certains organismes présentent une propriété curieuse; soumis à la dessiccation, ils perdent les apparences de la vie jusqu'à ce qu'on les replace dans un milieu suffisamment humide.

C'est ainsi que les rotifères, les tardigrades, les anguillules les trémelles, les nostocs, etc., — habitant communément les endroits humides, touffes de mousses, eaux stagnantes, le sol entre les racines des plantes, — se contractent, se dessèchent par l'ardeur du soleil et présentent une suspension des fonctions vitales pouvant se prolonger très longtemps. Cet état de mort apparente causé par la sécheresse prend fin avec le retour de la pluie. Ce phénomène est connu sous le nom de réviviscence que l'on a proposé de remplacer dans ces derniers temps par celui d'anabiose.

Limitée de telle sorte, cette définition est trop restreinte; il y a lieu de l'étendre à l'ensemble des phénomènes de vie latente et ralentie si nombreux dans la nature, provoqués non-seulement par la sécheresse, mais aussi par le froid, la chaleur, la privation d'air et d'aliments, en un mot par toutes les causes ayant pour effet de suspendre momentanément l'activité fonctionnelle des organes par suite de l'absence des conditions du fonctionnement.

Digitized by Google

Considérée de cette façon, la réviviscence telle qu'elle est connue chez les rotifères, par exemple, ne constitue pas une exception, mais un caractère d'ordre général, appartenant à la physiologie normale, s'exerçant avec une intensité variable suivant la place qu'occupe l'organisme dans la classification, ou encore suivant l'âge de développement de l'individu. Cette propriété est la manifestation de l'adaptation, ou aptitude des organismes à se modifier sous l'influence du monde ambiant. Nous nous efforcerons de développer cette proposition après avoir exposé l'état actuel de nos connaissances sur la question.

I.

La réviviscence est à plusieurs titres du plus haut intérêt. Signalée il y a environ deux cents ans, elle n'a pas cessé depuis lors d'occuper les hommes de science, donnant lieu à de nombreux débats dont la passion n'a pas toujours été exclue. Non seulement elle a joué un rôle important dans la grande lutte engagée entre les partisans et les ennemis de la génération spontanée, les hétérogénistes et les panspermistes, mais encore elle a bouleversé les idées que les savants se faisaient des conditions d'existence des êtres.

Au point de vue philosophique, elle est grosse de conséquences; devenant, suivant l'interprétation qu'on lui donne, un argument en faveur du vitalisme ou de l'organicisme.

Je ne m'appesantirai pas sur ce genre de considérations, estimant que la science n'a rien à gagner à se mêler aux querelles d'Écoles. En parlant de la sorte, je ne prétends pas jeter le discrédit sur la philosophie. Ma pensée est qu'il faut éviter l'écueil auquel se heurtent fréquemment les esprits timorés ou prévenus, en se gardant de juger un fait vrai ou faux, une théorie bonne ou mauvaise, d'après les conclusions qui en découlent. A cet égard, les croyances métaphysiques et religieuses peuvent parfois entraver l'avancement des sciences

Digitized by Google

et il nous paraît prudent de les écarter dans la recherche de la vérité.

Dans la seconde moitié du XVIIe siècle, l'application du microscope à l'étude de la nature révéla l'existence d'un monde complètement ignoré jusqu'alors, le monde des infiniment petits. Par l'usage de ce merveilleux instrument, le naturaliste hollandais Leeuwenhoek apprit à connaître quantité de végétaux et d'animaux qu'il étudia et décrivit avec une exactitude étonnante relativement à l'imperfection des moyens d'investigation et à la nouveauté du sujet.

Il fut le premier à observer chez les rotifères le phénomène de réviviscence dont il rend compte dans une lettre datée du 8 février 1702.

Ce savant eut de nombreux disciples, parmi lesquels il faut citer l'abbé Lazaro Spallanzani, qui professa avec éclat à Modène et à Pavie. Il s'occupa tout particulièrement de la physiologie des infusoires [1] que les savants de cette époque avaient négligée.

Son œuvre fut considérable [2]. Il s'efforça d'établir, contrairement à l'opinion de Needham, que tout organisme provient d'un organisme préexistant. Ce sont ces expériences que Pouchet, le champion de la génération spontanée, rappelait en s'adressant à son éminent contradicteur Pasteur : « Je vous connais, M. Pasteur, il y a cent ans vous vous nommiez l'abbé Spallanzani et moi je suis votre Needham » [3].

[1] Je conserve au terme infusoires la valeur qu'il avait alors. Martin Frobenius Ledermüller, né à Nuremberg en 1719, mort en 1769, donna ce nom à tous les animaux et végétaux microscopiques découverts par ses prédécesseurs et ses contemporains. Aujourd'hui on réserve cette appellation à un ordre de l'embranchement des protozoaires.

[2] La science doit à Spallanzani des recherches sur la circulation du sang, la respiration, la génération, etc.

[3] POUCHET. Cours du Muséum d'histoire naturelle de Rouen. — *Revue des cours scientifiques.*

Digitized by Google

Spallanzani étudia la réviviscence chez les rotifères, les tardigrades, les anguillules, les nostocs, les trémelles. Ses expériences aussi rigoureuses qu'ingénieuses peuvent encore de nos jours servir de modèle et de guide.

De nombreux zoologistes croient au phénomène de la réviviscence, beaucoup d'autres le nient. En effet, il est difficile d'admettre *à priori* une semblable propriété chez des organismes, aussi complexes que les rotifères et les tardigrades, à division du travail physiologique bien marquée ; système nerveux développé, organes sensoriels, appareils reproducteur et digestif. De part et d'autre on s'oppose des expériences, le pour et le contre sont plaidés avec talent. Le doute, résultat de ces avis divers, paraissait dissipé, grâce à l'heureuse résolution prise par les représentants attitrés des deux opinions, MM. Pouchet et Doyère, de s'en rapporter, pour juger la question en litige, à l'appréciation d'un jury scientifique désigné par la Société de Biologie de Paris.

Pendant quelques années, l'apaisement succéda à l'agitation des controverses, et la discussion, ouverte depuis deux siècles, paraissait close à tout jamais. Cependant, il n'en fut rien ; il se trouva des savants pour reprendre l'étude d'un sujet qu'on aurait pu croire épuisé. Par des recherches habiles, ils interprétèrent d'une façon nouvelle l'œuvre de leurs prédécesseurs.

Nous croyons inutile de retracer l'historique de la réviviscence, fait magistralement par Broca [1], et si nous avons cité les noms de Leeuwenhock et Spallanzani, c'est pour rendre hommage à la mémoire de ces illustres savants, dont le pre-

[1] Nous nous faisons un devoir de signaler à l'attention du lecteur le livre de M. Broca, intitulé : *Études sur les animaux ressuscitants*. Rapport lu à la Société de Biologie, les 17 et 24 mars 1860, au nom d'une commission composée de MM. Balbiani, Berthelot, Brown Séquard, Dareste, Guillemin, Ch. Robin. Ce rapport, qui m'a été d'une grande utilité, est, à ma connaissance, le travail le plus complet qui ait paru sur la matière.

Digitized by Google

mier a découvert le phénomène, et le second, jeté les bases de son étude expérimentale.

Depuis l'époque où Leeuwenhoek, d'une part, voyait dans la réviviscence une simple suspension des processus vitaux obtenue par la suppression partielle d'une condition nécessaire à la vie ; et où Spallanzani, d'autre part, croyait non pas à un arrêt de ces processus, mais bien à une mort véritable, dans le sens le plus absolu du mot : jusqu'au jour où la Société de Biologie fut appelée à juger le procès, les deux doctrines trouvèrent de nombreux défenseurs. Nous croyons superflu de rappeler les expériences de tous les résurrectionnistes et antirésurrectionnistes, et les controverses et polémiques auxquelles elles donnèrent lieu, pour aborder de suite l'examen des opinions contradictoires de M. Ponchet et MM. Doyère et Gavarret.

En étudiant les rotifères, les tardigrades et les anguillules, Doyère avait pour but de connaître l'influence qu'exercent la dessiccation à froid et l'action des hautes températures sur ces animalcules, suivant que ceux-ci sont saturés d'humidité ou préalablement desséchés[1].

Ainsi que l'avaient déjà fait Leeuwenhoek et Spallanzani, il commença l'étude du phénomène dans les conditions les plus simples. Ayant placé dans un verre de montre les rotifères, les tardigrades et les anguillules nageant dans une goutte d'eau distillée, il observa les effets de l'évaporation, et suivit la marche du dessèchement : perte du mouvement et de la forme, diminution de volume. Quand l'évaporation fut complète, l'animal, suivant l'expression de Doyère, ressemblait à une paillette transparente, mince et ridée, et d'après celle de Spallanzani à un grain de sel sec.

[1] Doyère. Sur la faculté que possèdent les rotifères, les tardigrades et les anguillules des toits et quelques autres animalcules de revenir à la vie après avoir été complètement desséchés. *Annales des sciences naturelles*, 2e série, t. XVIII. Année 1842.

Broca. *Études sur les animaux ressuscitants*. Paris 1860.

Digitized by Google

Après une dessication de soixante-quinze jours, l'humectation a suffi pour ramener à la vie la plupart de ces organismes.

La durée de l'état de siccité est pour ainsi dire illimitée, sans que pour cela l'animal en souffre. Backer, en 1771, expérimenta avec succès sur des anguillules du blé desséchées depuis 1744, soit donc depuis vingt-sept ans[1]. Doyère a ranimé des rotifères provenant de mousses conservées pendant onze ans dans un herbier. Francis Bauer et Schultz constatèrent le même phénomène, le premier chez des anguillules du blé, après six ans de dessication, le second chez des rotifères, tardigrades et anguillules, après huit années[2].

Il est à remarquer que le nombre des ressuscitants diminue en raison de la durée du dessèchement et du nombre de fois qu'on les a humectés pour les faire revivre. Spallanzani dit, qu'après trois années, il a pu faire reprendre vie à des rotifères, mais qu'ils étaient en moins grand nombre qu'après quelques semaines ou quelques mois. Ayant desséché et remouillé alternativement des rotifères jusqu'à quinze fois, à chaque nouvelle humectation le nombre des ressuscitants était moindre, à la seizième il était nul.

Davaine réussit douze fois les mêmes essais pour des anguillules[3].

Il est probable que les conditions d'appropriation du milieu de conservation interviennent pour beaucoup dans la réussite du phénomène, et que si l'on pouvait soustraire complètement l'organisme à l'action des influences extérieures, il pourrait, comme certaines graines, rester susceptible de réviviscence pendant un temps indéterminé.

[1] Spallanzani. *Opuscules de physique animale et végétale.* Trad. par Sennebier. Genève, 1777.

[2] Francis Bauer. Observations microscopiques sur la suspension des mouvements musculaires du vibrio tritici. *Annales des sciences naturelles*, t. II. Année 1824.

[3] Davaine. *Recherches sur l'anguillule du blé niellé.* Paris, 1857.

Digitized by Google

Spallanzani avait remarqué que les animaux réviviscibles étaient toujours mêlés à du sable lors de la dessication et que, quand celui-ci manquait, la résurrection s'opérait peu ou ne s'accomplissait même pas. Il en concluait que la présence du sable était une condition nécessaire. Ce fait l'étonne. Il se demande comment une cause, en apparence si minime, peut avoir une semblable importance? Voici l'explication qu'il donne : « J'observe, dit-il, que quand les rotifères périssent parce que le sable leur manque, leur corps est exposé à l'action de l'air, lorsque l'eau s'évapore ; mais ils ne l'éprouvent pas où ils l'éprouvent moins quand ils meurent enveloppés dans le sable. Cela supposé, on pourrait dire que l'action immédiate de l'air, en heurtant et fouettant ces petits corpuscules par son choc déchirant dans un moment où ils sont encore humides et où ils sont en même temps très tendres et très délicats, les rend aussi incapables de ressusciter par l'altération qu'ils en reçoivent. »[1]

Le savant italien est ici dans l'erreur. Bien qu'il ait compris que le sable tient lieu d'une condition extérieure, il lui attribue néanmoins un rôle qu'il n'a pas. Il faut voir dans la présence du sable une cause modératrice de l'évaporation, et, comme telle, favorisant l'accomplissement du phénomène. Il convient, pour que la révivification s'opère, que la dessiccation se fasse lentement, progressivement ; une évaporation rapide rend la mort pour ainsi dire irréparable[2]. C'est ce qui ressort à toute évidence de l'expérience suivante[3]. Trois verres de montre contenant des gouttelettes d'eau et renfermant chacun dix tardigrades ont été exposés à l'air libre, et, après desséchement, placés sous le récipient de la machine pneumatique où le vide desséché par l'acide sulfurique a été

[1] Spallanzani. Ouvr. cit., t. II, p. 316.

[2] Nous ferons observer que nous ne donnons pas aux expressions : mort, résurrection, et leurs équivalents, le sens rigoureux qu'elles possèdent.

[3] Doyère. Ouv. cit., p. 23 et suivantes.

Digitized by Google

maintenu pendant quatre jours. Trente autres tardigrades placés dans les mêmes conditions, ont été soumis, pendant le même laps de temps, au même traitement, mais sans avoir été desséchés préalablement à l'air libre. Les soixante tardigrades, au sortir du vide, présentaient même aspect, l'examen le plus attentif ne décelait aucune différence. Humectés, ils renaissent à la vie au bout de trente heures, dans la proportion de six à sept sur dix pour ceux qui avaient été desséchés à l'air libre avant d'être soumis à l'action du vide sec, et seulement de deux à trois sur dix pour les autres. Cet écart dans les chiffres des ressuscitants tient à ce que les uns avaient subi une dessiccation lente, les autres une dessiccation rapide.

Une preuve vient s'ajouter à celle-ci. En 1859, Doyère, renouvelant des expériences faites en 1842, vit, contrairement à son attente, sur vingt et un rotifères et deux macrobiotes desséchés à nu, vingt rotifères et les deux tardigrades macrobiotes se ranimer, alors qu'en 1842 leur nombre était moindre [1].

La contradiction entre ces résultats n'était qu'apparente, car les procédés opératoires n'étaient pas identiquement les mêmes : en effet, dans les premières expériences, les verres de montre étaient à découvert, tandis que dans les dernières ils étaient recouverts d'un second verre retardant l'évaporation. L'épreuve de la dessiccation, obtenue par la machine pneumatique et l'acide sulfurique, est d'une grande importance. Elle réfute victorieusement les objections des naturalistes n'admettant pas la siccité complète des organismes mis en expérience.

Leur opinion est qu'une dessiccation absolue entraine une mort absolue, et que si un animalcule est susceptible de manifester à nouveau sa vitalité, c'est qu'il ne présente que l'apparence de la dessiccation. Voici à ce sujet comment plu-

[1] Broca. Ouvr. cit., expériences de Doyère, p. 40.

Digitized by Google

sieurs auteurs s'expriment : « La dessiccation tue infailliblement les rotifères, dit Rudolphi, et leur résurrection est une pure fable qu'on répète l'un après l'autre. La dessiccation détruit toute organisation. » (Rudolphi. Grundniss der physiologie. Berlin, 1821.) — « Une dessiccation absolue tue irrévocablement l'animal. » (Dugès. Physiologie comparée. Montpellier, 1838.) — « Si quelques observateurs ont cru faire revivre des animalcules en les remouillant, c'est parce qu'il était resté assez d'humidité dans ces animaux ou autour d'eux pour qu'ils ne fussent pas morts pour tout de bon. » (Encyclopédie méthodique. Art. Vibrion. Bory de Saint-Vincent, Paris, 1824). — « Il est nécessaire que les anguillules soient protégées contre l'évaporation par une couche de mucus et les rotifères par une couche de sable, (pour qu'ils puissent se ranimer). La dessiccation véritable produit la mort ». (Chr. Gott. Ehrenberg. Die Infusionsthierchen als Vollkommene Organismen. Leipzig, 1838.) — « La dessiccation complète, absolue, c'est la mort. » (Pouchet. Les animaux ressuscitants, Paris, 1859 [1].)

Si ces affirmations sont catégoriques, les expériences de Doyère, Gavarret et de la Commission de la Société de Biologie ne le sont pas moins. Non-seulement, ces savants adoptent comme procédés de desséchement les agents les plus puissants que la physique et la chimie mettent en œuvre dans les laboratoires, mais encore ils y joignent l'action des hautes températures. Aussi le doute n'est-il plus possible, la soustraction de l'eau est complète, toute trace d'humidité disparait, et la question : « Des animaux complètement desséchés peuvent-ils être ranimés par l'humectation ? » est résolue dans le sens positif.

Trois verres de montre contenant les animalcules, desséchés à l'air libre, furent placés par Doyère, en même temps qu'une coupe d'acide sulfurique, sous le récipient de la machine pneumatique. Le premier jour, l'expérimentateur ne fit pas

[1] Broca. Ouvr. cit., p. 26 et 27.

Digitized by Google

fonctionner la machine, l'acide intervint seul dans le travail de desséchement; puis, pendant sept jours, il maintint le vide, imparfait pendant les trois premiers, et mesurant une pression évaluée de quatre à six millimètres par l'éprouvette pendant les quatre derniers. Extraits de la cloche avec les précautions nécessaires pour éviter l'action de l'humidité atmosphérique, les verres furent mis dans une étuve dont l'eau fut chauffée progressivement pendant une heure trente-cinq minutes. Au début, la température était de 24° c., pour atteindre bientôt 80°, et au-dessus pendant trente-cinq minutes, puis 90° pendant vingt-cinq minutes, 97° 1/2 pendant dix minutes, et enfin la température d'ébullition de l'eau pendant cinq minutes.

Nous insistons sur ces chiffres, parce qu'ils ont leur importance, ainsi qu'on le verra plus loin.

Retirés de l'étuve, deux échantillons furent placés sous une cloche humide, l'un pendant cinquante minutes, l'autre pendant vingt-quatre heures. Sur les vingt organismes mêlés de sable que le premier verre contenait, sept macrobiotes, deux rotifères et un émydium furent retrouvés parfaitement en vie après une journée d'humectation. Après quinze minutes, un rotifère du second verre reprit vie, les autres au nombre de six ou sept, restèrent immobiles. Le troisième échantillon fut humecté de suite à la sortie de l'étuve sans avoir passé par la cloche humide ; les émydiums observés pendant trois jours ne donnèrent aucun signe de vitalité.

A quelle cause faut-il attribuer cet insuccès ? Doyère l'attribue : 1° à ce que les animalcules du troisième verre avaient été desséchés à nu ; 2° à ce que l'humectation au lieu d'être précédée d'un séjour dans un milieu humide, avait été effectuée sans transition après le traitement à haute température. Toutes choses égales, la réviviscence s'accomplit donc d'autant mieux que la dessiccation et l'humectation se font lentement et progressivement.

Digitized by Google

Doyère poussa plus loin ses recherches ; il remplaça l'eau de l'étuve par de l'huile qu'il chauffa à des températures supérieures à 100°. Ces expériences, faites à différentes époques, donnèrent des résultats différents, tantôt positifs, tantôt négatifs. En 1841, de Jussieu, Dumas, Milne-Edwards et de Quatrefages furent témoins d'une révivification obtenue dans des conditions que de Quatrefages rapporte en ces termes : « Des mousses peuplées de rotifères furent desséchées sous la cloche pneumatique, elles y restèrent huit jours à côté de vases pleins d'acide sulfurique qui devait absorber les dernières traces d'humidité ; au sortir de ce récipient, les mousses furent portées dans une étuve dont on éleva la température jusqu'à 125° c. et pourtant quand elles furent remises dans l'eau, je pus constater avec MM. Dumas, Milne-Edwards et de Jussieu qu'un certain nombre d'individus avaient résisté à toutes ces épreuves et revenaient à la vie comme si rien ne s'était passé »[1].

En vain, la même expérience fut tentée en 1859 ; les tardigrades, rotifères et anguillules périrent tous, seul un infusoire (volvox) fit exception[2].

La question restait donc obscure. L'étude en fut reprise par Gavarret qui l'élucida[3]. Pendant soixante-sept jours, des mousses subirent dans une armoire un premier desséchement qui se continua pendant deux jours à l'air sec, et s'acheva, dans le vide sec à quatre millimètres, pendant cinquante-et-un jours. Deux pesées faites à quatre jours d'intervalle n'accusèrent pas de perte en poids, preuve d'une siccité absolue. Soustraits du récipient, et recouverts de la cloche humide pendant une demi-heure, quelques-uns des échantillons furent arrosés d'eau : au bout d'une heure, rotifères et tardigrades étaient rappelés à la vie. D'autres échantillons furent

[1] De Quatrefages. *Souvenirs d'un naturaliste*. Paris, 1854.

[2] Broca. Ouvr. cit., p. 49 et suivantes.

[3] Gavarret. Quelques expériences sur les rotifères et les tardigrades. *Annales des Sciences naturelles*, 4e série, vol. xi. Année, 1859.

Digitized by Google

placés pendant deux minutes dans l'atmosphère desséchée d'une étuve chauffée à 110 et 115°, et une simple hydratation suffit pour rendre la vitalité aux rotifères et tardigrades.

Dans ces sortes de recherches, il faut faire la part du facteur milieu. La température compatible avec la vie qui est de 110° dans une atmosphère sèche, descend à 80° dans une atmosphère saturée d'humidité et à 50° dans l'eau.

En présence de ces faits bien constatés, l'incertitude n'existait plus. Mais s'il était établi que des animalcules pouvaient supporter sans périr des températures de 100, 115, 125° c. et peut-être même au-delà pendant quelques minutes [1], restait à savoir si l'épreuve se prolongeant, la révivification était encore possible. Pouchet et Pennetier ne le croyaient pas. Parmi les conclusions d'un mémoire de ces savants, on lit celle-ci : « Les rotifères et les tardigrades ou leurs œufs, qui se trouvent dans la mousse des toits, après y avoir subi une dessiccation lente et complète pendant un mois, périssent sans retour sous l'influence d'une température de 100° prolongée pendant une heure. » Dans la suite, Pouchet consentit à réduire la durée du chauffage à trente minutes. Outre les expériences ayant pour but d'appuyer cette conclusion, l'habile observateur en institua d'inédites qui jetèrent un jour nouveau sur les propriétés déjà si remarquables de ces organismes.

Dans la croyance des expérimentateurs, il était indispensable, pour dépasser certaines limites thermiques et hygrométriques sans porter préjudice à la vie de l'organisme, d'observer certaines précautions. Les conditions extérieures paraissant incompatibles avec la vie, devaient être données lentement et progressivement en passant par une suite d'états intermédiaires. A cette condition seule, la réviviscence était

[1] Doyère mentionne des exemples de réviviscence chez des rotifères qui auraient été portés à 140, 145 et 153° c. Il a soin d'ajouter que les procédés employés ne présentaient pas toute la rigueur désirable.

Digitized by Google

réalisable. Pouchet négligea toutes ces précautions. Il fit passer brusquement les tardigrades et rotifères d'une température de — 17° à une température de + 78°, maintenue pendant dix-huit minutes. Malgré cet écart brusque de 95°, l'humidité rendit la vie aux animalcules.

Cette expérience est qualifiée, et à juste titre, de prodigieuse, par Broca, qui ajoute : « Si l'on posait la question suivante à un homme versé dans la connaissance de la nature, mais non encore initié à l'histoire des rotifères : un corps qui peut, sans s'altérer et sans perdre aucune de ses propriétés, passer subitement de 17° au-dessous de glace à 78° au-dessus de zéro, ce corps est-il mort ou vivant ? la première réponse qui se présenterait à l'esprit serait certainement qu'un être vivant ne peut résister à une pareille épreuve. »

En effet, la vie est inséparable d'un appareil d'une grande complexité, tant au point de vue de la structure physique que de la composition chimique, et qui doit, semble-t-il, souffrir d'actions aussi énergiques.

Pouchet étudia ensuite l'action de la température à 100°, pendant trente minutes, sur les animaux desséchés ; toujours il obtint des résultats négatifs. Jamais il n'en vit un revenir à la vie. Le savant professeur triomphait donc. Cependant, ses procédés différant de ceux de son compétiteur, la Commission de la Société de Biologie, chargée de trancher le débat, crut sage de renouveler les expériences par elle-même, avant de se prononcer, considérant, ainsi que le dit son rapporteur, que : « Les épreuves du chauffage au-delà de 80° exigent des opérations compliquées, dont le *modus faciendi* varie notablement au gré de l'expérimentateur, et dont la précision doit toujours être discutée. Quand même ces épreuves auraient fourni le même résultat entre les mains de MM. Doyère et Pouchet, nous aurions cru de notre devoir de les répéter encore, ne pouvant assumer devant vous la responsabilité d'une expérience délicate que nous n'aurions pas exécutée nous-mêmes. Mais ce devoir devenait tout-à-fait im-

Digitized by Google

périeux, puisque les deux adversaires avaient obtenu devant nous des résultats contradictoires.

Nous avons donc décidé que nous nous bornerions à répéter l'épreuve du chauffage, et avant de faire notre plan, nous avons comparé et analysé l'expérience positive de M. Doyère, et les expériences négatives de M. Pouchet. Nous avons trouvé que les circonstances au milieu desquelles ces deux expérimentateurs ont opéré devant nous, diffèrent à plusieurs égards et nous avons dû choisir pour nos propres expériences les conditions qui se rapprochaient le plus de celles dont M. Doyère s'est entouré ; nous l'avons fait du moins toutes les fois que cela nous a été possible sans sortir du programme tracé par M. Pouchet » [1].

La savante Commission, animée de ce haut esprit d'équité, commença ses recherches. Je les mentionnerai sommairement, renvoyant le lecteur, pour plus amples détails, à l'intéressant rapport de Broca.

Les mousses observées contenaient des rotifères, tardigrades, anguillules et paramœciums ; elles présentaient un aspect blond ou noirâtre, suivant qu'on les avait récoltées dans des endroits exposés au Sud ou au Nord. Leur dessèchement fut obtenu par les moyens les plus énergiques et les plus perfectionnés, et entouré des plus grands soins d'exécution.

Après un séjour de quarante-cinq jours dans le vide sec pour une première expérience et de soixante-quinze jours pour une deuxième, la plupart des rotifères, tardigrades et paramœciums purent être ranimés, seules les anguillules restèrent inertes. Ensuite deux échantillons de mousses, après avoir subi la dessiccation pendant quatre-vingt-deux jours dans le vide sec furent placés dans une étuve dont on maintint la température à 100° pendant trente minutes. A la suite de cette épreuve, l'humectation, faite méticuleusement donna les résultats suivants : sur les quatre-vingts rotifères

[1] Broca. — Ouvr. cit., p. 72.

Digitized by Google

que contenait un échantillon, onze furent rappelés à la vie après un minimum de dix-huit heures d'humidité; les anguillules et macrobiotes étaient absolument morts. Aucun des animalcules du second échantillon ne fut susceptible de réviviscence.

Comment expliquer que deux expériences semblables, menées parallèlement en chaque point, aient pu donner des résultats aussi différents? La cause en est dans les échantillons expérimentés. « Celles (les mousses) qui ont fourni des animaux réviviscents avaient été récoltées à Meudon, sur des rochers exposés au Sud, et leur terreau était blond. Celles, dont les animaux ont succombé à l'épreuve du chauffage, avaient été recueillies à Toulon sur un toit exposé au Nord, et leur terreau était noir. Il paraît donc que la propriété de résister soit à la dessiccation à froid, soit à la dessiccation à chaud, est plus développée chez les animaux élevés dans le terreau de couleur claire, c'est-à-dire dans un milieu habituellement sec, que chez les animaux élevés dans le terreau de couleur foncée, c'est-à-dire dans un milieu plus humide.

Cette conclusion ne repose pas sur un assez grand nombre de faits pour être adoptée sans appel.

Peut-être la couleur du terreau n'est-elle pas toujours en rapport avec l'humidité du lieu où croissent les mousses. Mais ce qui est bien positivement établi par les résultats inverses des deux expériences, c'est que la résistance de la propriété de réviviscence aux épreuves dangereuses est sujette à varier beaucoup, pour des animaux de même espèce élevés dans des lieux différents. Il n'en faut pas davantage pour concilier les faits en apparence contradictoires, qui ont été constatés par des observateurs habiles et sincères ; c'est ici surtout que les expériences négatives doivent être accueillies avec prudence et même défiance, quel que soit le talent de ceux qui les exécutent » [1].

[1] Broca. Ouvr. cit. p. 96 et 97.

Digitized by Google

Ici s'affirme l'énorme influence du milieu sur l'organisme. De la différence d'habitats résulte une différence de propriétés. Ce fait est l'expression de la loi d'adaptation qui domine les sciences biologiques et à laquelle nul être ne peut se soustraire.

En présence de cette série d'expériences et faisant abstraction de toute considération étrangère à la science, la Commission de la Société de Biologie crut pouvoir conclure en ces termes :

« La résistance des tardigrades et des rotifères aux températures élevées paraît s'accroître d'autant plus qu'ils ont été plus complètement desséchés d'avance. Les rotifères peuvent se ranimer après avoir séjourné quatre-vingt-deux jours dans le vide sec et subi immédiatement après une température de 100° c. pendant trente minutes. Par conséquent, des animaux desséchés successivement à froid dans le vide sec, puis à 100° sous la pression atmosphérique, c'est-à-dire amenés au degré de dessiccation le plus complet qu'on puisse réaliser dans ces conditions et dans l'état actuel de la science, peuvent conserver encore la propriété de se ranimer au contact de l'eau. »

Un pareil témoignage, fourni par des faits expérimentaux précis et contrôlés par des savants compétents, semblait sans réplique. On aurait pu croire terminée cette controverse qui depuis Leeuwenhoek préoccupait le monde savant et considérer la réviviscence comme un fait indubitable. La lecture des traités classiques de zoologie et de physiologie les plus récents et les plus estimés ne laisse aucun doute à cet égard.

Des naturalistes cependant ne se rendirent pas à ces affirmations. Leur indécision ne céda pas devant l'autorité scientifique attachée aux noms de savants illustres.

Pour être convaincus, ils voulurent voir par eux-mêmes, et la discussion, qu'on était en droit de supposer close, est rouverte de nouveau.

Quels sont les résultats de ces nouvelles recherches ? C'est ce que nous allons examiner.

Digitized by Google

Par une note lue en 1877 au Congrès du Havre, de Fromentel apprenait au monde savant que la réviviscence n'existait pas. Les conclusions de ce naturaliste sont formelles ; qu'on en juge : « 1° Les rotifères, tardigrades, anguillules, lorsqu'ils ont été desséchés à l'air libre et sans abri à une température ordinaire, ne peuvent être rappelés à la vie, à la suite d'une immersion prolongée. 2° Il n'est pas nécessaire que ces animalcules restent longtemps dans cet état de dessiccation pour cesser d'exister ; quelques heures, quelques minutes même suffisent pour les priver à tout jamais de la vie. 3° Les rotifères qui se trouvent dans les touffes de bryum et qui reprennent tous leurs mouvements après quelques minutes d'immersion, ne sont pas dans cet état réel de dessiccation qui les fait ressembler à des petites masses cristallines, mais ils sont seulement pelotonnés dans les aisselles des feuilles qui conservent toujours, à la température ordinaire, une certaine quantité d'humidité [1] ».

Ces résultats sont tellement en contradiction avec ce que nous avons vu précédemment, qu'on est en droit de s'étonner et de se demander si les expériences qui leur servent de base présentent des garanties suffisantes permettant de les accepter sans réserve. Dans ces sortes de recherches, une grande prudence s'impose. Le sort d'une expérience est fonction d'une foule de facteurs dont il est bien difficile de faire la part et d'apprécier justement la valeur. Souvent le succès ou l'insuccès dépend de circonstances en apparence insignifiantes. C'est pourquoi, nous croyons, tout en reconnaissant le mérite de ses études, que M. de Fromentel s'est trop hâté de conclure, écueil qu'il eut évité en méditant les paroles de Broca citées plus haut. Il nous paraît, d'ailleurs, traiter avec bien peu de

[1] E. DE FROMENTEL DE GRAY. *Recherches sur la révivification des rotifères, des anguillules et des tardigrades.* — Paris, 1877. Association française pour l'avancement des Sciences. Congrès du Havre.

Digitized by Google

circonspection une question qui a occupé pendant deux siècles les meilleurs esprits, et faire bon marché des remarquables travaux de savants dont les noms brillent avec éclat dans les annales de la science, lorsqu'il dit : « Malgré tous nos soins, toute la patience que nous avons mise à examiner les modifications apportées d'heure en heure dans l'état des animalcules, nous n'avons pu obtenir qu'un développement passif des êtres desséchés, un gonflement comparable à celui des graines desséchées et mises en contact avec de l'eau ; jamais nous n'avons pu déterminer ce réveil de la vie, cette revivification singulière que, sur la foi des premiers auteurs, tous les naturalistes ont admise pour les rotifères, les anguillules et les tardigrades, puissance aussi merveilleuse que pleine de mystère et qui devrait séparer ces animalcules du reste de la création en leur attribuant des lois en dehors de celles de la nature » [1].

Que M. de Fromentel l'apprenne, puisqu'il paraît l'ignorer, ce n'est pas uniquement sur la foi des premiers auteurs, qui, du reste, sont bien dignes d'attention, que les naturalistes assoient leur opinion ; mais encore sur la foi des patients et laborieux travaux des membres de la Commission nommée par la Société de Biologie, et de MM. Davaine, Doyère, Gavarret, Pouchet et beaucoup d'autres dont M. de Fromentel ne paraît guère se soucier [2]. De plus nous ferons voir, dans la suite, que la reviviscence n'offre rien de mystérieux et ne met en aucune sorte les organismes qui la possèdent en dehors des lois naturelles.

Dire que les naturalistes ayant cru assister à la révivis-

[1] E. de Fromentel de Gray. Ouvr. cit., p. 647.

[2] Des expériences, dont nous rendrons compte plus tard, faites au laboratoire de zoologie de l'Université de Bruxelles, nous autorisent à affirmer, dès aujourd'hui et de la façon la plus formelle, que des rotifères (rotifer redivivus), desséchés à l'air libre sur des lamelles de verre, peuvent, après soixante jours et plus de dessèchement, reprendre vie par l'effet de l'humectation.

Digitized by Google

cence auraient été le jouet d'une apparence, auraient vu, non pas l'animal revivre, mais un œuf éclore, est une opinion plus sérieuse, méritant de fixer l'attention.

Cette appréciation, qui est celle de Pouchet[1] et de Zacharias, n'est pas nouvelle : déjà en 1824, Bory de Saint-Vincent l'émettait en ces termes : « Nous avons, à la vérité, plus d'une fois, en retrempant des étuis de Friganes ou des Conferves longtemps desséchées, et en mettant de l'eau dans des vases remplis de sédiment où l'année précédente nous avions produit ou entretenu des animalcules, retrouvé des rotifères avec beaucoup d'autres microscopiques. Mais ni les uns ni les autres n'y ressuscitaient ; ils y éclosaient et s'y développaient simplement comme les Daphnies et autres petits Entomostracés, dont les germes sont demeurés dans le sol et aptes à naître dès que la saison pluvieuse ramène l'humidité nécessaire à leur apparition. Depuis trente ans, nous réitérons cette assertion, mais certaine école y revient toujours, parce que les personnes qui font du microscopisme copient Spallanzani »[2].

Il faut le reconnaître, cette interprétation du phénomène est conforme à la plupart des faits de résistance vitale, qui nous enseignent que l'intensité de celle-ci est d'ordinaire en raison inverse du développement de l'individu : à l'état de germe, de développement, d'adulte. A priori, elle paraît donc plus admissible, et nous sommes convaincu que, parfois, des savants, victimes d'une illusion, auraient pris pour de la reviviscence ce qui n'était qu'une éclosion. Que cela soit une cause d'erreur, nous n'en disconvenons pas ; mais que, toujours et

[1] POUCHET. *Recherches et expériences sur les animaux ressuscitants.* Paris, 1859.

[2] BORY DE SAINT-VINCENT. Encyclopédie méthodique. Vers. T. II et Dictionnaire classique d'histoire naturelle. Art. Oscillaires et Vibrions. T. VIII, p. 564. Paris, 1839.

Digitized by Google

pour tous les exemples cités, il en ait été ainsi, nous ne pouvons l'admettre.

En juin 1886, Otto Zacharias publia un travail tendant à démontrer que la réviviscence est une fable. Avant d'exposer le résultat de ses expériences, il cite l'opinion de L. Plate. Or, celui-ci n'est pas aussi affirmatif que le représente Zacharias, qui, selon nous, ne peut guère se prévaloir du passage suivant, mentionné avec complaisance, pour faire triompher sa thèse. « Que tous les rotateurs possèdent la même faculté (faculté de réviviscence) me parait très douteux, dit L. Plate, parce que j'ai laissé dessécher lentement dans des verres de montre de nombreux représentants appartenant à différentes familles de cette classe, sans retrouver de kystes, ni sans avoir jamais vu revivre les animaux. »

Comment ces expériences ont-elles été faites? Sur quelles espèces ont-elles porté? Nous l'ignorons. Plate n'y consacre, dans un volumineux mémoire, que les quelques lignes que nous reproduisons en note [1].

Ensuite, Otto Zacharias raconte que, près de Hirschberg, se trouve en plein champ une grande dalle de granit, épaisse

[1] « Seit Spallanzani haben sich zahlreiche Naturforscher mit der Frage beschäftigt, ob die Rotatorien in der That im Stande seien, unbeschadet einzutrocknen, um bei erneuter Wasserzufuhr wieder aufzuleben. Schon Ehrenberg sprach sein Bedenken gegen die Richtigkeit der bezüglichen Beobachtungen aus. In der Neuzeit hat die Frage dadurch eine andere Wendung angenommen, dass Cubitt nachgewiesen hat, dass die Philodinaen im Stande sind, sich eine Gallertschicht einzuhüllen und in derselben vor völliger Austrocknung bewahrt sind, auch wenn sie lange Zeit ausserhalb des Wassers bleiben müssen. Ob alle Rotatorien dieselbe Fähigkeit besitzen, erscheint mir sehr zweifelhaft, da ich wiederholt zahlreiche Vertreter anderer Abteilungen langsam in Uhrschälchen habe eintrocknen lassen, ohne weder Gallertkapseln zu finden noch die Tiere jemals wiederaufleben zu sehen ».

Beiträge zur Naturgeschichte der Rotatorien. Von Dr Ludwig Plate, p. 113. Jenaische Zeitschrift für Naturwissenschaft. Jena 1885.

Digitized by Google

de plusieurs pieds, servant de pont pour franchir un ruisseau appelé dans le pays « Froschgraben [1] ».

Les influences météorologiques (et probablement l'usure causée par les passants) ont creusé dans cette pierre une excavation qui se remplit d'eau à chaque pluie. Cet aquarium renferme une faune riche en rotifères, amibes, flagellates, tardigrades, volvox, etc., qui fut étudiée par Flotow et Cohn. Au milieu de ce petit monde, se distingue, par le nombre et sa belle coloration rouge, un rotifère, le Philodina roseola (Philodina cinnabarina, Zach.).

D'après les conjectures de Zacharias, ces animalcules auraient pris possession de la cavité, il y a environ une centaine d'années, et, depuis lors, n'auraient pas cessé d'y vivre et de se reproduire, malgré les alternances de dessèchement et de pluie.

Comment, se demande Zacharias, faut-il expliquer cette génération ininterrompue des mêmes organismes dans un endroit étroitement limité ? A cette question, dit-il, j'ai cherché à répondre par l'expérience. J'ai laissé dessécher lentement des Philodines et j'ai toujours constaté qu'ils mouraient quand l'eau était entièrement évaporée. Mais il n'en était pas de même de leurs œufs, qui se contractaient par la sécheresse, sans perdre leur vitalité. Après humectation, ils donnaient naissance à des exemplaires jeunes [2].

De ce que le Philodina roseola n'est pas réviviscible, est-il juste de conclure que toutes les espèces de rotifères sont dans le même cas ?

Nous dirons même que cet exemple d'une forme aquatique transportée dans un séjour soumis à des intermittences d'assèchement et continuant à vivre et prospérer est un ache-

[1] Fossé à grenouilles.

[2] Otto Zacharias. *Konnen die rotatorien und tardigraden nach vollstandiger Austrocknung wieder aufleben oder nicht ? Biologisches Centralblatt.* 15 juin 1886.

Digitized by Google

minement vers la faculté d'anabiose. La capacité de résistance à la sécheresse, dont ici l'œuf seul est doué, est la preuve d'une adaptation qui doit se retrouver à un degré moindre chez l'adulte, mais certainement appréciable si l'on compare celui-ci à ses congénères n'ayant jamais eu à pâtir de la privation d'eau.

Zacharias retombe dans la même erreur de raisonnement en faisant état de l'étude de Paul Hallez sur le rhabditis aceti, pour démontrer l'inexactitude de l'opinion régnante. Le récit des recherches du professeur de Lille, que nous avons lu attentivement et avec le plus grand intérêt, ne prouve absolument rien contre la réviviscence de l'anguillule de la nielle et des toits.

P. Hallez nous apprend qu'il possédait depuis plusieurs années, dans son laboratoire, de la colle d'amidon desséchée à la surface de laquelle s'étaient développés des rhabditis, et qu'il suffisait pour voir fourmiller ceux-ci, de répandre la colle grossièrement pulvérisée sur de l'empois frais.

« Ces Nématodes sont-ils réviviscents? se demande-t-il. Ou bien sont-ce leurs œufs qui jouissent de la propriété de résister à une dessiccation prolongée? Telles sont les questions que soulève le fait que je viens de faire connaître, et auxquelles il est facile de répondre.

« En effet, les premiers Rhabditis qu'on récolte en opérant comme je l'ai indiqué, sont constamment de jeunes embryons nouvellement éclos. Ceux-ci grandissent peu à peu, et ce n'est que plusieurs jours plus tard que l'on peut se procurer des individus arrivés à maturité sexuelle. Cette simple observation montre que les individus jeunes ou adultes ne sont pas réviviscents et que, par conséquent, les embryons nouvellement éclos ne peuvent provenir que d'œufs ou d'embryons non éclos qui ont résisté pendant toute la durée de la dessiccation, et qui, mis dans des conditions convenables de température et surtout d'humidité, ont continué à évoluer ou se sont hâtés de sortir de leurs membranes protectrices.

Digitized by Google

« Cette interprétation est contrôlée par l'observation directe. En effet, des rhabditis aceti adultes, abandonnés à une dessiccation lente sur une lame de verre, meurent et ne peuvent plus jamais être rappelés à la vie. Il en est de même des jeunes nouvellement éclos. Les œufs et les embryons non éclos retirés de l'utérus ne résistent pas davantage à la dessiccation. Mais il en est tout autrement des œufs, à tous les degrés du développement, qui restent dans le corps intact de leur mère. Lorsque celle-ci vient à se dessécher lentement, son enveloppe chitineuse et les liquides albumineux desséchés de sa cavité générale et de son utérus forment autant de couches protectrices qui remplissent le même rôle que les membranes perivitellines des Ascaris. Dans ces conditions, les œufs et les embryons de rhabditis, 1° ne se dessèchent qu'avec lenteur, il est même probable qu'ils ne se dessèchent jamais complètement ; 2° ils sont préservés par une épaisse couche imperméable pendant tout le temps que dure la dessiccation ; 3° quand ils sont placés dans un milieu humide, ils ne peuvent reprendre que très lentement l'humidité nécessaire à l'éclosion. Cette dernière condition est importante, car j'ai plusieurs fois constaté, à mes dépens, dans le cours de ces recherches, que des transitions brusques de sécheresse et d'humidité, de même que des transitions brusques de température, sont funestes aux œufs et aux embryons de nématodes [1] ».

De ces faits, Paul Hallez induit-il que la réviviscence des larves de l'anguillule de la nielle et des toits est une fable ? Pas le moins du monde. Nulle part dans ses écrits, nous ne trouvons trace de cette assertion. D'une constatation sur une espèce donnée, vivant au milieu de conditions tout-à-fait spéciales, il se garde bien de tirer des conséquences applicables à une autre espèce dont les conditions d'existence diffèrent du tout au tout.

[1] Paul Hallez. *Recherches sur l'embryogénie et sur les conditions de développement de quelques nématodes.* Paris, 1885.

Digitized by Google

Il ne faut pas s'attendre à rencontrer chez des espèces du même genre, mais à mœurs différentes, les mêmes propriétés physiologiques. Toujours, il existe une corrélation entre celles-ci et celles-là.

La puissance de résister à la sécheresse, nulle chez l'anguillule fluviatile, peu développée chez l'anguillule terrestre [1], atteint son maximum chez l'anguillule de la nielle et des toits. Cela se conçoit aisément : la seule connaissance de l'habitat de ces trois espèces explique parfaitement ces différences. De quelle utilité serait la réviviscence pour la première, habitant les ruisseaux, et n'ayant jamais à souffrir du manque d'humidité ? Quant à la seconde, quoique vivant dans un milieu sujet à variations, les refuges ne lui manquent pas ; dès qu'un endroit devient inhabitable, elle le quitte, cherche un abri dans le sol, sous les feuilles, en un mot, là où elle trouvera l'humidité indispensable à son entretien.

Tout autre est le genre de vie de l'anguillule de la nielle. Ce curieux nématode n'intéresse pas seulement le zoologiste, mais aussi l'agriculteur, par les dégâts qu'il cause aux céréales. A cet égard, nous croyons devoir signaler l'emploi abusif que le vulgaire fait du mot nielle ; désignant ainsi les diverses altérations des graminées, produites par des végétaux cryptogamiques. Pour le naturaliste, il convient de distinguer les maladies comme l'ergot de seigle (claviceps purpurea), la rouille (puccinia graminis), la carie ou grain broué des Wallons (Tilletia caries), le charbon (Ustilago carbo), et les semences du Lychnis githago, vulgairement nielle des blés ; du blé niellé proprement dit, produit par l'anguillule, (vibrio tritici, Tylenchus tritici, T. Scandens).

Le grain niellé se différencie par la forme extérieure du grain sain ; il est plus petit, arrondi, de couleur noirâtre, à enveloppe dure et coriace, contenant une matière blanchâtre

[1] Perez. Recherches anatomiques et physiologiques sur l'anguillule terrestre. *Annales des Sciences naturelles*. Vol. VI, 1866.

Digitized by Google

se présentant sous l'aspect d'un feutrage qui se désagrège par l'effet de la sécheresse. Son contenu pulvérulent est constitué par des larves d'anguillules, parfois au nombre de huit à dix mille dans un seul grain, et qui n'attendent, pour achever leurs métarmophoses, que des conditions favorables. Le grain semé, l'humidité fait son œuvre ; les téguments se ramollissent, les larves reprennent leur vitalité et s'échappent en forçant les parois de leur prison. Le premier usage qu'elles font de la liberté, c'est de rechercher une graminée en voie de développement.

Elles s'insinuent entre les bases des feuilles dont l'emboîtement constitue la tige, s'élèvent avec celle-ci, et, de proche en proche, gagnent l'épi floral non encore épanoui. Jusqu'à ce moment, la larve n'avait causé aucun préjudice à la plante; mais, parvenue au cœur des jeunes fleurs, elle s'attaque au tissu cellulaire de l'ovaire, turgescent, gorgé d'eau et de matières albuminoïdes, qui, dans cet état, ne présente aucun obstacle à l'envahissement de l'ennemi.

Le travail de destruction est alors commencé, c'en est fait de la destinée de l'ovule. La larve, au contraire, entre dans une ère de prospérité ; elle déploie une grande activité physiologique, s'assimile les matériaux élaborés par la plante et destinés à la formation du fruit. Les dernières phases de son développement s'accomplissent rapidement : elle acquiert bientôt les caractères de l'adulte, l'accouplement et la ponte s'effectuent, la vie de l'espèce ainsi assurée, mâles et femelles meurent.

L'éclosion de l'œuf se produit : il en sort une petite larve qui, à son tour, va subir la dessiccation, entrer dans une période de repos, de vie latente, et, dans cet état, attendre le retour de l'humidité pour recommencer le cycle des transformations que nous venons d'esquisser.

Comme le fait remarquer le docteur Davaine, une saison sèche entravera l'action des anguillules en leur enlevant leur vitalité, mais il n'en est pas de même si des pluies survien-

Digitized by Google

nent pendant les mois de mars et avril principalement, époque à laquelle les tissus jeunes de la fleur n'étant entourés d'aucun organe de protection sont à la merci des attaques de la larve d'autant plus dangereuse que l'humidité sera grande.

Ainsi qu'on le voit, la résistance vitale, qui, chez le rhabditis aceti, est dévolue à l'embryon enfermé dans l'œuf, devient, chez l'anguillula tritici, l'apanage de la larve sortie de l'œuf. Le stade larvaire prédomine, remplit pour ainsi dire toute l'existence de l'anguillule. Aussi, sous cette forme, présente-t-elle, vis-à-vis des causes de destruction, une immunité que ne possèdent ni l'œuf, ni l'adulte [1].

Ce fait semblerait étrange s'il ne trouvait son explication dans des mœurs exceptionnelles.

« Chez l'anguillule de la nielle, l'œuf est incapable de satisfaire aux conditions de la propagation; il périt par la dessiccation, par un froid intense, et dès qu'il est sorti du grain niellé. Il ne peut attendre dans le grain desséché, ou dans la terre humide, l'époque où se formera l'épi nouveau, qui seul offre à l'anguillule les conditions de son développement. C'est donc à la larve qu'ont été dévolues les facultés qui satisfont à la conservation et à la dissémination de l'espèce.

« Les vers de la nielle sont-ils les seuls animaux dont la larve soit douée de facultés distinctes et nécessaires à la propagation de l'espèce? Nous ne sachions pas que les naturalistes aient envisagé aucun animal à ce point de vue; il est probable que l'on reconnaitra des propriétés vitales particulières chez beaucoup de larves, lorsqu'on les cherchera, et que les fonctions attribuées souvent à l'œuf de résister aux causes de destruction qu'apporte la succession des saisons, d'être l'agent de la transmission ou de la propagation de l'espèce, devront, dans bien des cas, revenir à la larve.

[1] Les œufs périssent pour un froid de — 15° et par la dessiccation. Tandis qu'un froid de — 20° et la dessiccation sont sans effet sur la vitalité des larves.

Digitized by Google

Déjà nous ferons remarquer que, chez quelques-uns des animaux qui jouissent de la vie latente, les individus dépourvus d'organes sexuels paraissent seuls doués de cette faculté ; telles sont l'anguillule des toits et la filaire de Médine[1] ».

II.

Quelle conclusion tirer de l'exposé qui précède ?

De cet ensemble se dégage un fait irréfutable, à l'évidence duquel se rend la majorité des naturalistes. Il n'est plus permis de contester que l'humectation d'une préparation contenant des rotifères, tardigrades et anguillules desséchés, suffit pour faire apparaître aux yeux de l'observateur des animalcules de ces genres, se mouvant avec agilité et doués des caractères de la vie. Tel est le résultat général que donne l'expérience.

Si les savants sont d'accord sur le fait, ils diffèrent au sujet de sa signification.

En effet, à la question qui se présente naturellement à l'esprit : d'où proviennent ces organismes que l'eau tire de leur torpeur ? Deux réponses peuvent satisfaire, et c'est ici que commence la divergence d'opinions.

Pour les uns, ce sont les animalcules desséchés que sous l'action de l'humidité l'on verrait revivre ; pour les autres, la réviviscence ne serait qu'apparente, la dessiccation entraînerait irrévocablement la mort des adultes, mais serait sans action mortelle sur les œufs contenus dans le corps maternel et ceux-ci écloraient sous l'influence bienfaisante de l'hydratation. Dans ce cas, rotifères, tardigrades et anguillules s'agitant sur le porte-objet du microscope ne seraient pas ceux mis en expérience, mais bien leurs descendants.

[1] Davaine. Ouvr. cité, p. 60.

Digitized by Google

Comment discerner la vérité de l'erreur, pour quelle opinion nous décider ?

Des expériences de deux ordres sont en présence : les unes positives, les autres négatives. Quelle est leur valeur ? La longue relation que nous avons faite des premières, nous dispense d'insister sur leur importance. Exécutées par des naturalistes d'une habileté et d'un savoir universellement reconnus, elles acquièrent un degré de certitude auquel les sciences atteignent rarement.

Tout en rendant hommage au talent qui a présidé aux secondes, nous ferons observer qu'elles ne peuvent rien contre les premières parce que elles ne sont pas comparables à celles-ci. En effet, Zacharias prétend que ce qui est vrai des tardigrades et rotifères à régime aquatique et du rhabditis aceti, doit l'être de toutes les espèces indistinctement, y compris celles des mousses des toits et de l'anguillule de la nielle.

Raisonner de la sorte est manquer étrangement aux lois de la logique. Autant la méthode inductive est légitime lorsqu'elle s'appuie sur un grand nombre de faits, autant elle devient téméraire quand elle s'élève d'un fait unique à la généralité.

Ce n'est pas sans étonnement, que nous voyons un savant s'armer d'un fait isolé pour battre en brèche une théorie et réduire à néant toutes les expériences antérieures. Si le rotifère sur lequel ont porté les observations de Zacharias était le rotifère des toits, il est clair que la démonstration était concluante. Mais il n'en est rien. Le Philodina roseola est aquatique ; or, depuis longtemps il est établi que les espèces constamment submergées sont incapables de manifester à nouveau leur vitalité après un dessèchement, fut-il même de courte durée. Davaine, n'a-t-il pas prouvé que les animaux (rotifères, tardigrades, nématodes, infusoires) et les végétaux (oscillaires, conferves, diatomées, etc.) peuvent, sous le rapport de la réviviscence, être divisés en deux groupes correspondant à leur genre d'habitat ? Dans l'un se rangent les

Digitized by Google

espèces vivant toujours sous l'eau, dans l'autre les espèces vivant dans les endroits exposés aux alternatives de sécheresse et d'humidité.

Les premières ne possèdent pas la faculté de reprendre vie après avoir été desséchées, les secondes au contraire ont cette propriété, même lorsque la dessiccation a été prolongée très longtemps[1].

La faculté de réviviscence est donc fonction des circonstances de milieu. Jamais, cette vérité d'une importance capitale ne doit être oubliée.

Jusqu'à preuve du contraire, nous nous considérons comme pleinement autorisé à accepter les expériences positives avec toutes leurs conséquences, comme l'expression de la réalité.

Théoriquement la structure compliquée des animalcules précités, occupant un rang élevé dans la série animale, semble être un obstacle à la réviviscence. La dessiccation, dira-t-on, doit rompre l'harmonie, altérer profondément l'économie de cette organisation aussi complexe que délicate.

Substituons à l'organisme pluricellulaire l'organisme monocellulaire. Étudions la vie dans ses relations avec le monde ambiant, sous sa forme la plus élémentaire, dans la plus grande simplicité de ses manifestations.

Cet état rudimentaire est représenté dans la nature par les schizomycètes, infusoires, etc., chez lesquels la faculté de réviviscence devient la règle et se révèle avec une intensité remarquable.

L'étude des organismes microscopiques s'impose tout particulièrement à l'attention du monde savant depuis les merveilleuses découvertes, faites pendant ces dernières années, du rôle des schizomycètes et de certains champignons dans

[1] Davaine. *Recherches sur les conditions de l'existence ou de la non-existence de la réviviscence chez des espèces appartenant au même genre.* Comptes-rendus de la Société de Biologie. Année 1856. Comptes-rendus de l'Académie des sciences de France. Année 1859.

Digitized by Google

l'économie de la nature, la genèse des maladies contagieuses et des phénomènes de fermentation et de putréfaction. Aussi, l'histoire naturelle de ces infiniment petits s'enrichit-elle chaque jour de nombreuses observations dont quelques-unes intéressent la matière que nous traitons.

D'une manière générale, une température inférieure à 0° et voisine de 100° c. tue la plupart des microbes. Entre 25 et 40°, ils acquièrent leur maximum de virulence et de prolifération. Trois températures sont donc à considérer : une température minimum et une température maximum pour lesquelles la vie commence et cesse de se manifester, et une température optimum « punctum optimum » pour laquelle les fonctions physiologiques s'accomplissent dans toute leur plénitude.

Ces limites au delà desquelles la vie n'est plus possible, varient d'une espèce à une autre et chez le même individu suivant qu'on le considère à l'état de complet développement ou de germe.

Les expériences de Pasteur, confirmées par celles de Cohn et W. Roberts, ont prouvé qu'une ébullition de plusieurs heures n'enlevait aucunement aux spores de certaines bactéries leur fécondité. Les observations de Brefeld et Chamberland concordent parfaitement avec les précédentes. Cette température peut être même largement dépassée ; Miquel a vu des spores de bacille résister pendant dix minutes à 139° environ.

L'action de la température est très variable suivant que la chaleur employée est sèche ou humide, ou encore suivant l'état de siccité plus ou moins complet de l'organisme. Il faut également tenir compte de l'acidité et de l'alcalinité du milieu.

Hoffmann a constaté que, chauffée à l'état humide, la levure ne supportait pas une température de 83°, mais que bien sèche, elle résistait à 215°. Si ce chiffre paraît exagéré, il est avéré qu'à 100° elle ne périt pas. D'après les travaux de

Digitized by Google

Mlle Marie Manassein, la levure séchée à l'air et contenant encore 13 % d'eau pourrait, sans périr, être soumise pendant vingt minutes à une chaleur de 130°.

Koch, Gaffky, Lœffler et Wolffhügel ont vu, au laboratoire de l'Office sanitaire de Berlin, des spores résister plus de deux heures à une chaleur sèche de 150°.

Les essais de stérilisation de virus donnent des résultats analogues. D'après Bauler, une température de 80° agissant pendant vingt-trois minutes n'affaiblirait pas la virulence du vaccin à l'état sec. Mais à l'état frais, il suffirait, disent Carsten et Coert, de 64°, 5 pendant une demi-heure, pour lui enlever toutes ses propriétés [1]. Koch assure que les spores du Bacillus anthracis plongées dans l'eau bouillante pendant seulement deux minutes périssent, mais qu'elles supportent une température sèche de 140° pendant trois heures. Une lettre contenant des micrococcus fut envoyée de Calcutta par ce savant au docteur Lœffler, malgré la désinfection à laquelle elle fut soumise à Brindisi : fumigation, exposition à une température de 120° pendant plusieurs heures, les micrococcus n'avaient pas perdu leur vitalité.

Si 30 à 35° est la température de prédilection des fonctions de reproduction, il est cependant des espèces qui, comme le bacillus thermophilus, possèdent la propriété de se multiplier entre 70 et 72° [2].

A cet égard, la bactéridie charbonneuse est d'un curieux enseignement. C'est vers 37° qu'elle se reproduit le mieux, à 43° la prolifération se ralentit, la formation des spores cesse, mais est remplacée dans l'acte reproducteur par la sisciparité. Enfin la température augmentant encore, toute division s'arrête et bientôt la vie disparait.

[1] Encyclopédie chimique de Pelouze et Fremy. Duclaux. *Chimie biologique*. T. IX, pp. 822 et 823.

[2] P. Miquel. Monographie d'un bacille vivant au delà de 70° c. *Annales de micrographie*. Octobre 1888.

Digitized by Google

L'étude des basses températures donne des résultats non moins surprenants.

L'expérience courante démontre que le froid est un obstacle à la putréfaction des substances organiques. Aussi est-il employé comme moyen de conservation des aliments. Nous retrouvons dans la nature des exemples de ce que l'industrie de l'homme a obtenu pour son bien-être et son luxe ; nous voulons parler de la découverte à l'embouchure de l'Alasca et le long des côtes de la mer glaciale, de représentants d'une faune depuis longtemps disparue de ces régions, conservés intacts dans le sol glacé.

Si l'agent de la putréfaction perd sa vitalité pour un froid de quelques degrés, nous voyons par contre que d'autres espèces ne sont pas atteintes par des circonstances bien autrement défavorables. Il est mis hors de doute, par les expériences de Pictet et Yung, qu'un froid de 100°, obtenu par l'évaporation de l'acide sulfureux et du protoxyde d'azote, ne produit, après une durée de quatre heures, aucun effet nuisible sur les organismes mis en expérience. Bien plus, un froid minimum de — 70° durant cent et huit heures, porté à — 130° pendant vingt heures était sans action sur les spores des espèces suivantes : bacillus anthracis, bactérie du charbon symptomatique, bacillus subtilis et b. ulna. Quant à la levure de bière (torula cerevisiae), l'examen microscopique ne décelait pas de lésions anatomiques, mais elle avait perdu ses propriétés chimiques [1]. D'après Cagniard-Latour, une température de — 90° et d'après Schumacker, de — 113° n'amoindrirait en rien le pouvoir de ferment de ce Torula.

Si la plupart des microbes présentent dans leur cycle biologique deux formes distinctes, affectées chacune de propriétés de résistance différentes, il en est cependant chez qui les

[1] R. Pictet et E. Yung. *De l'action du froid sur les microbes.* Comptes-rendus de l'Académie des sciences de France. T. xcviii, Année 1884.

Digitized by Google

recherches les plus minutieuses n'ont jamais fait découvrir le stade sporiforme. Tel est, par exemple, le bacille-virgule du choléra asiatique étudié d'une façon spéciale par Koch et Van Ermengem. Moins bien armé pour la lutte, par suite de cette absence de spores, il trouve une compensation dans sa facilité prodigieuse de reproduction.

La conséquence à tirer de ces faits, est que les bactéries possèdent une tenacité vitale considérable et que si certaines circonstances de milieu peuvent arrêter leur activité fonctionnelle, il ne s'ensuit pas nécessairement, qu'elles aient perdu toute possibilité de retour à la vie. Le froid comme la chaleur ont pour effet une atténuation de la virulence, une immobilisation de l'organisme, une suspension complète des fonctions physiologiques, sans cependant amener en général la mort.

On s'explique ainsi comment des maladies épidémiques éclatent tout-à-coup et avec violence dans une localité éloignée de tout foyer d'infection et sans qu'aucun symptôme en soit l'avant-coureur. C'est pour la même raison qu'une période d'accalmie, due à un abaissement de température, est parfois suivie d'une recrudescence de mortalité coïncidant avec le retour de la chaleur.

Si, des schizomycètes, nous passons au grand groupe des champignons, nous constatons que la résistance vitale n'est pas moindre.

Les spores sèches de penicillium glaucum, d'ascophora elegans, d'oïdium aurantiacum, d'ustilago carbo, etc., supportent sans périr des températures supérieures à 100°.

L'étonnement qu'on ressent au spectacle de ces êtres, à peine perceptibles par les plus forts grossissements, sortant indemnes de pareilles épreuves, se dissipe en partie par la connaissance de leur moyen de défense.

Cette immunité est due, dans une certaine mesure, à la propriété que possèdent en commun les germes d'un grand

Digitized by Google

nombre d'organismes de s'enkyster, de braver les dangers à l'abri d'une enveloppe qui les isole du milieu cosmique. Par cette précaution, la conservation de l'espèce est assurée.

Il faut attribuer la résistance vitale qu'opposent les œufs d'insectes et de certains crustacés, par exemple, aux vicissitudes climatériques, à leur enveloppe dure et coriace.

Beaucoup d'espèces animales, ont l'immense avantage de produire deux sortes d'œufs. Les rotifères, les chaetonatus, le phylloxera possèdent des œufs d'été, petits, à coque mince et molle, se développant d'ordinaire dans l'oviducte, et des œufs d'hiver plus gros, à coque dure, coriace et épaisse, pondus au commencement de l'automne et mis à même par leur constitution de supporter impunément les rigueurs de l'hiver.

L'histoire des algues foisonne en exemples de spores enkystées et de reproduction par division précédée d'enkystement.

Il en est également ainsi pour des infusoires ciliés, étudiés par Coste [1]. Ce savant a reconnu que les colpodes s'enkystaient avant de se segmenter ; qu'en outre, sous l'influence de la sécheresse, ils secrétaient une membrane sous laquelle ils attendaient des jours meilleurs. Deux genres de kyste sont donc à considérer, dit Coste, le kyste de multiplication et le kyste de conservation. Grâce à ce dernier, les colpodes, les vorticelles et autres infusoires peuvent supporter sans péril la dessiccation. E. Maupas a conservé pendant vingt-deux mois des kystes desséchés d'un infusoire (Gastrostyle). Après ce temps, ces kystes étaient encore susceptibles de reprendre vie [2]. Balbiani a possédé pendant sept ans des colpodes qu'il revivifiait et desséchait chaque année.

[1] Coste. La réviviscence des infusoires ciliés. *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences de France.* T. XLVIII. Année 1864.

[2] E. Maupas. Recherches expérimentales sur la multiplication des infusoires ciliés. *Archives de Zoologie expérimentale.* T. VI, p. 227. Année 1888.

Digitized by Google

Avons-nous un motif scientifique suffisant pour refuser aux rotifères, tardigrades et anguillules, ce que nous sommes forcés par l'évidence à accorder aux microbes et infusoires ?

La simplicité d'organisation, objectera-t-on, permet à ceux-ci, ce que la complication défend à ceux-là. A cela nous répondrons que la cellule elle-même est un appareil complexe. Plus on l'étudie et plus on acquiert la conviction que sa simplicité n'est que relative et cache une organisation, si pas au même degré, tout au moins au même titre que les êtres occupant les échelons supérieurs de l'échelle.

A l'origine, l'organisme quel qu'il soit, phanérogame ou mammifère, est une cellule. Celle-ci se divise, donne naissance à de nouvelles cellules qui, par juxtaposition et différenciation, concourent à former des tissus, et ceux-ci des organes dont l'ensemble constitue l'animal ou la plante. Les êtres pluricellulaires débutent toujours par être unicellulaires. En dernière analyse, la cellule, ou mieux le protoplasma qui en est la partie essentielle, est l'élément fondamental de l'être vivant. Connaître ses propriétés, c'est connaître celles de l'organisme tout entier.

Dès lors, pourquoi les propriétés que nous venons de reconnaître aux microbes et infusoires, ne seraient-elles pas partagées par les rotifères, tardigrades et anguillules ?

Poursuivons cette étude à travers le monde animé. Passons en revue les faits analogues que nous présentent les deux règnes, cherchons, par un examen comparatif, à démontrer la possibilité, la probabilité du phénomène de réviviscence dont l'étude expérimentale nous a donné la certitude.

Interrogeons la nature ; toujours elle nous tiendra le même langage, nous offrira le même spectacle. Elle nous fera voir l'organisme aux prises avec les influences extérieures, cherchant à les combattre où à se les rendre favorables en s'appropriant à leurs exigences. L'animal et le végétal sont le siège d'adaptations multiples qui concourent à les mettre en harmonie de constitution avec le milieu, à les armer contre

Digitized by Google

les influences nuisibles, à leur permettre de résister efficacement aux agents de destruction dont ils sont entourés.

Tel est le motif des phénomènes de vie latente et ralentie qui assurent la conservation de la vie de l'individu.

La réviviscence est signalée chez plusieurs cryptogames vasculaires. En 1863, Ed. Bureau et P. Bert et plus tard Daniel Hanburg, reconnurent que cette propriété était l'apanage des espèces suivantes : Selaginella lepidophylla (Spring), Ceterach officinarum (Willd.), Asplenium Ruta muraria (L.), Polypodium vulgare (L.), Cheilanthes odora (Sw.), Asplenium lanceolatum (Sm.), Adianthum Capillusveneris (L.).

Tout récemment, Ed. Bureau entretint l'Académie des Sciences de France, de ses recherches concernant une fougère originaire de l'Amérique du Nord, le Polypodium incanum (Pluck).

Les expériences, commencées le 5 février, portèrent sur deux échantillons très secs recueillis dans le courant de l'été précédent. L'un, pesant 8, gr. 528, fut placé dans une étuve dont la température de 33° fut portée graduellement à 55°. Au bout de dix jours la plante avait perdu 0, gr. 680. Le desséchement de l'autre échantillon plus petit et ne pesant que 2, gr. 380, fut obtenu par l'action du vide combinée à celle de l'acide sulfurique. Après le même temps, il avait perdu 0, gr. 233. Dans cet état, la sécheresse de ces plantes était extrême. Après une immersion prolongée pendant 36 heures pour la première plante et 9 heures pour la seconde, toutes deux, mais principalement celle séchée dans le vide, reprirent leur turgescence et leur vitalité. Cette dernière, d'après les propres paroles du docteur Bureau, ne différant en rien d'un pied qui viendrait d'être cueilli.

Un fait intéressant à noter est l'aspect de la plante à l'état de desséchement. « Beaucoup de frondes, dit l'expérimenta-« teur, même âgées, affectaient une courbure en crosse, « d'autres étaient droites ; mais dans toutes, les pinnules « avaient pris une forme canaliculée par le rapprochement

Digitized by Google

« des deux bords latéraux, de telle sorte que la face supé-
« rieure, devenue concave, était presque entièrement cachée,
« et que, de quelque côté qu'on regardât la fronde, on n'aper-
« cevait guère que sa face inférieure, laquelle est couverte
« d'écailles peltées, scarieuses. Ce revêtement écailleux et le
« mode de recroquevillement des frondes paraissent bien
« faits pour les défendre contre une évaporation trop
« rapide »[1].

Les documents que nous fournissent les végétaux supérieurs sont tellement nombreux qu'il est indispensable, dans l'intérêt de la clarté d'exposition, d'étudier séparément et successivement les différentes phases de leur évolution : la graine avant la germination, la graine en voie de germination, la plante développée.

Le développement de l'embryon, cette plante en miniature contenue dans la graine, est sous la dépendance de conditions de deux sortes.

Il faut, pour que la germination s'effectue : 1° que l'embryon soit intact, que ses facultés germinatives ne soient aucunement altérées; 2° l'intervention d'une certaine quantité de chaleur, d'humidité, d'oxygène.

Ces trois agents sont nécessaires et indispensables ; de plus, ils doivent agir simultanément. Par le concours de ces conditions fournies par l'organisme, d'une part, et le milieu, d'autre part, la graine sort de sa torpeur, de cet état de vie latente où elle resterait plongée si des modifications externes ne venaient provoquer le réveil de sa vitalité et déterminer la continuité de l'évolution de l'ovule fécondé et dont l'embryon constitue un stade.

Soustraite à ces causes physico-chimiques, la graine peut conserver pendant très longtemps ses facultés germinatives.

[1] *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences de Paris.* T. CX. 17 février 1890,

Digitized by Google

A l'appui de cette assertion, nous pourrions citer de nombreux exemples de germination de graines trouvées dans des sarcophages égyptiens datant de 3000 ans. Mais ces faits ayant été contestés par plusieurs auteurs, notamment Decaisne et Alp. de Candolle, nous croyons prudent de ne pas les invoquer, bien que, théoriquement, cette persistance de la vie à travers les siècles, nous paraisse admissible [1].

Le fait suivant, rapporté par Ch. des Moulins et que nous signalons sous toute réserve, mérite d'attirer l'attention. En 1834, une tombe gallo-romaine du v[e] siècle fut ouverte à Mouzie-Saint-Martin (Dordogne). Elle renfermait un squelette dont la tête reposait sur un tas de graines de diverses espèces. Semées, celles-ci produisirent des plantes de luzerne, d'héliotrope et de centaurée qui fleurirent et fructifièrent [2].

A cet exemple, s'ajoutent les suivants qui, sans être aussi remarquables, n'en présentent pas moins de l'intérêt. Home a fait germer du seigle vieux de cent ans. En 1809, Gérardin sema avec succès, au Jardin des Plantes, des graines de haricot et de dolichos provenant de l'herbier de Tournefort [3].

C'est par cette résistance à l'action du temps que s'explique l'apparition de flores nouvelles à la suite de labours profonds, de défrichement des bois, desséchement et curage des étangs, creusement des canaux et tranchées de chemin de fer ; en un mot, de tous les travaux ayant pour effet de ramener à la

[1] Alp. DE CANDOLLE. *Origine des plantes cultivées*, p. 290.

Voici à ce sujet l'opinion de Alp. de Candolle. « Je crois convenable de dire que jamais une graine quelconque sortie d'un cercueil de l'ancienne Égypte et semée par des horticulteurs scrupuleux n'a germé. Ce n'est pas que la chose soit impossible, car les graines se conservent d'autant mieux qu'elles sont plus à l'abri de l'air et des variations de température ou d'humidité, et les monuments égyptiens présentent assurément ces conditions ; mais, en fait, les essais de semis de ces anciennes graines n'ont jamais réussi. »

[2] VANLAIR. La vie latente. *Revue de Belgique*, 15 janvier 1888.

[3] DE CANDOLLE. *Physiologie végétale*. T. I, p. 375. Paris, 1835.

Digitized by Google

surface les semences enfouies profondément dans le sous-sol. C'est ainsi que le docteur Boisduval trouva, dans le terrain sur lequel reposaient les fondations d'une des plus anciennes maisons de la Cité, à Paris, des graines qui donnèrent naissance à des juncus bufonius, plante croissant dans les endroits marécageux[1].

La graine, détachée de la plante mère, possède une existence indépendante. Avant même de germer, elle affirme sa vitalité par les échanges gazeux qu'elle entretient avec le milieu ambiant. Ce n'est donc pas une substance inerte, ainsi qu'elle en a l'apparence, mais un être doué de vie, se manifestant comme tel par l'emprunt d'oxygène qu'elle fait à l'atmosphère et émission d'anhydride carbonique. Il y a respiration et par conséquent vie. Mais cette respiration est peu active et cela se conçoit, car s'il en était autrement, les graines exposées à l'air ne pourraient pas se conserver pendant des années ; au bout d'un certain temps elles seraient comburées et impropres à la germination.

Nous nous trouvons en présence d'une vie réduite à son minimum, d'une vie ralentie. Ce minimum, peut-il être dépassé sans que la vie soit supprimée ? Se peut-il que toute respiration cessant, la graine soit encore susceptible de vie, puisse encore se développer ? En d'autres termes, la graine peut-elle passer de l'état de vie ralentie à l'état de vie latente ?

Avant d'aller plus loin, il convient de s'entendre sur la valeur de cette expression : vie latente. Voici la définition que Claude Bernard en donne et que nous adoptons. « La vie latente est offerte par les êtres dont l'organisme est tombé dans l'état d'indifférence chimique. La vie active ou manifestée, quelque atténuée qu'elle puisse être, est caractérisée par les relations entre l'être vivant et le milieu ; relations d'échange telles que l'être emprunte et restitue, à chaque instant, des matérieux liquides ou gazeux au milieu cosmique.

[1] P. Duchartre. *Éléments de botanique*, p. 814. Paris, 1887.

Digitized by Google

Ce qui caractérise l'état d'indifférence chimique, c'est la suppression de cet échange, la rupture des relations entre l'être et le milieu qui restent en face l'un de l'autre, inaltérables et inaltérés » [1].

Cet état de vie se réalise-t-il ? Dans leurs recherches préliminaires sur la vie latente et la vie ralentie, Van Tieghem et Bonnier avaient pour but tout d'abord de vérifier d'une manière précise, ainsi qu'ils le disent, l'exactitude de cette donnée [2].

Pour cela, ils firent trois lots de graines qu'ils abandonnèrent dans trois milieux différents : le premier dans l'air libre, le deuxième dans l'air clos, le troisième dans l'acide carbonique pur. Après deux ans, ils constatèrent que les graines des deux premiers lots, avaient subi des modifications en poids, conséquence d'un échange avec le milieu ; semées, elles levèrent. Seules, les graines placées dans l'acide carbonique ne présentaient aucune variation de poids et ne germèrent pas.

Quelle conclusion peut-on tirer de cette expérience ? Est-ce à dire que la soustraction de l'oxygène et par conséquent la cessation de respiration entraîne irrévocablement l'extinction des facultés germinatives et la mort ? Nous ne le pensons pas. Si le troisième lot avait été placé dans un gaz inerte, alors la preuve était faite. Mais loin d'être un gaz inerte, l'acide carbonique exerce une action délétère.

La germination encore possible dans une atmosphère composée de 80 cent.^{3} d'azote et 8 cent.^{3} d'oxygène, s'arrête complètement si l'azote est remplacé par l'acide carbonique [3]. Ce

[1] Cl. Bernard. *Leçon sur les phénomènes de la vie communs aux animaux et aux végétaux*. T. I, p. 68. Paris, 1878.

[2] Van Tieghem et Bonnier. Recherches sur la vie ralentie et sur la vie latente. *Bulletin de la Société botanique de France*. Années 1880 et 1882.

[3] Dehérain et Landrin. Recherches sur la germination. *Annales des Sciences naturelles*, 5e série, t. XIX. Année 1874. Voir également : *Comptes-rendus de l'Académie des sciences de France*. Avril 1889, Communication de G. Linossier.

Digitized by Google

n'est donc pas à l'absence de l'oxygène qu'il faut attribuer l'insuccès, mais bien à la présence de l'acide carbonique agissant par ses propriétés toxiques.

D'une part, nous ne pouvons nous baser sur cette expérience pour rejeter la vie latente, telle que nous la comprenons et que la définit Cl. Bernard; d'autre part, nous possédons une expérience qui nous autorise à l'admettre. De Saussure affirme avoir vu germer des graines ayant séjourné six mois dans le vide[1].

D'ailleurs, nous ne croyons pas que les graines enterrées profondément avaient de l'oxygène à leur disposition. En eussent-elles eu, qu'elles n'auraient pu conserver leur faculté germinative pendant aussi longtemps. En effet, l'acte respiratoire, fut-il tombé à un extrême minimum, est toujours accompagné d'une perte de matière et d'une production de force. Demandons-nous comment cette perte sera réparée, comment cette force sera utilisée ? L'exercice de la vie ne se continue que par l'équivalence entre l'apport et la dépense. Or, dans le cas de la graine, le gain quel est-il ? Mais il est nul ; c'est donc la mort. Quant à la force produite, quelle sera sa destination ? Elle ne trouvera pas son emploi dans l'accomplissement des phénomènes de croissance et de nutrition, puisque les conditions indispensables à ces fonctions

[1] Th. de Saussure. De l'influence du desséchement sur la germination de plusieurs graines alimentaires. *Société de physique et d'histoire naturelle de Genève.* Année 1825.

Cette assertion paraît péremptoire et cependant une certaine réserve s'impose. Un organisme, placé dans le vide, dégage encore de l'anhydride carbonique pendant un certain temps. Cette respiration en l'absence d'oxygène s'appelle respiration intramoléculaire, par laquelle le carbone et l'oxygène intervenant dans la formation de l'anhydride carbonique sont fournis par l'organisme. Est-il admissible que ce procédé respiratoire suffise, pendant six mois, à l'entretien de la vitalité, et ne provoque pas des perturbations graves dans l'économie de la graine ?

Digitized by Google

manquent absolument ; elle interviendra au contraire dans la dislocation chimique de la molécule, dans la désagrégation des tissus : elle sera l'agent de destruction de l'embryon.

Confiée au sol, la graine germe, son développement est stimulé par la chaleur, retardé par le froid. La germination, comme toutes les fonctions physiologiques, est comprise entre des limites de température déterminées pour chaque espèce, au-delà desquelles elle ne peut plus s'accomplir.

Le sinapis alba commence à germer à 0° c., le lin et le lepidium sativum entre + 1°, 3 et 1°, 9, le collenia coccinea à 5° 7, le maïs à 9°, le sesanum orientale à 13°, le melon cantaloup à 9° 5. D'après Sachs, au-dessus de 42 à 43° pour le blé, de 36° pour l'orge, la germination devient impossible.

En deçà et au delà de ces températures limites, la graine ne lève pas, mais il ne faut cependant pas croire que la faculté germinative soit anéantie. Des grains de blé, d'orge, de seigle, de fèves ont pu supporter, pendant quinze minutes, une température voisine de celle de la congélation du mercure, environ — 36°, et germer ensuite [1].

Exposées, pendant deux heures, à un froid de — 80°, les graines de lepidium sativum, de sinapis alba, de brassica oleracea et de triticum vulgare ne périrent pas [2].

Il faut tenir compte que le succès de ces essais est lié au degré de siccité de la graine. C'est pourquoi des graines conservant de l'humidité dans leurs tissus sont tuées pour une température beaucoup moins basse. Il en est de même pour les températures élevées.

Des expériences répétées à diverses reprises par des obser-

[1] M. Edwards et Colin. De l'influence de la température sur la germination. *Annales des Sciences naturelles*, 2e série, T. I. Année 1834.

[2] C. de Candolle et R. Pictet. Recherches concernant l'action des basses températures sur la faculté germinative des graines. — Verhandlungen der schweizerischen naturforschenden gesellschaft, session de 1878, à Berne. *Archives des sciences physiques et naturelles*, 1879.

Digitized by Google

vateurs indépendants les uns des autres prouvent que les graines préalablement desséchées peuvent supporter 100° et germer ensuite.

Cependant, il ne faut pas que l'épreuve dure trop longtemps. Van Tieghem et Bonnier ont vu des grains de blé, d'avoine, d'orge, de maïs, résister pendant six jours à 80°. A la sortie de l'étuve, elles furent trempées dans l'eau pendant vingt-quatre heures, et placées ensuite sur de la mousse humide, où toutes ne tardèrent pas à végéter. La même graine qui, séchée, supportera une chaleur de 100°, sera tuée pour une température de 53° si elle est gorgée d'eau.

Il est démontré également que la résistance de la graine aux agents toxiques est d'autant plus grande que le desséchement est plus avancé [1].

Colins et Milne Edwards, renouvelant les expériences de Spallanzani, arrivèrent aux mêmes conclusions que l'illustre savant italien. Ils trouvèrent que la chaleur agissait différemment suivant la nature du milieu. Les températures pour lesquelles la faculté germinative serait abolie chez les graines de blé, d'orge, de seigle, de lin, seraient : 1° dans l'eau à l'état liquide, 2° dans l'eau à l'état de vapeur, 3° dans l'air sec ; respectivement de 50°, 62° et 75° c.

C'est sur un ensemble de preuves de ce genre que de Candolle établissait la loi suivante : Toutes choses d'ailleurs égales, la faculté de chaque plante et de chaque partie d'une plante, pour résister aux extrêmes de température est en raison inverse de la quantité d'eau qu'elle contient [2].

Cette loi présente un caractère de généralité ; elle n'est pas seulement applicable aux végétaux, mais s'étend à tous les organismes réviviscents et à leurs œufs.

[1] Giglioli. Sulla resistenza di alcuni semi all'azione prolungata di agenti chimici gassosi e liquidi. Naples, 1881.

[2] de Candolle et de Lamarck. *Flore française*. T. I, p. 203. Paris, 1815.

Digitized by Google

Nous la retrouvons dans tous les phénomènes de vie latente. Nous nous référons pour l'évidence de cette assertion aux faits cités dans le cours de ce travail.

Pour Doyère, ce fait trouverait son explication dans les propriétés de l'albumine si bien étudiées par Chevreul. Cent parties d'albumine (blanc d'œuf) soumises au vide sec après coagulation, se trouvent réduites à 13,65 parties d'une matière incolore, semi-transparente. Ce résidu, traité par la quantité d'eau abandonnée par l'évaporation, a repris les propriétés de l'albumine cuite. Cent parties d'albumine non coagulée, mais de même provenance, soumises au même traitement, laissent également un résidu de 13,85 ayant les apparences de l'albumine coagulée desséchée. Traité par 86,15 parties d'eau, il redevient une substance possédant toutes les propriétés de l'albumine fraiche.

L'eau se trouverait dans l'albumine sous deux états différents : l'eau d'organisation, appelée eau hygrométrique ou d'interposition, chimiquement libre, et l'eau de combinaison. La perte de la première, par l'évaporation produite par le vide, n'altérerait pas la constitution chimique ; tandis que la chaleur en agissant sur l'eau de combinaison modifierait profondément la nature de l'albumine.

De plus, Chevreul sécha de l'albumine à une température inférieure à celle de coagulation. L'ayant placée dans une boule de verre qu'il plongea dans l'eau bouillante, ce ne fut qu'après une heure et demie, qu'elle se coagula.

Au contraire, quelques minutes d'exposition à cette température, suffisent, à l'albumine n'ayant pas perdu son eau d'interposition, pour la coaguler[1].

Sans vouloir assimiler le blanc d'œuf au protoplasma cellulaire, il faut reconnaitre que tous deux appartiennent à la série des matières albuminoïdes, et que ce qui existe pour l'un, peut être possible pour l'autre.

[1] Chevreul. De l'influence que l'eau exerce sur plusieurs substances azotées solides. *Annales de physique et de chimie*, t. xix. Année 1821.

Digitized by Google

De tout ceci, Chevreul conclut :

1° Qu'un animal, dont les liquides sont coagulables par une température de 72 à 75°, exposé à l'état vivant à cette température, périt indubitablement.

2° Qu'un animal identique au premier, séché lentement à une température insuffisante pour coaguler ses fluides et le désorganiser, pourra, après la dessiccation, revenir à la vie ; telle est l'explication du fait que présentent les animaux cités (rotifères, tardigrades, anguillules).

3° Qu'un animal desséché convenablement pourra être exposé à des températures supérieures à celle où il aurait été tué, s'il n'eut pas été desséché [1].

Les conditions normales de température, d'humidité, d'aération, données, — l'embryon se développe, perce les enveloppes de la graine ; la radicule et la tigelle s'accroissent, l'une s'enfonçant dans le sol, l'autre se dirigeant vers la surface pour constituer le système aérien de la plante.

Par la suppression de l'une de ces trois causes déterminantes, la croissance est interrompue ; mais peut-elle reprendre son cours avec le retour de la cause supprimée ? La graine en voie de germination peut-elle présenter des états successifs de vie latente et de vie ralentie ?

Nous trouvons une réponse affirmative dans les remarquables expériences de Théod. de Saussure [2]. Les graines germées furent examinées à trois époques de développement : 1° au moment où la radicule commence à paraître, 2° la radicule a percé les enveloppes et présente une longueur égale ou supérieure à celle de la graine, la tigelle n'étant pas encore dégagée de celle-ci, 3° la tigelle fait entièrement saillie.

Dans ces trois états les plantules subirent pendant plusieurs jours, dans une étuve sèche, une température de + 35°,

[1] Chevreul. Expériences sur la coagulation de l'albumine. *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences de France.* T. XLVIII. 1864.

[2] Th. de Saussure. *De l'influence du desséchement.* Ouv. cité.

Digitized by Google

puis, furent exposées à l'air libre, durant un mois ou deux mois et demi. Après ce traitement qui dessécha les tissus et suspendit toute croissance, les jeunes plantes furent placées entre des éponges humides, où plusieurs d'entre elles purent être rappelées à la végétation. Parmi celles-ci, il faut citer : le blé, le seigle, l'orge, le blé de Turquie (Zea Maïs), le blé sarrasin, la pesette, la lentille, le pois, le cresson alénois, le chou, la moutarde noire, le chanvre, la laitue. De plus, cette expérience put être renouvelée plusieurs fois pour les graines germées de froment, de seigle, de pois et de blé noir, qui passèrent par des alternatives de dessiccation et de végétation.

Une température de 66 à 70° c. s'exerçant pendant deux heures n'eut pas d'influence nuisible sur les graines germées de froment, de seigle et de chou appartenant à la première catégorie; quant à celles présentant un développement plus avancé, elles ne purent supporter ce degré de chaleur.

L'action du vide, obtenu par la machine pneumatique, ne fut pas plus mortelle que celle de la température. Après un séjour de quatre semaines sous la cloche de la machine, les graines citées plus haut et celles de l'orge à radicule et tigelle bien apparentes, continuèrent à croître. « C'est un phénomène singulier, dit De Saussure, que de voir la plumule (tigelle) n° 3 de froment réduite par le dessèchement dans le vide à l'état d'une extrême fragilité, se ramollir insensiblement et commencer à prendre de l'accroissement, seulement après une humectation de plusieurs semaines ».

Il ressort de ces expériences, que la dessiccation interrompt la croissance des plantules, mais que cet arrêt n'est pas définitif[1].

[1] A rapprocher l'observation de P. Hallez, que : « Quel que soit son stade, tout œuf d'Ascaris megalocephala en voie de développement cesse d'évoluer quand on le prive d'oxygène d'une manière ou d'une autre ; mais qu'il reprend son développement régulier quand on lui rend de l'oxygène, et cela même après un temps d'arrêt très long. » P. Hallez. *Recherches sur l'embryogénie et sur les conditions du développement de quelques Nématodes.* Paris, 1885, page 16,

Digitized by Google

N'est-ce pas là un exemple probant de réviviscence parfaitement caractérisée ?

Jamais ces résultats n'ont été contestés et il n'y a pas deux façons de les interpréter.

La faculté reconnue à la plantule pourquoi la refuser aux rotifères, tardigrades et anguillules ?

Nous venons de voir que plus l'évolution était complète, plus aussi était lent et difficile le retour de la vitalité. Il est des faits qui paraissent faire exception à cette règle.

Un tronc d'oranger dépouillé de ses branches et racines fut relégué pendant six ans au fond d'un cellier, où il servait de chantier. Quelqu'un s'étant aperçu que l'écorce était encore verte, eut la curiosité de replanter ce tronc. Au bout de quelques mois, il produisit des racines et des rameaux qui fleurirent.

Riché, attaché au Jardin des Plantes, observa, en 1762, un fait analogue dans la propriété du comte de Charolais. Celui-ci, exilé de Paris, fit fermer les portes de son hôtel et de son orangerie pendant toute la durée de son exil, avec défense formelle d'y pénétrer. Les orangers restèrent ainsi privés d'air, de soleil et d'eau pendant six ans. A son retour, le comte trouva les orangers desséchés ne présentant plus trace de végétation. Malgré leur triste apparence, on les soigna, et, au bout de deux ans, sur deux cents orangers, cent repoussèrent.

Gaudichard rapporte que les cissus hydrophora des serres du Muséum de Paris, sont le produit de boutures faites avec une tige de cet arbrisseau conservée pendant trois ans dans un herbier, après avoir subi les procédés de dessèchement employés pour la conservation des plantes, y compris le passage au four[1].

[1] Pepin. Observations sur la faculté que possèdent certains végétaux de conserver longtemps leur puissance végétative et de reproduire ensuite des racines et des bourgeons. *Annales des sciences naturelles*, 2e série. T. xv. Année 1841.

Digitized by Google

De Candolle raconte que des pommiers, oubliés pendant dix-huit mois dans une glacière, furent dégelés, puis plantés ; l'année suivante ils fleurissaient.

En poursuivant cette étude à travers les espèces animales, nous trouvons qu'il existe, même chez les représentants supérieurs de la série, des faits nombreux d'atténuation des manifestations vitales se rattachant intimement à notre sujet.

Les physiologistes divisent le règne animal en deux grandes classes : 1° Les animaux à température variable ou à sang froid (animaux hétérothermes), comprenant tous les invertébrés, et, parmi les vertébrés, les batraciens, les reptiles et les poissons. 2° Les animaux à température constante ou à sang chaud (animaux homéothermes), comprenant les mammifères et les oiseaux [1].

La chaleur du corps des premiers augmente ou diminue avec l'élévation ou l'abaissement de la température du milieu. Chez les seconds, elle est sensiblement fixe, indépendante de la température ambiante, pourvu que celle-ci ne dépasse pas certaines limites, et variant entre 36 et 40° pour les mammifères, entre 40 et 43° pour les oiseaux.

« L'animal à température constante s'adapte au milieu, l'animal à température variable le subit [2]. »

Dans nos régions, à l'approche de l'hiver, les animaux à sang froid s'engourdissent, entrent dans une période de repos appelée sommeil hibernal, qui prend fin lorsque la chaleur du printemps se fait sentir. Sous les climats tempérés, cet assoupissement est un effet du froid ; dans les pays équatoriaux, il trouve sa cause dans la sécheresse. Les reptiles, crocodiles, serpents, tortues, etc., habitant les marécages de peu de pro-

[1] En réalité, cette distinction n'est pas aussi tranchée. Dans les premières phases du développement, tous les animaux dits à sang chaud sont de véritables animaux à sang froid. De plus, les mammifères hibernants vivent pendant l'hiver, comme des animaux à sang froid.

[2] Richet. *La chaleur animale*. Paris, 1889.

Digitized by Google

fondeur, sujets à dessèchement pendant une grande partie de l'année, s'enfoncent dans la vase en attendant la saison des pluies. Le tanrec soyeux ou hérisson de Madagascar recherche le voisinage de l'eau ; pendant le temps que celle-ci lui fait défaut, depuis le mois de juin jusqu'en novembre, il se retire au fond de son terrier, où il s'endort d'un profond sommeil [1].

Outre le tanrec, nous citerons parmi les mammifères d'Europe possédant cette précieuse faculté : les chauves-souris, le hamster, le campagnol, le loir commun, le loir muscardin, le lérot, l'écureuil, les spermophilus, la marmotte des Alpes, le tamia strictus, le hérisson, etc.

L'hibernation et la migration sont un exemple de la variété de moyens que les organismes emploient pour combattre les influences contraires dont ils sont entourés. Ces phénomènes sont les conséquences d'un même besoin : nécessité d'échapper à la rigueur du climat et à la famine.

Les animaux hibernants et migrateurs sont des rongeurs comme le loir et la marmotte, faisant leur alimentation des fruits et des organes succulents des plantes ; ou des insectivores comme les chauves-souris, le hérisson, les hirondelles et tous les oiseaux chanteurs.

Or, les uns tombent en léthargie, les autres quittent nos régions pour les latitudes méridionales, précisément à l'époque où la nourriture leur manquerait. Les oiseaux, et quelques espèces de chiroptères, munis d'organes de locomotion rapides et puissants fuient le danger. Les mammifères, attachés au sol qui les a vus naître, incapables d'entreprendre de longs voyages, échappent aux angoisses de la faim et à la mort, en tombant dans un état de sopeur qui les rend indifférents aux nécessités de la vie.

Pendant le sommeil d'hiver, les animaux présentent les apparences de la mort : abstinence complète d'aliments,

[1] Brehm. *Les merveilles de la nature. Les Mammifères.* Paris, 1877-86.

Digitized by Google

ralentissement des fonctions de respiration, de circulation et de secrétion, réduction de la déshydratation pulmonaire et de la désassimilation, suspension des mouvements, anéantissement de l'irritabilité.

Les pulsations du cœur qui à l'état de veille sont au nombre de 34 à 36 par minute chez l'escargot et de 80 à 90 chez la marmotte, tombent respectivement à 1 1/2 et 8 à 10 pendant le même temps.

Les combustions respiratoires sont également très réduites. L'absorption d'oxygène, qui, normalement, chez le hérisson est de un litre, n'est plus que de 0 l. 04. Pour la marmotte, elle est 22 fois et peut-être même 30 fois moindre qu'à l'état de veille.

Enfin chez le Spermophilus citillus, l'émission d'anhydride carbonique est 34 fois plus faible pendant l'hibernation.

C'est dans ce ralentissement de l'hématose qu'il faut chercher la raison de l'immunité à l'égard de l'asphyxie. Le fait suivant, renseigné par Regnault et Reiset, a de l'intérêt par son caractère démonstratif. Deux marmottes en état d'hibernation étaient enfermées dans un même appareil. On leur fournissait au fur et à mesure de leurs besoins l'air nécessaire à leur entretien. L'une d'elles, par une cause fortuite, sortit de sa torpeur, et, dans ces nouvelles conditions, ne trouvant plus suffisante la minime quantité d'oxygène mise à sa disposition, mourut asphyxiée ; au contraire sa compagne qui était restée endormie, continua à vivre.

Dans les expériences de Yung[1], sur douze escargots conservés pendant cinq jours dans le vide, deux furent rappelés à la vie. Boyle rapporte qu'une vipère était encore en vie après être restée vingt-trois heures sous la cloche de la machine pneumatique. Une chauve-souris supporta la même épreuve pen-

[1] Émile Yung. Contributions à l'histoire physiologique de l'escargot. *Mémoires de l'Académie royale des sciences de Belgique*. Année 1888.

Digitized by Google

dant une demi-heure [1]. La marmotte dont le sommeil hibernal est à son maximum, peut vivre pendant huit heures et davantage dans une atmosphère d'acide carbonique et son courant circulatoire est tellement lent, qu'elle ne ressent les effets du curare que deux heures après l'injection, alors qu'une même dose agit sur le lapin après quelques minutes [2].

Les fonctions des globules rouges sont à ce point annulées, qu'après l'expulsion complète du sang et la substitution d'un liquide artificiel comme l'eau salée, voire même du mercure, une grenouille vit encore pendant plusieurs jours [3].

La mort est d'autant plus lente à frapper l'organisme que les phénomènes vitaux sont peu actifs. L'expérience suivante de Cl. Bernard en est la preuve. L'éminent professeur mettait un oiseau dans un espace clos, sous une cloche. Par la respiration, la teneur en oxygène diminuait et la teneur en anhydride carbonique augmentait. Au bout de peu de temps l'air était vicié, et l'oiseau, mal à l'aise, s'engourdissait. Alors, un autre oiseau était introduit sous la cloche, et aussitôt ce dernier venu tombait mort, tandis que le premier continuait à vivre, et cela ajoute Cl. Bernard, parce que celui-ci a été insensiblement amené par la viciation de l'air à se refroidir un peu et à s'abaisser physiologiquement pendant l'opération [4].

Voilà pourquoi toutes les fois que l'asphyxie ou le froid produisent une syncope, celle-ci aura pour effet de retarder le dénouement fatal. On s'explique dès lors comment, par la

[1] Delsaux. Sur la respiration des chauves-souris pendant leur sommeil hibernal. *Bulletin de l'Académie des sciences de Belgique.* Année 1884.

[2] G. Valentin. Contributions à l'histoire de l'hibernation des marmottes.

[3] Cl. Bernard. Cours de médecine expérimentale. L'asphyxie par le charbon. — Spallanzani. *Opuscules de physique animale et végétale*, t. I, p. 112.

[4] Cl. Bernard. L'asphyxie par le charbon. Cours de médecine expérimentale donné au Collège de France.

Digitized by Google

respiration artificielle, on a pu ranimer des noyés après une submersion de plusieurs heures. Il est plus que probable que le retour à la vie d'Anna Green d'Oxford, condamnée en 1650 à la pendaison et qui, suspendue à la potence une demi-heure, et tirée par les pieds pour abréger ses souffrances, vécut encore plusieurs années, est la conséquence d'une syncope ou d'un accès d'hystérie provoqué par la frayeur. Il doit en être de même des gens retirés vivants de la neige après y être restés ensevelis plusieurs jours.

La résistance au froid et à l'inanition atteint parfois des proportions extraordinaires. Elle varie dans des limites considérables suivant qu'on l'étudie chez un organisme à température constante ou à température variable, et chez celui-ci suivant son état de torpeur ou d'activité.

C'est un fait établi que l'étendue de ces limites dépend essentiellement du plus ou moins d'intensité des fonctions physiologiques.

La faculté de supporter impunément la congélation, attribuée à quantité d'animaux à sang froid, est niée par Pouchet, qui atteste que toutes les fois qu'un organe est absolument congelé, la vie de cet organe est tout-à-fait anéantie, et qu'à plus forte raison, dès qu'un animal a subi radicalement la congélation, il est mort[1].

On peut invoquer une longue série d'expériences de congélations partielles et totales qui réfutent cette dénégation. Tout en faisant la part de l'exagération, il faut reconnaître certains faits comme véridiques.

Kuhn et Howath ont complètement congelé, le premier des muscles, le second le cœur d'une grenouille. Après un réchauffement lent, ils constatèrent que ces organes n'avaient pas perdu leur contractilité.

[1] Pouchet. Recherches expérimentales sur la congélation des animaux. *Journal de l'anatomie et de la physiologie normales et pathologiques de l'homme et des animaux.* Année 1866.

Digitized by Google

On lit dans les récits de voyages, que les habitants du nord de la Russie et de l'Amérique conservent pendant plusieurs semaines des poissons, par la congélation, durs et rigides comme du bois, et les rappellent à la vie en les plongeant dans de l'eau attiédie. Ces faits furent corroborés, en 1828, par Gaymard, qui gela des crapauds de telle façon que, d'après ses propres expressions, ces animaux étaient immobiles comme des cadavres, durs, inflexibles et cassant, et qu'en les brisant aucune goutte de sang ne s'écoulait de leurs membres.

Depuis, Duméril et tout récemment Heizmann obtinrent les mêmes résultats en opérant sur des grenouilles.

Dans ses belles recherches sur l'escargot, E. Yung n'a-t-il pas établi que ce mollusque, pendant le sommeil hibernal, peut supporter durant quatre heures un froid de — 130° c., à la condition que l'épiphragme dont il clôt sa coquille soit intact [1] ?

L'immunité à l'égard du froid, que nous avons reconnue aux graines, se retrouve chez les œufs des animaux à température variable et des oiseaux, ainsi qu'il l'a été prouvé pour l'œuf de poule. Elle trouve son application en pisciculture ; les saumons qui peuplent aujourd'hui les cours d'eau d'Australie et des plateaux des Nilgheries (Indes) où ils étaient inconnus il y a quelques années, proviennent d'œufs envoyés d'Europe dans des appareils frigorifiques [2].

La durée de l'inanition est pour ainsi dire illimitée. Au témoignage de plusieurs savants, des serpents, pythons, vipères, crotales, seraient restés pendant vingt, vingt-trois et vingt-neuf mois sans prendre aucune nourriture ; une

[1] E. Yung. *Contributions à l'histoire de l'escargot*, ouvr. cité.

[2] Pour plus de détails sur la congélation, consulter : Pouchet, ouvrage cité. — *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales.* Art. Mort. — Vanlair. La vie latente. *Revue de Belgique*. Janvier 1888.

Digitized by Google

grenouille, seize mois. D'après Rondelet, une tortue aurait jeûné six ans, et des protées dix ans [1].

La désassimilation générale et la déshydratation sont singulièrement amoindries. Il faudra, toutes choses égales, un jeûne vingt-trois fois plus long pour amener la même perte de poids chez un animal à sang froid que chez un animal à sang chaud.

Avant d'abandonner ce sujet, nous ne pouvons nous dispenser de parler de la léthargie chez l'homme. Sans assimiler cet état pathologique au sommeil hibernal, il y a lieu d'établir entre eux un rapprochement.

Dans cette partie de notre étude, nous nous bornons à enregistrer des faits sans remonter à leurs causes, tout en constatant une grande similitude dans les effets. Rien n'autorise d'ailleurs à jeter une barrière entre les phénomènes de physiologie normale et de pathologie. Où finissent les uns, où commencent les autres ? Entre eux n'existe pas de séparation réelle et, comme le dit Cl. Bernard, les derniers ne sont que des modifications ou des altérations des premiers.

La léthargie ou mort apparente, souvent entourée de circonstances dramatiques et horribles : inhumation précipitée, soi-disant mort tressaillant sous le scalpel de l'anatomiste, etc., frappe vivement l'imagination du public.

Nombreux sont les récits de résurrections miraculeuses ou autres, de gens enterrés vivants, accompagnés de détails où l'amour du merveilleux et l'ignorance laissent bien peu de place à la vérité. Quoiqu'il en soit, à côté des faits fabuleux et légendaires il en est qui ne sont malheureusement que trop vrais. C'est pour éviter ces terribles conséquences que la loi prescrit l'observation d'un délai assez long entre la constatation du décès et l'inhumation ; c'est dans le même but que sont installées les maisons mortuaires ou obitoires.

[1] Richet. L'inanition chez lez animaux. Cours de physiologie de la faculté de médecine. *Revue scientifique*. Année 1889.

Digitized by Google

La syncope hystérique offre l'image la plus saisissante de la mort. La malade présente une immobilité absolue, plus trace de sensibilité, mouvements respiratoires et pulsations radiales nuls, battements du cœur imperceptibles, absence d'évacuation, refroidissement des extrémités, pâleur de la face, contracture générale du corps simulant la rigidité cadavérique. La crise est d'une durée très variable ; le plus souvent de quelques heures ou quelques jours, mais pouvant se continuer pendant une année et plus. Le docteur Blandet relate le cas d'une dame qui s'endormit le jour de Pâques 1862 et ne se réveilla qu'en mai 1863[1].

La clinique de la Salpétrière rend compte de faits identiques à celui-ci et de beaucoup d'autres non moins étonnants. Le docteur Debove suggéra à deux hystériques de jeûner pendant quinze jours. Durant ce temps, les deux femmes n'absorbèrent aucune nourriture et n'éprouvèrent pas le besoin de manger. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, la diminution en poids ne fut pas bien notable, elle était de 0^{gr}, 13 par kilogramme et par heure[2].

Le ralentissement des fonctions, voisin de l'anéantissement de la vie, est le fait d'une dépression considérable du système nerveux qui peut être obtenue, pour ainsi dire, à volonté, chez certains sujets à tempérament prédisposé, et affligés d'un mysticisme outré, entretenu et exalté par des pratiques ascétiques. L'histoire des religions foisonne en exemples de ce genre.

Le plus remarquable, sans contredit, est celui des fackirs de l'Inde. Ces malheureux, honorés à l'égal des saints par leurs coréligionnaires, se font enterrer vivants pendant des mois. Que souvent ils en imposent par leurs jongleries au fanatisme et à la stupidité de la foule, nous le concédons volontiers ;

[1] Blandet. Observations de sommeil léthargique à longue période et nouvelles applications zoologiques de la théorie du sommeil. *Comptes-rendus de l'Académie de France.* Année 1864.

[2] Richet. L'inanition, etc., ouvrage cité.

Digitized by Google

mais cependant des personnes dignes de foi et peu crédules garantissent l'authenticité du fait. Ils se préparent à cette terrible épreuve par des pratiques bizarres ; jeûne, macérations, mortifications, prières, puis ils contemplent fixement leur nombril ou encore un objet brillant et ne tardent pas à tomber en léthargie. C'est à ce moment qu'on les enterre.

N'est-ce pas là du braidisme atteignant son summum d'action par l'état d'affaiblissement et d'extase dans lequel les procédés que nous venons d'énumérer ont plongé le fackir ?

III

Dès le début de cette étude nous disions que la réviviscence, sous des apparences extraordinaires, n'offre rien d'exceptionnel et rentre dans le domaine de la physiologie normale. Voici d'ailleurs à ce sujet l'opinion de Broca : « La propriété de réviviscence, n'est donc plus, comme on avait pu le croire dans l'origine, l'apanage exclusif d'un animal merveilleux ; elle est le partage d'un grand nombre d'espèces douées pour la plupart d'une organisation très complexe, et comme ces espèces diffèrent énormément les unes des autres, comme en outre plusieurs d'entre elles sont extrêmement semblables à d'autres espèces non réviviscibles, comme enfin les animaux réviviscents examinés en état d'activité ne se distinguent des animaux ordinaires par aucun caractère anatomique, physiologique ou zoologique, on est forcé de reconnaître que leur singulière propriété échappe à toute explication partielle, qu'elle sort du domaine de l'histoire naturelle pour entrer dans celui de la biologie la plus générale et la plus élevée, et qu'elle soulève le plus ardu des problèmes relatifs à l'éternelle question des rapports de la vie avec la matière [1]. »

De plus, nous émettions l'opinion qu'elle était l'une des manifestations de cette propriété primordiale, commune à

[1] Broca. Ouv. cité, p. 12.

Digitized by Google

tous les organismes, de se modifier sous l'influence du monde extérieur en s'adaptant aux conditions que celui-ci leur impose. Développer cette proposition, c'est chercher à résoudre le problème que Broca pose en termes si éloquents.

Il importe donc d'établir les relations unissant les phénomènes de fonction et de structure aux phénomènes de milieu.

« Le phénomène vital, n'est tout entier ni dans l'organisme seul, ni dans le milieu seul ; c'est en quelque sorte un effet produit par le contact entre l'organisme vivant et le milieu qui l'entoure. » (Cl. Bernard.)

C'est-à-dire que, dans tout phénomène physiologique, deux choses sont à considérer : l'organisme et le milieu. Ces deux termes étant donnés, il faut s'efforcer de les connaître ainsi que leur rapport.

La vie est une et multiple ; que l'organisme appartienne au règne végétal ou au règne animal, qu'il soit le plus simple, l'amibe, ou le plus compliqué, l'homme, elle présente, sous une grande diversité de formes, des propriétés primordiales identiques. Celles-ci s'incarnent dans le protoplasma vivant, premier stade du développement des êtres, base physique de la vie, ainsi qu'Huxley le nomme.

Quant au milieu, les facteurs qui concourent à sa constitution sont nombreux ; nous citerons : l'air, l'eau, la chaleur, la lumière, l'état électrique, la pression, les matériaux alimentaires, la faune, la flore, etc.

Quatre sont nécessaires aux manifestations vitales, ce sont : l'air, la chaleur, l'eau, les éléments de nutrition.

L'organisme présente une structure appropriée à un ensemble de ces conditions physico-chimiques qui ne peuvent varier que dans des limites déterminées pour une espèce donnée. Entre l'individu et le monde ambiant existe une harmonie qui, par suite de la variation dans la valeur quantitative ou qualitative de l'un des deux termes, peut être rompue.

L'existence des espèces serait donc à la merci de ces chan-

Digitized by Google

gements, actuellement peu sensibles relativement à ceux subis par notre globe depuis les premiers âges de sa formation, si chaque individu ne trouvait en lui-même la puissance de lutter contre ces variations. Il se modifie dans une certaine mesure de façon à rétablir l'équilibre compromis, et transmet à sa descendance les modifications acquises. Grâce à cette flexibilité, à cette plasticité, à cette faculté de se mouler en quelque sorte aux milieux, l'organisme résiste aux causes incessantes de destruction dont il est entouré. Le milieu changeant, l'organisme doit se modifier, sinon il succombe. Périr ou s'adapter, telle est la loi.

« Puisque les individus de chaque espèce dépendent de certaines actions ambiantes et que chacun a son équilibre mobile renversé tôt ou tard par l'une ou l'autre de ces actions ambiantes, nous avons encore à considérer la manière dont les individus résistent aux actions ambiantes, de manière à empêcher l'extinction de l'espèce. Chaque individu peut être plus ou moins capable de s'adapter aux variations des forces ambiantes et à un nombre plus ou moins grand de ces forces variables, c'est-à-dire qu'il peut avoir plus ou moins le pouvoir de conserver l'équilibre des fonctions.

« Enfin il peut avoir plus ou moins le pouvoir de reproduire de nouveaux individus pour remplacer ceux dont les équilibres mobiles ont été détruits [1]. »

Deux moyens se complétant l'un par l'autre, l'adaptation et la reproduction, permettent la conservation des animaux et des végétaux.

Notre dessein est de montrer toute l'importance du premier, de faire voir que les fonctions physiologiques et par conséquent la structure des organes sont sous la dépendance des circontances au sein desquelles l'être naît, croît, se reproduit et meurt; de plus, et c'est là le point essentiel de notre argumentation, que l'espèce est susceptible de se plier à des *changements radicaux* dans les conditions d'existence,

[1] H. Spencer, Principes de biologie. T. II. p. 462. Paris, 1878.

Digitized by Google

pourvu que ceux-ci soient apportés lentement et progressivement.

Les animaux et les végétaux se partagent, d'après le milieu dans lequel ils vivent, en organismes aquatiques, terrestres ou aériens, amphibiens [1].

Les représentants de chacun de ces groupes, se distinguent par une conformation spéciale conférée par la nature de l'habitat. Cela est tellement vrai, qu'une personne, même étrangère aux sciences, décidera, après un coup d'œil jeté sur la forme générale du corps et la structure des membres, si un vertébré, par exemple, a des habitudes aquatiques ou terrestres.

Quiconque possède quelque peu l'esprit d'observation a remarqué la différence de facies entre la flore aquatique et la flore terrestre. La variété morphologique de la feuille aérienne disparait dans la feuille submergée pour faire place à deux types : la forme allongée ou rubanée et la forme fasciculée dans laquelle le limbe est réduit à la nervation. Chez la renoncule aquatique le contraste entre ces deux sortes de feuilles si dissemblables est d'autant plus frappant, qu'elles sont portées sur la même tige. Les feuilles supérieures croissant hors de l'eau sont entières et arrondies ; les inférieures croissant sous l'eau sont profondément découpées en filaments. Que l'eau vienne à recouvrir complètement la plante ou à tarir, et toutes les feuilles se développeront sous une même forme ; réduites à leur squelette dans le premier cas, pleines et entières dans le second.

Cette classification ne s'arrête pas là ; elle se continue pour chacune des trois grandes catégories, en de nouvelles subdivisions basées sur les différences dans les conditions vitales.

C'est ainsi que la composition de l'eau imprime aux animaux qui la peuplent des caractères tranchés autorisant de

[1] Nous donnons au mot amphibien, le sens qu'on y attache dans le langage vulgaire.

Digitized by Google

distinguer une faune marine et une faune d'eau douce. Les paléontologistes et les géologues font une application constante de ces différenciations dans leurs conjectures sur la répartition des continents et des mers pendant les époques géologiques, et sur l'origine fluviatile ou marine des dépôts sédimentaires.

L'eau de mer exerce une action mortelle sur la généralité des animaux d'eau douce, et ceux-ci périssent lorsqu'on les plonge dans l'eau salée. Si, au lieu de faire passer brusquement l'organisme d'un milieu dans un autre, on procède par gradation, les conséquences ne sont plus les mêmes.

Dans ses études sur l'Asellus aquaticus, F. Plateau, obtint des résultats remarquables de tolérance en usant de milieux artificiels dont la teneur en matière saline augmentait régulièrement.

Au début, il plaça les aselles dans un mélange de $\frac{19}{20}$ d'eau douce pour $\frac{1}{20}$ d'eau salée en volume. A la fin de l'expérience, qui dura deux mois, l'eau de mer avait, par une augmentation progressive, remplacé complètement l'eau douce. Non seulement, les aselles supportèrent ce nouveau régime, mais encore se multiplièrent et, chose curieuse, leurs descendants vécurent plus de cent et huit heures dans l'eau de mer pure, alors que, d'ordinaire, la résistance ne se prolonge guère au delà de deux heures et quarante minutes, en moyenne [1].

L'épreuve inverse fut supportée avec un égal succès par des formes marines, poissons, mollusques, crustacés, actinies, que l'on fit passer par transition lente dans l'eau douce.

Les études expérimentales de Beudant et plus récemment de P. Bert, de H. de Varigny et de Jean Massart ont contribué à mettre en lumière cette précieuse aptitude à l'adaptation que possèdent les organismes [2].

[1] F. Plateau. Recherches physico-chimiques sur les articulés aquatiques. *Mémoires couronnés de l'Académie de Belgique*. T. xxxvi. Année 1871.

[2] Jean Massart. Sensibilité et adaptation des organismes à la concentration des solutions salines. *Archives de Biologie*. T. ix. 1889.

Digitized by Google

Jusqu'ici, nous n'avons assisté qu'à des phénomènes d'acclimatement sans modification appréciable de structure.

Chez des entomostracés du genre Artemia, le phénomène d'accommodement au nouveau milieu est accompagné de variations profondes qui conduisent, au bout de quelques générations, à la transformation d'une espèce en une autre. L'Artemia salina abonde dans les salines de Valduc en Provence, de Trieste, d'Odessa, etc., dont le degré de concentration de l'eau correspond environ à 8° Baumé. Si l'on augmente progressivement la salure, ainsi que l'a fait le savant russe Schmankewitch, jusqu'à atteindre une densité de 18° B. et plus, on voit, après quelques générations, l'Artemia salina se transformer en une espèce voisine, l'Artemia mülhausenii habitant les eaux plus salées. Ensuite si, par addition d'eau douce, on revient au degré de concentration primitif, la transformation inverse se produit, l'Artemia mülhausenii perd ses caractères et redevient l'Artemia salina. Émerveillé de cette influence extraordinaire des conditions biologiques, Schmankewitch poussa plus loin ses recherches ; à l'eau salée il substitua une solution de plus en plus diluée. Il vit alors la descendance des Artemia salina revêtir la forme du Branchypus stagnalis habitant exclusivement les eaux douces.

Les hasards de la nature réalisent d'une façon saisissante les expériences que le savant institue dans son laboratoire.

La géologie nous enseigne que la géographie du globe n'a pas toujours été celle que nous voyons aujourd'hui. La croute terrestre a été en proie à des mouvements lents ou brusques, à des soulèvements et des affaissements qui ont eu pour effet l'émersion et l'immersion des continents.

Par les exhaussements, des terres primitivement séparées se sont réunies, tandis que des mers communiquant largement entre elles ont été séparées.

Ainsi se sont formés de nouveaux bassins, les mers intérieures et les lacs. Dans une mer semblable, la salure de

Digitized by Google

l'eau augmentera ou diminuera suivant que l'apport en eau douce par les fleuves tributaires, sera inférieur ou supérieur à l'évaporation. Sans sortir d'Europe, nous trouvons des exemples de ce genre.

La Baltique, alimentée par de nombreux cours d'eau qui comblent, et par-delà, le déficit produit par l'évaporation, se dessale tous les jours, au point que l'huître, l'habitant encore à l'époque de la pierre polie, a disparu de ses eaux, et que la plupart des mollusques de la mer du Nord ne peuvent y vivre. En revanche, des espèces d'eau douce, lymnées ovale et auriculaire, néritine fluviatile, unio et anodontes y prospèrent. Il paraîtrait même que la grenouille irait déposer ses œufs en certains endroits de la côte.

Les eaux de la Méditerranée, au contraire, où peu de fleuves viennent se déverser, contiennent dix fois plus de sel en solution que la Baltique et six fois plus que l'Océan.

Ces phénomènes de concentration et de dilution sont bien plus prononcés dans les mers isolées de toutes parts, comme la mer Morte, la Caspienne, la mer d'Aral [1].

Comment expliquer, si ce n'est par ce mécanisme, la présence dans les lacs, de types marins qui se sont adaptés à un milieu de moins en moins salé et sont devenus espèces d'eau douce.

Les lacs italiens, et particulièrement le lac d'Arcqua, nourrissent des poissons (Labrax lupus, Mugil cephalus, Blennius vulgaris, Atherina lacustris) et des crustacés originaires de la Méditerranée. Les eaux douces de Syrie, d'Égypte, du Brésil, de même que des lacs de l'Afrique Centrale sont peuplés de crustacés et de mollusques à caractères spécifiques identiques ou très analogues à leurs congénères marins.

Si nous nous adressons à la paléontologie pour nous éclairer sur le développement des êtres, elle nous apprend, par le

[1] L. Frédéricq. La lutte pour l'existence chez les animaux marins. Paris 1889.

Digitized by Google

fait de la succession chronologique des fossiles, qu'à l'origine la vie était exclusivement aquatique. Peu à peu et sous l'influence de circonstances nouvelles, certains organismes sont sortis du sein des eaux pour vivre d'une existence mixte dans une atmosphère saturée d'humidité et ont acquis les caractères de l'amphibie, précurseur de la forme terrestre et aérienne qui ne s'est établie d'une façon stable et définitive qu'à une époque relativement rapprochée de nous. Telles sont, par ordre d'apparition, les étapes que le type vertébré, même dans ce qu'il offre de plus parfait, a parcourues. Chacune d'elles correspond aux phases : poisson, amphibie, sauropside, mammifère.

Le développement phylogénique, dont l'accomplissement a exigé un temps si long que nos périodes historiques, prises comme unités de comparaison, sont impuissantes à nous en donner une faible idée, se déroule tous les jours sous nos yeux, se reproduit stade par stade, se résume dans le développement embryonnaire de l'individu.

Les amphibiens, au sens zoologique du mot, présentent, outre la respiration pulmonaire, une respiration branchiale transitoire ou permanente. Toujours, au sortir de l'œuf, ils mènent une existence exclusivement aquatique, pour laquelle ils ont une structure appropriée. A l'état de têtard, la grenouille est un véritable poisson ; son appendice caudal est allongé et comprimé, elle possède des branchies, son cœur est biloculaire ; chez la larve de la salamandre tachetée, la ressemblance est complétée par des lignes latérales médiane et inférieure. Dans la suite, les branchies d'externes deviennent internes et celles-ci sont bientôt remplacées par des poumons, la cavité auriculaire se divise et une circulation double, mais incomplète, s'établit. Les branchies s'atrophient complètement, la queue disparait, les membres se développent et la grenouille revêt ses caractères définitifs d'animal adapté à la vie terrestre.

Le cycle évolutif, parcouru dans toute son étendue dans

Digitized by Google

cet exemple, peut subir un arrêt, ne pas dépasser la phase larvaire, ou tout au moins, l'animal peut-il conserver des vestiges de ses transformations post-embryonnaires.

Un menobranchus mexicain, l'axolotl, par suite des conditions au milieu desquelles il vit dans son pays d'origine, ne dépasse jamais la phase branchiale, sous laquelle il se reproduit. En captivité, nourri abondamment et contraint de respirer hors de l'eau, il subit de nouvelles métamorphoses qui lui donnent des poumons. On l'appelle alors amblystoma. Le triton et le tétard qu'on empêche de sortir de l'eau conservent leurs branchies.

Les dipnoïques, classés dans les poissons, marquent la transition entre ceux-ci et les amphibiens. Ces animaux étranges possèdent simultanément des branchies et des poumons. Ils sont représentés par trois genres : les Lépidosirens (Amérique du Sud), les Protoptères (Afrique tropicale), les Ceratodus (Australie), découverts il y a quelques années. Tous vivent dans des marécages qui, durant l'époque des grandes chaleurs sont à sec. Privés d'eau, ils s'enfoncent dans la vase et respirent par leurs poumons; que les pluies viennent à remplir leurs marécages, ils reprennent leurs habitudes aquatiques et respirent par leurs branchies.

Supposons, pour un instant, qu'à l'alternance de sécheresse et d'humidité succède un état permanent, que, par l'effet de variations climatériques, les pluies deviennent rares et les périodes d'asséchement se prolongent de plus en plus.

Il est évident que, dans cette hypothèse, la respiration pulmonaire supplantera la respiration branchiale, et qu'au bout de quelque temps, par défaut d'usage, les branchies ne seront plus qu'un vestige, un souvenir de la vie aquatique, et le dipné sera un animal terrestre.

Ce seul exemple ne suffit-il pas à prouver et de la façon la plus manifeste, qu'il est des organismes possédant le pouvoir de résister à des changements considérables dans les conditions de milieu ?

Digitized by Google

Comme les amphibiens et les dipnoïques, les gastéropodes pulmonés sont, pour la plupart, aptes à respirer dans l'air et dans l'eau, se servant de leur cavité palléale comme d'une chambre pulmonaire ou branchiale suivant les circonstances. Les limnées et les planorbes, qui vivent dans les fossés et les petites mares, viennent respirer l'air à la surface ; mais celles habitant les grands fonds, n'ont plus aucun rapport avec l'atmosphère et ne font plus usage de leurs poumons.

Beaucoup de mollusques marins, abandonnés sur la plage, continuent à vivre ; ils se retirent, se rétractent au fond de leur coquille qu'ils ferment hermétiquement.

Un crustacé, le Cypris fusca, s'enfonce dans la vase pendant la période de sécheresse ; dès que les pluies ont de nouveau alimenté la mare qu'il habite, il sort de sa retraite. Ainsi que l'a observé T. de Rochebrune, le Cypris ne remplit que les deux tiers de sa carapace, la partie inoccupée fait office de réservoir pour l'eau utilisée pendant l'époque de dessèchement. Grâce à cette précaution, il résiste un certain temps à l'action des rayons ardents du soleil [1].

Les gastéropodes pulmonés terrestres, recherchent les endroits humides ; transportés dans un milieu sec, ils ne cessent pas de vivre, prenant des dispositions analogues à celles que nous venons de signaler. Woodward rapporte qu'une hélice resta pendant cinq ans exposée dans les vitrines du British Muséum. Après ce temps, on s'aperçut que le carton, sur lequel elle était collée, portait des traces d'une tentative d'évasion de la part du mollusque ; on plongea celui-ci dans l'eau tiède et il sortit de sa coquille.

Nous avons vu que la réviviscence appartient aux espèces de rotifères, tardigrades et anguillules soumises aux alternatives de sécheresse et d'humidité à l'exclusion de celles qui vivent continuellement submergées.

[1] A. Trémeau de Rochebrune. Observations sur le Cypris fusca. *Actes de la Société Linnéenne de Bordeaux*. T. xxiv. Année 1861.

Digitized by Google

Au sujet du Philodina roseola, nous avons fait entrevoir qu'un changement lent dans les conditions de milieu pourrait conférer cette faculté à une espèce aquatique. Balbiani a obtenu ce résultat. Par des épreuves de dessèchement lentes et échelonnées, il a vu des anguillules aquatiques acquérir peu à peu le pouvoir de résister à la dessiccation. Inversement, il a vu des rotifères des toits perdre leur propriété par un séjour prolongé dans l'eau. Le passage d'une espèce réviviscible en une autre non réviviscible et réciproquement, ne se fait pas sans amener des modifications dans les caractères spécifiques. Aussi, Balbiani, voit-il dans les rotifères des fossés et des toits, des variétés d'une même espèce. En quoi cela pourrait-il nous étonner, après les exemples que nous ont offerts les Artemia ?

Ces faits ne mettent-ils pas en lumière l'action prépondérante des agents physico-chimiques sur les êtres organisés ? Ne font-ils pas voir que les modifications de milieu, en créant de nouveaux besoins, sont la cause de variations correspondantes dans la structure de l'organisme, et que celui-ci est sous la dépendance de celui-là ?

Un coup d'œil rétrospectif nous rappellera que les fonctions physiologiques, dont l'ensemble caractérise la vie, ne s'accomplissent que sous l'influence des facteurs : chaleur, eau, oxygène, matériaux nutritifs. Ces derniers viennent-ils à manquer, la vie effective s'arrête.

« Si, dit P. Bert, nous examinons les faits sans aucune préoccupation extra-scientifique, que voyons-nous ? Des propriétés spéciales à la matière organisée et des conditions de milieu, c'est-à-dire des phénomènes qui supposent des conditions intrinsèques et extrinsèques en rapport avec leurs manifestations.

« Les conditions intrinsèques sont nécessaires, les conditions extrinsèques sont contingentes, en ce sens qu'elles peuvent être supprimées sans que les précédentes aient pour cela disparu ; mais les conditions des deux ordres sont nécessaires pour que les phénomènes continuent à se produire

Digitized by Google

sans interruption, ou se manifestent à nouveau après avoir été suspendus[1].»

Par la réduction des conditions extrinsèques, les manifestations sont amoindries, il y a vie ralentie ; par la suppression absolue, elles s'arrêtent, il y a vie latente.

La vie se présente donc sous trois états : la vie effective ou manifestée, la vie ralentie (végétaux pendant la période d'hiver, hibernation, engourdissement des animaux à sang froid, syncope, léthargie), la vie latente (graine, cellule œuf, organismes réviviscibles soustraits aux influences extérieures normales[2]).

La terminologie vie latente a été vivement critiquée. Elle manque de clarté, dit Broca, c'est sous ce titre illusoire que les physiologistes ont déguisé leur embarras. Plus loin, il ajoute : « Une théorie qui repose sur un mot a toujours plus de chances de succès et de longévité que celles qui reposent sur des faits. Les faits peuvent être discutés, analysés, vérifiés ou contredits. Mais le mot résiste à toutes les attaques ; chacun l'interprète à sa guise, beaucoup même ne l'interprètent pas du tout, il leur plaît par son obscurité même ; enfin si ce mot a un double sens, il a l'avantage de servir de point de ralliement à des sentiments opposés. Le mot vie latente possède au plus haut degré cet avantage[3]. »

Nous nous permettrons de faire observer que ce n'est pas à nous qu'on pourra adresser le reproche de nous servir de l'équivoque, d'exploiter un mot à double sens, pour faire valoir notre opinion. La base de notre théorie n'est pas une illusion, un mot vague que chacun comprend à sa guise et suivant les besoins de sa cause ; c'est un fait contrôlé par

[1] Paul Bert. Recherches sur la vitalité des tissus. *Annales des Sciences naturelles*. Année 1866.

[2] Cl. Bernard. *Leçons sur les phénomènes de la vie*, etc., ouvr. cité. — Milne-Edwards. *Leçons sur la physiologie et l'anatomie comparées de l'homme et des animaux*. Paris. 1857-1877.

[3] Broca. Ouvrage cité, p. 19.

Digitized by Google

l'expérience, à l'évidence duquel il faut se rendre et dont l'expression vie latente ou mieux vie potentielle rend parfaitement compte[1]. Nous préférons vie potentielle, parce que ce terme est plus en rapport avec les progrès des sciences physiques d'où celui de latent a une tendance à disparaître depuis la découverte de l'équivalent mécanique de la chaleur. Mais, quelque soit le mot, tous deux traduisent également le même fait. Une comparaison achèvera de faire saisir notre pensée et d'écarter toute obscurité.

Nous avons vu que les fonctions physiologiques exigent pour s'accomplir le concours de conditions intrinsèques et extrinsèques.

Qu'advient-il, si les conditions extrinsèques sont supprimées ? De deux choses, l'une : ou bien les conditions intrinsèques sont du même coup supprimées, ou bien elles sont respectées. Dans les deux cas, il y aura arrêt des fonctions, mais avec cette différence que, dans le premier, celles-ci seront anéanties pour toujours, tandis que, dans le second, elles ne seront qu'interrompues.

Nous l'avons déjà dit : la vie est solidaire d'un appareil à constitution chimique et de texture d'un certain genre, qui sous la forme la plus simple est représenté par le protoplasma. Que l'intégrité de cette structure physico-chimique soit altérée par la soustraction des conditions ambiantes, et l'organisme sera mort dans le sens le plus absolu ; mais que cette intégrité soit conservée, et l'organisme sera encore susceptible de fonctionnement et de vie.

Si, dans l'état actuel de la science, il nous est impossible de définir la vie, tout au moins nous est-il permis de l'étudier dans son évolution et ses procédés. Cette étude que nous révèle-t-elle ? Elle nous fait voir que la matière organisée comme la matière inorganisée sont soumises aux mêmes lois, et qu'en dernière analyse, toute la physiologie se réduit

[1] PREYER. *Éléments de Physiologie générale*. Paris, 1884, p 109.

Digitized by Google

objectivement à quelques réactions chimiques, à un problème de mécanique.

Nous appuyant sur le principe de l'unité et de la conservation des forces, nous considérons la vie comme une modalité d'un principe dynamique unique, acquérant des propriétés spéciales, dites vitales, sous l'influence du milieu dans lequel il se propage et se manifeste. Comme le dit H. Spencer, au point de vue de la force, de l'énergie, les corps vivants n'offrent rien de particulier. Au point de vue de la collocation de cette force, il y a la particularité d'une structure organique [1].

C'est pourquoi, les termes empruntés à la physique trouvent leur application en biologie tout en conservant leur valeur et leur précision.

Une balle de plomb que nous tenons soulevée au-dessus du sol acquiert, par le fait même de sa position, des propriétés qu'elle ne possédait pas lorsqu'elle était sur le sol. En effet, si, ouvrant la main, nous l'abandonnons à elle-même, elle tombe en vertu des lois de la pesanteur et effectue un travail se traduisant par un aplatissement et la chaleur dégagée lors de sa rencontre avec le sol.

La balle était dépositaire d'une certaine quantité d'énergie due à sa position initiale et qui, au moment de la chute, a été mise en liberté sous forme d'énergie vive ou de mouvement.

Cette énergie en réserve est appelée énergie potentielle, énergie de position, force en tension. Il existe donc une énergie de repos et une énergie de mouvement, la première destinée à se transformer en la seconde.

La transformation de l'énergie potentielle en énergie cinétique est bien plus apparente encore chez les corps explosifs. Le moindre ébranlement moléculaire, causé par le plus petit choc ou le frottement, suffit pour dégager l'énergie emmagasinée dans le composé.

[1] H. Spencer. *Les premiers principes*. Paris, 1871.

Digitized by Google

N'est-il pas légitime, ainsi que l'enseigne le professeur Léo Errera, d'établir une comparaison entre les organismes et les corps explosifs de la chimie[1] ? La vie n'est-elle pas la mise en activité de l'énergie potentielle accumulée par la nutrition ? La graine ne renferme-t-elle pas, elle aussi, des forces, n'attendant que certaines conditions extérieures, pour passer de l'état potentiel à l'état de forces vives ! Cette cause déterminante qui, pour la balle de plomb, était l'acte d'ouvrir la main, pour l'explosif, le choc, sera pour la graine, l'action simultanée, de la chaleur, de l'oxygène, de l'humidité.

Avec la suppression de ces trois agents, la production des forces vives cessera et, avec elle, la vie active, qui en est l'expression. Mais en sera-t-il de même de la vie en puissance, de la vie potentielle ? Non, si la structure physico-chimique de l'organisme n'a pas subi de dommage : oui, si cette structure a été altérée, si l'arrangement moléculaire a été trop profondément modifié. Que deviendra l'énergie potentielle ? Dans la première hypothèse, elle se maintiendra, se conservera, à l'état d'énergie potentielle, jusqu'au jour où des circonstances favorables la transformeront en forces vives. Dans la seconde, elle passera immédiatement à l'état de forces vives qui seront utilisées dans les décompositions chimiques, désagrégation des tissus, en un mot dans la destruction de l'organisme.

[1] Léo Errera. Pourquoi les éléments de la matière vivante ont-ils des poids atomiques peu élevés ? *Estratto dalla Malpighia.* Anno I. fasc. I. p. 12. Messina, 1886.

Digitized by Google

En terminant, nous nous faisons un devoir d'exprimer nos sentiments de profonde reconnaissance envers les professeurs de l'Université de Bruxelles, MM. Yseux, Errera et Lameere qui nous ont guidé dans l'étude des sciences biologiques.

Digitized by Google

Digitized by Google

QUELQUES EXPÉRIENCES

SUR LA

RÉVIVISCENCE

DU

Rotifer vulgaris Oken (R. redivivus Cuv.),

PAR

ÉMILE HUBLARD,

DOCTEUR EN SCIENCES NATURELLES,
SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES, DES ARTS
ET DES LETTRES DU HAINAUT,
MEMBRE DE LA COMMISSION DU MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE.

Digitized by Google

Digitized by Google

QUELQUES EXPÉRIENCES

SUR LA

RÉVIVISCENCE

DU

Rotifer vulgaris Oken (R. redivivus Cuv.).

Ainsi que je le signalais dans mon « Étude sur la Réviviscence », les expériences et les conclusions des naturalistes qui se sont occupés du phénomène sont contradictoires.

En présence de cette divergence d'opinions, mû par un sentiment de curiosité bien explicable, j'ai voulu voir par moi-même. Utilisant les connaissances que j'avais acquises par la lecture des nombreux mémoires traitant de l'anabiose, je me suis tracé comme ligne de conduite, dans l'exécution de mes expériences, l'observation des quatre conditions suivantes :

1° Déterminer rigoureusement l'espèce étudiée.

2° Expérimenter sur un nombre bien connu de Rotifères.

3° Observer le même Rotifère sous les trois états successifs *A*) de vie effective, *B*) de vie latente (vie potentielle) ou ralentie, *C*) de vie effective.

4° Suivre autant que possible sous le microscope le passage d'un état à un autre.

La première de ces conditions est capitale.

C'est dans la négligence de la détermination spécifique, qu'il faut, selon nous, trouver une des raisons de la confusion

Digitized by Google

apportée dans la discussion. Il importe, avant d'interpréter les résultats d'une recherche, de savoir d'une façon précise sur quel objet elle a porté.

C'est ainsi que de Fromentel de Gray, nous parle de Rotifères petits, gros, blancs, roses, rouges, sans les désigner autrement.

De plus, pour être comparables, il ne suffit pas que deux expériences soient menées parallèlement en chaque point, encore faut-il que les organismes mis en expérience soient de même espèce.

Pouchet, étudiant la révisvicence, trouve que le *Callidina triodon* ne résiste pas à un desséchement se prolongeant au delà de 20 jours. Il part de là pour dire qu'une dessiccation de 20 jours cause nécessairement la mort de tous les Rotifères.

Zacharias suit le même errement en niant la réviviscence, parce qu'il ne l'observe pas chez le *Philodina roseola.*

En bonne logique, est-il légitime de conclure d'un fait particulier à une généralité ? Est-ce parce que *Callidina triodon* et *Philodina roseola* périssent par le desséchement qu'il doit en être fatalement de même du *Rotifer vulgaris* ? Evidemment non. Pas plus que nous ne prétendons que la faculté de réviviscence, constatée par nous chez celui-ci, soit la propriété de tous les Rotifères. Il ne suffit pas qu'un animal appartienne à la classe des Rotateurs pour être réviviscible.

Quant aux trois dernières conditions, elles ont pour but de savoir, si l'observateur ne prend pas pour de la réviviscence ce qui ne serait que l'éclosion d'un œuf contenu dans un cadavre de Rotifère.

***

Afin de me procurer des Rotifères, j'ai récolté des mousses garnissant le sommet et le pied de vieux murs, les troncs d'arbres, etc. Aucune de ces mousses n'en contenait. Le 25 octobre 1890, mes recherches furent couronnées de succès.

Digitized by Google

J'eus la bonne fortune de trouver en abondance des Rotifères dans des touffes d'*Hypnum rutabulum* recouvrant le versant nord de la toiture d'une petite remise, cachée dans un massif et située dans le parc de M. Léon Dolez, à Ghlin, près Mons.

Ces Rotifères, examinés attentivement, furent reconnus par M. le professeur Lameere, pour appartenir à l'espèce *Rotifer vulgaris* Oken (*R. redivivus* Cuv.), famille des Philodinides, répondant exactement à la description et au dessin que Lazzaro Spallanzani donne de son Rotifère des toits.

Ces mousses, mises dans des sachets, furent déposées sur une table du laboratoire de Zoologie de l'Université.

***

Voici le récit de mes observations et de mes expériences.

Tout d'abord, je réalise le phénomène dans les conditions les plus simples, tel qu'il se présente dans la nature.

Le mardi 4 novembre, au matin, je détache quelques tiges des mousses et je les place, avec le terreau adhérent aux racines, dans un verre de montre que je remplis d'eau à moitié.

J'aperçois de petits corps globuleux de couleur roussâtre : ce sont des Rotifères. Après 4 ou 5 minutes, quelques uns s'allongent et, au bout de 15', quinze à vingt d'entre eux, en compagnie de quelques Anguillules, s'agitent pleins de vie, parmi les débris de nature organique et minérale accumulés au fond de ce petit aquarium. Avec une pipette, je m'empare d'un Rotifère que je dépose sur une lame de verre, en ayant soin de ne laisser échapper qu'une seule goutte d'eau.

Cette pêche présente parfois des difficultés. Le Rotifère peut adhérer avec une telle force au fond du vase par son extrémité postérieure, grâce au mucus visqueux secrété par la glande caudale, que l'on a peine à le détacher, et même doit-on souvent renoncer à le capturer.

Digitized by Google

Bientôt, il se fixe par son pédoncule et exécute autour de ce point d'attache des mouvements variés : il se contourne sur lui-même, inspecte dans toutes les directions le nouveau milieu dans lequel il se trouve si subitement transporté, puis pousse son appareil rotatoire qu'il agite avec vivacité.

J'observe sous le microscope la marche et les effets de l'évaporation qui, pour être complète, exige environ 50 à 80 minutes.

Au fur et à mesure que l'eau lui manque, l'animal devient inquiet ; il rétracte ses roues et chemine de ci et de là se déplaçant par reptation qui est son mode habituel de locomotion. Il détache son extrémité postérieure pour la rapprocher de l'extrémité antérieure, paraissant adhérer quelque peu, et rentre, par emboitement, les segments de sa carapace chitineuse les uns dans les autres à la façon des tubes d'une lunette d'approche, puis il avance la tête d'une longueur égale environ à celle du corps, et ainsi de suite.

L'organe rotatoire me semble partager avec la trompe une fonction tactile, mais il sert principalement à entraîner dans le tourbillon qui s'engouffre dans le vestibule buccal, les particules organiques qui constituent la nourriture.

Jamais il ne m'a été donné de voir le *Rotifer vulgaris* se servir de ses roues comme d'un organe natatoire.

L'évaporation s'accentuant, l'organisme cherche à fuir le danger qui le menace, et il se refugie là où le desséchement est le plus tardif, c'est-à-dire au voisinage des corpuscules terreux et des détritus organiques qui ont été entraînés avec l'eau dans la pipette.

Les mouvements d'allongement et de rétraction se ralentissent, puis cessent. Il y a contraction de la masse du corps sous la carapace, et, lorsque l'évaporation est accomplie, le Rotifère est ramassé en boule, accolé à l'une des particules terreuses. Il ne donne plus signe de vitalité, il a l'apparence d'un corps inerte.

Après 10', je laisse tomber une goutte d'eau. Le Rotifère

Digitized by Google

s'allonge et au bout d'un temps que je n'ai pas noté, mais qui m'a paru très court (3'), se meut et rampe avec vigueur.

Le même jour à 3 heures de l'après-midi, je fais trois préparations numérotées 1, 2, 3, chacune contenant dans une goutte d'eau un Rotifère bien vivant. L'un d'eux, le n° 1, renferme un œuf énorme, transparent sur les bords, opaque au centre, occupant environ le 1/5 du corps.

Le dessèchement est produit très rapidement, en 3 à 4', en pompant l'eau au moyen de fragments de papier buvard. Les phénomènes que je viens de décrire se reproduisent, mais avec un caractère de peine et d'angoisse que j'attribue à la rapidité de la dessiccation.

Les trois préparations sont abandonnées à l'air libre. A 4 heures je les humecte. Les Rotifères se gonflent et sont le siège de mouvements. Ceux-ci sont-ils des manifestations de la vie, ou bien sont-ils dus à une cause mécanique ? Ne serait-ce pas la pénétration de l'eau dans les tissus qui provoquerait l'augmentation de volume et les mouvements ? N'y aurait-il pas là un phénomène comparable à celui de l'absorption de l'eau par une éponge ? Je suis disposé à admettre cette manière de voir, d'autant plus qu'à 5 h. 30 les Rotifères avaient atteint leur maximum de volume et que les mouvements avaient cessé. A 5 h. 45', les trois préparations sont placées sous la cloche humide.

Le mercredi matin à 9 h 30', je constate que le n° 2 est mort ; il est en décomposition, son enveloppe chitineuse est déchirée et laisse échapper la masse viscérale.

Les n^{os} 1 et 3 ont conservé leur intégrité de structure, mais ne présentent aucun caractère de vie. A chaque mouvement imprimé à la lame, ils roulent comme le feraient des balles élastiques.

A 11 heures, j'ajoute de l'eau pour combler le déficit produit par l'évaporation.

Mon attention est attirée tout particulièrement par le Rotifère n° 1 qui s'est considérablement éclairci depuis la veille ;

Digitized by Google

l'appareil masticateur est bien distinct, une grande partie des cellules de la masse du corps se présentent sous forme de vésicules sphériques. L'animal s'allonge et effectue quelques timides essais de mouvement. L'extrémité postérieure dessine sa fourche sous la carapace et bientôt elle saille au dehors puis se rétracte pour recommencer ensuite ; il en est de même pour la tête.

A 11 h 45', le Rotifère se meut, progresse, vit.

On ne pourra pas dire que j'ai pris l'éclosion de l'œuf pour la réviviscence, car après l'accomplissement du phénomène, l'œuf était encore dans le corps maternel.

Cette constatation n'est pas isolée : dans la suite, j'ai pu la vérifier sur une trentaine d'individus contenant des œufs à divers états de développement.

A midi, je replace le Rotifère n° 3, qui est encore ramassé sur lui-même, sous la cloche humide et je laisse de nouveau la préparation n° 1 se dessécher.

A 2 h 15 minutes le Rotifère n° 1 est à sec, je l'humecte, à 2 h 21' il est de nouveau en vie.

Quant au n° 3 ce n'est que vers 4 heures qu'il sort de sa torpeur.

J'ai voulu m'assurer, ainsi que pouvaient le faire supposer ces quelques essais, s'il existe un rapport entre la rapidité du dessèchement et la durée d'action de l'eau nécessaire pour obtenir la réviviscence.

J'ai pu me convaincre qu'il n'y a aucune relation entre ces deux termes.

J'ai expérimenté sur un grand nombre de Rotifères, en employant comme procédés de dessèchement le papier buvard et l'évaporation, tantôt naturelle, tantôt activée par la chaleur jointe à l'agitation de l'air. J'obtins ainsi des résultats très variables et pour chacun des cas d'une irrégularité dont je n'ai pu trouver la raison.

Parfois, il suffisait de 5', 10', 15' d'humectation pour ranimer des Rotifères dont le dessèchement avait été obtenu en

Digitized by Google

quelques minutes, alors que des Rotifères desséchés naturellement sous l'influence d'une évaporation lente exigeaient une humectation de plusieurs heures.

Toutes choses égales, parfois certains individus se raniment après une humectation d'une durée de quelques minutes, tandis que pour d'autres plusieurs heures sont nécessaires.

***

Ce résultat obtenu, je résolus de poursuivre mes recherches, de m'assurer si une dessiccation de quelques semaines, de quelques mois, cause la mort du Rotifère.

A cet effet, je me forme un matériel d'études ; pendant le mois de novembre, je fais provision de Rotifères que me fournissent les mousses récoltées à Ghlin. Je m'empare de plus de 90 individus pêchés à la pipette, je les dépose un à un sur des lames de verre numérotées, en tenant note des Rotifères pourvus d'œufs.

Le plus souvent, l'eau qui pénètre dans la pipette entraine, outre le Rotifère, des corps étrangers qu'il importe d'écarter, lorsqu'on veut, suivant l'expression adoptée, dessécher le Rotifère à nu et être bien certain que des œufs autres que ceux contenus dans l'animal ne sont pas introduits dans la préparation.

Pour atteindre ce but, j'emploie le moyen que voici : après avoir déposé ma capture sur la lame, j'ajoute de l'eau ; les particules terreuses sont ainsi éloignées les unes des autres et disséminées sur un assez grand espace, ce qui me permet d'isoler le Rotifère et de le pêcher une seconde fois, en évitant bien plus facilement les détritus auxquels il se trouve mêlé.

En renouvelant cette opération un certain nombre de fois, j'arrive à obtenir une préparation vierge de corps étrangers. J'abandonne les lames à l'air libre pendant deux ou trois jours et je les place dans un tiroir fermé.

Mercredi 26 Novembre 1890.— Humectation de six Rotifères desséchés depuis le 5 novembre. Quatre reprennent vie après

Digitized by Google

un temps variant entre 20' et plusieurs jours. Au début, il est impossible de distinguer le Rotifère qui reprendra vie, de celui qui restera inerte. Tous deux ont même aspect. Sous l'influence de l'eau, on observe les phénomènes décrits précédemment, se présentant toujours dans le même ordre de succession : augmentation de volume, éclaircissement de la masse du corps, apparition distincte de l'appareil masticateur, allongement du corps.

La désorganisation par décomposition est le seul caractère auquel on puisse reconnaître la mort. Parfois, le Rotifère, après avoir présenté les indices précurseurs de la réviviscence, se désagrège. D'autres fois, il se ramasse de nouveau en boule, et cela sans cause apparente, restant dans cet état pendant plusieurs heures, voire même plusieurs jours et finissant par reprendre vie.

C'est ainsi qu'un Rotifère humecté le mercredi à 2 h. 30' s'est allongé à 2 h. 40', le pied a fait saillie sans que cependant l'animal se fût fixé. A 3 h. 5', il se contracte et ne bouge plus. A 5 heures, je le dépose sous la cloche humide. Pendant plusieurs jours, je n'observe aucun changement ; je le croyais mort, quand le mardi suivant, à 4 heures, je fus surpris, en examinant la goutte d'eau, d'y voir un Rotifère plein de vie. A quel moment précis est-il sorti de sa torpeur, je ne sais, n'ayant plus observé depuis le samedi.

Mardi 2 Décembre. — A 2 h. 35', humectation de douze Rotifères desséchés depuis le samedi 8 novembre. A 3 h. 10' réviviscence complète de sept Rotifères, le mercredi matin huit Rotifères sont en vie.

Mercredi 10 Décembre. — A 10 h. 25, humectation de six Rotifères desséchés depuis le 19 novembre. Deux seulement reprennent vie après une humectation de 5 à 6 heures.

Mardi 16 Décembre. — A 11 heures, humectation de quatre Rotifères desséchés depuis le 19 novembre. Deux reprennent vie, l'un à 2 h. 20', l'autre, le lendemain matin à 10 h.

Mardi 3 Mars 1891. — Le matin, j'examine trois préparations datant du 19 novembre 1890, dont une contient

Digitized by Google

deux Rotifères. Tous sont globuleux et de couleur roussâtre. L'un d'eux renferme deux œufs d'inégale grosseur, le plus petit plus foncé que l'autre. A 11 heures, je les humecte. Deux reprennent vie le même jour à 2 h. 45′, celui contenant des œufs le lendemain dans la matinée vers 9 h. 15.

Mercredi 11 Mars. — J'utilise l'action du vide et du chlorure de calcium comme moyens de dessiccation. A 2 h. 30′, je place sous la cloche de la machine pneumatique dix préparations contenant chacune un Rotifère, et je les dispose en étagère. Cinq de ces préparations sont desséchées depuis le 18 novembre 1890, deux depuis le 19 novembre et trois depuis le 21 novembre, toutes, par conséquent depuis quatre mois environ. A 2 h. 45′ le vide est à 5 mm. Le vendredi 13 mars, je constate que la cloche a gardé le vide à 5 mm. A 9 heures je retire les préparations.

Les Rotifères n'ont pas leur aspect habituel. Ils présentent un contour irrégulier ; l'un d'eux tout particulièrement est fortement plissé. Il est en contact par plusieurs points avec des particules terreuses.

Je partage les préparations en deux séries de cinq, la première série est placée sous la cloche humide, la seconde est humectée de suite (9 h. 45′).

Au contact de l'eau, le Rotifère plissé devient globuleux et s'éclaircit beaucoup, les plissements disparaissent, l'appareil masticateur est bien visible. De seconde en seconde, l'animal change d'aspect, ce qui en rend le dessin très-difficile.

A 10 h. 10′ j'ajoute de l'eau : celle-ci en pénétrant rend de la turgescence aux cellules qui s'arrondissent et donnent au Rotifère une apparence bosselée.

Ce Rotifère adhère intimement à une grosse particule terreuse, car, par l'adjonction d'eau, il s'est produit un mouvement entrainant la particule, et avec elle, le Rotifère.

A 12 h. 20′, je place les cinq préparations sous la cloche humide jusqu'à 2 h. 15′. A 4 heures, aucun mouvement ne s'est opéré. Les Rotifères sont allongés et paraissent en très bon état,

Digitized by Google

cependant aucun ne reprend vie. Examinés pendant plusieurs jours, je les vois se décomposer.

Le lundi 16 mars, à 9 h. 30′, tous les Rotifères de la première série présentent une forme allongée. A 9 h. 50′, je les humecte et à 10 h. 35′ j'en vois un s'allonger, à 10 h. 45′ il est en vie.

Quant aux autres, ils étaient morts.

Mercredi 22 Avril. — Humectation de huit préparations datant du 22 au 28 novembre (5 mois de dessèchement). Après environ 45′ d'immersion, deux Rotifères sont en vie.

Mercredi 27 et Jeudi 28 Mai. — L'humectation de quelques tiges de mousses abandonnées sur une table depuis le 5 novembre, soit donc pendant plus de six mois, produit la réviviscence de onze Rotifères.

Mercredi 3 Juin. — A 3 heures, je place sous le récipient de la machine pneumatique 19 préparations dont une datant du 5 novembre 1890, contenant seize Rotifères dans un verre de montre ; sept datant des 18 et 19 novembre 1890, contenant chacune un Rotifère ; les autres datant des 27 et 28 mai 1891.

A 3 h. 30′, le vide est fait à 5 mm. Le samedi suivant, à 3 heures, je me rends au laboratoire de physique et je constate que le vide ne s'est pas maintenu.

Je place les sept préparations de novembre sous la cloche humide, le mardi 9 juin, soit donc après plus de 6 mois de dessiccation. Le jeudi 11 juin, j'humecte six de ces préparations et, après une immersion des sept préparations se prolongeant pendant 1 h. 30′, j'assiste à la réviviscence d'un Rotifère. Quant aux autres je n'ai pas eu le loisir de les examiner plus longtemps.

Mardi 9 Juin. — Humectation de la préparation du verre de montre soumis au vide et contenant seize Rotifères desséchés depuis le 5 novembre 1890, c'est-à-dire depuis 7 mois. Cette préparation qui, à la sortie du récipient de la machine pneumatique, n'a pas passé par la cloche humide, contient des fragments de tiges de mousse.

J'humecte progressivement ; je laisse tomber d'abord

Digitized by Google

quelques gouttes d'eau sur les mousses, et lorsque celles-ci et le terreau sont bien imbibés, j'ajoute de l'eau jusqu'à remplir le verre de montre à moitié.

Un premier examen me fait découvrir six Rotifères ramassés en boule dans le fond du verre. Ils paraissent en bon état.

A 10 h. 45', je mets le verre sous la cloche humide pour l'en retirer le lendemain à 3 h. de l'après-midi. J'ajoute un peu d'eau et je retire les mousses, ce qui me permet de découvrir deux Rotifères en plus. Sur les huit Rotifères que j'ai sous les yeux, trois prennent une forme allongée, trois sont désagrégés. Deux attirent mon attention. Ils sont placés l'un près de l'autre, circonstance qui me permet de les examiner sans déplacer le verre. Il en est un qui possède un gros œuf. A 4 h. 10', il s'allonge et bientôt il rampe et agite son organe rotatoire.

A 5 heures, l'inspection de cette préparation ne m'a montré que trois Rotifères en vie sur les seize qu'elle contenait lors de la dessiccation.

*
* *

Les phénomènes que je viens de décrire sont-ils l'expression de la réalité ? Ai-je assisté au spectacle de la reviviscence ? N'aurai-je pas été le jouet d'une illusion en prenant pour de la reviviscence ce qui n'était que l'éclosion d'un œuf ?

A cette question je répondrai :

1°) Qu'il n'y avait dans la plupart de mes préparations qu'un seul Rotifère.

2°) Que ces Rotifères je les ai vus *A*) en vie, *B*) ne donnant plus signe de vie, *C*) en vie.

3°) Que pour beaucoup d'entre eux, j'ai assisté au passage de l'un à l'autre de ces trois états successifs.

4°) Qu'en ce qui concerne les Rotifères contenant des œufs, j'ai observé ceux-ci pendant toute la durée du cycle : avant le dessèchement, pendant le dessèchement, pendant l'humectation, après la reviviscence.

Digitized by Google

Jamais l'œuf, dont j'avais constaté la présence au moment du dessèchement, n'avait disparu quand, après humectation, j'assistais au réveil de la vie.

La réviviscenee n'existe pas, — disent Bory de Saint-Vincent, Pouchet, Faggioli, et beaucoup d'autres, — c'est une fable, et ceux qui prétendent le contraire se trompent, ils considèrent comme Rotifères réviviscents les individus d'une nouvelle génération provenant des œufs mêlés aux détritus des mousses ou conservés dans le corps des parents morts.

Par les expériences dont la relation précède, je crois avoir réfuté cette objection.

A la preuve expérimentale, j'ajouterai l'appui des considérations suivantes :

1° Il ne me paraît guère admissible qu'un Rotifère ait, en naissant, les caractères de l'adulte, et, notamment, qu'il possède un œuf présentant un degré de développement aussi avancé que l'œuf vu dans le corps du Rotifère de la préparation n° 1 et de bien d'autres.

2° Dans le cas d'une éclosion j'aurais dû, après humectation, avoir parfois la surprise de retrouver des Rotifères en nombre supérieur à celui des Rotifères desséchés, chose qui ne m'est pas arrivée.

3° Il est étrange que jamais les auteurs précités n'aient assisté à cette éclosion qui, d'après eux, est l'explication du phénomène.

***

De mes expériences et observations je me crois en droit de conclure :

1° Que le *Rotifer vulgaris* Oken (*R. redivivus* Cuv.) est doué d'une résistance vitale considérable à l'égard de la sécheresse.

2° Qu'après avoir été desséché par évaporation lente ou rapide, activée par un séjour dans le vide et par l'emploi du chlorure de calcium, le *Rotifer vulgaris* est encore susceptible de manifester à nouveau sa vitalité, même après sept mois de dessèchement.

Digitized by Google

3° Que pour chacun des modes de dessèchement employés, la circonstance d'opérer, soit sur des Rotifères à nu, soit sur des Rotifères mêlés à des particules de terreau, ne me semble pas exercer une influence bien appréciable sur le phénomène.

Laboratoire de Zoologie de l'Université libre de Bruxelles, 1890-1891.

Je remplis un devoir bien agréable en exprimant ici ma vive gratitude à MM. les Professeurs de la Faculté des Sciences de l'Université libre de Bruxelles, et particulièrement à MM. Yseux et Aug. Lameere pour leurs précieux conseils et leur appui bienveillant.

É. H.

Digitized by Google

INDEX.

Bory de Saint-Vincent. Encyclopédie méthodique, Vers. T. II. Dictionnaire classique d'histoire naturelle. Art. Oscillaires et Vibrions. T. VIII. Paris 1839.

De Fromentel de Gray. Recherches sur la révivification des Rotifères, des Anguillules et des Tardigrades. Paris 1877.

Faggioli Fausto. Della pretesa reviviscenza. Genova. 1891.

Hublard Emile. Etude sur la Réviviscence. Mons 1891.

Pouchet. Recherches expérimentales sur les animaux ressuscitants. Paris 1859.

W. Preyer. Ueber die Anabiose. Biologisches Centralblatt. 1891.

Spallanzani Lazzaro. Opuscules de physique animale et végétale Genève 1777.

Zacharias Otto. Können die Rotatorien und Tardigraden nach vollstandiger Austrocknung wieder aufleben oder nicht? Biolog. Centralblatt. 1886.

Digitized by Google

LE THÉATRE, A MONS,

PAR

JULES DECLÈVE.

Digitized by Google

Digitized by Google

SOMMAIRE.

Avant le théâtre régulier : esbattements, jeux, mystères.
Les théâtres des Jésuites et du Collège communal de Houdain.
Représentations données par des troupes de comédiens.
Le théâtre de la Salle Saint-Michel (à la Grande-Boucherie).
Le théâtre des Tuileries.
Les représentations au café de la Dame blanche et au Poids de fer.
Le théâtre actuel : spectacles, directeurs, chefs d'orchestre, artistes, musiciens de l'orchestre, etc.
Représentations à Mons par des troupes de passage et des artistes étrangers.
Pièces ayant pour auteurs des montois ou des personnes ayant résidé à Mons.

Digitized by Google

Digitized by Google

AVANT-PROPOS.

Nous croyons combler une lacune de l'histoire locale, en publiant une étude sur le théâtre à Mons, depuis les temps anciens jusqu'à nos jours.

Notre rôle s'est borné à coordonner les travaux de nos devanciers, notamment de MM. Adolphe Mathieu, Hipp. Rousselle, Aug. Lacroix, Charles de Bettignies, Léopold Devillers, Charles Rousselle, F. Faber, A. Dupont et autres, les monographies insérées aux *Annales du Cercle archéologique*, les articles de journaux, les prospectus, programmes, etc., etc.

Nous présentons au public cet *amas de fleurs estrangères* dont nous n'avons fourni que le lien.

Nous adressons de vifs remerciments à M. Léop. Devillers, archiviste de l'État, et à M. Jules Dolez, avocat, qui nous ont communiqué des collections de programmes, et des documents précieux.

Digitized by Google

Digitized by Google

AVANT LE THÉATRE RÉGULIER.

Les origines du théâtre à Mons remontent aux *esbattements* de la rue.

Les réjouissances publiques, les ducasses, les fêtes, notamment la fête des *Innocents* et celle des *Fous*, provoquaient des mises en scène qui se rattachent plus ou moins à l'art dramatique.

Au XV^me^ siècle, les échevins de Mons accordaient, chaque année, une indemnité au *Pape des fous* (fols), quand il faisait un esbattement en ville avec ses gens.

Mais l'Église s'étant montrée hostile aux *sotties* qui, souvent, dégénéraient en farces grossières, on créa un genre de spectacles en harmonie avec les mœurs du temps, et l'on représenta des *mystères* tirés de l'ancien testament et de l'Évangile.

La scène se dressait sur des échafauds, en place publique, au coin des rues ; les acteurs étaient des membres de confréries, de corporations, et même des personnages de distinction laïques et religieux.

Le *Lumeçon*, représentation théâtrale publique, qui a traversé les siècles, remonte, en réalité, aux ordonnances du XIV^me^ et du XV^me^ siècle. C'était le dénouement de l'un de ces mystères dont on raffolait alors.

A la procession, saint Georges, à cheval, portait alors, comme aujourd'hui, le costume d'un chevalier ; il était précédé de la statuette de la Vierge que le peuple appela sa poupée. Le dragon était conduit par une jeune fille, la pucelle. On lui adjoignit des diables et des hommes sauvages, tandis que saint Georges eut pour aides les chins-chins.

Digitized by Google

L'arrivée à Mons de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, en 1455, nous donne l'occasion de connaître la mise en scène de quelques mystères.

Hors de la porte d'Havré, par où le duc fit son entrée, l'on représenta *la lutte de la religion contre l'hérésie*. Sur le théâtre se tenait debout une vierge personnifiant *la foi catholique ;* elle était tout échevelée et vêtue d'un manteau couvert d'inscriptions symboliques, telles que la foi Abel, la foi Enoch, la foi Noël, la foi Abraham, la foi Isaac, la foi Jacob, la foi Moïse, la foi Saint Pierre, la foi Saint Paul, etc.

A sa gauche étaient un grand prince, *Hérèse*, et ses complices, menaçant d'une hache cette vierge que défendait un autre prince placé à sa droite et nommé *ami ou secours de la foi*, lequel avait les anges pour compagnons.

Vis-à-vis de l'entrée de la rue du Haut-Bois se trouvait un autre théâtre où fut représentée *la prise de Constantinople par Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut.*

Un troisième théâtre avait été dressé près de la fontaine, sur le Marché. On y exécuta *le Couronnement du comte Baudouin.*

A l'entrée de la rue de Naast, on simula l'*Assomption de Notre-Dame* ayant plusieurs vierges martyres à ses côtés. Des anges chantaient des cantiques à sa louange; et à côté de Dieu, parmi les apôtres et les chevaliers martyrs, on voyait Saint Georges, Saint Maurice, Saint Victor, Saint Eustache, Saint Andrieu (André).

Comme on le voit, c'étaient plutôt des tableaux que des pièces véritables, et un homme éloquent (?) — un rhétoricien, sans doute, — muni d'un livret, donnait au duc *l'explication* du spectacle.

La partie musicale de ces fêtes incombait, naturellement, aux *ménestrels* dont les principaux instruments étaient : les cornemuses, trompettes, chalumeaux, buccines, tambourins, hautbois, fifres, flageols, harpes, luths, guitares, mandolines, vièles proprement dites, vièles à quatre cordes (violons), vièles à trois cordes, rotes, flûtes, etc.

Digitized by Google

Au premier rang des acteurs de mystères nous devons placer les *Rhétoriciens* (joueurs d'histoires et farces) dont on constate déjà l'existence à Mons au XIII^me^ siècle. Toutefois ce n'est que le 13 mars 1533 qu'ils obtinrent du Conseil de ville l'autorisation d'établir leur confrérie sous le titre de *Chambre de Rhétorique.*

Ce fut dans le grand salon de l'hôtel de ville, ou *chambre de Notre-Dame*, que nos académiciens purent se livrer à leurs jeux, délassements et concours.

En 1455, le 26 juillet, les montois assistèrent à une représentation extraordinaire, qui dura quatre jours, de : La vie, la passion, la mort, la résurrection et l'ascension de N.-Seigneur Jésus-Christ.

Lors de la joyeuse entrée de Charles le Téméraire à Mons, le 21 mars 1467 (1468, n. st.), le conseil de ville fit aussi représenter des mystères.

En 1501, le mystère de la passion fut encore joué à Mons avec une pompe extraordinaire.

L'extrait suivant fait voir comment on s'y prenait pour organiser les fêtes publiques :

« Comme, de la part de mesdis seigneurs eschevins euist « esté mandez *pluiseurs bons personnaiges* (c'est-à-dire savants, « capables), si comme maistre Jehan Dor, maistre Philippe « de la Croix, maistre Jehan Gharin et aultres, le vj^e^ aoust « XV^c^ XLIX, adfin par eulx adviser et inventer quelz histoires « l'on polroit faire pour la venue du prince d'Espaigne en « laditte ville de Mons, aussy requis lesdis de la Croix et « Gharin, volloir composer meltés en latin et franchois « servans ausdittes histoires ; mesdis signeurs eschevins, « après avoir fait mettre par escript leur advis, s'estoient « trouvez avec les susdis au disner où ils avoient despendu « viij l. iiij s. t. » *(Compte du massard Toussaint Devillers, de 1548-1549*, fol. 111.)

Des représentations de ce genre eurent lieu souvent à l'occasion de fêtes et réjouissances publiques, notamment

Digitized by Google

lors du passage de Marguerite d'York et de Marie de Bourgogne, en novembre 1470 ; et, plus tard, en l'honneur des archiducs Albert et Isabelle, le 23 février 1600.

Pour cette joyeuse entrée, des théâtres furent érigés sur plusieurs points de la ville et des personnages allégoriques récitèrent des vers aux archiducs.

Sur un théâtre, près du Parc, se tenaient Mercure et Janus. Sur un autre théâtre voisin, huit enfants tenaient un rameau en main et chantaient des chœurs.

Ailleurs, on représenta le Hainaut; et, près de la chapelle Notre-Dame et chambre des Arbalestriers (rue de Nimy), les comtes de Hainaut issus de la maison de Bourgogne.

Près du portail de Sainte-Élisabeth, six Dames illustres du vieux et du nouveau testament, se tenaient sur un théâtre. Elles portaient la palme à la sérénissime Altesse Isabelle, infante d'Espagne.

Un autre théâtre représenta Minerve et les sept Arts libéraux.

Au XV^e^ et au XVI^e^ siècle, on éleva fréquemment des *hourds* (théâtres) sur le markiet (Marché ou Grand'place) où les *compagnons jeuweurs* et les Rhétoriciens représentèrent le *Jeu de monseigneur Saint Georges*, *la vie de Madame Sainte Barbe*, la *Passion de Notre Sauveur Jhésu-Christ*, *la vie de Saint Jacques le grand*, le *Jeu de Monseigneur saint Jehan*, le *Mystère et Vie de Saint Laurent*, *le Venganche Nostre-Seigneur*[1], et autres scènes.

Il paraît que, vers la fin du XVI^e^ siècle, on mêla la satire au caractère religieux des mystères joués en plein air et que l'on ridiculisa parfois les moines et les nonnettes.

Continuant le genre religieux, les jésuites firent représenter, dans leurs collèges, des pièces rappelant les mystères, notamment *la tragi-comédie de saint Étienne*, imprimée à Mons en 1605, et qui fut jouée dans leur établissement de la rue des Gades.

[1] On trouve la mention de ces mystères dans les comptes du chapitre de Sainte-Waudru et dans les comptes de la massarderie de la ville de Mons.

Digitized by Google

De même on joua *au Collège de Mons*, alors appelé le Collège de Houdain. A la séance du Conseil de ville, du 29 mai 1627, « le recteur du Collège de Houdain s'est présenté et requis « verballement de faire dresser un théâtre pour demorer fixe « en la salle du dit Collège. » Le conseil ordonna « de faire « accommoder ledit théâtre par les maistres des ouvrages à « moindres fraix que faire se pourra. » On y représenta, le 13 septembre 1629, une tragédie intitulée : *Hérode ou l'ambition trop insolente*, punie en la personne d'Hérode, roi des Juifs.

Dans cette pièce, *un chœur musical* célébrait l'apparition de l'étoile des Mages et la naissance de l'enfant Jésus, « le soleil, la lune avec les astres, à l'exemple des Roys, invitoient, par *leur chant*, toutes les créatures à reconnoître *le vray dieu* fraichement né *(sic)*. » Des pastorales : *Philandre* et *Daphnis* furent jouées au même collège en 1710 et 1719.

Le 25 septembre 1701, on représenta chez les religieuses de Notre-Dame, à Mons, *Une pastorale*. En 1711, le 31 août, on joua au même établissement une tragédie en 3 actes, intitulée : *Cicercule, vierge et martyre*, et un opéra aussi en 3 actes : *L'alliance de Climène avec le jubilé* (le jubilé de la supérieure). La musique était de J.-B^te^ Sauton, organiste du chapitre royal de Sainte-Waudru. Les deux pièces furent *entremêlées* et un ballet général termina cette étrange représentation !...

En 1772, les 26 et 27 août, on donna au collège de Houdain, une tragédie intitulée : *Amurat*.

Notons, en passant, qu'Albert Chisaire avait peint, en 1739, des décors pour le théâtre du collège de Houdain.

L'article 176 du règlement accordé à la ville de Mons par l'Impératrice Marie-Thérèse, le 18 avril 1764, mérite d'être reproduit : « Nous permettons à ceux du Magistrat d'accorder « les sommes qu'on a eu coutume de donner ci-devant pour « le théâtre et pour les prix, lors des représentations des « tragédies par les écoliers des collèges de Houdain et des « pères Jésuites, même de faire les gratifications ordinaires « aux régent et professeurs dans cette rencontre ».

Digitized by Google

Remontant aux origines du théâtre *régulier*, nous voyons qu'en 1599, un certain Adrien Talmy et ses « compagnons franchois » (français) vinrent donner des représentations à Mons. Ils jouaient principalement des comédies et des pastorales entre-mêlées de *musique de voix* et accompagnées de divers instruments où l'on remarquait des *violons* et des *régales*.

Sous la date du 18 avril 1694, on trouve le décès en cette ville de Paul Merle, « comédien françois », dont l'enterrement se fit en l'église de Sainte-Waudru, « à l'estat de bourgeois. »

La première troupe d'opéra, digne de ce nom, qui vint à Mons fut celle d'un certain Louis Deseschaliers dont la femme, Marie Dudar, était danseuse. Cet impressario ne fit qu'une courte saison en notre ville, en 1705.

Hécart cite une pièce représentée à Mons, en 1708, devant son Altesse électorale de Bavière : *les Plaisirs de Mariemont*, spectacle en un acte, de Foucquier, musique de Vaillant de la chapelle du magistrat de Valenciennes.

De 1706 à 1709, lors du séjour de Maximilien-Emmanuël de Bavière, les comédiens de son Altesse donnèrent régulièrement des représentations au grand salon de l'hôtel de ville.

Mais il paraît que, dès 1710, cette troupe eut des démêlés avec ses créanciers et que l'on finit par saisir les effets des acteurs et la caution de 3.000 florins qu'ils avaient fournie [1]. — Le 28 novembre 1712, on remit à Mademoiselle Vasy, comédienne, demeurant près de l'Opéra à Bruxelles, copie des arrêts et des rencharges pratiquées par l'huissier Barbieur de Mons, les 16 et 24 septembre.

[1] Dans une lettre écrite par l'Electeur de Bavière au comte de Dohna, le 15 février 1710, il lui fait connaître le déplaisir avec lequel il a appris que le Conseil de Hainaut a fait arrêter la troupe de comédiens qui étaient à son service, avec tous leurs effets, pour les dettes qu'ils avaient dû contracter, à cause que la garnison ne les payait qu'en « billets de trésorier. »

Les comédiens présentèrent une requête à l'Empereur d'Autriche, le 23 septembre 1712 ; mais une sentence fut portée contre eux par le Conseil.

Digitized by Google

Pendant quelques années, il n'y eut, à Mons, que des troupes de passage, notamment lors de l'occupation de notre ville par les Français, de 1748 à 1749. Nous avons vu, aux Archives, une grande affiche jaune, annonçant que l'on donnera le 12 décembre 1749, « par permission de Son Excellence Monsieur le *commandant* comte de Nava et des MM. les Magistrats, » à l'occasion de la naissance de S. A. R. le duc Charles, *grand bal*, *masqué ou non masqué*, « sur la Grande Boucherie. »

Digitized by Google

LE THÉATRE DE LA SALLE SAINT-MICHEL.

Vers 1759, le serment des *Escrimeurs de Saint-Michel* demanda au magistrat un secours pécuniaire pour ériger un théâtre dans son local, à l'étage de la Grande-Boucherie (actuellement café de la Terrasse et café Vénitien), Grand-Place, près du café de l'Épée.

Cette boucherie occupait l'emplacement de bâtiments domaniaux, cédés en arrentement à la Ville par octroi de Philippe II, le 14 juillet 1583, et de propriétés privées parmi lesquelles était l'*Hôtel de la Clef*.

Une résolution du Conseil de ville, du 4 décembre 1663, nous apprend que « le bastiment au dessus de la Boucherie « est extrêmement détérioré à raison que, depuis plusieurs « années, l'on a souffert l'accès d'un grand concours de « personnes, tant par exposition de diverses bestes, danseurs « sur corde et aultres choses représentées au peuple. » Le conseil veut empêcher les détériorations dont on se plaignait, en interdisant l'accès de la salle Saint-Michel à tous « danseurs « sur corde, joueurs de marionnettes, expositeurs de bestes « et choses semblables, » et en n'y admettant que les escrimeurs du serment.

Cependant, vers 1759, ceux-ci entreprirent d'établir un théâtre permanent dans leur salle d'armes. La dépense qui résulta de cette construction, fut considérable [1].

[1] Requête imprimée du serment de Saint-Michel, signée Bonacueil, grand maître. 4 pp. in-fol. Archives de l'État, à Mons.

Digitized by Google

Le 25 novembre 1761, malgré l'avis contraire de la chambre du clergé, les chambres de la noblesse et du tiers état accordèrent aux confrères de Saint-Michel une somme de 200 florins par an, durant le terme de dix ans, en considération de ce que, par l'érection du théâtre que les remontrants avaient construit, les États et la ville étaient déchargés de la servitude de recevoir le théâtre dans l'hôtel de ville et à ce sujet *conserveraient leurs archives avec plus de sûreté.*

On montait au théâtre de la boucherie par un escalier en pierre, avec issue rue de la Clef.

L'architecte fut Pierre-Joseph De Bettignies.

Ce théâtre fort bien conçu et exécuté, comprenait vingt-sept loges pouvant contenir chacune six personnes, et possédait un parterre, un amphithéâtre et un paradis.

Au parterre, au milieu duquel était *un brasier*, les spectateurs se tenaient debout.

Ce *petit* inconvénient était racheté par la faculté qu'avaient les spectateurs de cuire, sur le brasier, des pommes de terre, des marrons et autres mets du souper.

Un lustre, suspendu au plafond éclairait la salle.

En 1763, le théâtre de la boucherie fut vendu par le serment de Saint-Michel au sieur Bonacueil, son capitaine.

N'omettons pas de rappeler les services que rendait au théâtre un modeste employé, nommé Lorette, qui avait dans ses attributions l'entretien de l'éclairage [1]. Ce brave homme avait établi, près de l'entrée du théâtre (rue de la Clef), une petite librairie dont la spécialité était la vente des pièces du répertoire dramatique.

En 1787, le nombre des abonnés était de cent-dix. On pouvait faire environ huit cents francs de recette.

Les troupes des comédiens et les pièces jouées à cette époque sont peu connues.

[1] On appelle à Mons *faire Lorette*, éteindre la chandelle, en voulant la moucher.

Digitized by Google

C'est à ce théâtre qu'en 1795, sous la direction du citoyen Voizel, on représenta, le 29 juin, une pièce de Nicolas Descamps, intitulée : *la Veuve persécutée sous le règne du terrorisme, ou les sujets reconnaissants,* drame en trois actes et en prose.

En 1797, le théâtre était régi par le citoyen Delorme, directeur-associé d'une troupe d'artistes dramatiques.

Voici les titres de quelques pièces qui furent représentées à cette époque : *L'habitant de la Guadeloupe, le Mercure galant, les Trois sultanes, le Chanoine de Milan, le Barbier de Séville,* (la comédie de Beaumarchais), *les Jumeaux de Bergame,* etc.

Pendant la deuxième invasion française, la mairie exerçait la censure sur les pièces. Un règlement de 1797 disait de choisir les sujets dramatiques *qui flétrissent les despotes,* peignent les ridicules de l'ambition et des préjugés et démasquent les fourberies des détracteurs perfides de la liberté et ses faux amis ; de ne point produire des dénominations ou passages dont pourrait s'emparer la malveillance et d'y *substituer,* autant que permettrait le sujet, les qualifications et les traits dont s'honorent les vrais républicains.

Le 27 avril 1805, la veuve Bonacueil, née Hocquart, vendit le théâtre à Louis Hocquart, droguiste, et François Péché, fripier, tous deux montois. Mais la salle n'ayant pas été restaurée, elle ne donna plus asile qu'à des troupes dramatiques de peu de valeur et à des saltimbanques.

La grande boucherie et le théâtre, qui étaient en fort mauvais état, furent démolis en 1842. Sur cet emplacement s'élèvent aujourd'hui les maisons n^os^ 40 et 41. L'issue du théâtre, à front de la rue de la Clef, n° 4, a été maintenue : au dessus de la porte sont sculptées les armes de la ville. Sur l'emplacement de la tourelle par laquelle on arrivait dans la salle, on a bâti la maison n° 2 de la même rue.

Digitized by Google

LE THÉATRE DES TUILERIES.

Le *Théâtre des Tuileries* fut construit par l'architecte Jeanson, sur l'emplacement d'anciennes casernes, et pour compte d'actionnaires. La première pierre fut posée le 15 octobre 1805 et l'inauguration eut lieu le 1er janvier 1807. Le Directeur fut alors M. Dupré-Nyon.

La salle comprenait, notamment, deux rangs de 17 loges chacun et 14 baignoires.

On pouvait faire 1500 francs de recette environ.

Pendant la saison 1807-1808, on joua plusieurs fois *Gulistan*, opéra en 3 actes de Dalayrac. Un Caillaux y remplissait déjà le rôle essentiellement important de *pieds de devant* (sic) du dromadaire. Un autre rôle lui valut, certain soir, grand succès.

Pendant la représentation des *Chasseurs et la laitière*, un orage terrible éclate et, soudain, un éclair traverse la scène. Aussitôt l'ours fait le signe de la croix. Caillaux (l'ours) avait oublié que sa fourrure ne lui permettait pas de manifester ses sentiments religieux. Ce que l'on a ri !

Caillaux, le père de l'ours sans doute, *ravivait* déjà les *mèches des lampions* au théâtre de la boucherie, Grand'place. Un article du journal *le Modérateur* raconte la déconvenue de Caillaux quand, aux lampions, on substitua les quinquets.

Voici les titres de quelques opéras joués à cette époque :

Le Grand'père ou les deux âges, musique de Jadin ; *Les deux aveugles de Tolède*, de Méhul (1807) ; *Le déjeuner de garçons*, de Nicolo ; *Lina ou le mystère*, de Dalayrac ; *Le triomphe de Cléophas*, de Méhul (1808) ; *Jadis et aujourd'hui*, de Kreutzer (1809) ;

Digitized by Google

Le magicien sans magie, de Nicolo (1812) ; *Jean de Paris* ; *La jeune femme colère*, de Bœldieu ; *L'homme sans façon*, de Kreutzer (1813).

En février, mars et avril 1813, M. Leclercq et Mme Barrière-Meunier, artistes du Théâtre français, jouèrent à Mons *Andromaque*, *Phèdre*, *Cinna*, *Médée*, *Esther* et *Philoctète*.

En 1813-1814, on n'imprimait plus d'affiches de spectacles à cause du prix élevé du timbre. En outre, le théâtre de Mons fut desservi par une des troupes du 12e arrondissement théâtral composée d'acteurs de comédies et vaudevilles. Elle débuta le dimanche 7 novembre 1813.

Nous relevons pendant cette période : *Le mari de circonstance*, de Plantade ; *Joconde*, de Nicolo (1814) ; *Le Nouveau Seigneur du village*, de Boeldieu ; *Cendrillon*, de Nicolo (1815).

En 1815 également, on joua *la Bataille de Waterloo*, opéra national (montois) en deux actes—avec évolutions militaires.

Le 5 mars de cette année, une fête eut lieu à Mons, pour célébrer l'avènement de Son Altesse Royale le Prince d'Orange-Nassau au trône des Pays-Bas. Des couplets furent chantés au théâtre, entre les deux pièces, et « accueillis par les plus grands applaudissements. »

Le 12 du même mois, Madame Delanoue, actrice du théâtre d'Anvers, qui était venue jouer à Mons, donna sa dernière représentation, dans le rôle de Cendrillon. En lui offrant une couronne et une rose, on lui adressa, *du parterre*, des couplets dont voici un échantillon :

Toi, dont les attraits enchanteurs
A ta suite enchainent les Grâces,
Qui fais, par des talens vainqueurs,
Voler les Plaisirs sur tes traces !
De tes succès toujours nouveaux,
Le cœur jouit, l'esprit s'étonne.....
Pour prix de tes nobles travaux,
Reçois cette couronne !

Digitized by Google

En 1816, le 4 janvier, fut joué *le Siège de Mons* (1678) ou *les héros belges*, en 3 actes, à grand spectacle, par Duscieux ; on joua aussi, en 1816, *Jeannot et Colin*, de Nicolo ; *Lulli* et *Quinault*, du même; *Félicie ou la jeune fille romanesque*, de Catruffo.

C'est en mai 1817 que le grand Talma et la tragédienne Duchesnois vinrent donner des représentations à Mons.

Un règlement de 1818 prescrivait de commencer les spectacles à 5 heures et demie et de finir à 9 heures et demie.

En 1819-1820, les directeurs Fontaine, Lescot et Granger aîné et cadet donnèrent l'opéra et accessoirement la comédie. Ils exploitaient en même temps Ypres et Courtrai.

Parmi les opéras représentés à Mons, on trouve bien des ouvrages absolument oubliés aujourd'hui. Un directeur ne pourrait-il monter, à titre de curiosité, quelques-unes de ces œuvres anciennes ? Peut-être y découvrirait-on des choses charmantes que connaissent seuls les lettrés de la musique. Le public connaît peu *le Rossignol*, de Lebrun (1818), le *Troqueur*, d'Hérold, *le Petit Chaperon rouge*, de Boeldieu, *la Clochette ou le diable page*, d'Hérold, *Walace ou le Ménestrel de Crissaro*, de Catel (1819), *l'Amant et le Mari*, de Fétis, *Les voitures versées*, de Boeldieu (1821), *l'Officier enlevé*, de Catel, *l'Héritier de Paimpol*, de Bochsa, *Emma ou la promesse imprudente*, d'Auber (1822), *Élodie ou le solitaire du mont sauvage*, de Carafa (1823).

Le *Barbier de Séville*, de Rossini, fut bien exécuté mais fort mal accueilli en 1823. Citons encore *le Coq du village*, de Kreubé (1823), *la Pie voleuse*, de Rossini, *la Bergère châtelaine*, d'Auber, *le Muletier*, d'Hérold, *Leicester*, d'Auber, *les Folies amoureuses*, de Castil Blaze, *la Neige ou le nouvel Éginard*, d'Auber (1824), *le Démon ou la lampe merveilleuse*, de Nicolo, *le Concert à la Cour*, d'Auber, *le Maître de Chapelle*, de Paer (1824), *les deux Mousquetaires ou la robe de chambre*, de Berton, *le Pensionnat de jeunes demoiselles*, de Castil Blaze (1825).

En 1825, sous la direction Fiévez, la troupe du théâtre des Tuileries jouait l'opéra et la comédie, notamment *le Maçon*, *la Vestale*, *les Deux Paravents*, etc.

Digitized by Google

Les prix des places étaient alors d'un florin 18 cents pour les premières ; de 95 cents pour les parquets ; de 85 cents pour les baignoires ; de 36 cents pour le parterre ; de 71 cents pour les galeries ; de 36 cents pour l'amphithéâtre, et de 24 cents pour le paradis.

De 1826 à 1829, voici les titres des principaux opéras représentés : *la Vieille*, de Fétis, *le Maçon*, d'Auber, *Robin des bois* dont on vantait fort la belle mise en scène (1826), *la Belle au bois dormant*, de Carafa, *la Dame Blanche*, de Boeldieu (1826-1827), *la Fausse Agnès*, de Rossini, *Fiorella* d'Auber, (1827), *le Colporteur*, d'Ouslow, *les Noces de Gamache*, de Mercadante (1828), *Guillaume Tell ou l'indépendance de la Suisse*, de Grétry (1829), *la Violette*, de Carafa, *le Comte Ory*, de Rossini, *la Fiancée*, d'Auber, *la Muette de Portici*, d'Auber, (1829).

La mise en scène de ce dernier opéra produisit alors grand effet, notamment « *la scène du Vésuve.* » Le duo était vivement applaudi (1829). On était à la veille de la Révolution.

Le 6 octobre 1829, le Prince héréditaire de Hollande séjourna pour la dernière fois en notre ville. Il assista à un spectacle gala où l'on joua *Athalie* avec M^lle^ Duchesnois. Une cantate avait été composée en l'honneur du Prince.

De 1827 à 1830, le directeur Bertéché, ses successeurs Carré et M^me^ Corrège usèrent d'un truc curieux pour attirer le public. Ils tronquaient les titres de pièces, transformant *Leicester du faubourg* (de Saintine) en *Leicester du faubourg de Nimy*, (représentation du 10 juin 1827). *Les inconvénients de la diligence* (vaudeville de Théaulon) en *Les inconvénients de la diligence de Mons à Paris* (représentation du 21 janvier 1830).

Le 12 janvier 1829, fut représenté pour la première fois au théâtre des Tuileries *Mazaniello*, ou le pêcheur napolitain, grand opéra en 4 actes, musique de Carafa.

Cette pièce fut jouée trois fois en une seule semaine et avec le plus grand succès.

Digitized by Google

Le public montois saisissait avec avidité les allusions à la situation du pays.

Un journal du temps, *le Courrier des Pays-Bas*, cite les passages suivants :

Ruffino. — Le vice-roi n'est pas de retour ?

Mazaniello. — Plût au ciel qu'il le fût. Nous n'aurions pas à gémir de l'oppression des employés subalternes qui outrepassent même les ordres du Gouverneur.

Matteo. — Le vice-roi a promis une diminution.

Mazaniello. — Une diminution ! Il me semble que ce ne serait pas trop d'une abolition tout entière.

Le Gouverneur. — Vous vous élevez contre une taxe que les besoins de l'Etat ont rendue indispensable.

Mazaniello. — Et que la misère du peuple rend impossible.

Une grande animation régnait dans la salle. Le parterre soulignait chaque phrase de Mazaniello. Le peuple désirait notamment l'abolition de l'impôt d'abattage.

Voici différents ouvrages montés de 1830 à 1834 : *l'Illusion* d'Hérold, *Othello* de Rossini (1830), *Fra Diavolo* d'Auber (1831).

L'acteur Eugène obtenait grand succès dans le rôle de Fradiavolo. Hélas ! tout passe : la gloire, la voix !... et l'ancien Fradiavolo nous revenait, en 1861, comme père noble.

Le ténor Chevalier et la chanteuse Fay étaient applaudis dans *le Pré aux clercs* et dans *Zampa* (1833) ; on jouait aussi *Ludovic ou le Corse*, d'Halévy et Hérold (1834).

En 1834-1835, sous la direction Aimé, la troupe joua *la Vieille*, opéra de François Fétis, déjà représenté en 1826, sous la direction Bertéché, *Le Maître de Chapelle*, *le Philtre*, *Lestocq*, *le Comte Ory*, *la Pie Voleuse*, etc.

La première chanteuse, Mlle Manteau ou Manto, qui resta trois années consécutives à Mons, obtenait grand succès dans le rôle d'Isabelle de *Robert le Diable*. L'opéra de Meyerbeer datait de 1831. *Le Philtre*, d'Auber, était, dit un chroniqueur du temps, le triomphe de Mlle Manto.

En 1835-1836, sous la direction Deneux, les principaux ouvrages représentés furent *le Barbier de Seville*, *la Pie*

Digitized by Google

Voleuse, *le Nouveau seigneur du Village*, *Zampa*, *Robert le Diable*, *les Rendez-vous bourgeois*, *le Cheval de Bronze*, *l'Auberge des Adrets*, *le Conseil de révision*, vaudeville, *la Grande Dame*, drame, *Don Juan*, drame, *le Chalet*, *les Deux Reines*, de Moupou, *la Marquise*, d'Adam, *Lestocq*, d'Auber, *l'Eclair*, etc.

L'Eclair, d'Halévy, était une nouveauté ; il datait de 1835 et les 26 premières représentations à l'Opéra comique de Paris, disait l'affiche, avaient produit plus de cent mille francs !

Le 18 décembre 1835, eut lieu une représentation qui mérite une mention spéciale.

On donna *Jonas avalé par la Baleine*, pièce romantique et féerie en trois actes et quatre tableaux par M. Scribe.

L'affiche disait que « le premier et le troisième acte se passent à Amalfi et le second *dans le ventre de la Baleine*. — *Décor nouveau*. »

Le spectacle comprenait aussi la première représentation d'*Une bonne fortune*, opéra d'Adam (auteur du *Chalet*, disait le programme), *la Tentation de Maître Antoine*, vaudeville en un acte, mêlé de *diableries*, *d'apparitions* et de fantasmagorie animée de Leuwen et Desforges, — le tout accompagné de l'ouverture de Robin des bois.

Il est fâcheux que l'incendie de 1839 ne nous ait pas permis de revoir cet intérieur de la Baleine et l'appartement maritime de maître Jonas.

C'est le 11 mars 1836 qu'eut lieu la première représentation de *Deux mariages pour un*, d'Adolphe Mathieu, le poète montois.

En 1836-1837, sous la direction Laurent et Granjean, on joua *le Chalet*, *Lestocq*, *Jean de Paris*, *le Serment*, d'Auber, *le Mari de la Dame de chœurs*, *le Médecin malgré lui*, de Molière, *la Tour de Nesle*, *le Luthier de Vienne*, de Monpou, *le Serment ou les faux monnayeurs*, d'Auber, *le Postillon de Longjumeau*, *L'ambassadrice*, d'Aubert, *Sarah ou la folle de Clancoë*, de Grisar.

Pour donner une idée du lyrisme de l'époque, citons cette

Digitized by Google

phrase d'un chroniqueur théâtral : « Mlle Manto a été, dans *Sarah*, plus belle, plus poétique, plus admirable que jamais, comme chanteuse et comme artiste ».

« Dans *le Postillon*, elle a été *délicieuse !* »

En 1837-1838, *Guillaume Tell* faisait partie du répertoire, ainsi que *la Prison d'Edimbourg*, de Carafa, *la Clef du jardin*, d'Eykens d'Anvers.

En 1838, la directrice, Mme Corrège, traita avec M. et Mme Volnys, du Théâtre Français, et divers acteurs qui vinrent jouer à Mons l'*Ami Grandet*, comédie en 3 actes, d'Ancelot, et *Valérie ou la jeune aveugle*, de Scribe.

En 1838-1839, *la troupe* de M. Deneux mit au répertoire *Stella*, *le Domino noir*, *le Perruquier de la régence*, opéra-comique, d'Ambroise Thomas, *l'Héritière*, vaudeville, de Scribe et Delavigne. A propos du *Domino noir*, un chroniqueur constate que Mme Vaudrelan est supérieure, comme musicienne, à Mlles Jamet et Manto qui lui étaient supérieures, *cette dernière surtout*, comme voix et comme physique.

Dans la nuit du 26 au 27 février 1839, le théâtre des Tuileries brûla complètement. Seul, le cheval de bronze, de l'opéra de ce nom, put être sauvé. On devait jouer *le Brasseur de Preston*, le 1er mars 1839.

Digitized by Google

REPRÉSENTATIONS DE 1839 A 1843.

De 1839 à 1843, des Sociétés dramatiques organisèrent et donnèrent des représentations au *Poids de fer*, Grand'Rue, au café de *la Dame Blanche*, également Grand'Rue, dans une salle d'une maison rue Trou-Oudart, et ailleurs.

Une Société dramatique, *la Renaissance*, eut alors certain renom.

Cette société fut fondée par vingt-trois jeunes gens auxquels se joignirent bientôt d'autres sociétaires.

Voici les noms des quarante-trois membres :

MM. Aubert, E. Bochart[1], L. Collart, J. De Lhotellerie, J.-B. De Lhotellerie, A. Delvaux, Dereume-Delattre, Charles Desalle, E. Dubois, Jules Friart, Gaillard, J. Lemay, J. Malherbe, Charles Marchand, F. Marlier, Eug. Monet, Edmond Plon, P. Quertinier, Robeaux-Demarbaix, N. Restiaux, J.-B. Vanbreuse, G. Vanderhaeghem, G. Wallef, Pierre Buisseret, F. Coupez, Alexis Delfosse, E. Deschryver, G. Dewylder, Pierre Dosin, Auguste Dosin, L. Eugène, H. Gautier, Hipp. Héro, A. Kerk, E. Laitat, A. Laitat, Prosper Lagneau, Mathieu Manante, Philippe Mary, A. Nenain, G. Palmers, O. Tondeur et Ch. Verkerck.

M. Auger, major en retraite et ancien acteur, mari d'une ex-actrice de Paris, les aida de ses conseils.

Les premières pièces qu'ils jouèrent furent : *Napoléon à Schoenbrunn et à Sainte-Hélène*, drame en 3 actes, et *le Conseil de Révision*, vaudeville en un acte (le 28 novembre 1840).

[1] M. Bochart était alors attaché à la rédaction de la *Gazette de Mons*. Il a habité depuis la capitale où il est devenu conseiller communal. Jusqu'à l'époque de sa mort, les sociétaires de *la Renaissance* avaient l'habitude de se réunir une fois par an.

Digitized by Google

Cette représentation, donnée au local de *la Dame blanche*, eut du succès, de même que celle donnée, le 22 décembre, au profit des inondés de France, et composée du *Corsaire rouge*, drame en un acte, *la Créole,* comédie-vaudeville en un acte, *Schakespeare amoureux*, comédie en un acte, et *le Piège*, comédie-vaudeville en un acte.

Les artistes amateurs jouèrent une quarantaine de pièces, notamment *l'Emprunt forcé ou les trois Simon*, comédie en 2 actes, composée pour eux par Ch. Verkerck, un des sociétaires de *la Renaissance*.

Mme Dorval, l'illustre tragédienne, joua, au Poids de fer, *la Tour de Nesle* et *Marie-Jeanne*.

On rétablit, tant bien que mal, le Théâtre des Tuileries et il y eut même une sorte d'inauguration, sous le nom de Théâtre des Variétés, le 31 octobre 1841.

A cette occasion, on donna lecture d'un discours en vers d'Adolphe Mathieu.

Après avoir rappelé que les montois ont applaudi souvent les débuts d'acteurs devenus célèbres, l'auteur invitait ses concitoyens à se montrer indulgents envers la troupe de M. d'Argis, directeur.

Mais M. d'Argis n'avait pu payer, même le premier mois de ses artistes, et ceux-ci tentèrent de se constituer en société.

Le 23 janvier 1842, ces artistes firent même placer, à leurs frais, à ce théâtre reconstitué, deux poëles dans la salle et des portes matelassées devant les couloirs des stalles.

Le spectacle du 23 janvier 1842 se composait de *Camille ou le souterrain,* opéra en 3 actes, paroles de Marsolier, musique de Daleyrac, *la Permission de dix heures*, vaudeville de Melesville et Carmouche, *Faute de s'entendre*, comédie de Ch. Duvergier.

Après quelques représentations, force fut aux artistes de chercher un toit plus hospitalier et le théâtre provisoire resta inoccupé jusqu'à l'arrivée de MM. Dermilly et Debray, directeurs d'une troupe dramatique de Liége, (27 mai 1842) de

Digitized by Google

M. Mercier, directeur de la troupe d'opéra et de comédie de Bruges, (26 juin 1842) et enfin de M. Haquette, qui s'en vint lui rendre un peu de vie, du 13 novembre 1842 au 1er mai 1843, avec une excellente petite troupe de comédie et vaudeville au succès de laquelle n'ont pas peu contribué les quelques représentations de Mlle Grave. En décembre 1843, le théâtre des Tuileries fut occupé par le cirque Ch. Gautier.

En 1844, on rouvrit ce théâtre pour faire concurrence au *grand théâtre*, comme on disait alors ; mais, l'année suivante, on ne put continuer la lutte et l'on ferma définitivement la Salle des Tuileries, un dimanche, après la représentation du prologue des *Mousquetaires*, le public étant trop peu nombreux à cette représentation.

Digitized by Google

LE THÉATRE DE LA GRAND'PLACE.

Le théâtre actuel a été construit à l'angle de la Grand'Place et de la rue Neuve, d'après un projet de M. Doutremer[1], par l'architecte Charles Sury, sur l'emplacement de l'Académie de dessin et de l'Entrepôt des taxes communales. Le café Botte et l'établissement lithographique des frères Tessaro furent englobés dans la construction.

Une très belle salle des Concerts et Redoutes y est annexée.

La décoration de la salle de spectacle est due au pinceau de Derchy, artiste peintre, élève de Philastre et Cambon.

Le plafond est divisé en quatre cadres représentant la Tragédie, la Comédie, l'Opéra et le Vaudeville.

Quatre panneaux contiennent les figures allégoriques des quatre saisons.

Outre beaucoup de décorations partielles pour les ouvrages du répertoire, le théâtre a reçu, dès 1843, seize décors principaux dont : Un palais renaissance, un palais gothique, un salon riche fermé, un petit salon simple fermé, un salon Molière, une chambre rustique, une mansarde, une place publique, un vestibule de palais, une forêt, un jardin, un hameau, une grotte, un horizon, une mer.

Les portes en fer ouvragé de l'entrée principale ont été construites par Philippe-Jh. Hoyois. On y remarque les bustes de Racine et Molière, Grétry et Roland de Lassus, œuvres de M. Emile Hoyaux, auquel on doit aussi le fronton de la façade à front de la Grand'Place.

[1] Conseiller communal, ancien hôtelier du *Singe d'Or*.

Digitized by Google

Le lustre sort des ateliers de la maison Troessarts-Roelants et Cie, de Gand.

Le plancher de la scène est placé à 8 mètres du fond. La hauteur totale du faite de la charpente au pavement est de 35 mètres environ.

En 1866, le peintre Wilbrant a exécuté différents travaux au rideau et aux décors notamment pour l'opéra *Lalla Rouck*.

C'est en 1882 que l'on a posé les grands aspirateurs au-dessus de la scène, les reverbères Lechien à prise d'air extérieur, et que l'on a complété les mesures de sécurité par l'installation de la distribution d'eau et des ponts de sauvetage. l'élargissement des sorties des parquets et des stalles et l'établissement des portes à ouvrir en dehors.

En 1884, on a renouvelé une partie du plancher de la scène et la tapisserie de la salle ; et des décors ont été peints pour le *Grand Mogol* et *Mireille*.

En 1887, on a remplacé le tapis de la scène, restauré le décor de *Boccace* et peint un décor pour *Rip-Rip*.

Dans divers travaux, M. Clément Stiévenart a fait preuve de beaucoup de talent. C'est lui qui, en 1888, a restauré, d'une façon très habile, le salon royal qu'il a agrandi, et qui a peint des décors pour *Niniche*, *les Contes d'Hoffman*, *Hamlet*, etc.

En 1889, M. Stiévenart a peint de beaux décors pour l'*Africaine*.

Emettons le vœu que les travaux de notre professeur soient continués et que l'on procède, au plus tôt, à une restauration complète de la salle du théâtre.

Nous pensons que les cahiers des charges et les règlements des théâtres ne sont, le plus souvent, que des charges en cahiers. C'est même comme preuve de cette opinion que nous transcrivons ici des fragments du règlement de police de 1843 :

« Art. 5. Pendant toute l'année théâtrale, le spectacle commencera à 6 heures au plus tard et devra être terminé à *10 heures 15 minutes*, sauf disposition contraire du Collège des Bourgmestre et Échevins.

Digitized by Google

« Les jours d'abonnement suspendu, le spectacle pourra finir *à 11 heures au plus tard.*

« En tout temps, les bureaux et la salle seront ouverts 15 minutes au moins avant le commencement du spectacle.

« Art. 6. Le directeur prendra toutes mesures qu'il jugera convenables pour que les entr'actes ne durent *jamais plus d'un quart d'heure.*

« Art. 21. *Dans la première quinzaine de l'ouverture du théâtre, tous les artistes de la troupe seront soumis à trois débuts.*

« Aucune manifestation quelconque, d'approbation ou d'improbation n'est permise pendant les deux premiers débuts.

« Après les débuts, la composition de la troupe sera soumise à l'agréation définitive du Collège des Bourgmestre et Échevins. »

Le cahier des charges fixait la concession à 5 mois environ du 15 octobre au dimanche des Rameaux.

Le genre *dominant* devait être *l'opéra-comique.*

Le directeur pouvait organiser quatre bals masqués dont trois au carnaval et un à la Mi-Carême, et le prix d'entrée devait être de *3 francs au moins par personne.*

Les prix des places, pour les représentations, étaient fixés comme suit :

Premières, stalles, premières de 2me rang, avant-scène de rez-de-chaussée.	2 fr. 50.
Baignoires de stalles, secondes de côté, parquet	2 » 00.
Baignoires.	1 » 80.
Parterre	1 » 00.
Galeries	75.
Paradis	50.

Le directeur pouvait augmenter ces prix d'un cinquième pour les billets qui étaient pris avant quatre heures de l'après-midi du jour de la représentation.

Pour les circonstances *extraordinaires*, le prix des places pouvait être plus élevé.

Abonnement pour soixante représentations, par personne :

Digitized by Google

Premières, stalles, premières de second rang, avant-scène de rez-de-chaussée. . . . . 105 fr.
Baignoires de stalles, secondes de côté, parquet . 84 »
Baignoires. 75.60
Parterre . . . . . 42 fr

Le nouveau théâtre a été inauguré le 18 octobre 1843, sous la direction de M. Édouard Haquette.

Le programme d'ouverture était composé comme suit :

1. Grande fantaisie sur des motifs anciens, par M. Jules Denefve ;

2. Lecture d'une pièce de vers d'Antoine Clesse ; cette pièce, trop longue pour être reproduite ici a été publiée dans la *Gazette de Mons*, le 20 octobre 1843, et tirée à part en une brochure in-8°.

3. L'*Epreuve préparatoire*, à propos, en un acte, de M. Félix Potel, [1] (imprimé chez F. Moureau, à Mons, 1843).

4. *Le Domino Noir*, opéra-comique en 3 actes, d'Auber.

Nous croyons inutile de transcrire, jour par jour, le menu des représentations.

Le nouveau théâtre s'était ouvert, en 1843, dans des conditions peu favorables ; et, d'après les journaux de l'époque, le public avait manifesté son mécontentement dès le début de l'exploitation.

Alors que la salle, brillante et parée, devait être un élément de succès, il y avait peu de monde à la deuxième représentation, si peu que l'on comptait dix-sept personnes dans les loges de premier et de second rang. Les oiseaux ne valaient pas la volière.

Après les débuts, les ouvrages des maîtres avaient pu être abordés et voici les titres de quelques opéras joués en 1843-1844 : *le Domino noir*, *le Postillon de Longjumeau*, *la Pie voleuse*, *le Bouffe et le Tailleur*, *le Pré aux Clercs*, *Zampa*, *Lucie de Lammermoor*, *l'Ambassadrice*, *Fra Diavolo*, *la Favorite*, *la*

[1] M. Félix Potel était alors régisseur.

Digitized by Google

Muette de Portici, *l'Eclair*, *le Concert à la Cour*, opéra d'Auber, *les Diamants de la Couronne*, *le Chalet*, *Robert le Diable*, *le Maître de Chapelle*, *la Dame Blanche*, *la Juive*, montée le 18 janvier 1844 avec luxe (grand succès), *le Barbier de Séville*, *la Part du Diable*, *Richard cœur de lion*, de Grétry, *les Huguenots*, etc.

Presque tous ces opéras, qui étaient en général des reprises du théâtre des Tuileries, ont été joués, chaque année : ils font encore partie du répertoire courant.

Bientôt, différents ouvrages sont mis à l'étude : *le Nouveau Seigneur du village*, *Guillaume Tell*, *Mina* ou *le Mariage à trois*, opéra d'Ambroise Thomas, *le Puits d'Amour*, musique de Balfe, *Robert le Diable*, *Don Pasquale*, *le Brasseur de Preston*, d'Adam (1844-1845), *Elizire d'Amore*, *la Cenerentola* de Rossini (1845-1846) *la Fiancée*, *Jean de Paris*, *le Maçon*, *la Sirène*, *la Fille du Régiment*, *le Cheval de Bronze*, *les Mousquetaires de la Reine*, *le Panier fleuri*, de Thomas, *la Reine d'un jour*, d'Adam. *la Péruche*, de Clapisson, (1846-1847), *Ne touchez pas à la Reine*, *L'âme en peine* de Flotow, *Norma*, *le Déserteur*, musique de Monsigny, *le Petit Chaperon rouge*, de Boeldieu, *Lucrèce Borgia*, de Donizetti (1847-1848), *Charles VI*, d'Halévy, *Haydée*, *Castibelza*, opéra de Maillard, *Gilles Ravisseur*, de Grisar, (1848-1849), *Le Val d'Andorre*, *Robin des Bois*, *Joconde*, de Nicolo, *le Caïd*, *les Martyrs*, de Donizetti (1849-1850), *Giralda*, *la Reine de Chypre*, *le Songe d'une Nuit d'été* (1850-1851), *les Travestissements*, de Grisar, *Jérusalem*, *les Monténégrins*, de Limnander, *le Carillonneur de Bruges*, de Grisar, *Bonsoir M. Pantalon*, de Grisar, *les Porcherons*, *le Toreador*, *Si j'étais Roi !* (1852-1853).

Puis *Galathée*, de Massé, *Madelon*, de Bazin (1853), *les Noces de Jeannette*, de Massé, *le Roi des Halles*, d'Adam, *Marco spada*, d'Auber, *le Bijou perdu*, d'Adam, *la Fée aux roses*, d'Halévy (1854), *la Promise*, de Clapisson, *le Billet de Marguerite*, de Gevaert (1855), *Bonsoir voisin*, de Poise, *le Moulin joli*, de Varney, *le Chien du jardinier*, de Grisar, *l'oncle Vincent*, de Lagarde, *les Charmeurs*, de Poise, *les Sabots de la Marquise*, de

Digitized by Google

Boulenger (1856), *la Fanchonnette*, de Clapisson (1857), *l'Étoile du Nord*, de Meyerbeer, *le Père Gaillard*, de Reber, *les Deux aveugles*, d'Offenbach, *les Amours du Diable*, de Grisar (1857), *le Moulin des Tilleuls*, de Maillart, *les Dragons de Villars*, de Maillart, *la Reine Topaze*, de Massé, *le Chapeau du Roi*, de Caspers (1858), *Martha*, de Flotow, *Bataclan*, d'Offenbach. *Zaguaritha l'Indienne*, d'Halévy, *Quentin Durward*, de Gevaert (1859).

A titre de curiosité, rappelons quelques appréciations de la presse.

En 1846-1847, la critique enregistrait les représentations de *La Fille du Régiment* et le grand succès de la chanteuse Mlle Taronne (Marie), de MM. Mordant (Sulpice) et Legros (Tonio).

A propos des *Mousquetaires de la Reine* (12 mars 1847), l'enthousiasme ne connaissait plus de bornes ; tout était *irréprochable* : artistes, orchestre, chœurs, *costumes*, décors. On citait M. Legros, *charmant* dans Olivier d'Entragues, M. Julien (capitaine Roland), Mlle Girard (Berthe de Simiane), excellente comédienne et chanteuse. Le duo d'Olivier avec Athénaïs (M. Legros et Mme Taronne) était qualifié de *suave* (!)

En 1847-1848, à propos de l'*Ame en peine* de Flotow, on faisait l'éloge de Mlle Dardainne, première chanteuse, de MM. Verlé, premier ténor, Vincent, baryton, Van Hufflen, première basse.

En 1848-1849, les représentations d'*Haydée*, d'Auber, provoquaient des articles flatteurs pour Mlle Leblanc (Haydée), MM. Clairbois (Loredan), Nordet (Malipierri), Mutée (Domenico), Auguste Cavé, (Andréa Donato).

Les chœurs avaient marché avec beaucoup d'ensemble.

Dans *Gilles Ravisseur*, M. Cavé chantait, disait-on, son air *Joli Gille*, d'une façon vraiment originale. Nordet se montrait excellent artiste et M. Salenson, bon chanteur et comédien plein de verve.

En 1849-1850, on qualifiait *le Caïd*, *d'excentricité* musicale,

Digitized by Google

tout en faisant le panégyrique de M. Chevaye (Alibajou), de Mlles Prévost, première chanteuse, Beauchesne, dugazon, et de MM. Legros (Biroteau) et Martin (Michel, tambour major).

L'opéra, « *les Martyrs*, » de Donizetti, était chanté avec grand succès par le ténor Bertaut et la chanteuse, Mlle Prévost.

En 1850-1851, *Giralda* faisait salle comble. La mise en scène était soignée ; l'on fêtait le baryton Auguste Rivière.

Quant à Mlle Prévost, la première chanteuse, « ses charmes, « sa décence, sa voix si pure et si touchante, son talent « remarquable » excitaient l'admiration.

Un véritable évènement fut la mise au répertoire de *la Reine de Chypre*, d'Halévy.

On fit salle comble et le ténor Bertaut ainsi que le baryton Rivière eurent, dans cet ouvrage, un « immense succès ».

En 1852-1853, l'opéra *Bonsoir M. Pantalon*, de Grisar, fait applaudir MMmes Dalis-Foignet, deuxième chanteuse, Lespinasse, dugazon, MM. Dalis-Foignet, second ténor, et Baptiste, laruette.

Mme Luguet, forte chanteuse, mérite une mention spéciale dans *Jérusalem*. Les autres interprètes à citer sont MM. Chambon, premier ténor, Estor, première basse, Briatte, baryton, Dalis, 2e ténor, et Baptiste, laruette.

Le *Toreador*, d'Adam, était bien interprété par la basse Estor et le ténor léger Stelly.

Le compte-rendu de *Si j'étais Roi !* était énigmatique : « la « partition a été interprétée *avec toute la perfection qu'il nous « est permis de désirer ici* » (?).

La Fée aux roses, d'Halévy, fut bien montée en 1854.

La chronique théâtrale constatait que M. Codelaghi, basse, chante bien et que Mmes Dalmy, première chanteuse, et Agarithe, dugazon, *sont charmantes*.

Le Bijou perdu, d'Adam (1854), était le « triomphe » de Mme Dalmy, de MM. Dubar, ténor, Gentil, baryton, Gilbert, trial, et Codelaghi, basse.

Digitized by Google

Le 4 juin 1854, le Roi et la famille royale ayant fait une visite à Mons à l'occasion du mariage du duc et de la duchesse de Brabant, il y eut un bal précédé de l'exécution d'une cantate : paroles de J.-B. Descamps, musique de Jules Denefve.

Ce bal fut donné au Théâtre ; et la salle des Concerts fut réunie à la salle du théâtre au moyen d'un escalier partant des premières loges.

Depuis l'année 1856-1857, l'opéra d'Halevy, les *Mousquetaires de la Reine*, a presque toujours été joué à l'ouverture de la saison théâtrale.

La pièce jouée le 22 février 1857, est sans doute une adaptation dans le genre de celles que pratiquaient les directeurs Bertéché et autres.

André le Mineur, par Dugué et Bonnefond, représenté pour la première fois à Paris le 15 janvier 1856 nous est donné sous le titre : *André le Mineur*, épisode en 5 actes des mines de Quaregnon. Le tableau du 5e acte se passait aux mines de Quaregnon (? !).

En 1857, *la Fanchonnette* obtient grand succès avec le ténor Menjaud et Mme Coste. Les journaux ne tarissent pas d'éloges à l'égard de ces artistes. Mme Coste est fêtée, rappelée, couverte de fleurs.

En 1857, on cite la mise en scène des *Amours du Diable* de Grisar, notamment le décor de la rue de Tunis et celui de l'enfer.

En 1858, Mmes Vallet, chanteuse et Jouard, dugazon,se font applaudir dans les *Dragons de Villars* de Maillart. Cette pièce est montée avec beaucoup de soin.

Une affiche de bal, du 14 mars 1858, nous rend rêveur.

On offre, à deux heures du matin, comme cadeaux aux personnes ayant pris des billets pour le bal masqué (sic) : une paire de boucles d'oreilles en or, six petites cuillères en argent et une très belle pendule à sonnerie, marchant quinze jours. Comme cadeaux (?). En tombola sans doute! . . .

Digitized by Google

En 1859-1860, on monte *le Pardon de Ploërmel*, de Meyerbeer, avec la chanteuse Mme David, le baryton Orliani et l'excellente basse Jamet. C'est le succès de la saison.

En 1860, le 23 octobre, Jamet fait sa rentrée au théâtre de Mons dans le *Chalet*.

Pendant les saisons 1859-1860 et 1860-1861, Jamet est l'enfant gâté du théâtre ; et le public montois est bon juge quand il salue l'aurore d'une brillante carrière dramatique.

Le 20 mars 1861, l'orchestre joue l'ouverture du *Tannhauser*, « opéra représenté à Paris mercredi dernier », dit le programme !

Voici les titres de quelques opéras joués de 1860 à 1868 :

Les Rosières d'Hérold, *Maître Pathelin*, de Bazin, *le Violoneux*, d'Offenbach, *le Mariage extravagant*, de Gautier, *l'Enlèvement au sérail*, de Mozart, *Charles-Quint*, de Miry (1860-1861), *Le Bouffe et le tailleur*, de Gaveaux, *les Porcherons*, de Grisar, *la Poupée de Nurenberg*, d'Adam, *le Diable au Moulin*, de Gevaert, *le Comte Ory*, de Rossini, (1861-1862), *Les Contrebandistas*, opérette de Nargeot (1862), *Faust*, (1863), *Bonsoir M. Pantalon*, de Grisar, *Orphée aux Enfers*, d'Offenbach, (succès de M. Leroy seconde basse et violoniste), (1863-1864), *Marie de Rohan*, de Donizetti, (succès de M. Fraixe baryton), *Lara*, *Edouard III*, *La Pie Voleuse*, (1864-1865), *Les Charmeurs*, de Poise, *les Puritains*, de Bellini, *Charles VI*, d'Halévy, *Linda di Chamounix*, de Donizetti, (1865-1866), *le Capitaine Henriot*, de Gevaert, *Lalla Rouck*, de Félicien David, *La Somnambule*, de Bellini, *Robin des Bois*, (1866-1867), *la Grande Duchesse de Gérolstein*, d'Offenbach, *la Reine Topaze*, *l'Etoile du Nord*, *le Voyage en Chine*, (succès du trial Ferdinand Delamare), (1867-1868).

Le trial-comique Cavé (1861-1862) donnait à ses rôles une physionomie réellement remarquable. Le drôle d'Alibajou du *Caïd !* Quel point d'orgue dans la fameuse chanson « Je suis gourmand comme une chatte ». Et quel succès dans la *Poupée de Nurenberg* et dans le rôle d'Antinoüs *de Francpane de Los Contrebandistas* qu'il avait créé à Paris.

Digitized by Google

Hélas, à la reprise de *la Poupée de Nurenberg*, en 1886-1887, les ans avaient passé et... la voix aussi.

F. Delamare était aussi un excellent trial, un comique de bon ton, qui nous est resté de 1865 à 1868.

Le Voyage en Chine seul eût consacré sa réputation d'artiste.

N'oublions pas *Papa-Piter* (le dr Petit-Delamare) qui entraînait, avec une vigueur endiablée, le fameux cortège d'*Orphée aux Enfers*.

En 1863, Mme Ceret-Voiron chante le rôle de Marguerite de *Faust* avec un talent remarquable.

En 1864-1865, le baryton Fraixe se taille un franc succès dans *Marie de Rohan*, de Donizetti.

Mlle Hesse (1863 à 1865) et Mme Rauis (1865-1866) sont très applaudies dans différents opéras du répertoire.

En 1864-1865, le ténor Duwast est ovationné dans *les Mousquetaires de la Reine*, *Haydée*, etc., etc.

Rappelons ici un incident théâtral qui fit grand bruit en janvier 1863.

On devait donner *la Dame Blanche* ; et, au moment de lever le rideau, la partition fait défaut !...

Le régisseur se présente, explique le cas et annonce que l'on va remplacer l'opéra annoncé par *Haydée*. Seulement, comme les costumes et le vaisseau ne sont pas préparés, il propose, gravement, de jouer le 2e acte d'*Haydée* dans un salon et de permettre à l'amiral Lorédan de paraître en Georges Brown, de *la Dame Blanche*.

Le public se fâche, on siffle, on tapage... et la police évacue la salle.

Pendant les saisons 1868-1869, 1869-1870 et 1871-1872, l'excellente chanteuse, Mme Pouilley, obtient grand succès dans la *Traviata*, *la Sirène*, *le Domino Noir*, *Faust*, *Rigoletto*, *Galathée*, *Mignon*, *le Cheval de Bronze*, *Roméo et Juliette*, *Marie de Rohan* et d'autres opéras.

En 1868-1869 *la Vie Parisienne*, d'Offenbach, obtient grand succès avec le concours de M. Joyeux, artiste de Paris.

Digitized by Google

Les opérettes jouées pendant les saisons 1869-1870 et 1871-1872, sont *le Petit Faust*, *Barbe-Bleue*, *le 66*, d'Offenbach, *la Périchole*, *etc.*

En 1871-1872, également, le concours de Mme Wilhem-Massé permet de reprendre les grands opéras : *Le Trouvère*, *Charles VI*, *la Muette de Portici*, *Guillaume Tell*, etc.

En 1870-1871, on joua, outre les pièces ordinaires du répertoire, *le Pardon de Ploërmel*, *le Voyage en Chine*, *le Docteur Crispino*, les opérettes *Fleur de Thé*, d'Offenbach, *les Brigands*, *le Canard à trois Becs*, etc. ; et, en 1872-1873, *les Noces de Figaro*, *la Norma*, *les Porcherons*, *le Comte Ory*, *les Bavards*, d'Offenbach, *les Cent Vierges*, de Lecocq.

L'évènement de la saison est le succès de Mlle Emilie Ambre, dans *la Belle Hélène*.

L'engagement de M. Robert, fort ténor, et de Mme Robert, forte chanteuse, en 1873-1874, permet de jouer *la Juive*, *le Trouvère*, *Guillaume Tell*, *la Favorite*, *Lucie de Lammermoor*, *la Muette de Portici*, *Charles VI*, *Robert le Diable*, *les Huguenots*, *la Reine de Chypre*, *Jérusalem*.

A part certains opéras comiques : *Rigoletto*, *le Pré aux Clercs*, *le Sourd*, la note dominante de la saison est au grand-opéra.

Un petit conflit provoque l'engagement de Mlle Henaut, chanteuse d'opérette, la chanteuse d'opéra-comique, Mlle Marie Mineur, refusant de chanter *la Fille de Madame Angot*.

En 1874-1875, l'opéra-comique et l'opérette alternent dans la composition des spectacles.

A côté du *Pardon de Ploërmel*, de *la Traviata*, de *la Fille du Régiment*, du *Maçon*, de *l'Ombre*, du *Comte Ory*, du *Voyage en Chine*, de *Fra Diavolo*, etc., *la Fille de Madame Angot* et *Orphée aux enfers* obtiennent grand succès.

Le public accueille favorablement une autre opérette : *Barbe-Bleue*.

Parmi les ouvrages représentés en 1875-1876, citons *le Premier jour de bonheur*, d'Auber, *Lara*, *la Filleule du Roi*,

Digitized by Google

de Vogel, *le Domino noir*, et *la Traviata* avec le concours de Mlle Emilie Ambre, *la Petite mariée*, *la Jolie parfumeuse*, *Geneviève de Brabant*, *Giroflé-Girofla*, etc. En 1876-1877 : *Faust*, *la Reine Topaze*, *le nouveau Seigneur du village*, *Mignon*, avec Mmes Sorandi, chanteuse, et Dorlin, dugazon ; et, en 1877-1878, *le docteur Crispino*, *Giralda*, *Mignon*, *les Cloches de Corneville*, *la Timbale d'argent*, *la Marjolaine*, *Madame l'Archiduc*, etc.

En 1879, deux artistes obtiennent grand succès à Mons, l'une, Mlle Desnoyers en jouant les 2, 11, 20, 23 février et 2 mars *la Grande Duchesse de Gérolstein* et *la Belle Hélène* ; l'autre, Mlle Blanche Miroir, en jouant les 13, 18, 20, 23 mars *la Petite Mariée*.

Deux succès, dans des genres différents, caractérisent la saison 1879-1880 : *Carmen*, avec le ténor Charelli (ancien pensionnaire de l'opéra-comique de Paris), et *la Fille du Tambour-major* avec l'excellent trial-comique Flavigny. *Fatinitza*, de Suppé, fait partie du répertoire.

M. Flavigny reprend *la Fille du Tambour-major* en 1880-1881, avec *les Mousquetaires au couvent*, etc.

Le baryton Tondeur joue, en représentation, *la Favorite*, *Si j'étais Roi !* *Lucie de Lammermoor*.

On monte avec succès la féerie *Peau d'âne*. M. Dubois, de Mons, ténor léger, chante les *Dragons de Villars*.

En 1881-1882, avec le ténor Genevois et la chanteuse, Mme Servatius on donne *Rigoletto*, *Lara*, *la Traviata*, *les Noces d'Olivette*, d'Audran.

M. Tondeur chante, avec la célèbre Galli-Marié, *Carmen*, *les Dragons de Villars*.

Le concours de Mme Romi, chanteuse à Anvers, permet de monter *le Trouvère*.

Le baryton Van Essen chante dans *la Mascotte*.

En avril, une féerie, *la Biche au Bois*, attire la foule.

Jusqu'ici, nous ne nous sommes occupé que des œuvres lyriques.

Digitized by Google

Constatons que, pendant les années 1843 à 1855, les drames et comédies ont tenu dans les spectacles une place secondaire. Toutefois, à côté des vaudevilles en un acte servant de levers de rideau, nous relevons parfois des pièces d'une certaine importance : *le Vicomte de Letorière*, comédie de Bayard et Dumanoir, *les Trois Épiciers*, de Anicet Bourgeois et Lockroy, *la Comtesse du Tonneau*, de Bayard, *les premières armes de Richelieu*, *Paris la nuit*, drame, *le Mariage au Tambour*, comédie (1843-1844), *Bruno le fileur*, *le Commis et la Grisette*, *la Dot de Suzette*, (1844-1845).

En juin 1844, voici une scène originale : *la Polka en Province*. Le comique Salenson et Mme Aimé donnent *la Polka seule et véritable* que l'on danse dans tous les salons et *démontrée (sic)* par M. Malissart, professeur en cette ville.

Don César de Bazan, *les Mystères de Paris*, *les Saltimbanques* sont au répertoire.

En 1845-1846, voici *les Deux Divorces*, *les Ressources de Jonathas*, *les Sept Châteaux du Diable*, féerie qui eut en octobre 1845 un succès énorme, puis *Mlle de Belle Isle*, *la Marquise de Senneterre*, comédie de Melesville et Duveyrier (1846-1847).

En 1849, on faisait recette avec une pièce d'un caractère spécial : *la Foire aux Idées*, de Leuwen et Brunswick.

En 1851-1852, la saison est exclusivement consacrée aux comédies, vaudevilles et drames : *la Closerie des Genêts*, *les Premières armes de Richelieu*, *le Sonneur de Saint-Paul*, *Gabrielle*, *la Foi*, *l'Espérance et la Charité*, *Trente ans ou la vie d'un joueur*, *Bataille de Dames*, *Mlle de Belle Isle*, *Mlle de la Seiglière*, *la Grâce de Dieu*, *Marie-Jeanne*, *une Chaine*, *Elle est folle*, etc. etc.

Voici d'autres œuvres représentées :

Les Enfants d'Edouard, de Casimir Delavigne, *le Verre d'eau*, de Scribe, *un Caprice* d'Alfred de Musset, *Elle est folle*, de Bayard, *les Filles de Marbre*, de Théodore et Lambert, *Pierre le Rouge*, *la Dame aux Camélias*, d'Alex. Dumas fils, *la Grâce de Dieu*, de Dennery et Lemoine, *les Enfants de Paris*, *Embrassons-nous*, *Folleville*, *l'Honneur de la Maison*, *Latude*

Digitized by Google

ou 35 ans de captivité, de G. Pixérécourt et Anicet Bourgeois, *L'ami Grandet*, d'Ancelot et Camberausse, *les Avocats*, de Dumanoir et Clairville, *l'Honneur et l'argent*, de Ponsard, *la Tour de Londres*, de Lafont, *Edgard et sa bonne*, de Labiche et Marc Michel, *Trente ans ou la vie d'un joueur*, de Ducange et Dinaux, *Bruno le fileur*, de Cogniard frères, *le gendre de M. Poirier*, d'Augier et Sandeau, *l'Eclat de rire*, d'Arago et J. Martin, *la Tour de Nesles*, de Gaillard et A. Dumas, *le Tigre du Bengale* de Brissebarre et Marc Michel, *la Corde sensible*, de Clairville et Lambert Thiboust, *la case de l'oncle Tom*, de Dumanoir et Dennery, *la Vicomtesse Lolotte*, de Bayard et Dumanoir, (1853-1854, 1854-1855).

En 1854, retournant au système de certains mystères qui se jouaient en plusieurs séances, on représente, en quatre journées, les 15, 22, 29 janvier et 7 février *Monte Christo*, d'Alexandre Dumas et A. Maquet.

Citons encore : *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée*, de Musset, *Mlle de la Seiglière*, de Jules Sandeau, *Marie-Jeanne*, *Bataille de dames*, de Scribe et Legouvé, *Par Droit de conquête*, de Legouvé, *la Joconde*, de Paul Foucher et Régnier, *Tartuffe*, de Molière, *une chaîne*, de Scribe, *les femmes savantes*, de Molière, *le Bourreau des crânes*, avec prologue, de Lafargue et Siraudin, *les Mariages d'argent*, de Scribe, *Marianne, ou la vivandière de la 32e demi-brigade*, *les faux bonshommes*, de Barrière et Capendu, *la Czarine*, de Scribe, *la Fiammina*, de Mario Uchard, *le fils naturel*, d'A. Dumas fils, *les folies dramatiques*, de Dumanoir et Clairville, *Dalila*, d'Oct. Feuillet, *les Mémoires du diable*, de Soulié, l'*Héritage de M. Plumet*, de Capendu et Th. Barrière, *les Crochets du Père Martin*, de Cormon et E. Grangé, (succès du comique Bertin), *les Trois Epiciers*, de Lockroy et Anicet Bourgeois, *les Lionnes Pauvres*, d'Emile Augier, *le Roman d'un jeune homme Pauvre*, d'Octave Feuillet, *Fanfan la Tulipe*, de Paul Meurice, *le Chapeau de Paille d'Italie*, de Michel et Labiche, (1855 à 1858), *la Calomnie*, de Scribe, *les Saltimbanques*, de Varin, *le Père Prodigue*, d'Alexandre Dumas fils, *les Pattes de*

Digitized by Google

Mouche, de Sardou, *la Vie de Bohême*, de Barrière et Murger, *les Femmes Fortes*, de Sardou, *le Duc Job*, de Léon Laya, (1858 à 1861), *les Chanoinesses*, de Scribe, *les Vivacités du Capitaine Tic*, d'Edouard Martin, (succès de MM. Gravier et Cavé), *Nos Intimes*, de Sardou, (succès de M. Gravier, le docteur Tolosan), *le Voyage de M. Perrichon*, de Labiche et Martin, *le Gentilhomme Pauvre*, de Dumanoir et Lafargue, *la Poudre aux Yeux*, de Labiche et Martin, (1861-1862), *le Bossu*, d'Anicet Bourgeois et Paul Féval, *les Bibelots du Diable*, féerie, (1862-1863), *la Jeunesse des Mousquetaires*, d'Alexandre Dumas et Maquet, *les Effrontés*, d'Augier, *le Fils de Giboyer*, du même, *Montjoie*, d'Octave Feuillet, *Ecorce Russe et Cœur Français*, vaudeville, que l'on croirait être une nouveauté de 1891, (1863-1864), *le Marquis de Villemer*, de Georges Sand, *la Cagnotte*, de Labiche et Delacour, *les Ganaches*, de Sardou, (1864-1865, 1865-1866), *la Famille Benoiton*, de Sardou, *le Lion Amoureux*, de Ponsard, *les Idées de Madame Aubray*, d'Alexandre Dumas fils, *Nos bons Villageois*, de Sardou, *les Faux bons Hommes*, de Bavière et Capendu, (1866-1867, 1867-1868), *les Inutiles*, de Cadol, *Gavaud, Minard, et Cie*, de Gondinet, *la Papillonne*, de Sardou, *les Pattes de Mouche*, *les Trois Chapeaux*, d'Hennequin, (1868 à 1872).

Ruy-Blas (1872-1873), *Nos Bons Villageois*, *le Bossu*, *les Orphelines*, *le Gendre de M. Poirier*, d'Augier et Sandeau, *les Pattes de Mouche* (1873-1874), *Fernande*, de Sardou (1874-1875), *les Deux Orphelines*, *le Panache* de Gondinet, *la Boule*, de Meilhac et Halévy (1875-1876), *Caverlet*, d'Émile Augier, *la Fiammina*, *Maître Guérin*, d'Em. Augier, *Nos Intimes*, *les Ganaches*, de Sardou, *la Caisse d'épargne*, de Lefebvre (1876-1877), *Mlle de Belle Isle*, d'Alex. Dumas (1877-1878), *Bébé*, de Meilhac et Hennequin (1878-1879), *Niniche*, d'Hennequin (1880-1881), etc.

Digitized by Google

Dans les théâtres de province où l'on joue en même temps l'opéra, l'opérette, la comédie, le vaudeville, le drame, la féerie, il arrive souvent que l'un ou l'autre genre est négligé.

Si, dans certaines saisons, la comédie, le vaudeville, le drame ont la préférence, par contre, et souvent, ils ne sont que l'accessoire de l'opéra.

De plus, les troupes de comédie, etc., sous une allure indépendante, ne sont, pour la plupart, que des emprunts faits à la troupe d'opéra, parmi les seconds ténors, les trials, les secondes basses, les dugazons et deuxièmes dugazons, les duègnes, les laruettes, etc., etc.

Pendant certaines saisons, bien que des noms figurent au programme, il n'existe nullement de titulaires *vrais* des emplois indiqués. Enfin, bien des acteurs jouent dans les *différents genres* sans classification bien nette.

Rappelons les noms de quelques artistes de la comédie et des emplois secondaires de l'opéra, de 1843 à 1882.

Mmes Cor 1er rôle, Jeaume, duègne, MM. F. Potel, jeune 1er, Delpierre, trial comique. Hubert comique, (1843-1844), M. et Mme Aimé, 1ers rôles, Mme Prague, duègne, MM. Salenson, comique trial, Saillard, (1844-1845), Mmes Bouvaret, Bléau, MM. Graffletot et Thirard, comiques, Lafargue, Balagny, (1846-1847), Mmes Dumas, duègne, Berardier, MM. Verlé, Curey et Gamas, comiques, (1847-1848), Mmes Desormes, Henry, duègne, Duval, MM. Dambourg, Mutée, comique, (1848-1849), Mmes Clara Richard, Henry, duègne, MM. Chevaye, trial-comique, Michel, (1849-1850), Mmes Prestat, Prévost, Tournoit, duègne, MM. Prictz, Nordet, comique, (1850-1851), Mmes Achille, duègne, Molé, Hardy, MM. Achille, Longpré, Morel, Bellevaud, trial comique, (1851-1852), Mme, Gilbert, Dalis-Foignet, Armand, duègne, MM. Leclercq, Daire, trial-comique, Dalis, 2e ténor, (1852-1853), Mmes Bailleux, Dubar, Gilbert, duègne, MM. Salvetti, Georges, Gilbert, comique, Constant, 2e ténor, Larderet, 2e basse, (1853-1854), MM. Vernet, comique, Négret, 2e ténor, (1854-1855), M. et Mme

Digitized by Google

Beuzeville, 1ers rôles, M. Corail, trial-comique, (1855-1856), MM. Chevaye, comique trial, Auger, 2e ténor, Raymond, 2e basse, Lagrange, Marval, (1856-1857), M. et Mme Duchateau, M. et Mme Coulembier, 1ers rôles, Mmes Derville, Saint Léon, MM. Saint Léon, comique, Mascré, Georges, Chabrier, Pouilley, Matray, 2e ténor, Dessessart, 2e basse, (1857-1858), Mmes Bertin, dugazon, Duchemin, soubrette, Lescalas, duègne, MM. Bertin, comique trial, Gravière, 2e ténor, Lambert, 2e basse, M. et Mme Fédé, 1ers rôles, (1858-1859), Mme Neveu, duègne, MM. Daiglemont, Duchaumont, Bordier, Hurteaux, 2e ténor, Dervillez, 2e basse, (1859-1860), M. et Mme Troye, 1ers rôles, Mme Meraud, duègne, M. et Mme Maxime, jeunes 1ers, MM. Verrier, Dubasque et Daire, comiques, Darnaud, 2e ténor, Pémarque, 2e basse, (1860-1861), M. et Mme Gravier, 1ers rôles, Mmes Hottinger, Deligne, Marie Derigny, St Ange, duègne, Duchemin, soubrette, Zoé Gilbert, jeune 1re, MM. Cavé, trial comique, Haly, 2e basse, (1861-1862), Maes Delamare 1re rôle, Duchemin, soubrette. Noret duègne, Bonnaud, jeune 1re, MM. Bonnaud, jeune 1er et directeur, Saint Yves, Ceret comique, Roger, 2e basse, (1862-1863), M. et Mme Maxime, Mmes Duchemin, Lavoye, Mallet, MM. Vanghèle, comique, Bouget, Derocle, 2e ténor, (1863-1864), Mmes Corès, Delamare, Ygonnet, duègne, Jouve, Delille, Duchemin, Gagnery, Viette, dugazon, Francis, MM. F. Delamare, trial comique, Sanaoze, 1er rôle, Jouve, Schmidt, Leix, Bouget, Viet comique, Prunet, 2e ténor, (1864-1865), Borel et Voisin, 2es ténors, Leroy, 2e basse, (1865-1866), J. Dervillez, Grévin, (1864-1865, 1865-1866), Mme Corès Delamare, MM. Vaillant, 1er rôle, F. Delamare, comique, (1866-1868), Mmes Dalilah, Lafaye, duègne, MM. Julien, Dupin, Alzieu, 2es ténors, Feitlinger 2e basse, (1866-1867), MM. Quiriat, 2e ténor, Olivier, 2e basse, (1867-1868), Mme Delaunay, MM. Vavasseur, comique, Monti, (1868-1869), MM. Davy, Cyriali, Cot, 2es ténors, (1868 à 1872), Mme Langlade, duègne, (1869-1870, 1870-1871, 1875-1876, 1876-1877, 1877-1878). M. Rusambeau, comique

Digitized by Google

(1869-1870), MM. Lefebvre-David, comique trial (1869-1870, 1870-1871), Mme Lagarigue, MM. Cavé, Achard, Cervelly, comiques, M. Douard, jeune 1er, (1871-1872), Mmes Lefebvre, Antoinette Legrand, Léonti duègne, M. Touroul, comique trial, (1872-1873), M. et Mme Armand, 1ers rôles, M. Noël, comique trial, (1873-1874), Mmes Bonnefoy, Bouillon, Dalby, Touache, Sarron. MM. Sarron, 2e ténor, Haly, 2e basse, Felder, (1874-1875), Mme Dambrun; MM. Flavigny, comique, Delcourt, Bourdais, laruette, Viali, 2e ténor, (1875-1876), MM. Durani, Monvailler, (1876-1877), Mme Louise Morel, MM. Rouville, Letemple, Crutel comiques, (1877-1878), Mmes Pelletier, Ygonnet, Torrès; MM. Gautier, Noré, comique, Descalais, (1878-1879), MM. Flavigny, Châtillon, Mauléon, comiques, (1879-1880, 1880-1881); M. et Mme Bureau, 1ers rôles, Mme Clémence Rocheteau, MM. Balmont, Fernand, (1881-1882).

Digitized by Google

Nous relevons, d'une façon plus détaillée, les représentations à partir de la saison 1882-1883.

Le 24 octobre 1882 a lieu la première du *Petit-Duc*, de Lecocq. Cet opéra a grand succès en octobre, novembre et décembre.

Le 23 novembre, première de : *le Jour et la Nuit*, de Lecocq. Succès également.

En novembre, décembre 1882 et janvier 1883, on reprend *les Vivacités du Capitaine Tic*.

Le 13 décembre, reprise du *Canard à trois becs*, d'Émile Jonas.

Le 28 décembre, reprise de *la Mascotte*, d'Audran, qui se joue avec succès en janvier et février 1883.

La Boule et le Passant ont plusieurs représentations.

En janvier 1883, M. Dulaurens, de l'opéra et Mlle Girard, de l'opéra-comique, jouent *l'Eclair*, d'Halevy. En janvier également, on reprend *le Voyage en Chine*, *la Reine Topaze*. En février, *le Jour et la Nuit*, avec le concours de M. Desgoria, 1re basse du théâtre de La Haye.

Le 22 février 1883, première de : *le Cœur et la Main*, de Lecocq. Grand succès en février et mars. Mme Desgoria, première chanteuse, prête son concours.

En février, on joue *le Procès vauradieux*, d'Hennequin et Delacour.

Le 11 mars, première de *Bocacce*, de F. de Suppé. Grand succès.

Le 14 octobre 1883, première de *l'Heure du Berger*, d'Ordonneau.

Le 20 octobre, première du *Ménétrier de Meudon*, de G. Laurens.

Le 6 novembre, on joue *la Recette contre les belles-mères*, de Floro S'quarr et Dupan.

En novembre, une troupe de passage monte *Michel Strogoff*, avec succès.

En décembre, on joue *le Truc d'Arthur*, de Chivot et Duru.

Le 20 décembre, première de *Mam'zelle Nitouche*, d'Hervé.

Digitized by Google

Cet opéra-vaudeville obtient grand succès en décembre 1883 et janvier 1884.

En janvier 1884, on joue *Jérusalem*, de Verdi, et *le Testament de César Girodot*, de Belot et Villetard.

Le 22, première de *Madame Boniface*, de Paul Lacôme ; le 24, reprise de *Mignon*.

Le 31 janvier 1884, on joue *Carmen* avec MM. Charelli, Engel, Mmes Sorandi et Demoulin.

Le 5 février, représentation de *Rigoletto*, de Verdi, avec *les 3 Chapeaux*, comédie d'Hennequin.

Le 17 février, première de *les Boussigneul*, vaudeville-opérette.

Le 21, première de *François les bas bleus*, opérette de Messager. Cette pièce est le succès de février et mars 1884.

En mars, M. H. Duquesne, ténor, chante le grand air de *la Juive* et un duo de *Guillaume-Tell*, avec M. Mazuni, basse.

En mars, on joue *L'Ombre*, de Flotow.

Le 13 mars, première de *Fanfreluche*, opéra de Serpette, avec *les Petits oiseaux*, de Labiche et Delacour.

Le 17, avec le concours de M. Tondeur (alors baryton du théâtre de Lille), *Rigoletto*, de Verdi, les 2e et 3e actes de *la Favorite*, de Donizetti.

Le 20, première de *Lara*, de Maillart.

Le 26 mars 1884, à l'occasion du centenaire de la naissance de François Fétis, on joue l'ouverture de la *Vieille*, du célèbre musicien montois : le ténor Charelli et la basse Mazuni chantent le grand duo de *l'Amant et le Mari*, du même auteur.

Antoine Clesse récite un sonnet à Fétis ; et cette représentation, qui comprenait l'ouverture des *Diamants de la Couronne* et *le Gendre de M. Poirier*, comédie d'Émile Augier et Sandeau, se termine par l'apothéose et le couronnement du buste du grand musicien et musicologue.

En 1884-1885, *le Petit Duc*, de Lecocq, *Gilette de Narbonne*, d'Audan, *Mme Favart*, d'Offenbach, ont du succès. De même *Maître Pathelin*.

Digitized by Google

Ces pièces sont représentées plusieurs fois en octobre et novembre 1884.

En décembre, succès de *la Princesse des Canaries*, de Lecocq.

En janvier 1885, on joue *Mireille*, de Gounod.

En février et mars, *la Femme à papa*, d'Hervé, fait recette.

Divers autres opéras sont repris avec faveur : *Giralda*, *Haydée*, *l'Etoile du Nord*, *le Grand Mogol*, *l'Oiseau bleu*, de Lecocq, etc.

Divorçons, de Sardou et Najac, *nos bons villageois*, de Sardou, et *les Rantzau*, d'Erckmann-Chatrian sont joués plusieurs fois en décembre 1885 et en janvier, février, mars 1886.

Signalons, pendant la saison 1885-1886 le succès de *la Fille du Tambour-major*, d'Offenbach, de *Babolin*, de Varney, des *Petits Mousquetaires*, du même, des *Amours du Diable*, de Grisar, de l'*Arlésienne*, d'Alp. Daudet et Bizet, des *Mousquetaires au Couvent*, de Varney, les représentations du *Postillon de Lonjumeau*, de *l'Ombre*, de Flotow, d'une *Cause célèbre*, de Dennery et Cormon, de *Serge Panine*, d'Ohnet, de *Lucrèce Borgia*, de Victor Hugo, de *la case de l'oncle Tom*, de Dumanoir et Dennery, de *Décoré*, de Ed. Duisberg, de *Denise*, de Dumas fils, du *Maître de Forges*, d'Ohnet.

Pendant la saison 1886-1887, citons le succès du ténor Dulaurens et les représentations du *Serment d'amour*, d'Audran, du *Petit Chaperon rouge*, de G. Serpette, du *Caïd*, du *Cheval de bronze*, de *Rip-Rip*, de Planquette, de *Joséphine vendue par ses sœurs*, de V. Roger.

M. Folie, un montois, joue le rôle de Barnabé du *Maître de Chapelle*, le 23 novembre 1886.

En 1887-1888, Mme Bohrer obtient un franc succès dans la *Périchole*, d'Offenbach, *la Cigale et la Fourmi*, d'Audran, *Boccace*, de Suppé, *l'Etudiant pauvre*, de Millœcker, la *Belle Hélène*, *la Petite Mariée*, de Lecocq, *la Cosaque*, d'Hervé, etc.

Quelques comédies sont jouées également : *la Maison sans enfants*, de Dumanoir, *l'Aventurière*, d'Augier, *l'Etrangère*,

Digitized by Google

d'Alexandre Dumas fils, *le Bâtard légitime*, de Delrez, *la Station de Chambaudet*, de Labiche, *les enfants d'Edouard*, de Delavigne, etc.

En novembre 1887, on monte *les Pilules du Diable*, féerie de Laloue, Bourgeois et Laurent.

Divers ouvrages importants sont montés avec succès, pendant l'année 1888-1889, notamment *Lakmé*, de Léo Delibes, *les Contes d'Hoffman*, d'Offenbach, *les Pêcheurs de Perles*, de Bizet, *le Tribut de Zamora*, de Gounod, *Hamlet*, d'Ambroise Thomas, *Charles VI*, d'Halévy, *la Jolie fille de Perthe*, *Philémon et Baucis*, de Gounod, *la Marjolaine*, de Lecocq, *le Petit Faust*, d'Hervé, *Lucie*, *Si j'étais Roi*, *les Dragons de Villars*, etc.

Avec Mlle Mathilde Leroy, on joue *le Petit Abbé*, *Niniche*, *Marcel*, de Sandeau et Decourcelles, *une Cause Célèbre*, de Dennery, *le Maître de Forges*, d'Ohnet, *Durand et Durand*, de Ordonneau et Valabrègue, *la Closerie des Genêts*, de F. Soulié, *Froufrou*, *Lili*, d'Hennequin et Millaud, *les Vacances du Mariage*, d'Hennequin et Valabrègue, *Divorçons*, etc.

Citons encore, parmi les pièces représentées, *les Misérables*, de Victor Hugo, *le Train de Plaisir*, d'Hennequin, Monier et St Albin, *les Femmes Collantes*, de Gaudillot, *les Exilés*, de Sardou, *le Docteur Jojo*, d'Albert Carré, *le Bonheur Conjugal*, de Valabrègue, *les Chevaliers du brouillard*, de Dennery et Bourget, *la Mendiante*, de Bourgeois et Masson, *Toto chez Tata*, de Meilhac et Ludovic.

Mlle M. Leroy et M. Achille Tondeur, jouent en représentation.

On joue également *l'Abbé Constantin*, de Crémieux et Decourcelles, *Roger la Honte*, de Jules Mary et G. Grisier (ce drame est représenté plusieurs fois), *Fanfan la Tulipe*, opéra de Varney, *Madame Favart*, d'Offenbach, *Martyre*, de Dennery et Cormon, etc.

A la représentation du 21 mars 1889, au profit de M. Achille Tondeur, l'artiste montois a été l'objet d'une manifestation extraordinaire.

Digitized by Google

Jamais, disent les journaux, artiste n'a été fêté de cette façon. M. Dumonthier a lu le sonnet suivant de M. Jules Declève :

J'admire ton talent toujours plein de finesse,
Et qui sait s'assouplir aux genres différents :
Tu montres dans *Hamlet* la rage vengeresse,
Et dans *Guillaume-Tell* quels sublimes accents !

Je lis, dans ton regard, tour à tour l'allégresse,
Les terribles projets, les sombres châtiments,
Et les tendres amours et la pâle tristesse.
Quel art pour exprimer ces divers sentiments !

Je te vois, je t'écoute et soudain tu me charmes.
Artiste, tu m'émeus, tu fais couler mes larmes ;
Ton geste est juste, sobre et puissante est ta voix.

Ton talent est parfait et chacun le proclame.
Quand, en ce jour de fête, un grand public t'acclame,
Tondeur, je suis heureux et fier d'être montois !

Ces manifestations se sont reproduites en 1890 et en 1891 ; les abonnés et habitués du théâtre de Mons ont fait à l'excellent baryton de chaleureuses ovations.

Le succès de la saison (1889-1890), est *l'Africaine*, de Meyerbeer. Cet opéra est monté avec grand soin.

Pendant la saison (1890-1891), on joue *le Tailleur pour Dames*, comédie de Freydeau, *les Caprices du Divorce*, de Bisson et Antony Marc, *Martyre*, de Dennery et Tarbé, *le Pater*, de F. Coppée, *le Docteur Jojo*, etc., etc.

On reprend les *Pêcheurs de Perles*, opéra de Bizet, *Faust* (avec le concours de M. Daille, baryton), *la Juive* (avec le concours de M. Minvielle, fort ténor), *l'Africaine*, (avec le concours de M. Daille), *le Trouvère* (avec Mlle Libra, forte chanteuse), *Guillaume Tell* (avec M. Montbert, fort ténor), *les Huguenots* (avec le concours de M. Stalport, basse), *Lackmé*, *Carmen*, *Rigoletto*, *la Mascotte*, etc.

Digitized by Google

On monte *l'Arlésienne*, d'Alp. Daudet, musique de Bizet (le 4 décembre 1890).

Manon Lescaut, de Massenet (le 25 janvier 1891), *Surcouf*, de Planquette (le 18 janvier), *Jonathan*, comédie de Gondinet, Oswald et Giffard (le 18 janvier), *la Basoche*, de Messager (le 15 mars).

Manon Lescaut obtient un très grand succès en janvier, février et mars 1891.

A la représentation du 5 mars 1891, au bénéfice de M. Stoff, on joue *Lackmé*, *le Docteur Jojo* et un intermède avec le concours de MM. Tondeur, Delcourt, 1er violon, Couget, 1re basse, Vautier, baryton, Nenot, trial, Mignon, comique, Stoff.

M. Tondeur chante *une Berceuse* de M. Stoff : *Elle dort*, musique de Désiré Prys et dédiée à Mlle la comtesse d'Ursel.

Rappelons les noms de quelques artistes de comédie, de 1882 à 1891. (Voir ci-avant notre première liste) :

Mmes Rocomaure-Rodeville, 1er rôle, Préval, jeune 1re, Bergot, ingénuité, Panard, duègne ; MM. Préval, 1er rôle, Sinthève, père noble, Crutel, comique, Simon, jeune 1er second ténor, Simon, laruette, (1882-1883).

Mmes Fournier, 1er rôle, Blanc, ingénuité, Eva Golsmidt, soubrette, Ouvier, duègne ; MM. Delille, 1er rôle, Gaston, jeune 1er, Pascal, second ténor et jeune 1er, Fournier et Bazin, comiques, (1883-1884).

Mmes Levy-Brun dugazon, Melvil, duègne ; MM. Mazard, comique, (1884-1885).

Mmes Vanderwall, dugazon, Fleury, duègne ; MM. Richard, comique, (1885-1886).

Mmes Raymond, jeune 1re, Leroyer 1er rôle, Levy, duègne ; MM. Morlay, 1er rôle Raoul Lizes, jeune 1er, Cavé, comique (1886-1887).

Mlles Maréchal dugazon, Desnoyers, duègne, (1887-1888).

Mmes Mathilde Leroy, 1er rôle, Matrat duègne, Rose Nel, Flavigny ; MM. Dupart, 1er rôle, Daumer, comique, Flavigny, trial, Buarini seconde basse, Dumonthier, (1888-1889).

Digitized by Google

Mmes Mouillon, 1er rôle, d'Harcourt, jeune 1re, Médère, ingénuité, Pescheux, duègne, Lenfant, dugazon ; MM. Marcel, 1er rôle, Renault, jeune 1er, Thiriat et d'Hervilly, comiques, (1889-1890).

Mmes Mouillon, 1er rôle, Delongprez, duègne, Valdy-Eygel, jeune 1re, Dambrine, ingénuité ; MM. Stoff, jeune 1er, Poppe, 1er rôle, Mignon et Nenot, comiques, Marin, père noble, Dambrine, second ténor, (1890-1891).

Digitized by Google

ADMINISTRATION, DIRECTEURS, CHEFS D'ORCHESTRE, ARTISTES, MUSICIENS DE L'ORCHESTRE, ETC.

Dans l'Administration du théâtre de Mons (théâtre des Tuileries), nous voyons figurer comme directeurs MM. DUPRÉ-NYON, qui fit l'ouverture en 1807 et que nous retrouvons en 1815-1816, 1817-1818, 1821 à 1824 ; MELAND et LESSAGE, de 1811 à 1813 ; FONTAINE-LESCOT et GRANGER, en 1819-1820 ; FONTAINE-LESCOT, en 1820-1821 ; DUPRÉ fils, en 1824-1825 ; FIÉVEZ, en 1825-1826 ; BERTHÉCHÉ, CARRÉ, Mme CORRÈGE, de 1827 à 1831 ; ROMAIN et FIEVEZ, en 1832-1833 ; AIMÉ, de 1833 à 1835 ; DENEUX, en 1835-1836 et 1838-1839 ; LAURENT et GRANJEAN, en 1836-1837 ; Alfred VALLET, en 1837-1838. M. Fiévez fut chef d'orchestre sous les directions Aimé Deneux, Laurent et Granjean et le sous-chef répétiteur était déjà alors M. Urbain, le vieux montois qui occupa cet emploi pendant un grand nombre d'années au théâtre de Mons. Sous la direction Vallet, le premier chef d'orchestre était M. Laborde, remplacé, sous la direction Deneux, en 1838-1839, par M. Donjon.

Une mention du tableau de la troupe de 1838 nous laisse rêveur : Mlle Allan, *corsets*, Betzi en tous genres. *Corsets* et *Betzi !*... Mystère.

Digitized by Google

Nous avons vu que le directeur du théâtre, réorganisé en 1841, fut M. D'Argis. M. Julien fut chef d'orchestre, MM. Denefve, deuxième chef, et Urbain, répétiteur.

L'inauguration du nouveau théâtre, en octobre 1843, eut lieu sous la direction de M. Haquette, avec M. Jahn comme chef d'orchestre et Urbain comme second chef répétiteur.

Évoquons ici le souvenir de montois : M. Fonson, machiniste, Madame Fonson buraliste, M. Magnée contrôleur et costumier, qui figurèrent longtemps au tableau de l'administration. Puis MM. Dusart, souffleur, Merlin, coiffeur, Vienne, machiniste, Moreau et Rondoe, buralistes.

M. Vanwyndekens est propriétaire d'une bibliothèque théâtrale contenant un grand nombre de partitions et qui a été formée par M^me^ Magnée.

N'oublions pas Caillaux, l'afficheur, de la dynastie rappelée ci-avant, et madame Caillaux ouvreuse de loges, chargée de la recette des abonnements, et François, le sonneur, qui remplissait, avec un sérieux imperturbable, le rôle de Sainte-Alice, dans *Zampa*.

Caillaux aimait la poésie. Voici le morceau qu'il adressait, le 1^er^ janvier, aux abonnés et habitués du théâtre :

Le renouvellement d'année
Comble toujours mes vœux
Quand cette époque fortunée
Sur moi vous fait jeter un coup d'œil généreux
Ah ! daignez donc, suivant l'usage,
En agréant mes souhaits les plus beaux
Récompenser mes modestes travaux.
Vous serez satisfait d'avoir fait, je le gage,
Un peu de bien au diligent Caillaux.

(Porteur des programmes du théâtre.)

Sa veuve a continué l'envoi en substituant les mots « à la veuve Caillaux » à ceux-ci, au « diligent Caillaux ». Et le poème est resté aussi beau !

Digitized by Google

Et Bombeke ! peintre, choriste, vétéran du théâtre qui pouvait s'appliquer ces vers de notre sonnet :

Choyé tous les soirs à la Cour
Ami des seigneurs, des duchesses,
J'ai reçu les aveux d'Altesses
Dans plus d'une scène d'amour !...

Son plus grand succès fut, je pense, le rôle d'une *bonne Javanaise* dans le « Troupier qui suit les bonnes, » (1864-1865)

Digitized by Google

Directeurs, chefs d'orchestre et artistes principaux de l'opéra depuis 1843 jusqu'en 1891.

DIRECTEURS.

MM. HAQUETTE, 1843-1844. HORTOS, 1844-1845. A. MAIRE, 1845-1846. DENEUX, 1846-1847. MORDANT, 1847-1848. AUG. SANSE, 1848-1853. GILBERT DAVID, 1853 à 1855. LÉON, 1855 à 1858. ROUSSEAU, 1858-1859. DAIGLEMONT, 1859-1860. JOURDAIN, 1860-1861. F. DEFRESNE, 1861-1862. BONNEAUD, 1862-1863. PETIT-DELAMARE, 1863 à 1868. SMITZ ERAMBERT, 1868-1869. F. POTEL, 1869 à 1873. DEGREEF, 1873-1874. J. FRANZ, 1874-1875. F. POTEL, 1875 à 1877. F. LEMAITRE fils, 1877-1878. DOUARD, 1878-1879. VIENNE et HODY, 1879-1880. F. POTEL, 1880-1881. F. POTEL et HERMAN, 1881-1882. HERMAN et D. PRYS, 1882-1883. DELPARTE, 1883-1884. DENNERY, 1884-1885. V. PANNEELS, 1885-1886. V. MARTINY, 1886-1887. F. POTEL et DELSEMME, 1887-1888. FLAVIGNY, 1888-1889. DOUSSE, 1889-1890. TONDEUR, 1890-1891. DOUSSE, nommé pour 1891-1892.

CHEFS D'ORCHESTRE.

MM. Jahn, 1843-1844. Zay, 1844-1845. Auguste L., 1845-1846. Désiré, 1846 à 1848. Jahn, Tavernier et Reichesten, 1848 à 1853. Tourcy, 1853-1854. Théodore, 1854-1855. Lourdeau, 1855-1856. Guille, 1856-1857. Lefèbvre, 1857-1858. Delabre, 1858-1859. Michéli, 1859-1860. Poirson, 1860 à 1862. Henri, 1862-1863. Bernier, 1863 à 1865. Thieulan, 1865-1866. Brulé, 1866-1867. Buziau, 1867-1868. Champenois, 1868-1869. Tourey, 1869-1870. Donnay et Merk, 1870-1871. Lefort, 1871-1872. A. Brunet, 1872-1873. Demacune, 1873-1874. J. Franz, 1874-1875. Fleuriet, 1875-1876. David, 1876-1877. Paul, 1877-1878. Lair et Prys, Désiré, 1878-1879. Sarazin et D. Prys, 1879-1880. D. Prys, 1880 à 1883. Barbe, 1883-1884. Dennery, 1884-1885. V. Pannels, 1885-1886. Placet, 1886-1887. D. Prys, 1887 à 1880, D. Prys et Rodolosse, 1890-1891.

Digitized by Google

CHANTEUSES.

MM^mes^ Jahn et Bosselet (chanteuse légère), 1843-1844. Dubreuil, 1844-1845. Taronne, 1846-1847. Dardainne, 1847-1848. Léontine Leblanc, 1848-1849. Marie Prévost, 1849-1850. Caut (forte chanteuse), 1849-1850. Prévost et Morni (forte chanteuse), 1850-1851. Quidant et Luguet (forte chanteuse), 1852-1853. Dalmy, 1853-1854. Carman et Periliet, 1854-1855. Coste, 1856-1857-1858-1859. Guillot (forte chanteuse), Oberthal et Vallet, 1857-1858. David, 1859-1860. De Sapte et Dubreuil, 1860-1861. Pradel, 1861-1862. Bailly, Lebat et Adler, 1861-1862. Ceret Voiron et Roux Delmas, 1862-1863. Hesse, 1863-1864 et 1864-1865. Petipa, 1865-1866. Languetty, Museray et Rauis, 1865-1866. Rauis, 1866-1867. Ida Massy, 1867-1868. Leverrier, 1868-1869. Pouilley, 1868-1869, 1869-1870. Laurence Cyriali, 1870-1871. Cifolelli, Lemoine et Geoffroy-Dequercy, 1870-1871. Rivenez-Cavé et Pouilley, 1871-1872. Couvreur, 1872-1873. Césa, Lagy et Crouzat, 1872-1873. Robert (forte chanteuse), 1873-1874. Cazat, Litsner et Marie Mineur, 1873-1874. Gobbaerts, 1874-1875. Cerny Levert, 1875-1876. Jouanny, 1876-1877. Sorandi, 1876-1877. Cécile Régnault, 1877-1878. Gramond, 1877-1878. Grévy, 1878-1879. Bonnefoy, 1879-1880. Derasse, 1880-1881. Véguier, 1881-1882. Servatius, 1881-1882. Desgoria, 1882-1883. Sorandi, 1883-1884. Rizzio, 1884-1885. Danis Barwolf, 1885-1886. Emma Cavé, 1886-1887. Bohrer, 1887-1888. Gilda Ganetti, 1888-1889. De Joly-Watson, 1889-1890. Sibens, Bonjean (forte chanteuse) et Vady Eggel (2^e^ chanteuse), 1890-1891.

TÉNORS.

MM. Marquilly, 1843-1844. Toussain (fort ténor) et Saillard, 1844-1845. Legros, 1846-1847. Verlé, 1847-1848. Clerbois et Cavé ténor (des 2^es^), 1848-1849. Bertaut et Legros, 1849-1850.

Digitized by Google

Bertaut et Tisserand, 1850-1851. Chambon (fort ténor) et Stelly (ténor léger), 1852-1853. Dubar, 1853-1854. Denzlinger, 1854-1855. Menjaud, 1856-1857. Tobie, 1857-1858. Menjaud, 1858-1859. Duchaumont fils, 1859-1860. Berton, 1860-1861. Ducellier, 1861-1862. Duchaumond, C. Petit, Vitaux et Menjaud, 1862-1863. Charles Petit, 1863-1864. Duwast, 1864-1865. Muscadel, 1865-1866. Laglaize, 1866-1867. Viard, Delille et Vincent, 1867-1868. Michot, Genneville et Jourdan, 1868-1869. Alari, 1869-1870. Dequercy, 1870-1871. Robert et Vitaux, 1871-1872. Herbert, 1872-1873. Robert (fort ténor), et Stratman, 1873-1874. Justin, Née, 1874-1875. Fabre, 1875-1876. Barbet et Cot, 1876-1877. Eyrabyde, 1876-1877. Gagneur, 1877-1878. Taillefer, 1877-1878. Abélard, 1878-1879. Laidet, 1878-1879, Charelli, 1879-1880. Naton, 1880-1881. Léo Lucca, 1880-1881. Mercier et Dubois de Mons, 1880-1881. Viguier et Genevois, 1881-1882. Rodeville, 1882-1883. Charelli, 1883-1884. Brisac, 1884-1885. Fornt, 1885 à 1887. Puget, 1887-1888. Voillequin, 1888-1889. Dousse et Rouzès, 1889-1890. Delongprez, 1890-1891.

BASSES.

MM. Dumonthier, 1843-1844. Nitzel, 1844-1845. Julien, 1846-1847. Vanhufflen, 1847-1848. Nordez, 1848-1849. Martin, 1849-1850. Douvry, 1850-1851. Estor, 1852-1853. Codelaghi, 1853-1854. Stéphano, 1854-1855. Pourey, 1856-1857. Jouard, 1857-1858. Rivenez, 1858-1859. Jamet, 1859 à 1861. Courtois, 1861-1862. Vanhufflen, 1862-1863. Neulat et Kreitz, 1862-1863. Kreitz, 1863-1864. Teste, 1864-1865. Bouchet, 1864-1865. Augier, 1865-1866. Poullain, 1866-1867. Lefort, 1867-1868. Alzieu, 1867-1868. Dupin, 1868-1869. Pother et Teste, 1869-1870. Pother, 1870 à 1872. Gourdon, 1872-1873. Marion-Wirth, Pousset, 1874-1875. Vandamme, 1875-1876. Moureau, Marion et Fetlinger, 1876-1877. Dupin, 1877-1878. Guffroy, 1878-1879. Toscan, 1879-1880. Boyer, 1880-1881. Durieu, 1881, 1882. Poitevin, 1882-1883. Mazuni, 1883-1884. Boucher, 1884-1885. Bastin, 1885-1886. Boussa, 1886-1887. Dejean, 1888-1889. Norval, 1899-1890. Couget, 1890-1891.

Digitized by Google

BARYTONS.

MM. Etienne, 1843-1844. Demor, 1844-1845, Assémat, 1846-1847. Vincent, 1847-1848. Eugène, 1848-1849. Lyon, 1849-1850. Briatte, 1852-1853. Gentil, 1853-1854. Haly, 1854-1855. Marval, 1856-1857. Tisserand, 1857-1858. Dournes, Poirier, 1857-1858. Lagarde, 1858-1859. Orliani, 1859-1860. Delibert, 1860-1861. Vallé, 1861-1862. Bonnelly, Lescalier, Mathieu, 1862-1863. Olive, 1863-1864. Fraixe, 1864-1865. Lagarde, 1865-1866. Fronty, 1867-1868. Ranson, 1868-1869. Kastner et Augé, 1869-1870. Fraixe, 1870-1871. Willem, 1871-1872. Delibert, Lagarde et Augé, 1872-1873. Louvrier, 1873-1874. Pother, 1873-1874. Engel, Reynal, 1874-1875. Capelle, Deslouis, 1875-1876. Descilleuls, Auger, Escande, 1876-1877. Rey, 1877-1878. Descilleuls, 1878-1879. Delestang, Dechesne, 1879-1880 et 1881-1882. Tondeur, (1880, *la Favorite*, *si j'étais Roi*, *Lucie*). Tondeur, 1881-1882, 1882-1883, 1883-1884. Belval, 1882-1883. Engel, 1883-1884. Van Essen, 1881, (*la Mascotte*). Van Essen, 1882. (*la Fille du Tambour Major*). Van Essen, 1883-1884, (*Lucie*), Baugé, 1884-1885. Verard, 1885-1886. Chazaux, 1886-1887. Martin, 1887-1888. Laville, 1888-1889. Tondeur, 1889-1890. Tondeur, 1890-1891, Daille, 1890-1891.

DUGAZONS.

Mmes Rose Dumonthier, 1843-1844. Aimé, 1844-1845. Girard, 1846-1847. Bérardier, 1847-1848. Moreau, 1848-1849. Beauchesne, 1849-1850. Prestat, 1850-1851. Lespinasse, 1852-1853. Agarithe, 1853-1854. Faugeras, 1854-1855. Léger, 1856-1857, 1857-1858. Delanoue, 1857-1858. Jouard, 1857-1858. Bertin, 1858-1859. Duprez, 1860-1861. Domergues, 1860-1861. Choinet, 1861-1862. Duchaumont et Cremille, Lemer, 1862-1863. Proost, 1863-1864. Viette, 1864-1865, 1865-1866. Vienne, 1866-1867. Latouche, 1867-1868. Albert,

Digitized by Google

1868-1869. Vroonem, 1869-1870. Maria Geslin, 1870-1871. Dujardin, 1871-1872. Authie, 1871-1872. Lebaron, 1872-1873. Emilie Ambre, 1872-1873. Biron, 1873-1874. Née 1874-1875. Rivière, 1875-1876. Domergue et Dorlin, 1876-1877. Delanoue, 1876-1877. Mouret, 1877-1878. Longueville, 1878-1879. Chatillon, 1879-1880. Silvain, chanteuse d'opérettes, 1879-1880. Neuville, 1880-1881. Guilbert et Boulangeot, 1880-1881. Arquier, 1881-1882. Simon, 1882-1883. Demoulin, 1883-1884. Lévy Brun, chanteuse d'opérettes, 1884-1885. Vanderwall, 1885-1886. Dulaurens, 1886-1887. Maréchal, 1887-1888. Flavigny, 1888-1889. L'enfant, 1889-1890. Dupouy, 1890-1891.

MUSICIENS DE L'ORCHESTRE.

N.-B. — Les musiciens qui font actuellement partie de l'orchestre ont leurs noms surmontés d'un astérique.

1ers violons. — MM. Bacot, Alex. Delfosse, Antoine Willame, Emile Dongrie, Arnold Leich *, Emile Dequenne, Louis Hoyois, Désiré Prys, Joseph Lancel, Nestor Prys, Jules Gouche, Edmond Willame*, Alexandre Delcourt*, Léon Sace *, Léopold Carlot *.

Seconds violons. — MM. Urbain, Adolphe Bertrand, Vandeynze, Adolphe Lepoivre, Charles Hodevaere *, Emile Vanderauwera, Ernest Willame, Ernest Nève *, Fernand Sace *, Arthur Boulanger*.

Altos. — MM. Louis Dethier, Louis Levert, Edouard Ducarreau *, Adolphe Bombeke *.

Violoncelles. — MM. Willame, Evence Hoyas, Cordens, Rodolphe Wibier, Jacques Cockx *, Louis Dequesne *, Joseph Dequesne *, Camille Bouillot *.

Contrebasses. — MM. Frédéric Leich *, Charles Merlin, Octave Reul, Louis Fauconnier *.

Digitized by Google

Clarinettes. — MM. Roger, Antoine Proust, Oscar Bricourt, Arthur Bailliez *, Octave Courte *.

Hautbois. — MM. Charles Dubois, Jules Gauthier, Oscar Courte, J.-B. Roty *, Edouard Dupuis, Joseph Dejean *.

Flûtes. — MM. Charles Malissart, Charles Willame *, Lanthoint, Gustave Cardinal *.

Bassons. — MM. Jules Dequesne *, Dendal, Chrétien Schirmer, Louis Fontaine, Jules Duperroy *.

Cors. — MM. Oscar Ottelet, Arthur Delatour, Rousseau, J.-B. Parent, Charles Livain *, Arthur Lexin *, Libert, Arthur et Jules Vanderlinden, François Friart, Edmond Dequesne *, Arthur Courte *.

Trombones. — MM. Joseph Dubois, Jean Willame, Gustave Winance, Victor Dubois *, Charles Lecapitaine *, Louis Voiturier *.

Trompettes. — MM. Paul Luyckx, G. Diedering, Arthur Norel *, Alfred Hucq *.

Timbaliers. — MM. Wyam, Pierre Leenders, Dubois, Strens, P. De Kemper *.

Grosse caisse. — MM. Richard, Alexandre Dequesne *.

Digitized by Google

ASSOCIATIONS DRAMATIQUES,
THÉATRES D'ENFANTS DITS BETHIÈMS.

Le Cercle dramatique *l'Eden* qui eut son siège *au Grand Café*, actuellement le Bazar parisien, en 1857, donna des représentations qui n'étaient pas dépourvues d'intérêt. Ce Cercle joua quelques opérettes.

En 1863, *le Concert des Variétés*, directeur M. Degrève, rue de Nimy, eut certain succès. Mlle Risette, MM. Boyer, plus tard directeur du Casino des Galeries St-Hubert et Poirier, baryton, faisaient partie de la troupe.

Nous possédons actuellement *le Cercle dramatique les XV*, ayant son siège au Café du Nouveau Vénitien, Grand'Place, le *Cercle Artistique Montois*, le *Théâtre Wallon* et le *Cercle Plaisir et Charité*.

Parmi les artistes amateurs, Mlles Hœvenaghel et Gillet méritent une mention spéciale.

Évoquons le souvenir des Béthièms[1], théâtres en miniature,

[1] Théâtres de marionnettes, qui doivent leur nom à ce qu'on y représentait la Naissance du Christ à *Bethléem* de même que l'Adoration des Mages, la Passion, Joseph en Égypte, le Jugement de Salomon, la Tentation de Saint Antoine, Geneviève de Brabant, des farces où figurait Pierrot, Arlequin, Polichinelle, un Prédicateur qui faisait la police de la Salle par ses gestes et ses interpellations. C'était lui qui faisait l'ouverture du spectacle par cette recommandation : « On annonce le premier ban de mariage de Marie-Jenne qui tremble et d'Jean qui a toudis froid. Soyez bien sages, més infants. » Roubaix composait, dit-on, la plupart des pièces de son petit théâtre.

Digitized by Google

dont les acteurs sont des marionnettes, les abonnés et habitués des enfants, et le répertoire des scènes de l'ancien et du nouveau testament, réminiscences des anciens mystères, et surtout des drames : *Barbe bleue*, *le petit poucet*, *le petit chaperon rouge*, *Alibaba ou les quarante voleurs*, etc.

Quelques directeurs-régisseurs-parleurs sont restés célèbres : Roubaix[1], Coral, Bellaire, Dubuisson et autres.

L'armonaque dé Mons (1892) a donné la physionomie d'un béthièm : « Tous les ropïeurs sont rintrés ; il a là n'ringée « d'chinq six bancs ; lés pu p'tits zinfants s'assité d'sus, éié « lés pu grands d'meurent-té estampés.

« In face, on a l' Béthièm avé ses tois candeyes, derrière, « el ferniette éié l'huche pa où c' qu'on a rintré : à doite éié « à gauche lés murs ; au mitan pindue au plafond in guise « dé lusse, enne lampe qui file..... »

---

[1] Roubaix, qui demeurait rue Samson, eut longtemps le monopole des Béthiems, au commencement de ce siècle.

Digitized by Google

LE PARTERRE.

Les Théâtres n'ont plus la physionomie spéciale qui caractérisait les anciennes salles de spectacle.

Autrefois, il y avait une sorte d'antagonisme entre le parterre frondeur, gouailleur, et les *grandes places*. Malgré l'allure dominante des titulaires des loges, le parterre prétendait conserver son libre arbitre.

En cas de conflit, il tenait tête à l'orage, sans jamais baisser pavillon.

C'est le parterre qui formulait les griefs du public sur des billets qu'il lançait sur la scène, et dont il exigeait la lecture par le Régisseur. C'est le parterre qui jugeait en dernier ressort et prononçait le rejet ou l'admission des artistes.

Frondeur, disons-nous. Un chef d'orchestre ayant rattaché, par une phrase musicale, le : *qu'il reste seul* de la *Favorite*, à la finale : *avec son déshonneur,* le parterre se leva comme un seul homme pour protester contre ce remplissage.

On dut remettre les choses en état et laisser compter, haut et ferme, 1. 2. 3. comme auparavant.

Gouailleur : C'était au temps du parterre debout, avec brasier au milieu servant de cuisinière.

Après ces vers de Gilles ravisseur :

> Un si grand appétit trop longtemps négligé
> Pourrait finir, hélas, par me rendre enragé...
> Un soupeur de s'écrier : *Volez n' pétotte ?*

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE DE REPRÉSENTATIONS

DONNÉES AU THÉATRE DE MONS, PAR DES TROUPES DE PASSAGE ET DES ACTEURS ÉTRANGERS.

Digitized by Google

ANNÉES.	MOIS.	NOMS.	PIÈCES JOUÉES.
1813	février, mars, avril.	M. Leclercq, Mme Barrière-Meunier, du Théâtre français.	*Andromaque*, *Phèdre*, *Cinna*, *Médée*, *Esther*, *Philoctète*.
1817	mai.	La tragédienne Duchesnois et Talma.	3 représentations.
1822	21 sept.	Mlle Duchesnois.	*Phèdre*.
1829	6 octobre	Mlle Duchesnois.	*Athalie*.
1836	26 mai.	Les artistes du théâtre royal de Bruxelles.	*Le Pré aux clercs*.
1837	8 juin.	Les artistes du théâtre royal de Liége (Dr Aug. Sanse).	*La pensionnaire mariée*, de SCRIBE et VARNER, *Une position délicate*, etc.
1838	9 mai.	M. Henry Monnier, 1er comique. Mme Monnier.	*Le gamin de Paris*, *la famille normande*, *le dernier Chapitre*.
1838		M. et Mme Volnys du théâtre français et leur troupe.	*L'ami Grandet*, comédie en 3 actes d'ANCELOT et *Valérie, ou la jeune aveugle*, de SCRIBE.
1838	10 déc.	M. Lhérie, 1er comique du théâtre des Variétés de Paris.	*L'art de ne pas monter sa garde*, vaudeville de BARTHÉLÉMY et MÉRIE ; *Fulbert et Polydore*, comédie-vaudeville.
1840		Mme Dorval tragédienne (au Poids de fer).	*La Tour de Nesle* et *Marie-Jeanne*.
1844	fév.-mars,	M. et Mme Laborde.	*Robert le diable*, *Guillaume Tell*, *les Diamants de la Couronne*, *Lucie* (fragments).
1844	mars,	Représentations des Arabes marocains.	Gymnastes.

Digitized by Google

1844	octobre	Représentations de M. Harvey Leach dit l'homme mouche.	Exercices.
»	octobre	M. et Mme Taigny, du vaudeville de Paris.	*Charles II ou vouloir c'est pouvoir, Raton ou le diable à Paris, le Démon de la nuit*, romances, etc.
1844	22 déc.	M. Laurent et Mlle Prudence.	Séance de psychologie.
»	décemb.	M. Strack, chanteur de Vienne.	Concert.
»	27 et 29 décemb.	H. Vieuxtemps.	Concerts.
1845		M. Th. Bonnay.	*Xilocordéon*, composé de bois et de paille, concert.
1845	fév.-mars	M. Philippe, du théâtre du Vaudeville, des Nouveautés et du Palais royal.	*M. Richepanse ou la cheminée de 1748*, de Melesville ; *M. Jovial ou l'huissier chansonnier. La gageure ou les 3 commères.*
1845	février	Pantomimistes russes impériaux.	
1845	février	MM. David, Moralès, Leroux, Félix Rachel.	*Hamlet*, tragédie de Ducis ; *Andromaque, Tartuffe.*
1845	9 mars	M. Sivori, élève de Paganini.	Concert.
1845	17 mars	M. Duprez, comique de Bruxelles.	*Roquillon à la recherche d'un père*, de Bayard et Dumanoir.
1845	octobre	Mme Anna Thillon, de l'Opéra comique de Paris.	*Les Diamants, Lucie, le Barbier.*
1845	22 nov.	M. et Mme Laborde.	*Lucie.*
1845	décemb.	M. Dommange, ténor, et Mme Petipa, chanteuse.	*Le Barbier, Lucie.*
1846	mars	Mlle Fargueil, du Gymnase de Paris.	*Mathilde ou la jalousie, la comtesse du Tonneau.*
1847	novemb.	Danseurs espagnols.	
1847-1848		M. et Mme Laborde.	*Guillaume Tell, Lucie, La Sirène, Les Diamants, Le Pré aux Clercs, la Muette de Portici, etc.*

Digitized by Google

1847-1848		M. Massol, baryton du grand opéra de Paris.	*L'Ame en peine*, de FLOTOW.
1848		Troupe de musiciens Hongrois	*Chants Styriens, Czardas, etc.*
1848		M. Raguenot, ex-artiste de l'Opéra.	*Robert le Diable.*
1848		Mme Dejazet, l'illustre comédienne	*Les premières Armes de Richelieu, le Marquis de Carabas, la Fille de Dominique, la Fiole de Cagliostro, le Trompette de Marengo, Voltaire en vacances. Sophie Arnoult, la Lisette de Béranger, le Marquis de Lauzun, la Comtesse du Tonneau,* etc.
1848		La troupe italienne de Merelli, avec la chanteuse Carmen de Montenégro.	*La Norma, L'Elizir d'Amore.*
1848	novemb.	M. Bertéché.	*Les Chifonniers de Paris.*
1848	décemb.	Mlle Ligier, du théâtre français.	*Louis XI*, tragédie de Casimir Delavigne, *Othello*, DE DUCIS, *le Tisserand de Ségovie.*
1849	23 janv.	M. Julien Deschamps, du gymnase et Mlle Pelletier, du vaudeville de Paris.	*Le livre noir*, drame.
1849	8 février.	M. Julien Deschamps, du gymnase et Mlle Pelletier, du vaudeville de Paris.	*Les Couleurs de Marguerite*, vaudeville, *les Fées de Paris.*
1849	18, 20 et 22 mai.	M. Robert Houdin, célèbre prestidigitateur.	Tours exécutés : la bouteille inépuisable, le coffre de sûreté, les tourterelles, le boulet de canon, l'équilibre remarquable, l'escamotage de son fils.
1849	juin.	M. Achard et Mlle Désirée.	*Christophe le Cordier, la morale en action, Babiole et Joblot, Etre aimé et s'périr.*
1849	décemb	Troupe Rousset.	Danseuses.
1850	avril	Mlle Rachel, célèbre tragédienne.	*Phèdre, Le moineau de Lesbie.*

Digitized by Google

1850	mai	Mme Doche et M. Tisserand.	*La Belle et la Bête, la Petite fadette. Une jeunesse orageuse, Malvina ou un mariage d'inclination.*
1851	mars	M. d'Harville, du Vaudeville de Paris.	*Paillasse.*
1851	avril et mai	M. d'Harville, du Vaudeville de Paris.	*Claudie*, de GEORGES SAND, *Le chevalier de Saint-Georges*, Dr *Robin*, *Cécile*, de SCRIBE, *La Grande dame*, de BAYARD.
1851	juin	M. Ponnet.	*Les Orphelines du Pont Notre-Dame, la Dame de St-Tropez*, de DENNERY.
1851	31 août	Mlle Rachel et Mlle Rebecca, sa sœur. M. Raphaël et Mlle Avenel, M. Chatel et Mlle Jouani.	*Adrienne Lecouvreur.*
1851		Mlle Bertin, danseuse.	(En représentation).
1851		La petite Marie Dalby, âgée de huit ans (du théâtre des Variétés de Paris).	*La Petite Sœur*, de SCRIBE, *le Vieux Garçon et la Petite Fille*, de SCRIBE.
1851	21 sept.	Mme Lola Montès, célèbre danseuse.	(En représentation).
1851	décemb.	M. Neuville, des Variétés de Paris.	*Michel Perrin*, *Pauvre Jacques.*
1852	»	M. Frédéric Lemaître et Mlle Clarisse Miroy.	*Don César de Bazan, la Dame de St-Tropez.*
1852-1853		M. Mocker, de l'Opéra de Paris.	*Le Maçon, Gilles Ravisseur, les Mousquetaires de la Reine, Le Val d'Andore, le Déserteur.*
1852-1853		Mme Laborde.	*Le barbier de Séville, le Rossignol, les Diamants de la Couronne.*
1852	6 juin	Les artistes du théâtre des Galeries St-Hubert, avec M. Quélus.	*La Mendiante.*
1852	juin	M. Samson et Mlle Denain du théâtre Français.	*Le jeu de l'amour et du hasard*, de MARIVAUX. *un Caprice*, de DE MUSSET, *le Legs, l'Ecole des Vieillards*, de DELAVIGNE, *le Dépit amoureux*, de MOLIÈRE.

Digitized by Google

1853	24 et 30 novemb.	M. Paul Bonjour, du Gymnase de Paris.	*La Mère Lenglumé*, *le Beau Nicolas*, *le Candidat modèle*, *Jean Leprincheux les Tribulations d'un Anglais*, etc., (scènes).
1853	1er déc. et 28 dec.	Mlle Bénita Anguinet.	Prestidigitation.
1854	3 et 5 jan.	Mlle Bénita Anguinet.	Prestidigitation.
1854	17 févr.	Mlle Tédesco. chanteuse de l'Opéra de Paris.	*La Favorite.*
1854	7 juin	Jongleurs chinois de Shang-Haï.	
1854	15 et 18 juin	Troupe Price	Danses, groupes.
1854	17 déc.	Mlle Elmire, 1re chanteuse de la Monnaie.	*La Favorite.*
1855	janvier.	MM. Wicart, ténor, Depoitier, basse, de la Monnaie.	*Guillaume Tell.*
1855	janvier.	M. Depoitier.	*Le Caïd*, *Le Songe d'une Nuit d'été.*
1855	16 fév.	Mme Manteau (ou Manto), ancienne chanteuse du théâtre des Tuileries.	*La Dame Blanche*, le 4e acte de *Robert le Diable.*
1855	14 mars et 1er av.	M. Vieuxtemps, célèbre violoniste.	Concerts.
1855	11 et 17 juin.	M. Brindeau, de la comédie française et Mme Boideville, de l'Odeon.	*Le Demi-Monde*, *Mlle de Belle Isle.*
1855	11 et 14 octobre	Tom Pouce, (le général).	
1856	3 et 15 juillet.	Mlle Luther, MM. Lagrange, Raphaël Felix, Blaisot.	*La Bourse*, de PONSARD, *la Joie de la Maison*, d'ANICET BOURGEOIS, et DE COURCELLES.
1856	17 sept.	M. Bosco.	Magie.
1857	2 janvier.	M Colosanti, contrebassiste.	Concert.
1857-1858		Les Zouaves d'Inkermann, (Crimée).	*Sous le feu de l'Ennemi*, *Devant Sébastopol.*
1858		M. Bussine, de Mons, (baryton).	*Le Barbier de Séville.*
1858	11 mars.	M. Henri Monnier, célèbre comique.	*Grandeur et Décadence de M. Prud'homme*, comedie en 5 actes, de MM. HENRI MONNIER et GUSTAVE VAEZ.

Digitized by Google

1859	juin	Tournée Marcel.	*Les Femmes Terribles*, et *le Médecin des Enfants.*
1859	17 juillet	Mme A. Ristori.	*Maria Stuarda.*
1860	2 avril	MM. Jamet, Tyckaert, ténor, Mlle Deaynssa, chanteuse.	*Le Toréador.*
1860	novemb.	Mlle Mesmaekers, chanteuse de la Monnaie.	*La Fille du Régiment, les Mousquetaires, les Diamants de la Couronne.*
1860-61		Mme Marie Cabel, de l'Opéra de Paris.	*Galathée, la Fille du Régiment, le Toréador.*
1861	11 janvier	M. Wicart, ténor,	*Guillaume Tell.*
1861	4 déc.	M. Ghenest, fort ténor du théâtre national de Paris.	*Lucie de Lammermoor.*
1861	8 déc.	M. Alhaiza, 1er rôle de la Gaîté de Paris.	*Don César de Bazan* de DUMANOIR et DENNERY.
1861-62		Troupe italienne de Merelli, avec le baryton Agnesi, devenu célèbre depuis.	*Il Trovatore.*
1862	29 juin	Mlle Cornélie du théâtre Français.	*Médée*, de LEGOUVÉ.
1862	18 juillet	Mme Ugalde, M. Bonnefoy, de la Monnaie.	*Galathée, le Maître de Chapelle.*
1862	28 octob.	M. Renard, ténor de l'Opéra de Paris.	*Lucie de Lammermoor.*
1862	2 nov.	M. Renard.	*La Favorite.*
1862	19 nov.	M. Merly, de l'Opéra de Paris et sa troupe.	*Guillaume Tell.*
1863	7 et 15 janv.	MM. Arnoldi, 1re basse de l'Académie impériale, Bosc, 1er ténor, Mme Bellini, chanteuse.	*La Juive* et *Robert le Diable.*
1863	mars	Mlles Camille et Santi.	Danseuses.
1864	8, 10 et 14 janvier	M. Roger, ténor de l'Opéra Comique.	*Lucie de Lammermoor, la Dame Blanche, les Mousquetaires.*

Digitized by Google

1866	janvier	M. Ravel et Mme Elisa Deschamps.	*Le Serment d'Horace, le Caporal et la Payse. Les ressources de Jonathas, Un Mari qui suit les Femmes, Chez une petite Dame, la Rue de la Lune. Le Chapeau de paille d'Italie,* etc.
1866	17 avril	Troupe A. Dumas. M. Omer Moulina, Mlle Rose Dorès.	*Les Gardes Forestiers*, de A. DUMAS.
1867	29 octob.	M. Hermann.	Prestidigitation.
1867	6 décemb.	M. Alfred de Gaston.	Chiromancie.
1868	avril	Mlle Dejazet.	*Les premières armes de Richelieu, Les prés St-Gervais, La Lisette de Béranger.*
1869	26 mai	M. Levassor et sa troupe.	*Scènes.*
1869	décembre	Mme Juliette Clarence de la Gaîté et sa troupe.	*Froufrou, la Joie de la maison, les Inutiles.*
1870	janvier	Mme Philippine Von Edelsberg, 1re chanteuse de Vienne et Berlin.	*La Favorite.*
1870	2 mars	La même.	*Le Trouvère, Martha.*
1870	13 mars	M. Wicart.	*La Juive.*
1871	12 janvier	M. Montaubry, ténor.	*Le Postillon de Lonjumeau.*
1871	10 février	M. Faure, célèbre baryton.	*La Favorite.*
1871	17 février et 4 mars	Mme Miolan-Carvalho, célèbre chanteuse.	*Faust.*
1871	17 mars	Mme Judic, célèbre comédienne,	*La Maison sans enfants, etc.*
1871	3 avril	M. Jamet, basse.	*Le Docteur Crispino.*
1871	21 mai	Mme Cne Chaumont.	*Le wagon de Dames, Les Révoltées.*
1871	2 juillet	M. Ravel et Mme Elisa Deschamps.	*Les ressources de Jonathas. etc.*
1872	29 mai	M. Brasseur, comédien du palais royal.	*La Mariée du Mardi-Gras, Un vieux Buveur, le Brésilien.*
1872	24 nov.	Mme Sallard, de l'opéra.	*Le Trouvère.*
	23 nov.	» »	*Rigoletto.*
	1er déc.	» »	*Faust.*

Digitized by Google

1873	29 mars	M. Brasseur et autres artistes.	*La mariée du Mardi-Gras. Un vieux Buveur, le Brésilien*
1873	2 avril	Tournée Bessac.	*Marion Delorme*, de V. HUGO.
1873	17 et 19 novembre	Mme Agar célèbre tragédienne.	*Horace, les Plaideurs.*
1873	22 déc.	Mme Agar.	*Andromaque.*
1874	6 février	M. Brindeau, de la Comédie française.	*M. Alphonse*, d'A. DUMAS fils.
1874	6 mars	Mme Galli-Marie, célèbre chanteuse.	*Mignon.*
1874	26 avril	Mme Favart.	*Le Supplice d'une femme, le Post-scriptum.*
1874	23 déc.	Mme Agar.	*Phèdre.*
1875	23 avril	Mlle Fargueil et M. Charly.	*Rose Michel*, d'ERN. BLOUM.
1875	25 juin	M. Brindeau, de la Comédie française et sa troupe.	*La Fille de Roland*, de BORNIER.
1875	11 octob.	Donato et Lucile.	Séance de magnétisme.
1875	13 octob.	Mme Agar.	*Britannicus, Le Songe d'Athalie.*
1875	9 nov.	Mlle Flore Humblet, dite Fiorella, chanteuse (de Mons).	*Les Dragons de Villars.*
1876	13 nov.	Les artistes du Théâtre du Parc, avec Mlle Juliette Clarence.	*Fromont jeune et Risler aîné*, de A. DAUDET et BELOT.
1876	13 déc.	M. Rossi, tragédien.	*Othello*, de SHAKESPEARE.
1877	17 janvier	Une compagnie française.	*L'ami Fritz*, d'ERKMANN-CHATRIAN.
1877	7 février	M. Rossi.	*Hamlet.*
1878	janvier	Mlle Dérivis, chanteuse de la Monnaie.	*La Traviata, le Barbier de Séville.*
1878	avril	Les artistes des Galeries St-Hubert	*Les Bourgeois de Pont-Arcy*, de SARDOU, *Une Cause Célèbre, Tartuffe et la maison sans Enfants* de DUMANOIR.
1878	15 mai	La troupe Mark.	*Les Fourchambault*, d'AUGIER.
1878	30, 31 juil. 1er-2 août	Troupe de passage.	*Le tour du monde en 80 jours*, de J. VERNE.
1878	11 sept.	Mlle Duverger.	*Charlotte Corday*, drame de PONSARD.
1878	23 déc.	La troupe des Galeries St-Hubert	*Tartuffe, l'Aventurière*, de E. AUGIER.

Digitized by Google

1879	5-7 janv.	Mlle Rose Desnoyers du Théâtre des Variétés de Paris.	*La fille de Mme Angot.*
1879	22 janv.	Mme E. Chiomi, chanteuse.	*Faust.*
1879	26 janv.	M. Devoyod, baryton de la Monnaie.	*Rigoletto.*
1879	30 janv.	Mlle Rose Desnoyers.	*La grande Duchesse de Gérolstein.*
1879	31 janv.	Mlle E. Chiomi et M Dulaurens, ténor.	*Lucie de Lammermoor.*
1879	février 2, 11, 20, 23 et 2 mars	Mlle Rose Desnoyers.	*La Grande Duchesse*, *La belle Hélène.*
1879	4 mars	M. Donato et Lucile.	Magnétisme.
1879	13-18-20-23 mars	Mlle Blanche Miroir, de la Renaissance de Paris.	*Le Petit Duc.*
1879	26-27-30 mars	Mlle Blanche Miroir.	*La petite mariée.*
1879	3 et 6 avril	M. Hermann.	Prestidigitation.
1879	12-13-15 juin	Troupe d'enfants	*La fille de Mme Angot*, Ballet.
1879	11 dec.	Tournée Husson.	*Ruy-Blas*, de VICTOR HUGO.
1880	11 avril	Mlle Hélène Scrivana. MM. Bremond, Julien Deschamps, Crusafolli.	*Le petit Ludovic.*
1881	février	La troupe Mark.	*Jean Baudry*, d'AUGUSTE VACQUERIE.
1881	22 mai	Mme Agar.	*Lucrèce Borgia.*
1881	6 juin	La troupe des galeries Saint-Hubert.	*Nina*, de BUSNACH.
1881	24-27 juin	La troupe Porel, Marie Aimée, Lonzallay.	*Divorçons*, de SARDOU et NARJAC.
1881	3 octobre	La troupe Mark.	*Le Monde où l'on s'ennuie*, de PAILLERON.
1882	15 mars	Mme Galli-Marié et M. Achille Tondeur.	*Carmen.*
1882	28 mars	Mme Galli-Marié.	*Mignon.*

Digitized by Google

1882	30 mars	Mme Galli-Marié et M. Tondeur.	*Les Dragons de Villars.*
1882	2 avril	Mme Galli-Marié et M. Tondeur.	*Carmen.*
1882	26 avril	Troupe française.	*Les Rantzau,*
1882	24 mai	Troupe française.	*Quatre-vingt-treize*, de V. HUGO.
1882	11 juin	Mme Galli Marié	*L'Ombre.*
1882	18 juin	Mme Savary.	*L'Aventurière.*
1882	25 octob.	Troupe parisienne.	*Le crime de Pecq*, pièce en 5 actes de VALABRÈGUE et BERTOL GRAIVIL.
1883	1er janv.	Mlle Thénard et M. Garnier, de la Comédie française.	*Tartuffe* et *le Dépit amoureux.*
1883	11 janv.	M. Dulaurens, ténor, et Mlle Girard, de l'opéra-comique.	*L'Eclair.*
1883	14 mars	La troupe du théâtre Molière avec Achard et autres.	*Le Roman parisien*, d'OCT. FEUILLET.
1883	1er avril	Troupe parisienne	*Tête de Linotte.* de BARRIÈRE et GONDINET. *la Cravatte blanche* de GONDINET.
1883	6 avril	La troupe du théâtre Molière.	*Le Roman Parisien.*
1883	8 avril	Troupe Widmer.	*Un lycée de jeunes Filles*, opérette-vaudeville. de GREGH et BISSON.
1883	12 avril	La troupe Mark.	*Les Effrontés*, d'EM. AUGIER.
1883	6 mai	Mlle Devillers, du Châtelet et sa troupe.	*Le drame de la rue de la Paix.* de BELOT, *Lolotte*, de MEILHAC et HALÉVY.
1883	16 octob.	Mme Favart.	*Paul Forestier*, d'EM. AUGIER.
1883	18 octob.	Mlle Degeneffe, 1er prix du Conservatoire de Bruxelles.	*Les Dragons de Villars.*
1883	1er nov.	Tournée Simon, M. Paul Esquier et Mlle Wilson.	*Fédora* de SARDOU.
1883	8 nov.	Mlle Degeneffe.	*Faust.*
1883	novemb.	Entreprise Duquesnel.	*Michel Strogoff.*
1884	février	Troupe de l'Odeon.	*Le Bel Armand* de VICTOR JANNET.

Digitized by Google

1884	6 mars	Mme Favart.	*Sévero Torelli*, de F. COPPÉE.
1884	2 et 3 av	La troupe de Molière à Bruxelles.	*Le Maître de Forges*, de G. OHNET.
1884	22 avril	(La même).	*Le Marquis de Villemer.*
1884	6 mai	Mme Favart.	*Sévéro Torelli.*
1884	22 sept.	Troupe Achard.	*Le Maître de Forges.*
1884	1er nov.	Mlle Schriwaneck, du palais royal et des Variétés de Paris.	*Les petits fils de Richelieu*, de AD. LEPAILLEUR. Au deuxième acte : *a Lisette*, de BÉRANGER, au 3e acte, *Pourquoi donc ça ?* par Mlle Schriwaneck. *Trois cœurs pour Un et le Diner de Pierrot.*
1884	novemb.	Tournée artistique.	*Le Député de Bombignac*, comédie en 3 actes d'ALEX. BISSON, *le Chevalier Baptiste*, en un acte de BISSON et SYLVAVE.
1884	13 déc.	M. Talbot de la comédie française.	*Hommage à Molière*, de MARTEL. *Le Bourgeois Gentilhomme, le Duel ou le Philosophe sans le savoir*, drame de SEDAINE.
1884	14 et 17 décemb.	Mlle Boden.chanteuse de l'Opéra populaire de Paris.	*La Favorite, le Troucère.*
1884	21 déc.	Mlle Hélène Rizzio, du théâtre de Marseille.	*Le Barbier de Séville.*
1885	1er janv.	Mlle Rizzio.	*Le Pré aux clercs.*
1885	2 janv.	M. J. Jnaudi.	*Calculateur.*
1885	6 janvier	Mlle H. Rizzio.	*Le Barbier de Séville.*
1885	16 mars	Tournée Achard.	*Clara Soleil*, comedie en 3 actes, de E. GONDINET et P. SIVRAC. *La Cravate blanche*, de GONDINET.
1885	23 avril	La troupe du théâtre Molière.	*Le prince Zilah*, comédie en 4 actes et prologue de CLARETIE
1885	5 mai	Tournée Em. Marck.	*Denise*, d'ALEX. DUMAS.
1885	7 mai	Le professeur Pickman.	*Prestidigitation.*
1885	15 mai	M. Talbot. du théâtre français.	*Hommage à Molière*, l'*Avare*, *le Malade imaginaire.*
1885	17-19-25 mai	M. Donato.	*Hypnotisme.*
1885	22 juin	Mme Sarah Bernhardt et P. Garnier.	*Froufrou*, comédie en 5 actes de MEILHAC et HALÉVY.

Digitized by Google

1885	novemb.	M. Talbot et sa troupe.	*Le médecin malgré lui*, *Georges Dandin*, *le Dépit amoureux*.
1886	janvier	Mlle Alberti, chanteuse et M. Magnée, fort tenor.	*Le Trouvère.*
1886	28 janv.	M. Hermann et Mme Addie Hermann.	*Prestidigitation.*
1886	26-28 fév.	Mlle Fernet, des galeries Saint-Hubert.	Mlle *Nitouche*, d'HERVÉ.
1886	23 mars	Mlle Buire, des galeries Saint-Hubert et M. Magnee.	*Lucie de Lammermoor*, Mlle *Nitouche.*
1886	31 mars	MM. Tondeur et Magnée.	*Guillaume Tell.*
1886	2 avril	Tournée Godfrin	*Antoinette Rigaud*, de RAYMOND DESLANDES, *l'Amant aux bouquets.*
1886	23 mai	Mme D'Askoff, de l'Odéon.	*Sapho* de DAUDET et BELOT.
1886	31 octob.	M. Donato.	*Magnétisme.*
1887	18 janv. et 6 fév.	Mlle Reuthal, des galeries St-Hubert.	*Josephine vendue par ses sœurs*, de V. ROGER.
1887	janv-fév.	M. Dulaurens, ténor et Mlle Fiérens de la Monnaie.	*Le Trouvère*, *la Muette de Portici*, *la Juive.*
1887	25 janv	Tournée Schurmann.	*Le Bonheur conjugal*, de VALABRÈGUE et *le Sous-Préfet*, du même.
1887	2 avril	Tournée Achard.	*La Comtesse Sarah*, de G. OHNET.
1887	6 mai	Tournée artistique.	*Le fiacre 117*, de NAJAC et MILLAUD. *Le Chant du Coq*, de NAJAC.
1887	12 mai	Tournée Achard.	*Francillon*, d'ALEX. DUMAS fils, *l'Invitation à la Valse*, d'ALEX. DUMAS, père.
1887	juin	Tournée Simon. M. Coquelin aîné, de la comédie française.	*Le Mariage de Figaro*, de BEAUMARCHAIS.
1887	23 oct.	Le professeur Dicksonn.	Prestidigitation.
1888	3 janvier	Mme Agar.	*Iphigénie*, *le Cimetière d'Eylau*, de VICTOR HUGO, *les Plaideurs.*

Digitized by Google

1888	10 janvier	Mlle Reuthal.	*L'Homme n'est pas parfait.*
1888	27 janvier et 13 fév.	Tournée Paul Deshayes.	*L'abbé Constantin*, d'HALÉVY, CREMIEUX et DE COURCELLES. *L'héritage d'Yvette*, de DECOURCELLES.
1888	5 mars	Mme Favart.	*Gabrielle*, comédie d'AUGIER, *la Joie fait peur*, de Mme de GIRARDIN.
1888	9 mars	Orchestre des Tziganes hongrois, directeur : Rigo Marckzi.	Concert.
1888	15, 18, 20, 22 et 25 mars	Troupe de Bruges.	Représentations sous la direction de M. Dousse,
1888	13 avril	Tournée Achard.	*Durand et Durand*, de ORDONNEAU et VALABRÈGUE, *Au coin du feu*, par FONTENELLE.
1888	13 mai	Tournée Chartier.	*La Cagnotte*, de LABICHE. *Au pied du mur*, de NAJAC.
1888	13 et 18 décembre	Mlle Mathilde Leroy. (Cette artiste reste à Mons en représentation).	*La Dame aux Camélias*, d'ALEX. DUMAS, fils.
1888	25 déc.	Mlle Thèves des Bouffes et des Galeries.	Mlle *Nitouche.*
1889	2 février	Tournée Deshayes.	*Pepa*, de MEILHAC et GONDERAX.
1889	1er mars	Tournée Achard.	*Les Surprises du Divorce*, de BISSON et ANTHONY MARS.
1889	1er avril	Le ténor Montariol de la Monnaie et M. Tondeur.	*Faust.*
1889	6 avril	Tournée Deshayes.	*Le Parfum*, d'ERNEST BLOUM.
1889	3 octob.	Tournée Scheler.	*Hamlet*, de DUMAS pere et PAUL MEURICE (Schakespeare)
1890	31 janvier	Tournée Deshayes.	*Belle Maman*, de SARDOU.
1890	25 avril.	Tournée Achard.	*Feu Toupinel*, de BISSON, Mme *Durosel* de BISSON et MARS.
1890	27 avril	Tournée Levalmey,	*Le Roi d'Ys.*
1890	5 août	Tournée Milliaud.	*Les Jacobites*, de F. COPPÉE et *le Passant*, du même.
1890	14 et 25 septemb.	Tournée Achard.	*Les Misérables*, de V. HUGO, *les Boulinard.*
1890	5 nov.	Tournée Milliaud (Mlle Segond, M. Weber, de la Comedie française).	*La fille de Roland*, *les Plaideurs*, *Stella*, poésie de V. HUGO, dite par Mlle Segond.

Digitized by Google

1890	22-24 nov.	Tournée Abel. du Vaudeville de Paris.	*Devant l'ennemi*, de PAUL CHARTON.
1890	2 déc.	Tournée Judic, (Mme Judic).	*La Roussotte*, d'HERVÉ, LECOQ et BOULARD.
1891	14 mars	Tournée Milliaud.	*L'obstacle*, d'ALP. DAUDET, *une Conversion*, de C. DE COURCY.
1891	8 avril	M. Dupuis, des Variétés et sa troupe.	*Monsieur Betzi.*
1891	22 avril	Tournée Laclaindière (Mme Esther Groslier).	*Musotte*, de GUY DE MAUPASSANT et JACQUES NORMAND, *les Petits cadeaux*, de JACQUES NORMAND.
1891	avril	Tournée Achard (MM. Dumaine, Taillade, Lacressonnière, Fraizier, MMmes Maljan et Person).	*Le Juif Errant*, d'EUG. SUE et DENNERY.
1891	3 mai	Tournee Albert Chartier.	*Le pompier de Justine*, d'A. VALABRÈGUE et DAVRIL.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOMENCLATURE

DES PIÈCES AYANT POUR AUTEURS DES MONTOIS OU DES PERSONNES AYANT RÉSIDÉ A MONS.

Digitized by Google

ANNÉES DES REPRÉSENTATIONS A MONS.		TITRES.	AUTEURS.
1634		*Sédécias*, (tragédie dans le goût antique, imprimée à Anvers, chez Jean Cnobbar, in-24).	CHARLES MALAPERT.
1709		*Le Martyre de Ste Reine*, tragédie en 3 actes et en vers	GILLES-JOSEPH DE BOUSSU.
1711	31 août	*Excercule, Vierge et Martyre. L'alliance de Climène avec le Jubilé*, opéra-tragédie.	Auteur inconnu.[1] La musique de l'opéra est de J.-B. SAUTON.
1713		*Hedwige*, reine de Pologne, tragédie en 5 actes et en vers.	GILLES-JOSEPH de BOUSSU.
1714		*Les disgrâces des maris* ou les tracas du ménage, comédie en 3 actes et en vers. C'est dans cette pièce, dont la scène se passe à l'enseigne des *Durménés à Mons*, que l'on trouve ces beaux vers cités par Faber : Le soir, quand je mange des prones, De bon matin je suis levé ; Alors je fais dans mes maronnes, Pour épargner notre privé.	Le même.
1719		*Le retour des Plaisirs*, opéra.	Le même.
1795	29 juin	*La veuve persécutée* sous le règne du terrorisme ou les sujets reconnaissants, drame en 3 actes et en prose.	NICOLAS DESCAMPS.
1812	12 déc.	*La gouvernante de qualité.*	Un montois.
1815		*La bataille de Waterloo*, opéra national en 2 actes avec évolutions militaires.	***.
1816	4 janvier	*Le siège de Mons*, (1678), ou les héros belges, en 3 actes, à grand spectacle.	DUSCIEUX.
1820	1er janv.	*Etrennes montoises*, impromptu en un acte.	***.
1820	5 mars	*Valmore*, drame héroïque en 3 actes et en vers.	CLAVAREAU.
1821	1er janv.	*L'Amant et le Mari*, opéra-comique en 2 actes (joué pour la première fois à Paris le 8 juin 1820).	ETIENNE DE JOUY. Musique de FRANÇOIS FÉTIS.

[1] Voyez *Mémoires et publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*, IIIe série, t. 2, p. 341.

Digitized by Google

1822	15 mars	*Mauvaise tête et bon cœur*, comédie en un acte.	CLAVAREAU.
1824	2 janvier	*Le colonel à Mons*, ou le volage fixé par l'amour.	Une dame montoise.
1825	16 octob.	A l'occasion de la visite du roi Guillaume : *Une heure au camp de Maizières*, tableau militaire en 1 acte (imprimé chez Piérart, 1825).	J.-B. CAMEL, artiste du théâtre.
1826	17 déc.	Direction Bertéché : *La Vieille*, opéra comique en un acte (représenté pour la première fois à Paris le 14 mars 1826).	SCRIBE et DELAVIGNE, musique de FRANÇOIS FÉTIS.
1831	9 janvier	*Le candidat à la royauté*, vaudeville en 3 actes. (Imprimé chez Mélinne, à Bruxelles, 1831).	HENRI DELMOTTE. EMILE DE PUYDT et HIP. ROUSSELLE.
1836	29 janvier	*Marie de Bourgogne ou le prisonnier de Mons*, drame en 2 actes. 1er acte : souterrain du château, 2e, une ferme des environs de Jemappes.	***.
1836	12 février	*L'aigle noir*, drame en 3 actes et 6 tableaux (imprimé à Bruxelles, Lelong, 1836).	L. LE LOUCHIER. (Voyez la *Biographie nationale*, t. XI).
1836	11 mars	*Deux mariages pour un*, vaudeville en un acte et en vers.	A. MATHIEU.
1838		*Kettly ou le retour en Suisse* opéra comique en un acte.	Musique de J. DENEFVE. (Le libretto est un ancien vaudeville du même titre).
1843	18 octob.	*L'épreuve préparatoire*, à-propos en 1 acte. (imprimé à Mons chez F. Moureau. 1843).	FÉLIX POTEL.
1845	10 janv.	Direction D. Hortos : *L'échevin Brassart* ou la prise de Mons les 17, 18. 19 septembre 1572, drame historique.	*** musique de J. DENEFVE.
1845	30 janv.	*Le chevalier de la Barre*, drame en 4 actes.	SAILLARD, artiste dramatique.
1845	14 février	*Marguerite de Hainaut*, pièce historique.	Le même.
1850	1er mars	*Marie de Brabant*, épisode de 1276, scène lyrique.	ADOLP. MATHIEU. musique de J. DENEFVE.

Digitized by Google

1852	14 janv.[1]	*Roland de Lattre*, épisode historique en 1 acte et en vers. (Imprimé dans les *Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut*, 1re série, tome IX).	Ad. MATHIEU.
1855		*Le Droit d'ainesse*, drame historique en 3 actes, en vers.	Ch. VERKERCK.
1856	13 mars	*Mons en 1572*, épisode historique en 3 actes et 5 tabl.	PAUL LANDOY, rédacteur du Constitutionnel, et Marc, régisseur du théâtre de Mons.
1857	13 mars	*La Séguidilla*, opéra comique en un acte et deux tableaux. Le poème de la Séguidilla avait été mis en musique par Marliani. Scribe autorisa J. Denefve à appliquer sa musique à cette pièce oubliée et qui portait le titre de *la Xacarilla*.	SCRIBE, musique de J. DENEFVE.
1863	16 déc.	*Les Patriotes*, épisode en 2 actes, de 1830.	DELISSE, musique de ANT. WILLAME.
1872	29 février	*A travers Mons*, pièce en 6 tableaux.	DOUARD, artiste du théâtre de Mons.
1874	12 mars	*L'illusion*, drame lyrique en un acte.	H. de St-GEORGES et MÉNISSIER, musique de ARM. TOUSSAINT.
1877	13 mars	*Mons en Bulgarie*, revue.	*** musique de D. PRYS.
1879	23 mars	*Le Sonnet de Jeannot*, opéra-bouffe en un acte.	OSCAR GHISLAIN, musique de D. PRYS.
1880	27 janvier	*Chez Papa*, comédie en un acte.	FRÉD. DESCAMPS.
1880	4 février	*Le Billet rose*, comédie en un acte, (imprimé chez H. Manceaux, 1880).	FRÉD. DESCAMPS.
1881	17 janv.	*Jean-Pierre*, opéra-comique en un acte.	FRÉDÉRIC DESCAMPS, musique de DÉSIRÉ PRYS.
1881	4 mars.	*La Bague magique*, opéra en 4 actes et 5 tableaux.	Paroles et musique de CASTEGNIER.

[1] La pièce *Roland de Lattre* devait être représentée le 8 septembre 1851, en présence de la Famille royale. Cette représentation ne put avoir lieu, à cause d'un deuil de la Cour.

Digitized by Google

1883	2 février.	*L'Horloger de la Cour*, opéra comique en un acte.	JOSEPH TOUSSAINT, musique d'ARMAND TOUSSAINT.
1885	19 févr.	*Bel Démonio*, opéra comique.	Les mêmes.
1888	14 juin	*Totor el Choumaque*, scène montoise, (interprètes : MM. Lammers, H. Chauvaux, H. Disy, F. Gouche, Mlle Delpire).	JULES DECLÈVE.
1888	14 juin	*Enn Chambourlette*, (interprètes : MM. Vanolande, Talaupe. Dulier, Gouche, Potier, Mlle Delpire).	G. TALAUPE et M. VANOLANDE.
		Les Deux Imbêtés, scène comique. Interprètes : MM. Disy et Vanolande.	JULES DECLÈVE.
		Les deux pièces : *Totor el Choumaque* et *Enn Chambourlette*, jouées à Mons les 14, 21, 26, 28 juin, 29 juillet, 12 août, 27 septembre 1888, ont été représentées ensuite à Bruxelles, Tournai, Charleroi, Ath, Gand, Binche, St-Ghislain, Péruwelz, Quiévrain, Bracquegnies, Nimy, Wasmes, Dour, Morlanwelz, Quaregnon, La Louvière, Lens, Paturages, Cuesmes, Brugelette, Elouges, Manage, etc.	
		Plusieurs représentations ont été données dans certaines de ces villes et communes et à Mons en 1888, 1889, 1890.	
		Les interprètes de ces pièces, et des pièces wallonnes qui suivent, sont les fondateurs du théâtre wallon montois : MM. Max. Vanolande, H. Chauvaux, H. Disy, H. Dulier, F. Gouche, L. Lammers, G. Talaupe, A. Pottier et Mlle Victoria Delpire, auxquels se sont joints M. Pierre Ghenet et Mlles F. Froment et Dubuisson.	
		Jamais notre wallon si pittoresque n'avait été parlé à la scène. *Totor el Choumaque* est réellement la première pièce wallonne montoise ; *Enn Chambourlette* est sa sœur cadette. Tous les journaux ont	

Digitized by Google

		reconnu à *Totor el Choumaque* une idée morale, but réel de l'auteur, exprimée en un style chatié et littéraire. *Enn Chambourlette* est une scène prise sur le vif et qui dénote un reel talent d'observation. La première représentation de *Totor el Choumaque* et *enn Chambourlette* a été saluée par ces vers d'Hyp. Laroche :	

Mons se donne aujourd'hui une fête montoise !
Le rire éclate franc dans la vieille Cité,
Son esprit pétillant est bien souvent cité
Et sa vive gaîté sait demeurer courtoise.
Sans façon, du terroir le langage expressif
Cause aux nombreux lurons un plaisir excessif,
Il nous rappelle mieux les jeux de notre enfance.
Faut-il peindre une scène ? Il n'a pas son second,
Et dans la rue encor quelle oreille s'offense
Du jargon populaire en mots heureux, fécond ?
Au foyer, coin sacré de la grande Patrie
Qui n'entend, ne cherit notre bon vieux patois.
Aussi, d'un cœur ému, fils de Mons je vous crie :
Acteurs, auteurs joyeux, honneur aux vrais montois !

1889	4 juillet.	L'*Escappé*, scène wallonne. Cette pièce a été jouée avec succès à Bruxelles, Tournai, Gand. Ath, Binche, Péruwelz, Brugelette, Charleroi, La Louvière, Cuesmes, etc. Elle a été interprétée en patois borain par la Société des jeunes Gais Amis de Pâturages.	Jules Declève.
1889	4 juillet.	Première représentation *des Deux Lettes*, pièce en 2 actes.	A. Gouche et M. Vanolande.
1890	12 juin.	L'*Héritance dé Boum Chacha*, pièce wallonne, jouée également avec succès à Ath, Binche, Brugelette, Dour, etc.	Jules Declève,
1890	12 juin.	*Kakar*, pièce wallonne en deux actes.	Grey et L. Lammers.
1891	11 juin.	*El Parrain d'rinconte*, pièce en un acte.	Devigne et Chauvaux.
1891	11 juin.	*L'Babiaerd insorcélé.* Les pièces wallonnes continuent leur tournée en Belgique, et sont partout bien accueillies.	***

Digitized by Google

Le Théâtre Wallon a organisé, cette année, un concours de littérature wallonne montoise divisé en trois catégories :

1° Pièces wallonnes en un acte ;

2° Chansons et chansonnettes ;

3° Monologues et poésies.

Les pièces couronnées seront représentées par le Théâtre Wallon.

Le jury est composé de MM. Benoit Quinet, Pierre Moutrieux, littérateurs, Jules Dolez, avocat, Léon Descamps, professeur et Jules Declève.

La Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut a inscrit au programme de ses concours pour 1892 :

Une pièce de théâtre ;

Un livret d'opéra ou un poème susceptible d'être mis en musique ;

Une œuvre musicale (opéra, oratorio, cantate, symphonie).

Digitized by Google

Le 27 juin 1889, à la fête scolaire donnée au théâtre, les élèves des écoles Frœbel communales, sous la direction de Mme Heinercheldt-Frond, ont joué *Mignonne*, scène enfantine, paroles de Jules Declève, musique de Ph. Postel. A la distribution des prix de l'école Frœbel payante, en août 1889, au théâtre, les élèves ont interprété : *Monsieur Métronome*, scène enfantine, paroles de Jules Declève, musique de Ph. Postel.

PIÈCES NON REPRÉSENTÉES :

1589	*Tragœdie nouvelle dicte le petit razoir des ornemens mondains* [1].	PHILIPPE BOSQUIER.
1840	*Un poète*, comédie en un acte et en vers.	ANT. CLESSE.
1842	*Le Prisonnier mystérieux*, fantaisie dramatique en 3 journées et en vers. (Bruxelles, A. Decq).	BENOIT QUINET.
1852	*L'homme au masque de fer*, fantaisie dramatique en 5 journées et en vers.	BENOIT QUINET.
1884	*Dolorès*, opérette en un acte.	FRÉD. DESCAMPS, musique de D. PRYS.

Je considère comme se rattachant à l'art dramatique différentes scènes d'auteurs montois, notamment celles-ci :

La Ruée, scène populaire, en 4 tableaux.	HENRI DELMOTTE
Dian Loute Patiau, el porteur au sac, et *El' Petottier*.	J.-B. DESCAMPS.
El' mariage dé l' fie chose.	Curé CHARLES LE TELLIER.
Où c' qué conduit l' passion du généve, comédie in infier.	PIERRE MOUTRIEUX.

Jean-Baptiste Knapp, né à Mons en 1777, est auteur de: 1. *Regnier*, tragédie en vers et en 5 actes (Bruxelles, imprimerie de la veuve de Braeckenier, 1817, in-12, de VI-94 pages). 2. *Le Testament*, comedie en 5 actes et en prose (Bruxelles, ibid., 1818, in-12). — Voyez *Biographie nationale*, tome X, p. 788-789.

[1] Voy. Hippol. Rousselle, *Bibliographie montoise*, pp. 160-161.

Digitized by Google

Citons ici une pièce spéciale :

L'écolier maître ou le prix de la science. Petite pièce nouvelle, au sujet du sieur Meau [1], Premier de l'Université de Louvain ; dédiée à Messieurs les Étudiants de Mons. *Représentée à Mons le 24 octobre 1762.* De la composition de M. GASPARINI, comédien de présent à Mons. A Valenciennes, aux dépens de l'auteur. (16 pages d'impression, compris titre et dédicace en vers).

Cette pièce est en vers médiocres et se termine ainsi :

L'étude fait la Science,
Le courage, le Héros,
Les grands biens font l'opulence,
Tout s'acquiert par les travaux.
Mais de la Nature entière,
La Sagesse est le soutien ;
Si la Vertu ne l'éclaire !
Le grand Homme n'est plus rien.

Le spectacle finit par un grand ballet.

---

[1] Joseph-Ferdinand Meaux ou Meau, né à Harveng, élève du collège de Houdain, à Mons, puis à l'Université de Louvain, *primus* de celle-ci le 17 octobre 1762

Digitized by Google

Digitized by Google

FLORULE D'ANGRE

ET DES

ENVIRONS,

PAR

BIENAIMÉ RIOMET,

INSTITUTEUR A BERLISE (AISNE, FRANCE);
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE BOTANIQUE;
DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE LAON;
DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE VERVINS;
DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE L'AISNE;
LAURÉAT DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889.

SUIVIE DE LA

FLORULE DES MUSCINÉES ET LICHENS

PAR

G. LOCHENIES,

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE BOTANIQUE DE BELGIQUE

Labor improbus omnia vincit.

Digitized by Google

Digitized by Google

AVANT-PROPOS.

Le travail que je présente au public est le résultat de plusieurs années d'études et de recherches.

Un long séjour à Quarouble (Nord), — village situé à six kilomètres d'Angre, — en qualité d'Instituteur-adjoint à l'École communale, m'a permis d'explorer dans tous les sens le bois d'Angre et ses environs.

Mettant à profit et coordonnant mes notes d'herborisations, je crois faire œuvre utile et combler une lacune en publiant la Florule de cette contrée, dont la riche végétation et les paysages pittoresques attirent chaque année des botanistes et des touristes.

Je me suis attaché à réunir les indications relatives à l'habitat et à la station, comme aussi à l'abondance ou à la rareté des espèces, aux époques de la floraison et de la fructification.

M. G. Lochenies, de Leuze, membre de la Société royale de Botanique de Belgique, a bien voulu compléter mon travail

Digitized by Google

en y adjoignant la *Florule des Mousses, Hépatiques et Lichens*, et en me communiquant la liste des plantes rares et intéressantes qu'il a récoltées pendant les années 1883 à 1891 inclusivement.

Je dois également à sa précieuse collaboration une notice sur la constitution géologique du sol qui, par sa nature, exerce une influence remarquable sur le tapis végétal et particulièrement sur la répartition des Cryptogames.

M Émile Hublard, secrétaire de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut, m'a facilité la tâche en me signalant les ouvrages suivants que j'ai consultés :

Hécart. — Florula Hannoniensis. Valenciennes, 1836.

Cette flore date de 1780 ou 1798, elle ne fut publiée qu'en 1836.

Hocquart (L'Abbé). — Flore du département de Jemmapes, ou définitions des plantes qui y croissent spontanément, faites d'après le système de Linné, à l'usage des élèves en Botanique. Mons, 1814.

Il existe, du même auteur, un manuscrit portant la date de 1817 et intitulé : « Supplément de la flore de la province du Hainaut, ci-devant département de Jemmapes.

Vander Maelen (Ph.) et *Meisser (le Dr).* — Dictionnaire géographique de la Province de Hainaut. Flore du Hainaut, pp. 194 à 228. — Bruxelles, 1833.

Michot (L'Abbé N. L.). — Flore du Hainaut. Mons, 1845.

Crépin (Fr.). — Manuel de la Flore de Belgique. Bruxelles, 1882. (4e édition).

Crépin (Fr.). — Guide du Botaniste en Belgique. (Plantes vivantes et fossiles). Bruxelles, 1878.

Crépin (Fr.). — Géographie botanique. (Patria belgica). Bruxelles, 1873.

Crépin (Fr.). — Notes sur quelques plantes rares ou critiques de la Belgique. Bulletins de l'Académie royale de Belgique. 2e série, t. VII, XIV, XV, XXI et XVII

Digitized by Google

Crépin (Fr.). — Petites annotations à la flore de Belgique. — Bulletin de la Société royale de Botanique de Belgique. T. I

Crépin (Fr.). — Considérations sur l'étude de la Flore indigène. Bulletin de la Société royale de botanique de Belgique. T. II.

Crépin (Fr.). — Petites annotations à la flore de Belgique. Id. T. II.

Crépin (Fr.). — Matériaux pour servir à l'histoire de la géographie botanique de la Belgique. Id. T. III.

Thielens (Arm.). — Observations sur quelques plantes rares ou nouvelles de la flore de Belgique. Id. T. III.

Cogniaux (Alfr.). — Un an au Borinage ; quelques matériaux pour la flore du Hainaut central, recueillis pendant l'année 1864. Id. Année 1864.

Crépin (Fr.). — Petites annotations à la flore de Belgique. Id. T. V.

Devos (André). — Les plantes naturalisées ou introduites en Belgique. Id. T. IX.

Devos (André). — Etude sur l'aire d'extension de quelques plantes méridionales dans le bassin de la Meuse. Id. T. IX.

Thielens (Arm.). — Notice sur quelques plantes rares ou nouvelles de la flore belge. Id. T. X.

Thielens (Arm.). — Acquisitions de la flore belge. (Années 1869, 1870, 1871, 1872). Id. T. XII.

Wesmael (A). — Compte-rendu de la XVI^e^ herborisation générale de la Société royale de botanique de Belgique. (1877), id. T. XVI.

Durand (Th.). — Les acquisitions de la flore belge en 1885. Id. T. XXV.

Durand (Th.). — Les acquisitions de la flore belge en 1886. Id. T. XXVI.

Durand (Th.). — Les acquisitions de la flore belge en 1887, 1888 et 1889. Id. T. XXVIII.

Digitized by Google

Thielens (Arm.). — Acquisitions de la flore belge depuis la création de la Société royale de Botanique de Belgique jusque et y compris l'année 1868. Mémoires et publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut, IIIe série, t. v. Année 1870.

Je prie MM. G. Lochenies et Émile Hublard de recevoir, avec mes sincères et affectueux remerciements, l'assurance de ma profonde reconnaissance. Merci, également, à M. E. Adam, pharmacien, à Quiévrain, qui m'a fourni quelques renseignements.

BIENAIMÉ RIOMET.

Digitized by Google

NOTICE GÉOLOGIQUE

PAR

G. LOCHENIES.

Les terrains qui forment le sous-sol géologique des environs d'Angre et de Roisin appartiennent au dévonien inférieur.

La couche sous-jacente peut se ranger dans le 2e système (Coblentzien) de Dumont. MM. Cornet et Briart, dans leur très intéressant travail sur la découverte du calcaire de Couvin, signalent la présence de quartzites se rapportant à ce système, dans la partie Nord du bois d'Angre [1].

Cette assise supporte de puissants dépôts de schistes, psammites et grés rouges, classés par Dumont dans son terrain eifelien-quartzo-schisteux. Si l'on suit le cours de la rivière (la Grande-Honnelle), après avoir dépassé le Caillou-qui-bique, l'on rencontre, après deux ou trois cents mètres sur la rive droite, des affleurements et des éboulis de roches siliceuses de nuance rougeâtre, appartenant à cette couche.

L'épais massif du Caillou-qui-bique, de la Montagne pélée et de la Roche maudite [2] est composé uniquement de poudingue de Burnot. (4e système du dévonien inférieur, étage I de Dumont). C'est un poudingue rouge formé de galets

[1] Voir : Cornet et Briart. — Note sur la découverte du calcaire de Couvin, in Annales de la Société géologique de Belgique, t. I, pp. 8-15. 1874.

[2] Consulter, pour ces dénominations, l'intéressante notice de M. Th. Bernier, archéologue à Angre : Guide du touriste au Caillou-qui-bique... etc. (Mons. Manceaux édit. 1886).

Digitized by Google

quartzeux ou quartziteux, agglutinés par une pâte argilo-siliceuse et renfermant également des nodules de phtanite noirâtre. Ce dernier caractère permet, d'après les auteurs, de distinguer ce poudingue des autres couches de même nature (Poudingue de Fepin, etc.), lesquelles ne paraissent pas contenir de phtanite. Cette couche est très pauvre en fossiles.

Surmontant l'assise du poudingue de Burnot, l'on rencontre des schistes divers, les uns d'une teinte grisâtre à texture grossière, les autres plus compacts, teintés de brun ferrugineux généralement, et constituant le système des schistes et calcaires de Couvin. Les fossiles y sont abondants, et surtout le Calceola sandalina Lam . ce qui a permis aux auteurs d'appeler cette couche : Schistes à Calcéoles [1].

A différents niveaux, l'on rencontre dans ces schistes, d'énormes noyaux de calcaire affectant le plus souvent une forme lenticulaire. C'est dans ces gigantesques lentilles que sont ouvertes les carrières de la région. En 1883, M. Th. Bernier y découvrait une grotte assez spacieuse renfermant de belles et nombreuses stalactites et stalagmites, en même temps que quelques antiquités romaines.

Le calcaire dévonien et sa florule, qui lui est toute spéciale, ont été l'objet d'un très remarquable travail d'André Devos, sous le titre : « Étude sur l'aire d'extension de quelques plantes méridionales dans le bassin de la Meuse » [2]. Après des considérations générales sur la dispersion des espèces végétales de cette région, l'auteur s'exprime ainsi :

« Une des plus belles études de géographie botanique à « entreprendre, dans notre pays, serait celle de la distribution « des espèces végétales recouvrant la bande de calcaire dévo- « nien qui traverse le midi de la Belgique, du S.-O. au N.-E.

[1] La dénomination et la classification des terrains sont établies d'après l'excellent ouvrage de M. Mourlon : Géologie de la Belgique. (Bruxelles, Hayez 1880.)

[2] in Bulletin de la Société royale de Botanique de Belgique, t. IX. Année 1870.

Digitized by Google

« Le botaniste qui voudrait se charger de cette tâche serait « amplement dédommagé des fatigues que ses excursions lui « auraient occasionnées, par le résultat heureux de ses « recherches. Il pourrait ensuite, en publiant la florule de « ce terrain, jeter quelque lumière sur plusieurs questions « intéressantes de géographie botanique. Voici à peu près « l'itinéraire à suivre dans ces explorations :

« Hainaut : — Monceau, Villers-la-Tour, Forges, Chimay, « Bourlers, Baileur. »

A ces localités du Hainaut, il convient d'ajouter Roisin, Angre et Autreppe.

La grande diversité d'éléments composant cet étage du dévonien inférieur doit nécessairement avoir une influence considérable sur le tapis végétal et former une florule des plus variées, comme du reste, dans tous les endroits où sont réunis, sur un petit espace, des terrains de composition chimique différente.

Mais c'est surtout en Cryptogamie que cette distinction est le plus accentuée. C'est ainsi que toute la partie siliceuse du bois d'Angre nourrit abondamment une mousse spéciale aux sables : le Leucobryum glaucum Sch., tandis qu'à quelques mètres de là, on ne retrouve nulle trace de cette espèce, remplacée qu'elle est par les mousses calcicoles : Weisia verticillata B. S., Leptotrichum flexicaule Hpe. etc. La même remarque peut s'appliquer aux Lichens dont on observe les espèces caractéristiques des différents terrains, d'une façon bien tranchée.

Plusieurs des Muscinées rares, renseignées dans la florule ci-après, ont été découvertes au bois d'Angre par M. l'Abbé Boulay, professeur à la Faculté des Sciences de Lille. Ce savant bryologue, afin de pouvoir me faire admirer sur place ces belles espèces, a bien voulu venir m'en montrer les habitations, avec une amabilité et une obligeance auxquelles je me plais à rendre hommage.

Leuze, le 20 février 1892. G. LOCHENIES.

Digitized by Google

ABRÉVIATIONS EMPLOYÉES.

CC.	Très commun.
C.	Commun.
AC.	Assez commun.
R.	Rare.
AR.	Assez rare.
RR.	Très rare.
G. L.	MM. G. Lochenies.
B. R.	B. Riomet.

Digitized by Google

I.

PHANEROGAMES.

I.

I. — RANUNCULACÉES.

1. CLEMATIS L.

1. C. **vitalba** L. — Juin-Octobre. — AC. Haies. Marchipont, Angre, Angreau, Baisieux, etc.

2. ANEMONE L.

2. A. **nemorosa** L. — Avril-Mai. — C. Bois d'Angre.
3. A. **ranunculoides** L. — Avril-Mai. — Partie basse et humide du bois (G. L.), coteaux ombragés en face du Caillou-qui-bique. — Haie près Roisin, q. q. pieds (B. R.), haie près du château de Bargette (B. R.) — En 1882 et 1883 il était plus commun que maintenant; il devient de plus en plus rare. — Montignies-sur-Roc.

3. ADONIS L.

4. A. **autumnalis** L. — Mai-Juillet. — J'en ai rencontré quelques pieds, en 1882, dans les blés à Baisieux ; il doit se trouver sur d'autres points.

Digitized by Google

4. MYOSURUS L.

5 **M. minimus** L. — Avril-Mai. — RR. Champs humides près de la fabrique de chicorée d'Angre (1884 !).

5. RANUNCULUS L.

6. **R. hederaceus** L. ; *Batrachium hederaceum* S. F. Gray. — Mai-Juillet. — Bois de Rampemont (Normand).
7. **R. Flammula** L. — Juin-Octobre. — AR. Bords de la rivière à Marchipont et au moulin d'Angre.
8. **R. auricomus** L. — Avril-Mai. — Çà et là dans le bois d'Angre et les haies.
9. **R. acris** L. — Mai-Octobre. — C. Lieux herbeux, bords des chemins.
10. **R. repens** L. — Mai-Septembre. — C. Prairies, jardins, lieux humides.
11. **R. bulbosus** L. — Mai-Juillet. — C. Prés, coteaux, lieux herbeux.

6. FICARIA DILL.

12 **F. ranunculoides** Mönch. ; Ranunculus Ficaria L. — Mars-Avril. — C. Haies, lieux ombragés.

7. CALTHA L.

13. **C. palustris** L. — Avril-Mai. — AC. Dans la partie humide du bois d'Angre, Angreau, Marchipont, etc.

8. NIGELLA L.

14. **N. arvensis** L. — Juillet-Août. — R. Quiévrain, bords de la Grande-Honnelle (E. Adam). RR. Champs près de la Chapelle S^{te}-Roch d'Angre (1885), (B. R).

Digitized by Google

9. AQUILEGIA L.

15. **A. vulgaris** L. — Mai-Juillet. — RR. Quiévrain, bords de la Grande-Honnelle (E. Adam). — Signalé par J. Hécart au bois d'Angre, je l'y ai cherché vainement. — Bois de Montignies-sur-Roc[1].

10. DELPHINIUM L.

16. **D. consolida** L. — Juin-Septembre. — RR. J'en ai trouvé quelques pieds dans un champ à Baisieux (1890 !).

11. ACONITUM L.

17. **A. napellus** L. — Juillet-Septembre. — RR. Dour dans le bois. Introduit ! (J. Adam).

II. — BERBERIDÉES.

12. BERBERIS L.

18. **B. vulgaris** L. — Fl. Mai-Juin ; fr. Septembre-Octobre. — Montignies-sur-Roc. (Normand.).

III. — CARYOPHYLLÉES.

13. DIANTHUS L.

19. **D. Armeria** L. — Juillet-Août. — RR. Bois d'Angre.

[1] T. XVI du Bulletin de la Société royale de Botanique de Belgique (A. LELIÈVRE).

Digitized by Google

14. SAPONARIA L.

20. **S. officinalis** L. — Juillet-Septembre. — M. G. Lochenies en a observé deux ou trois pieds en 1889, dans la partie calcaire du bois d'Angre.

15. SILENE L

21. **S. inflata Sm.** ; S. Cucubalus Wib. ; Cucubalus Behen L. — Juin-Septembre. — J'en ai rencontré quelques pieds en 1886, près du chemin endigué de Marchipont (B. R.). — Terrain calcaire vers Roisin (G. L.).
22. **S. nutans** L. — Juin-Juillet. — Quelques rares pieds sur les rochers calcaires, vers Roisin. (G. L.).

16. MELANDRIUM RŒHL.

23. **M. album** Gke. ; *M. dioicum* Rœhl. ; *Lychnis alba* Mill. ; *L. dioica* Sibth ; *Silene pratensis* Gren. et Godr. — Juin-Septembre. — AC. Prairies artificielles.
24. **M. silvestre** Rœhl. ; *M. diurnum* Dumort. ; *Lychnis silvestris* Hoppe ; *Silene diurna* Gren. et Godr. — Mai-Juillet. — AC. Dans le bois et les haies.

17. LYCHNIS TOURN.

25. **L. Flos-cuculi** L. — Mai-Juillet. — C. Prairies.
26. **L. Githago** Lam. ; *Githago segetum* Desf. ; *Agrostemma githago* L. — Juillet-Août. — C. Moissons.

18. SPERGULARIA PERS.

27. **S. campestris** All. ; *Arenaria rubra* et *campestris* L. ; *Spergularia rubra* Pers. — Mai-Septembre. — AC. Champs sablonneux, siliceux.

Digitized by Google

19. SPERGULA L.

28. **S. arvensis** L. — Juin-Septembre. — C. Moissons, terrains maigres.

20. SAGINA L.

29. **S. procumbens** L. — Mai-Octobre. — C. Champs frais, vieux murs, cours peu fréquentées, entre les pavés.

21. HOLOSTEUM L.

30. **H. umbellatum** L. ; *Alsine umbellata* DC. — Avril-Mai. — RR. — J'en ai observé quelques pieds sur un mur à Angreau en 1884.

22. ARENARIA L.

31. **A. trinervia** L. ; *Mœhringia trinervia Clairv.* — Avril-Juin. — Peu commun dans le bois, parties humides.
32. **A. serpyllifolia** L. ; *A. sphærocarpa* Ten. — Juin-Août. — C. Champs, lieux secs, murs.

23. STELLARIA L.

33. **S. nemorum** L. — Mai-Juillet. — R. Partie basse et humide du bois d'Angre. (G. L.) — Bois de Montignies-sur-Roc. (A. Lelièvre.)
34. **S. media** Vill. ; *Alsine* L. — Mars-Novembre. — CC. Champs cultivés et incultes, jardins potagers.
35. **S. Holostea** L. — Avril-Juin. — C. Bois, haies.
36. **S. glauca** With. — Mai-Juillet. — Signalé par Hécart à Montignies-sur-Roc.
37. **S. Graminea** L. — Mai-Août. — AC. Haies, lieux herbeux. — Plante silicicole.

Digitized by Google

24. CERASTIUM L.

38. C. **vulgatum** L. ; *C. triviale* Link. — Mai-Septembre. — CC. Lieux herbeux, champs.
39. C. **pumilum** Curt.; *C. obscurum* Chaub.; *C. alsinoides* Lois.; *C. glutinosum* Fries. — Mai-Juin. — AR. Vieux murs, fissures des rochers (G. L.)
40. C. **manticum** L. ; *C. glaucum* Gren. — Mai-Juin. — Montignies-sur-Roc. (1864. A. Lelièvre.)
41. C. **erectum** Coss. et Germ. ; *C. quaternellum* Fenzl. ; *Moenchia erecta* H. de Wett. ; *Sagina erecta L.* — Avril-Juin. — Montignies-sur-Roc. (A. Lelièvre.)
42. C. **arvense** L. — Avril-Juin. — C. Bords des chemins, talus secs.
43. C. **aquaticum** L. ; *Malachium* Fries. — Juin-Octobre. — Çà et là, sur les bords de la Grande-Honnelle.

IV. — LINÉES.

25. LINUM L.

44. L. **catharticum** L. — Mai-Août. — C. Lieux herbeux.

V. — OXALIDÉES.

26. OXALIS L.

45. O. **acetosella** L. — Avril-Mai. — C. Lieux ombragés et humides du bois.
46. O. **Stricta** L. ; *O. Europœa* Jord. — Juin-Septembre. — RR. Bords de la Grande-Honnelle. (G. Lochenies et B. Riomet, 1891.)

Digitized by Google

VI. — GÉRANIACÉES.

27. GERANIUM L'HÉRIT.

47. **G. phæum** L. — Mai-Juin. — R. Bois d'Angre ; je l'ai rencontré près du premier pont en bois sur la Grande-Honnelle en venant d'Angre ; quelques pieds près du moulin d'Angreau. (B. R.). — Abondant dans plusieurs bouquets d'arbustes aux bords de l'Honnelle. (G. L.).
48. **G. Dissectum** L. — Mai-Août. — AC. Champs, lieux cultivés.
49. **G. pusillum** L. — Mai-Septembre. — Angre, Montignies-sur-Roc. (J. Hécart).
50. **G. molle.** L. — Mai-Octobre. — C. Bords des chemins, voisinage des habitations, lieux cultivés et incultes.
51. **G. lucidum** L. — Mai-Août. — Angre. (Hécart).
52. **G. Robertianum** L. — Mai-Octobre. — CC. Haies, endroits ombragés, vieux murs.

28 ERODIUM L'HÉRIT.

53. **E. cicutarium** L'Hérit. — Avril-Octobre. — R. Chemin de Marchipont à Angre, Quiévrain.

VII. — MALVACÉES.

29. MALVA L.

54. **M. rotundifolia** L. — Juin-Septembre. — C. Bords des chemins, voisinage des habitations.

Digitized by Google

55. **M. moschata** L. — Juin-Septembre. — Çà et là, bois d'Angre. (B. R.). — Chemin du bois vers Roisin. (G. L.). — Quiévrain. (E. Adam). — Autreppe. (Bul. S. R. de B. de Belgique, t. XVI) (A. Lelièvre).

56. **M. Alcea** L. — Juillet-Septembre. — Roisin. (Hécart) ; Quiévrain. (E. Adam).

Je ne parle que pour mémoire de l'*Althaea officinalis* L. qu'on rencontre quelquefois à l'état subspontané.

57. **M. crispa** L. — Angreau (Michot. Flore du Hainaut. 1845).

VIII. — TILIACÉES.

30. TILIA L.

58. **T. platyphylla** Scop. ; *T. grandifolia* Ehrh. — Mai-Juin. — Planté.

59. **T. ulmifolia** Scop. ; *T. parvifolia* Ehrh. ; *T. silvestris* Desf. — Juin-Juillet. — Planté.

IX. — POLYGALÉES.

31. POLYGALA L.

60. **P. vulgaris** L. — Mai-Août. — C. Lieux herbeux, coteaux.

X. — ACÉRINÉES.

32. ACER L.

61. A. **campestre** L. — Fl. Avril-Mai ; Fr. Juillet. — AC. Haies et dans le bois.

L'A. platanoides L. et *L'A. Pseudo-Platanus* L. sont plantés.

Digitized by Google

XI. — CÉLASTRINÉES.

33. EVONYMUS L.

62. **E. europea** L. — Fl. Avril-Mai ; fr. Août-Septembre. — Dans le bois et les haies. AC.

XII. — HYPÉRICINÉES.

34. HYPERICUM L.

63. **H. humifusum** L. — Juillet-Septembre. — AC. Champs frais siliceux ; çà et là dans le bois d'Angre.
64. **H. perforatum** L. — Juin-Septembre. — C. Bords des chemins. lieux herbeux.
65. **H. pulchrum** L. — Juin-Août. — Çà et là dans les clairières du bois d'Angre.
66. **H. hirsutum** L. — Juin-Août. — AC. Bords des chemins et dans les bois.

XIII. — RÉSÉDACÉES.

35. RESEDA L.

67. **R. luteola** L. — Juin-Septembre. — Déblais des carrières. Assez abondant par endroits. (G. L.).

Digitized by Google

68. **R. lutea** L. — Juin-Septembre. — RR. Quelques pieds sur le calcaire vers Roisin. (G. L.). — Les *Reseda* sont calcicoles.

XIV. — PAPAVÉRACÉES.

36. PAPAVER TOURN.

69. **P. Rhaeas** L. — Mai-Septembre. — CC. Champs et moissons.
70. **P. dubium** L. — Mai-Août. — AR. Vieux murs. Angre, Baisieux, Roisin, Quiévrain, etc.
71. **P. argemone** L. — Mai-Août. — AC. Avec le précédent et dans les moissons.

37. CHELIDONIUM TOURN.

72. **C. majus** L. — Mai-Août. — AC. Pied des murs, haies; çà et là dans le bois d'Angre.

XV. — FUMARIACÉES.

38. FUMARIA L.

73. **F. officinalis** L. — Avril-Septembre. — C. Champs, lieux cultivés.
74. **F. parviflora** Lmk. — Juin-Septembre. — RR. J'en ai rencontré quelques pieds entre Baisieux et Marchipont dans un champ de betteraves (1889).

Digitized by Google

XVI. — CRUCIFÈRES.

39. CHEIRANTHUS R. Br.

75. C. **Cheiri** L. — Avril-Juin. — Vieux murs.

40. BARBAREA R. Br.

76. B. **lyrata** Aschs ; *B. vulgaris* R. Br. ; *Erysimum barbarea* L. — Avril-Juin. — AR. Bords de la Grande-Honnelle à Angreau, Quiévrechain, Quiévrain.

77. B. **intermedia** Bor. — Mai-Juin. — AR. Champs argileux vers Angre. (G. L.)

41. ARABIS L.

78. A. **hirsuta** Scop. ; *Turritis hirsuta* L. ; *Arabis sagittata* DC. — Mai-Juillet. — R. Partie montueuse du bois d'Angre. (G. L.)

42. CARDAMINE L.

79. C. **pratensis** L. — Avril-Mai. — C. Lieux herbeux.

80. C. **amara** L. — Avril-Juin. — AR. Bords ombragés de la Grande-Honnelle.

81. C. **impatiens** L. — Mai-Juin. — R. Angre. (Lelièvre 1886.) — Au pied du Caillou-qui-bique parmi les herbes. (G. L.)

43. NASTURTIUM R. Br.

82. N. **silvestre** R. Br. ; *Sisymbrium* L. — Juin-Septembre. — AC. Champs humides.

44. SISYMBRIUM L.

83. S. **alliaria** Scop. ; *Erysimum* L. ; *Alliaria officinalis* Andrz. — Avril-Juin. — Plante exhalant par le froissement une odeur d'ail. — C. Endroits ombragés, humides.

84. S. **officinale** Scop. ; *Erysimum* L. — Juin-Septembre. — C. Bords des chemins, pieds des murs, voisinage des habitations.

Digitized by Google

45. ERYSIMUM L.

85. **E. cheiranthoides** L. — Juin-Septembre. — AC. Champs, notamment dans ceux plantés de pommes de terre.

46. SINAPIS L.

86. **S. arvensis** L. — Mai-Octobre. — C. Dans les récoltes.

87. **S. alba** L. — Juin-Août. — J'en ai rencontré quelques pieds dans un champ à Roisin en 1884.

47. RAPHANUS L.

88. **R. raphanistrum** L.; *R. arvense* Mém. — Juin-Septembre. — C. Dans les moissons.

48. DRABA L.

89. **D. verna** L. ; *Erophila vulgaris* DC. — Mars-Mai. — C. Murs, toits de chaume, champs.

Le *Camelina Sativa* Crantz est cultivé en grand pour faire des balais.

49. THLASPI DILL.

90. **T. arvense** L. — Mai-Septembre. — R. Champs entre Angreau et Roisin.

50. CAPSELLA VENT.

91. **C. Bursa-pastoris** Mönch. ; *Thlaspi* L. — Mars-Novembre. — CC. Bords des chemins, champs.

51. SENEBIERA POIR.

92. **S. Coronopus** Poir. ; *Cochlearia* L. ; *Coronopus vulgaris* Desf. — C. Lieux incultes, bords des chemins.

XVII. — VIOLARIÉES.

52. VIOLA TOURN.

93. **V. odorata** L. — Mars-Mai. — AC. Haies, lieux herbeux.

Digitized by Google

94. V. canina L. — Mai-Juin. — AR. Bords des chemins dans le bois d'Angre.

95. V. tricolor L. — Mai-Octobre. — C. Champs et moissons.

On rencontre aussi les formes suivantes : *V. segetalis* Jord. et *V. agrestis* Jord.

XVIII. — RHAMNÉES.

53. RHAMNUS LINK.

96. R. Frangula L. ; *Frangula vulgaris* Rchb. — Mai-Juin. — AR. Bois d'Angre.

XIX. — PAPILIONACÉES.

54. SAROTHAMNUS WIMM.

97. S. scoparius Koch. ; *S. vulgaris* Wimm ; *Spartium scoparium* L. — Avril-Juin. — Çà et là Montignies-sur-Roc, etc.

55. ONONIS L.

98. O. spinosa L. ; *O. campestris* Koch et Ziz. — Juin-Septembre. — AC. Bords des chemins et terrains vagues.

56. ANTHYLLIS L.

99. A. Vulneraria L. — Mai-Août. — AR. Prairies artificielles.

Digitized by Google

57. LOTUS L.

100. **L. uliginosus** Schk. ; *L. major* Scop. — Juillet-Octobre. — AC. Bois d'Angre et bords de la Grande-Honnelle.
101. **L. corniculatus** L. — Mai-Septembre. — CC. Lieux herbeux, bords des chemins.

58. ASTRAGALUS L.

102. **A. glycyphyllos** L. — Juin-Août. — RR. Quelques pieds seulement sur les bords du chemin de Marchipont à Angre. (Disparu en 1891 par suite de la construction d'une route ; reparaîtra sans doute ultérieurement).

59. MELILOTUS TOURN.

103. **M. macrorrhizus** W. et K. ; *M. altissima* Thuill. — Juillet-Septembre. — AR. Bords de la Grande-Honnelle.
104. **M. officinalis** Desr. ; *M. arvensis* Wallr. — Juillet-Septembre. — Prairies artificielles.
105. **M. albus** Desr. *M. leucantha* Koch. — Juin-Septembre. — R. Prairies artificielles. — Subspontané !

60. MEDICAGO L.

106. **M. lupulina** L. — Mai-Septembre. — C. Bords des chemins et des champs. Aussi cultivé.
107. **M. minima** Lmk. — Mai-Juillet. — R. Coteau sec, vieux mur à Angre (G. L.).
108. **M. denticulata** Willd. — Mai-Juillet. — Montignies-sur-Roc. (T. XVI du Bulletin de la Société royale de Botanique de Belgique. — Compte-rendu fait par M. A. Wesmael, de la XVI[e] herborisation générale du 23 au 26 juin 1877).

Digitized by Google

61. TRIFOLIUM TOURN.

109. T. **minus** Relhan. — Mai-Septembre. — C. Bords des chemins, lieux herbeux.
110. T. **procumbens** L. ; *T. campestre* Schreb. — Juin-Septembre. — AC. Bords des chemins, champs.
111. T. **pratense** L. — Mai-Septembre. — CC. Lieux herbeux, prairies ; cultivé aussi en grand.
Le *T. incarnatum* L. est communément cultivé en prairies artificielles.
112. T. **medium** L. ; *T. plenuosum* Jacq. — Juin-Août. — AR. Bords des chemins dans le bois d'Angre [1].
113. T. **arvense** L. — Juillet-Septembre. — AR. Champs à Baisieux et à Quiévrain, Roche-pélée au bois d'Angre.
114. T. **striatum** L. — Juin-Juillet. — AC. Entre Athis et Montignies-sur-Roc. (Alf. Cogniaux et A. Lelièvre 1864). Signalé aussi par J. Hécart.
115. T. **repens** L. — Mai-Octobre. — C. Bords des chemins, lieux herbeux.
116. T. **elegans** Savi. — Juin-Août. — R. Route de Quiévrain à Angre. Subspontané.
117. T. **fragiferum** L. — Juin-Septembre. — AR. Pâturages près du château de Bargette.

62. VICIA TOURN.

118. V. **angustifolia** All. — Avril-Juillet. — AC. Coteaux.
119. V. **lathyroides** L. — Avril-Août. — RR. J'en ai remarqué quelques pieds entre Angreau et Roisin.
120. V. **sepium** L. — Mai-Septembre. — C. Dans le bois et les haies.
121. V. **Cracca** L. ; *Cracca major* Frank. — AC. Dans le bois et les haies.

[1] Enclos du château de Montigny-sur-Roc près de la fontaine (Michot).

Digitized by Google

122. V. tetrasperma Mönch ; *Ervum* L. — Juin-Septembre. — AR. Dans les moissons.

123 V. hirsuta Koch. ; *Ervum* L. ; *Cracca minor* Riv. — Mai-Septembre. — AC. Moissons.

63. LATHYRUS L.

124. L. pratensis L. — Juin-Août. — C. Dans le bois et les haies.

125. L. silvestris L. — Juin-Août. — Çà et là dans le bois d'Angre ; abondant sur le calcaire vers la grotte.

126. L. Aphaca L. — Juin-Septembre. — AR. Moissons.

127. L. Nissolia L. ; *Orobus* Gren. — Mai-Août. — Angre (J. Hécart).

64. OROBUS L.

? **O. vernus** L. — Avril-Mai. — Bois de Dour et de Boussu (J. Hécart). Indication douteuse.

65. ORNITHOPUS L.

128. O. perpusillus L. — Mai-Août. — Grès rouge entre Athis et Montignies-sur-Roc. (Al. Cognaux 1864).

XX. — LYTHRARIÉES.

---

66. LYTHRUM L.

129. L. Salicaria L. — Juin-Septembre.— C. Lieux humides, bords de la Grande-Honnelle.

Digitized by Google

XXI. — PORTULACÉES.

67. MONTIA L.

130. **M. minor** Gmel. — Avril-Juin. — Abondant par années dans les fissures des rochers de poudingue de la Roche-pélée.

XXII. — PARONYCHIÉES.

68 SCLERANTHUS L.

131. **S. annuus** L. — Juin-Octobre. C. Champs.

XXIII. — CRASSULACÉES.

69. SEDUM L.

132. **S. acre** L. — Juin-Juillet. — AC. Vieux murs, toits de chaume ; Angre, Angreau, etc.

133. **S. sexangulare** L. ; *S. bolonicnse* Lois. — Juin-Juillet. — Partie supérieure de la Roche-pélée. (Hécart, G. L., B. R. etc.) — Grès rouge entre Athis et Montignies-sur-Roc (Alf. Cogniaux 1864).

134. **S. reflexum** L. — Juin-Août. — Sur les rochers siliceux du bois d'Angre.

Digitized by Google

135. **S. elegans** Lej. — Juin-Juillet. — Çà et là sur la Roche-pélée.

136. **S. album** L. — Juin-Août. — Sur les vieux murs à Angre, Angreau, etc.

137. **S. purpurascens** Koch. ; *S. Telephium* Auct. non L. — Août-Septembre. — Sur la Roche-pélée et çà et là dans le bois d'Angre. — Le *Sedum rupestre* L. a été signalé par J. Hécart à Montignies-sur-Roc.

70. SEMPERVIVUM L.

138. **S. tectorum** L. — Juillet-Août. — Vieux murs et toits de chaume à Angre, Angreau.

XXIV. — AMYGDALÉES.

71. CERASUS JUSS.

139. **C. avium** Mönch. ; *Prunus* L. — Fl. Avril-Mai ; fr. Juin-Juillet. — Commun dans le bois.

140. **C. Padus** DC. ; *Prunus* L. — Avril-Mai ; fr. Juin-Juillet. — Bois de Dour, de Rampemont, d'Audregnies (J. Hécart).

72. PRUNUS TOURN.

141. **P. spinosa** L. — Fl. Avril ; fr. Août-Septembre. — C. Bois, haies.

XXV. — ROSACÉES.

73. SPIRÆA L.

142. **S. Ulmaria** L. — Juin-Août. — C. Endroits frais.

Digitized by Google

74. RUBUS L.

143. **R. Idaeus** L. — Juin-Août. — Çà et là dans le bois d'Angre.
144. **R. fruticosus** L. — Juin-Août. — C. Dans le bois d'Angre, les haies, les buissons.
145. **R. villosus**. — Juin-Août. — Bois de Dour (J. Hécart).
146. **R. caesius** L. — Juin-Août. — C. Bois et haies.

75. GEUM L.

147. **G. urbanum** L. — Mai-Juillet. — C. Bois, haies.

76. FRAGARIA L.

148. **F. vesca** L. — Avril-Juin. — Dans les bois.

77. POTENTILLA L.

149. **P. sterilis** Gke. ; *P. Fragariastrum* Ehrh. ; *Fragaria sterilis* L. — Mars-Mai. — C. Bois, haies.
150. **P. verna** L. — Avril-Mai. — AR. Fissures des rochers, coteaux secs vers Roisin et Autreppe (G. L.). — Autreppe (A. Lelièvre).
151. **P. reptans** L. Juin-Août. — C. Bois, lieux herbeux.
152. **P. anserina** L. — Mai-Août. — CC. Bords des chemins.
153. **P. argentea** L. — Juin-Juillet. — RR. Sur la Roche-pélée.

78. ROSA L.

154. **R. arvensis** L. ; *R. repens* Scop. — Juin-Juillet. AC. Bois, haies. Angre, Montignies-sur-Roc, etc.
155. **R. pomifera** Herm. ; *A. villosa* Wulf. — Juin-Juillet. — Bois de Bonsecours (J. Hécart).
156. **R. tomentosa** Sm. — Juin-Juillet. — Bois de Montignies-sur-Roc (A. Lelièvre).

Digitized by Google

157. **R. rubiginosa** L. — Juin-Juillet. — Un buisson, chemin de Marchipont à Angre. — Détruit en 1891 par suite de la transformation du chemin en route.
158. **R. canina** L. — Juin-Juillet. — C. Bois, haies, buissons.

79. AGRIMONIA L.

159. **A. Eupatoria** L. — Juin-Octobre. — R. Angre et environs.

XXVI. — SANGUISORBÉES.

80. ALCHEMILLA TOURN.

160. **A. arvensis** Scop. ; *Aphanes* L. — Mai-Août. — AC. Champs.
161. **A. vulgaris** L. — Mai-Septembre. — AR. Pelouses et bords des chemins dans le bois d'Angre.

81. POTERIUM L.

162. **P. dictyocarpum** Spach. ; *P. Sanguisorba* L. ; *P. sanguisorba* var. *dictyocarpum* Coss. et Germ. — Juin-Août. On le rencontre quelquefois dans les prairies artificielles.

XVII. — POMACÉES.

82. MESPILUS L.

163. **M. germanica** L. — Fl. Mai ; fr. Septembre-Octobre. — R. Bois d'Angre près de la Roche-pélée.

Digitized by Google

83. CRATÆGUS L.

164. C. monogyna Jacq. ; *C. oxyacantha* var. *monogyna* Coss. et Germ. — Fl. Mai-Juin ; fr. Août-Septembre. — Haies, buissons.

165. C. Oxyacantha L. ; *C. oxyacanthoides* Thuill. Fl. Mai ; fr. Août-Septembre. — Avec le précédent.

84. PYRUS L.

166. P. communis L. — Fl. Avril-Mai ; fr. Septembre-Octobre. Cultivé sous un grand nombre de variétés.

Var. *P. pyraster* L. — Bois d'Angre. (J. Hécart).

85. MALUS TOURN.

167. M. silvestris. — Fl. Avril-Mai ; fr. Août-Octobre. — Signalé au bois d'Angre par J. Hécart.

86. SORBUS L.

168. S. aucuparia L. ; *Pyrus* Gärtn. — Fl. Mai-Juin ; fr. Septembre. — AR. Bois d'Angre.

XXVIII. — ONAGRARIÉES.

86. EPILOBIUM L.

169. E. Spicatum Lmk. ; *E. angustifolium* L. — Juin-Août. — Çà et là dans le bois d'Angre où il est peu abondant.

170. E. hirsutum L. — Juillet-Septembre. — C. Bords des eaux.

Digitized by Google

171. **E. parviflorum** Schreb. ; *E. molle* Lmk. — Juin-Septembre. — AC. Lieux humides.
172. **E. montanum** L. — Juillet-Septembre. — C. Bois, haies.
173. **E. roseum** Schreb. — Juillet-Septembre. — R. Bois d'Angre. (G. L. et B. R. 1891).
174. **E. obscurum** Schreb ; *E. virgatum* Fr. — Juil.-Sept. — Abondant à Athis et Montignies-sur-Roc. (Al. Cogniaux).

XXIX. — CIRCÉACÉES.

87. CIRCÆA TOURN.

175. **C. lutetiana** L. — Juin-Août. — AC. Dans les bois, endroits humides, haies.

XXX. — OMBELLIFÈRES.

88. SANICULA TOURN.

176. **S. europæa** L. — Mai-Juin. — AR. Bois de Bonsecours.

89. AMMI L.

177. **A. majus** L. — Juillet-Septembre. — Bois d'Angre. (A. Lelièvre 1863).

90. ÆGOPODIUM L.

178. **Æ. Podagraria** L. — Juin-Août. — R. Dans le bois d'Angre. — C. Dans les haies à Quiévrain, Baisieux, Angre, Angreau, etc.

Digitized by Google

91. CARUM KOCH.

179. C. **Bulbocastanum** Koch. ; *Bunium* L. — Juin-Juillet. — Terrain calcaire. Wihéries (Michot, Flore du Hainaut, 1845).

92. HELOSCIADIUM KOCH.

180. H. **nodiflorum** Koch. ; *Sium* L. — Juillet-Septembre. — AR. Ruisseaux à Quiévrain, Angreau.

181 H. **repens** Koch. ; *Sium* L. — Juillet-Septembre. — Montignies-sur-Roc. (Hécart).

93. PIMPINELLA L.

182. P. **magna** L. — Juillet-Septembre. — C. Lieux herbeux, bois.

183. P. **saxifraga** L. — Juillet-Septembre. — C. Pelouses sèches, bords des chemins.

Var. *dissectifolia* Wallr. — Montignies-sur-Roc. (Michot).

94. ÆTHUSA L.

184. Æ. **Cynapium** L. — Juin-Septembre. — C. Lieux cultivés, jardins.

On rencontre avec le précédent la var. *Segetalis* Gremli et la var. *Elati* Gremli.

95. ŒNANTHE L.

185. Œ. **aquatica** Lmk. ; *Oe. Phellandrium* L. — Juillet-Septembre. — Bout à l'Haisne, fossés qui bordent la route. (E. Adam).

96. ANGELICA L.

186. A. **silvestris** L. — Juillet-Septembre. - C. Dans les bois, les lieux humides.

Digitized by Google

97. PASTINACA TOURN.

187. **P. sativa** L. ; *P. silvestris* Mill. ; *P. pratensis* Jord. — Juillet-Septembre. — AR. Champs calcaires à Quiévrain.

98. HERACLEUM L.

188. **H. Sphondylium** L. — Juin-Septembre. — C. Prés, lieux herbeux.

99. DAUCUS TOURN.

189. **D. carota** L. — Juin-Septembre. — CC. Bords des chemins, lieux herbeux.

100. ANTHRISCUS HOFFM.

190. **A. scandix** Aschs. ; *A. vulgaris* Pers. ; *Scandix anthriscus* L. — Mai-Juin. — C. Haies, bois, lieux incultes.
191. **A. silvestris** Hoffm. ; *Chærophyllum* L. — Mai-Juillet. — C. Haies, buissons, lieux herbeux et humides.

101. CHÆROPHYLLUM L.

192. **C. temulum** L. — Juin-Juillet. — C. Bois, haies, lieux incultes.

102. SCANDIX GÄRTN.

193. **S. Pecten-Veneris** L. — Juin-Août. — CC. Champs.

Digitized by Google

XXXI. — HÉDÉRACÉES.

103. HEDERA TOURN.

194. H. Helix L. — Fl. Septembre-Octobre ; fr. Avril. C. Haies, dans le bois, sur les rochers et les troncs d'arbres.

104. CORNUS TOURN.

195. C. sanguinea L. — Fl. Mai-Juillet ; fr. Septembre. — C. Bois, haies.

196. C. mas L. — Fl. Mars ; fr. Septembre. — Dans la haie d'un jardin à Marchipont, où il doit être planté.

XXXII. — LORANTHACÉES

105. VISCUM TOURN.

197. V. album L. — Fl. Mars-Avril ; fr. Août-Septembre. — Parasite sur quelques peupliers à Quiévrain, Marchipont, Angreau, bois d'Angre, etc.

XXXIII. — GROSSULARIÉES.

106. RIBES L.

198. R. Uva-crispa L. — Fl. Avril-Mai ; fr. Juin-Juillet. — Bois et haies. AC.

Digitized by Google

XXXIV. — SAXIFRAGÉES.

107. SAXIFRAGA L.

199. **S. tridactylites** L. — Mars-Mai. — CC. Vieux murs.
200. **S. granulata** L. — Mai-Juin. — AC. Prairie à Quiévrain, etc..

108. CHRYSOSPLENIUM L.

201. **C. oppositifolium** L. — Avril-Juin. — AR. Dans le bois d'Angre, endroits très frais.
202. **C. alternifolium** L. — Mars-Mai. — Un peu partout dans le bois, endroits ombragés et humides et aussi en compagnie du précédent.

XXXV. — PRIMULACÉES.

109. PRIMULA L.

203. **P. elatior** Jacq. — Avril-Mai. — C. Dans le bois et les endroits herbeux.

110. LYSIMACHIA L.

204. **L. nemorum** L. — Mai-Juillet. — C. Dans le bois d'Angre.
205. **L. Nummularia** L. — Juin-Août. — C. Endroits humides, bords des eaux.

111. ANAGALLIS TOURN.

206. **A. arvensis** L. — Mai-Septembre. — C. Champs et lieux cultivés.

Digitized by Google

XXXVI. — PLANTAGINÉES.

112. PLANTAGO L.

207. P. major L. — Juin-Octobre. — CC. Bords des chemins, prairies.
208. P. media L. — Juin-Août. — AC. Coteaux, prés secs.
209. P. lanceolata L. — Mai-Octobre. — CC. Prés, pâturages, bords des chemins.

XXXVII. — OLÉINÉES.

113. LIGUSTRUM TOURN.

210. L. vulgare L. — Fl. Juin-Juillet ; fr. Septembre-Novembre. — Partie montueuse du bois d'Angre, haies. — Indigène.

114. FRAXINUS L.

211. F. excelsior L. — Fl. Avril-Mai ; fr. Juin-Juillet. — C. Bois, haies.

XXXVIII. — APOCYNÉES

115. VINCA L.

212. V. minor L. ; *Pervinca* Tourn. — Avril-Juin. — AC Dans le bois d'Angre, bois de Montignies-sur-Roc.

Digitized by Google

XXXIX. — ASCLÉPIADÉES.

116. VINCETOXICUM MÖNCH.

213. **V. album** Aschs. ; *Asclepias Vincetoxicum* L. ; *A. officinale* Mönch. — Juin-Septembre. — RR. Rochers dans le bois d'Angre. (B. R.). — Haut-Chabaut. (Martinis 1863).

XL. — GENTIANÉES.

117. MENYANTHES L.

214. **M. trifoliata** L. — Avril-Juin. — Chemin du Pont-à-l'Haine. (E. Adam).

118. ERYTHRÆA RICH.

215. **E. Centaurium** Pers. — Juillet-Septembre. — Çà et là dans les bois, les prés humides.

216. **E. pulchella** Fries. ; *E. ramosissima* Pers. — Juillet-Septembre. — Roisin. (Carnoy 1863). — F. Crépin, *(Petites annotations à la Flore de Belgique).*

XLI. — CONVOLVULACÉES.

119. CONVOLVULUS L.

217. **C. sepium** L. ; *Calystegia* R. Br. — Juillet-Octobre. — CC. Haies.

218. **C. arvensis** L. — Juin-Septembre. — CC. Champs dans les récoltes.

Digitized by Google

XLII. — CUSCUTACÉES.

120. CUSCUTA TOURN.

219. **C. Epithymum** Murr. ; *C. minor* DC. — Juillet-Septembre. — AR. Parasite sur le trèfle et la luzerne.

XLIII. — BORRAGINÉES.

121. LYCOPSIS L.

220. **L. arvensis** L. ; *Anchusa* M. B. — Juin-Septembre. — RR. — Sur la voie du tramway de Quiévrain à Roisin (1891).

12. SYMPHYTUM TOURN.

221. **S. officinale** L. — Juin-Septembre. — AR. Bords de la Grande-Honnelle.

123. MYOSOTIS L.

222. **M. palustris** With. — Mai-Août. — AC. Bords des eaux, endroits humides.

223. **M. silvatica** Hoffm. — Mai-Juin. — Çà et là dans diverses parties du bois d'Angre.

224. **M. intermedia** Link. — Mai-Septembre. — C. Champs, lieux cultivés et incultes.

225. **M. fallacina** Jord. — Mai-Juillet. — Bois d'Angre (1864. A. Lelièvre.)

Digitized by Google

124. LITHOSPERMUM TOURN.

226. L. arvense L. — Mai-Juillet. — C. Champs.
227. L. officinale L. — Juin-Juillet. — R. Partie calcaire du bois d'Angre. (G. L.). Autreppe (J. Hécart.)

125. CYNOGLOSSUM L.

228. C. officinale. L. — Mai-Août. — Qelques beaux pieds dans la partie calcaire du bois d'Angre. (G. L.)
Obs. — J. Hécart a signalé l'*Anchusa officinalis* L. à Montignies-sur-Roc.

XLIV. — SOLANÉES.

126. SOLANUM TOURN.

229. S. Dulcamara L. — Juin-Septembre. — C. Dans le bois d'Angre; bords des eaux.
230. S. nigrum L. — Juin-Octobre. — C. Lieux cultivés, décombres, voisinage des habitations.

127. ATROPA L.

231. A. Belladona L. — Juin-Août. — Petit bois près de Dour. (E. Adam.)

128. DATURA L.

232. D. Stramonium L. — Juillet-Septembre. — Tas de fumier près de Quiévrain (1889). Subspontané !

Digitized by Google

129. HYOSCYAMUS TOURN.

233. H. niger L. — Mai-Août. — Terrain vague près de la gare de Quiévrain. (1891).

XLV. — VERBASCÉES

130. VERBASCUM TOURN.

234. V. Thapsus L. ; *V. Schraderi* Mey. — Juillet-Septembre. — R. Décombres, vieux murs. Roisin, Angre et dans le bois, çà et là.

XLVI. — SCROPHULARINÉES.

131. VERONICA L.

235. V. hederæfolia L. — Avril-Mai. — CC. Champs, lieux cultivés, haies.

236. V. agrestis L. — Mars-Octobre. — C. Champs, lieux cultivés.

237. V. polita Fries ; *V. didyma* Ten. ; *V. agrestis* var. *didyma* Coss. et Germ. — Mai-Août. — R. En compagnie du précédent.

238. V. arvensis L. — Avril-Septembre. — CC. Champs cultivés et lieux incultes.

239. V. serpyllifolia L. — Avril-Septembre. — C. Prairies, allées, sentiers, champs frais.

240. V. officinalis L. — Juin-Septembre. — AC. Clairières des bois.

Digitized by Google

241. **V. montana** L. — Mai-Juillet. — AC. Bois d'Angre (B. R.) Bois de Montignies-sur-Roc. (A. Lelièvre).
242. **V. Chamaedrys** L. — Avril-Août. — CC. Haies et bois.

132. SCROPHULARIA TOURN.

243. **S. nodosa** L. — Juin-Août. — AR. Haies, lieux frais ; bois d'Angre.
244. **S. aquatica** L. ; *S. Balbisi* Hornem. — Juin-Août. — AC. Bords des eaux.
S. umbrosa ? — Bois d'Angre. (A. Lelièvre 1864). — (Ar. Thielens. — Observations sur quelques plantes rares ou nouvelles de la flore de Belgique).

133. DIGITALIS TOURN.

245. **D. purpurea** L. — Juin-Septembre. — Près de Dour (E. Adam.)

134. ANTIRRHINUM JUSS.

246. **A. Orontium** L. — Juillet-Septembre. — AR. Champs et moissons. Angre, Roisin, Angreau, Baisieux, Quiévrain.

135. LINARIA JUSS.

247. **L. minor** Desf. ; *L. viscida* Mönch. ; *Antirrhinum minus* L. — Juin-Septembre. — C. Champs, bords des chemins, vieux murs.
248. **L. Elatine** Desf. ; *Antirrhinum* L. — Juillet-Septembre. — AC. Champs, après la moisson. Angre, Roisin, Baisieux, Montignies-sur-Roc, etc. — Plante calcicole.
249. **L. spuria** Mill. *Antirrhinum* L. — Juillet-Septembre. — AR. Champs après la moisson, avec le précédent. — Plante calcicole.
250. **L. vulgaris** Mill. ; *Antirrhinum Linaria* L. — Juillet-Octobre. — AC. Haies, bords des chemins.

Digitized by Google

136. RHINANTHUS L.

251. **R. major** Ehrh. ; *R. crista-galli* L. — Mai-Juillet. — AC. Prairies.

137. MELAMPYRUM TOURN.

252. **M. pratense** L. — Juin-Août. — C. Dans le bois d'Angre.

138. EUPHRASIA L.

253. **E. officinalis** L. — Juillet-Septembre. — AC. Pelouses, lieux herbeux.

254. **E. nemorosa** Soy.-Will. — Juillet-Septembre. — AC. Avec le précédent.

139. ODONTITES HALL.

255. **O. verna** Bellard.; *O. rubra* Pers.; *Euphrasia odontites* L. — Juin-Juillet. — AC. Champs et lieux herbeux.

XLVII. — OROBANCHÉES.

240. PHELIPÆA TOURN.

256. **P. ramosa** C.-A. Meyer; *Orobanche* L. — Juillet-Août. — Parasite sur le *Cannabis sativa* L., route de Quiévrain à Mons (J. Hécart).

141. OROBANCHE L.

257. **O. rapum** Thuill. — Mai-Juillet. — Bois de Montignies-sur-Roc. (T. XVI du B. Soc. R. de B. de Belgique. A. Lelièvre). — Cette plante est parasite du *Sarothamnus scoparius* Koch. — Notre-Dame-au-Bois. — (J. Hécart).

Digitized by Google

258. O. **minor** Sutton. — Juin-Juillet. — AC. Parasite sur le *Trifolium pratense* L. Quiévrain, Baisieux, Angre, etc.

142. LATHRÆA L.

259. L. **squamaria** L. — Avril-Mai. — Assez abondant au pied des arbres le long de la grande-Honnelle, et çà et là dans le bois (A. Lelièvre, G. L., B. R.).

XLVIII. — LABIÉES.

143. MENTHA L.

260. M. **rotundifolia** L. — Juillet-Septembre. — AR. Dans la prairie de Quiévrain, chemin allant à Baisieux et à Marchipont ; abondant dans ses stations.

261. M. **aquatica** L. — Juillet-Septembre. — C. Fossés, bords des eaux.

262. M. **arvensis** L. — Juillet-Septembre. — AR. Champs cultivés et lieux frais.

144. LYCOPUS L.

263. L. **europæus** L. — Juillet-Septembre. — C. Bords des eaux, lieux humides.

264. L. **exaltatus** L. fil. — Juillet-Septembre. — Bois de Bonsecours, vers Blaton. (J. Hécart).

145. ORIGANUM L.

265. O. **vulgare** L. — Juillet-Septembre. — AC. Coteaux et bords des chemins.

Digitized by Google

146. THYMUS L.

266. **T. Serpyllum** L. — Juin-Septembre — C. Pelouses sèches, bords des chemins.

147. CALAMINTHA MÖNCH.

267. **C. acinos** Clairv. — Juin-Septembre. — RR. Entre Baisieux et Marchipont (1891).

148. CLINOPODIUM TOURN.

268. **C. vulgare** L. — Juillet-Septembre. — C. Haies, buissons, bois.

149. GLECHOMA L.

269. **G. hederacea** L. — Avril-Juin. — CC. Bois, haies, lieux frais et ombragés.

150. LAMIUM L.

270. **L purpureum** L. — Mars-Octobre. — CC. Lieux cultivés et incultes.

271. **L. album** L. — Avril-Septembre. — C. Haies, lisière des bois.

272. **L. maculatum** L. — Avril-Octobre. — RR. M. G. Lochenies en a observé quelques pieds dans des déblais de carrières à Angre en 1888 !

151. GALEOBDOLON HUDS.

273. **G. luteum** Huds. ; *Lamium geleobdolon* Crantz. — Avril-Juin. — AC. Endroits frais, haies, bois.

Digitized by Google

152. GALEOPSIS L.

274. **G. angustifolia** Ehrh. ; *G. ladanum* Vill. — Juillet-Septembre. — C. Moissons, champs incultes et cultivés..

275. **G. Tetrahit** L. — Juillet-Septembre. — C. Bois, endroits frais, haies, notamment dans les terrains argilo-siliceux ; on le rencontre aussi fréquemment avec des fleurs blanches qu'avec des fleurs roses.

153. STACHYS L.

276. **S. silvatica** L. — Juin-Août. — C. Bois, haies.

277. **S. palustris** L. — Juin-Août. — C. Bords des eaux, lieux humides.

278. **S. arvensis** L. — Juillet-Septembre. — AC. Champs et moissons.

154. BETONICA TOURN.

279. **B. officinalis** L. — Juin-Août. — Çà et là dans le bois d'Angre, etc.

155. MARRUBIUM L.

280. **M. vulgare** L. — Juin-Août. — R. Bords du chemin de Marchipont à Angre.

156. BALLOTA TOURN.

281. **B. nigra** L. : *B. fœtida* Lam. — Juin-Septembre. — AR. Lieux incultes, haies, pieds des murs. Quiévrain, Marchipont, Roisin, etc.

157. BRUNELLA TOURN.

282. **B. vulgaris** L. — Juin-Septembre. — CC. Prés, lieux herbeux, bords des chemins.

Digitized by Google

158. SCUTELLARIA L.

283. **S. galericulata** L. — Juin-Septembre. — C. Bords des eaux.

159. AJUGA L.

284. **A. reptans** L. — Mai-Juillet. — CC. Lieux herbeux, bords des chemins.

160. TEUCRIUM L.

285. **T. Scorodonia** L. — Juillet-Août. — AC. Dans le bois d'Angre.

XLIX. — VERBÉNACÉES.

161. VERBENA TOURN.

286. **V. officinalis** L. — Juin-Octobre. — C. Bords des chemins, lieux incultes.

L. — VACCINIÉES.

162. VACCINIUM L.

287. **V. Myrtillus** L. — Fl. Mai ; fr. Juillet-Août. — AC. Dans le bois de Bonsecours. — Plante silicicole.

Digitized by Google

LI. — CAMPANULACÉES.

163. CAMPANULA TOURN.

288 **C. rotundifolia** L. — Juin-Septembre. — AC. Bords des chemins, pelouses.

289. **C. rapunculoides** L. — Juin-Août. — R. Bois d'Angre. (G. L. et B. R., 1891).

290. **C. Trachelium** L. — Juillet-Septembre. — C. Bois d'Angre.
Var. **urticæfolia** Schmidt. R. avec le précédent.

291. **C. Rapunculus** L.— Juin-Août.— C. Haies, buissons, bords des chemins.

164. PHYTEUMA L.

292. **P. spicatum** L. — Mai-Juillet. — AC. Dans la partie calcaire du bois d'Angre.
Var. **nigrum** Schmidt. AR. avec le précédent. (G. L.).

LII. — CUCURBITACÉES.

165. BRYONIA L.

293. **B. dioica** L. — Juin-Juillet. — R. Haies à Marchipont, Angre.

LIII. — CAPRIFOLIACÉES.

166. ADOXA L.

294. **A. Moschatellina** L. — Avril-Mai. — C. Bois et haies, endroits frais et ombragés.

Digitized by Google

167. SAMBUCUS.

295. S. Ebulus. L. — Fl. Juillet-Août; fr. septembre. — Bords du chemin d'Angre au bois; Marchipont, bords d'un chemin; Quiévrain.

296. S. nigra L. — Fl. Juin-Juillet; fr. septembre. — AC. Bois et haies.

168. VIBURNUM L.

297. V. Opulus L. — F. Juin; fr. septembre. — Çà et là dans le bois d'Angre.

298. V. Lantana L. — Fl. Mai; fr. Septembre. — AC. Dans le bois d'Angre.

169. LONICERA L.

299. Periclymenum L. — Juillet-Septembre. C. Bois, haies.
On rencontre aussi quelquefois dans les haies le *Symphoricarpus racemosus* Mx. à l'état subspontané.

LIV. — RUBIACÉES.

170. SHERARDIA L.

300. S. Arvensis L. Juin-Septembre. — AC. Champs et moissons.

171. ASPERULA L.

301. A. odorata L. — Mai-Juillet. — AC. Dans le bois d'Angre.

Digitized by Google

172. GALIUM L.

302. G. **Cruciata** Scop. — Avril-Juin. — C. Haies, buissons, lieux herbeux.
303. G. **verum** L. — Juin-Septembre. — C. Bords des chemins, lieux herbeux.
304. G. **Mollugo** L.; *G. elatum* Thuil. — Juin-Septembre. — C. Bois, lieux herbeux.
305. G. **uliginosum** L. — Juin-Septembre. — AC. Bords des eaux.
306. G. **Aparine** L. — Juin-Septembre. — CC. Bois, haies, buissons, moissons.

LV. — VALÉRIANÉES.

173. VALERIANA L.

307. V. **officinalis** L. — Juin-Août. — AC. Parties humides du bois d'Angre et bords de la Grande-Honnelle, etc..

174. VALERIANELLA TOURN.

308. V. **olitoria** Poll. — Avril-Juin. — C. Champs.
309. V. **Auricula** DC.; *V. rimosa* Bast. — Juin-Juillet. — AC. Avec le précédent.
310. V. **dentata** Poll.; *V. Morisonii* DC. — Mai-Août. — R. Champs à Quiévrain, Baisieux, Angre, Angreau, Roisin.

LVI. — DIPSACÉES.

175. SCABIOSA L.

311. S. **Succisa** L.; *Succisa pratensis* Mönch.— Juillet-Octobre. — C. Lieux herbeux, prairies.

Digitized by Google

176. KNAUTIA COULT.

312. K. arvensis Coult. ; *Scabiosa* L. — Juillet-Septembre. — C. Champs, bords des chemins.

177. DIPSACUS L.

313. D. pilosus L. ; *Cephalaria pilosa* Gren. et Godr. — Juillet-Septembre. — AR. Partie calcaire du bois d'Angre ; Baisieux ; bords de la Grande-Honnelle en venant vers le moulin d'Angreau.

314. D. silvestris Mill. — Juillet-Septembre. — AR. Lieux incultes.

LVII. — COMPOSÉES.

178. CARLINA TOURN.

315. C. vulgaris L. — Juillet-Septembre. — R. Bords du chemin de Marchipont à Angre.

316. C. orophila Lamotte, *Prodr. Fl. pl. centr.* p. 443. — Juillet-Septembre. — RR. Avec le précédent.

« Le *C. orophila* Lamotte diffère du *C. vulgaris* L. par sa tige plus trapue, plus feuillée, moins rameuse ; par ses rameaux plus courts, plus robustes ; par ses feuilles planes, étalées dressées, vertes, presque glabres, plus larges, plus rapprochées, celles des rameaux, mêmes les supérieures embrassantes ; par ses calathides plus grosses ; par les écailles du péricline presque glabres, brunes ou d'un vert brunâtre.

En 1891, je n'ai plus rencontré aucun des deux *Carlina*, ils avaient disparu avec les terres enlevées des tranchées faites pour la construction de la nouvelle route de Marchipont à Angre.

Digitized by Google

179. CIRSIUM TOURN.

317. C. **lanceolatum** Sop. ; *Carduus* L. — Juin-Septembre. — CC. Bords des chemins, lieux incultes et cultivés.
318. C. **eriophorum** Scop. ; *Carduus* L. — Juillet-Septembre. — Quelques rares pieds dans la partie calcaire du bois d'Angre (G. L.).
319. C. **palustre** Scop. ; *Carduus* L. — Juin-Septembre. — C. Prairies humides.
320. C. **acaule** All. ; *Carduus* L. — Juin-Septembre. — AC. Bords des chemins.
321. C. **arvense** Scop. ; *Serratula* L. — Juillet-Septembre. — CC. Champs, moissons et bords des chemins.
322. C. **oleraceum** Scop. ; *Cnicus* L. — Juillet-Septembre. — AC. Prairies.

180. CARDUUS L.

323. C. **acanthoides** L. ; *C. crispus*. Plur. auct. — Juillet-Septembre. — AR. Près du pont de Marchipont ; chemin d'Angre au bois ; Quiévrain.
324. C. **nutans** L. — Juillet-Septembre. — AR. Bords des chemins.

181. LAPPA TOURN.

325. L. **glabra** Lmk. ; *L. minor* DC. — Juin-Septembre. — AR. Bords des chemins.
326. **Lappa officinalis** All. ; *L. major* Gärtn. — Juillet-Septembre. — R. Marchipont ; chemin de Baisieux ; Quiévrain.

182. CENTAUREA L.

327. C. **Jacea** L. — Juin-Septembre. — AC. Prairies, lieux herbeux.

Digitized by Google

328. C. **microptilon** Godr. ; *C decipiens* Thuill : — Août-Septembre. — R. Bords du chemin endigué de Marchipont à Angre.

329. C. **nigra** L. ; *C. obscura* Jord. ; *C. jacea* var. *nigra* Coss. et Germ. — Juillet-Septembre. AC. Lieux herbeux, lisière des bois.

330. C. **Cyanus** L. — Juin-Août. — Çà et là dans les moissons.

331. C. **Calcitrapa** L. — Juillet-Septembre. — R. Bords du chemin d'Angre au bois.

183. BIDENS L.

332. B. **tripartitus** L. Juillet-Septembre. — Bords des eaux, fossés.

184. ACHILLEA L.

333. A. **Millefolium** L. — Juin-Octobre.— CC. Lieux herbeux, bords des chemins.

334. A. **Ptarmica** L. — Juillet-Septembre. — Bords de la Grande-Honnelle entre Angre et Quiévrain, etc.

185. ANTHEMIS L.

335. A. **cotula** L. — Juin-Septembre. — AC. Champs, par endroits.

186. MATRICARIA L.

336. M. **inodora** L. ; *Chamœmelum inodorum* Vis. — Juin-Août. — C. Champs, bords des chemins.

Digitized by Google

187. PYRETHRUM SM.

337. P. **Leucanthemum** Coss. et Germ. ; *Leucanthemum vulgare* Lam. ; *Chrysanthemum Leucanthemum* L. — Mai-Août. CC. Prairies, lieux herbeux.

188. BELLIS L.

338. B. **perennis** L. — Mars-Novembre. — CC. Prairies, lieux herbeux, bords des chemins.

189. ARTEMISIA L.

339. A. **vulgaris** L. — Juillet-Septembre. — Çà et là. Quiévrain, Baisieux, etc..

190. TANACETUM L.

340. T. **vulgare** L. — Juillet-Septembre. — AR. Bords des chemins. Quiévrain, etc..

191. GNAPHALIUM L.

341. G. **uliginosum** L. — Juillet-Octobre. — AC. Champs humides, bords des chemins.

342. G. **silvaticum** L. ; *Gamochæta silvatica* Wed. — Juillet-Septembre. — AC. Bois d'Angre.

192. FILAGO TOURN.

343. F. **germanica** L. ; *F. canescens* Jord. — Juillet-Septembre. — AR. Bords du chemin de Marchipont à Angre ; champs à Quiévrain.

Digitized by Google

193. PULICARIA GÄRTN.

344. P. dysenterica Gärtn. — Juillet-Septembre. — Bords de la Grande-Honnelle à Angre, Quiévrain.

194. INULA L.

345. I. Conyza DC. ; *Conyza squarrosa* L. — Juillet-Septembre. — Çà et là dans le bois d'Angre ; Autreppe, etc..

L'*I. Helenium* L. a été signalé par J. Hécart, à Montignies-sur-Roc.

195. SOLIDAGO L.

346. S. Virga-aurea L. — Juillet-Septembre. — Çà et là dans le bois d'Angre.

347 S. canadensis L. ; *Erigeron* L. — Juillet-Septembre. — Çà et là, endroits incultes, voies ferrées. Quiévrain, etc.. Introduit.

196. ERIGERON L.

348. E. acris L. — Juillet-Septembre. — RR. Talus du chemin de Marchipont à Angre et aussi de Marchipont à Baisieux.

197. SENECIO L.

349. S. vulgaris L. — Presque toute l'année. — CC. Lieux cultivés, champs, jardins.

350. S. silvaticus L. — Juillet-Septembre. — AR. Bois d'Angre.

351. S. erucæfolius L. — Juillet-Septembre. — R. Entre Quiévrain et Quiévrechain, chemin de terre ; bois de Bonsecours.

352. S. Jacobæa L. — Juin-Août. — C. Bords des chemins, coteaux.

Digitized by Google

Le *S. Viscosus* L. est signalé dans le bois d'Angre par J. Hécart : ce dernier signale de même le *S. Sarracenicus* L. *(S. Fuchsii* Gmel.*)* dans le bois de Bonsecours et le *S. aquaticus* Huds. dans le bois de Montignies-sur-Roc.

198. EUPATORIUM TOURN.

353. **E. cannabinum** L. — Juillet-Septembre. — AC. Dans le bois d'Angre et le long de la Grande-Honnelle.

199. TUSSILAGO L.

354. **T. Farfarus** L. — Mars-Avril. — AC. Bords de la Grande-Honnelle à Quiévrain, etc.; terrains argileux.

200. PETASITES TOURN.

355. **P. officinalis** Mönch. : *Tussilago petasites* L. — Mars-Avril. — Bords de la Grande-Honnelle à Angre et dans le bois.

201. LAPSANA L.

356. **L. communis** L. — Juin-Août. — CC. Lieux cultivés, haies, bois etc .

202. HYPOCHŒRIS L.

357. **H. radicata** L. — Juin-Septembre. — CC. Lieux herbeux, prés, bords des chemins.

203. LEONTODON L.

358. **L. hispidus** L. ; *L. proteiformis* Vill. — Juin-Septembre. C. Prés, lieux herbeux.

359. **L. autumnalis** L. : *Oporinia* Don. — Juillet-Octobre. — C. Bords des chemins.

Digitized by Google

204. PICRIS JUSS.

360. **P. hieracioides** L. — Juillet-Septembre. — RR. Bords de la route d'Angreau à Roisin. (B. R. 1889 !) Autreppe, (Lelièvre).

205. HELMINTHIA JUSS.

361 **H. echioides** Gärtn. — Juillet-Septembre. — On la rencontre dans les prairies artificielles.

206. TRAGOPOGON L.

362. **T. pratensis** L. — Mai-Juillet. — AC. Prairies ; bois d'Angre.

207. TARAXACUM JUSS.

363. **T. vulgare** Schrk. ; *T. officinale* Wig. - Avril-Octobre. CC. Prairies, lieux herbeux.

364. **T. lævigatum** DC. ; *T. erythrospermum* Andrz. — Avril-Mai. — Montignies-sur-Roc. (A. Lelièvre.)

208. SONCHUS L.

365. **S. oleraceus** L. — Juin-Octobre. — CC. Lieux cultivés et décombres.

366. **S. asper** Vilb. -- Juin-Octobre. — CC. Lieux cultivés, champs.

367. **S. arvensis** L. — Juillet-Septembre. — CC. Champs cultivés, moissons.

209. BARKHAUSIA MÖNCH.

368. **B. fœtida** DC. ; — *Crepis* L. — Juin-Août. — RR. Sur le calcaire. bords des chemins, bois d'Angre. (G. L.)

Digitized by Google

369. **B. taraxacifolia** DC. ; *Crepis* Thuill. — Mai-Août. — C. Lieux herbeux, champs.
370. **B. setosa** Hall. fil. — Juin-Septembre. — R. Prairies artificielles. — Plante introduite.

210 CREPIS L.

371. **C. virens** Vill. ; *C. polymorpha* Wallr. — Juin-Octobre. — CC. Prairies, lieux herbeux, bords des chemins.
372. **C. biennis** L. — Mai-Juillet. — C. Prairies, lieux herbeux.

211. HIERACIUM TOURN.

373. **H. Pilosella** L. ; *Pilosella vulgaris* Schltz. — Mai-Octobre. CC. Pelouses, bords des chemins, lisière des bois.
374. **H. murorum** L. — Juin-Août. - C. Bois, lieux secs, vieux murs.
375. **H. vulgatum** Fries. ; *H. silvaticum* Lmk. — Juillet-Septembre. - AR. Bois d'Angre, haies, etc..
376. **H. tridentatum** Fries. — Juillet-Août. — R. Bois d'Angre lisière d'un petit sentier près du château de Bargette (G. L. et B. R. 1891 !).
377. **H. umbellatum** L. — Août-Octobre. — C. Bois d'Angre, et autres.

LVIII. — SALSOLACÉES.

212. ATRIPLEX TOURN.

378. **A. Hastatum** L. — Juillet-Octobre. — AC. Lieux cultivés et incultes, bords des chemins.
379. **A. patulum** L. — Juillet-Octobre. — C. Lieux cultivés et incultes, champs.

Digitized by Google

213. CHENOPODIUM TOURN.

380. C. **polyspermum** L. — Août-Octobre. — AC. Champs lieux cultivés.
381. C. **vulvaria** L. — Juillet-Septembre. — R. Rencontré au pied d'un mur à Angre en 1891.
382. C. **album** L. — Juillet-Octobre. — C. Champs, voisinage des habitations.
Var. **viride** G. G. avec le précédent.
383. C. **glaucum** L. — Juillet-Septembre. — R. Terrain, vagues près de la gare de Quiévrain (1891 !).

214. BLITUM TOURN.

384. B. **Bonus-Henricus** Rchb. ; *Chenopodium* L. — Juillet-Octobre. — AR. Voisinage des habitations.

LIX. — POLYGONÉES.

---

215. RUMEX L.

385. R. **maritimus** L. — Juillet-Septembre. — Montignies-sur-Roc, (J. Hécart).
386. R. **obtusifolius** L. ; R. *Friesii* Gren. et Godr. — Juillet-Septembre. — AC. Bords des chemins, lieux herbeux.
387. R. **crispus** L. — Juillet-Septembre. — C. Bords des chemins, voisinage des habitations.
388. R. **conglomeratus** Murr. — Juillet-Septembre. — C. Bords des eaux, bois humides.
389. R. **Acetosa** L. — Mai-Juin. — CC. Lieux herbeux, prairies.

Digitized by Google

390. **R. Acetosella** L. — Mai-Juin. — C. Pâturages, champs incultes, bords des chemins.

216. POLYGONUM L.

391. **P. Bistorta** L. — Mai-Juillet. — Bois de Montignies-sur-Roc. (A. Lelièvre.)

392. **P. lapathifolium** L. — Juin-Septembre. — AC. Champs, lieux humides.

On rencontre aussi les var. *nodosum* Pers. et *incanum* DC.

393. **P. Persicaria** L. — Juillet-Septembre. — C. Champs humides, bords des eaux, fossés.

394. **P. hydropiper** L. — Juillet-Septembre. — AC. Lieux humides, fossés.

395. **P. mite** Schrk.; *P. Dubium* Stein.; *P. laxiflorum* Weillre. — Juillet-Septembre. — AR. Lieux humides. Marchipont, Quiévrain, bois d'Angre, etc..

396. **P. aviculare** L. — Juin-Octobre. — CC. Bords des chemins, lieux incultes et cultivés.

397. **P. Convolvulus** L. — Juillet-Septembre. — C. Champs, moissons, lieux cultivés.

398. **P. dumetorum** L. — Juillet-Septembre. — Çà et là dans le bois d'Angre et haie de la voie ferrée à Quiévrain.

LX. — CANNABINÉES.

---

217. HUMULUS L.

399. **H. Lupulus** L. — Juillet-Septembre. — Çà et là dans les haies.

Digitized by Google

LXI. — ULMACÉES.

218. ULMUS L.

400. U. campestris L. — Avril-Mai. — Planté fréquemment.

LXII — URTICÉES.

219. URTICA TOURN.

401. U. urens L. — Mai-Octobre. — C. Pieds des murs.
402. U. dioeca L. Juin-Septembre. — CC. Un peu partout.

220. PARIETARIA TOURN.

403. P. officinalis L. ; *P. erecta* M. et K. — Juillet-Octobre. — Autreppe. (A. Lelièvre.)

LXIII. — EUPHORBIACÉES.

221. EUPHORBIA L.

404. E. helioscopia L. — Juin-Octobre. — CC. Lieux cultivés, jardins, champs.
405. E. dulcis L. ; *E. purpurata* Thuill. — Avril-Juillet. — Bois d'Angre. (A. Lelièvre 1864.) — AR. en deux endroits différents du bois d'Angre. (G. L.)

Digitized by Google

406. **E. exigua** L. — Juin-Septembre. — C. Champs, lieux cultivés.

407. **E. Peplus** L. — Juin-Octobre. — CC. Lieux cultivés, jardins, champs.

408. **E. amygdaloides** L. ; *E. silvatica* Jacq. — Mai-Juin. AC. Dans toute l'étendue du bois d'Angre.

On rencontre aussi parfois l'E. Lathyris L.—M. Lelièvre, de Valenciennes, a observé, en 1862, cette belle espèce[1], qui a été revue en 1889, près du Caillou-qui-bique, par M. Emile Hublard.

222. BUXUS TOURN.

409. **B. sempervirens** L. Fl. Mars-Avril ; fr. Juillet-Août. Assez abondant. Sur le grès rouge à Montignies-sur-Roc. (J. Hécart, Cognaux 1864).

LXIV. — CALLITRICHINÉES.

223. CALLITRICHE L.

410. **C. verna** L. — Avril-Octobre. — Assez abondant dans des mares entre la gare de Quiévrain et celle de Boussu.

LXV. — CUPULIFÈRES.

224. QUERCUS TOURN.

411. **Q. robur** L. ; *Q. pedunculata* Ehrh. — Fl. Avril-Mai ; fr. Septembre. — Dans le bois d'Angre et ailleurs.

[1] Notes sur quelques plantes rares ou critiques de la Belgique, par Fr. Crépin. (Mémoire présenté à l'Académie de Belgique, le 14 janvier 1865).

Digitized by Google

224. CORYLUS TOURN.

412. C. **Avellana** L. — Fl. Mars ; fr. Août-Septembre. — C. Bois, haies.

225. CARPINUS L.

413. C. **Betulus** L. — Fl. Avril-Mai ; fr. Août. — CC. Bois, haies.

Je n'ai pas rencontré le *Fagus silvatica* L. au bois d'Angre, ni aux environs ; il est commun dans le bois de Bonsecours.

LXVI. — SALICINÉES.

226. SALIX TOURN.

414. S. **alba** L. — Avril-Mai. — C. Bords des caves, cultivé en têtards.

415. S. **babylonica** L. — Avril-Mai. — Planté dans les cimetières et bords des pièces d'eau. Quiévrain, Quiévrechain (Belgique), Angre, etc..

416. S. **triandra** L. ; *S. amygdalina* L. — Avril-Mai. — AC. Bords de la Grande-Honnelle.

417. S. **vinimalis** L. — Mars-Avril. — AC. Bords de la Grande-Honnelle.

418. S. **caprea** L. — Mars-Avril. — C. Bois, bords des eaux,

227. POPULUS TOURN.

419. P. **tremula** L. — Mars-Avril. — Çà et là dans le bois d'Angre, etc.

420. P. **alba** L. — Mars-Avril. — Planté.

421. P. **nigra** L. — Mars-Avril. — Planté.

422. P. **italica** Mönch ; *P. pyramidalis* Rozier. — Mars-Avril — Planté.

Digitized by Google

LXVII. — BÉTULINÉES.

228. BETULA TOURN.

423. **B. alba** L. — Fl. Avril ; fr. Août-Septembre. — Çà et là dans le bois d'Angre, etc..

229. ALNUS TOURN.

424. **A. glutinosa** Gärtn. — Fl. Mars-Avril ; fr. Août-Septembre.

LXVIII. — ALISMACÉES.

230. ALISMA L.

425. **A. Plantago** L. — Juin-Septembre. — AC. Bords des cours d'eau, fossés.

LXIX. — COLCHICACÉES.

231. COLCHICUM TOURN.

426. **C. auctumnale** L. — Fl. Septembre-Octobre ; fr. Mai-Juin. — AC. Prairies.

Digitized by Google

LXX. — LILIACÉES.

232. ORNITHOGALUM L.

427. O. umbellatum L. — Mai-Juin. — RR. Bords de la Grande-Honnelle à Quiévrain. (E. Adam).

233. ENDYMION DUM.

428. E. non-scriptus Gke. ; *E. nutans* Dum. ; *Agraphis* Link.; *Hyacinthus non-scriptus* L. — Avril-Mai. — AR. Bois d'Angre ; AC. Bois de Bonsecours. (B. R.). — Bois de Montignies-sur-Roc. (A. Lelièvre).

234. ALLIUM L.

429. A. vineale L. — Juin-Juillet. — AR. Dans les moissons.
430. A. ursinum L. — Avril-Mai. — Abondant dans la partie droite et à la lisière du bois d'Angre, en venant de cette localité.

LXXI. — ASPARAGINÉES.

235. CONVALLARIA L.

431. C. maialis L. — Mai. — AR. Bois de Bonsecours.

236. POLYGONATUM DESF.

432. P. officinale All. ; *P. vulgare* Desf. ; *Convallaria polygonatum* L. — Avril-Juin. — AR. Bois d'Angre.
433 P. multiflorum All. ; *Convallaria* L. Avril-Juin. — AC. Bois d'Angre.

Digitized by Google

237. PARIS L.

434. P. quadrifolia L. — Mai-Juin. — AC. Bois d'Angre.

LXXII. — DIOSCORÉES.

---

238. TAMUS L.

435. T. communis L. — Mai-Juillet. — R. Çà et là dans le bois d'Angre.

LXXIII. — IRIDÉES.

---

239. IRIS L.

436 I. Pseudo-Acorus L. — Juin-Juillet. — Bords de la Grande-Honnelle.

LXXIV. — AMARYLLIDÉES.

---

240. NARCISSUS L.

437. N. Pseudo-Narcissus L.; *N. silvestris* Lank.— Mars-Avril. — Abondant dans tout le bois d'Angre.

Digitized by Google

LXXV. — ORCHIDÉES.

241. ORCHIS L.

438. O. **Rivini** Gouan. *O. militaris* L. ; *O. Galeatus* Lmk. — Mai-Juin. — M. G. Lochenies a constaté en 1889 et 1891 deux belles habitations de cette espèce très rare, dans le bois d'Angre, l'une dans le camp romain au sommet du Caillou-qui-Bique et l'autre dans la partie du bois de l'autre côté du chemin de fer.

439. O. **Morio** L. — Mai-Juin. — R. Taillis dans le bois d'Angre.

440. O. **Laxiflora** Lmk. — Mai-Juin. — Montignies-sur-Roc. (Normand.)

441. O. **maculata** L. — Juin-Juillet. — R. Pâturages près du château de Bargette.

442. O. **latifolia** L. — Mai-Juin. — AC. Prairies humides. Quiévrain, Quiévrechain, etc..

242. OPHRYS L.

443. O. **apifera**. Huds. Mai-Juin. — Montignies-s-Roc. (J. Cornet). Ext. de Th. Durand : *Les acquisitions de la Flore belge en 1885.*

243. EPICPATIS RICH.

444. E. **latifolia**. All. *E. helleborine* Crantz. — Juillet-Août. — R. Lieux herbeux et bosquet à Quiévrain.

244. NEOTTIA RICH.

445. N. **ovata**. Bluff et Fing. *Listera* B. Br. — Mai-Juillet. — AC. Bois et lieux ombragés.

Digitized by Google

446. **N. Nidus-avis** Rich. ; *Ophrys* L. — Mai-Juin. — RR. Partie basse et humide du bois d'Angre (G. L.). — Bois de Bonsecours. (J. Hécart.)

LXXVI. — HYDROCHARIDÉES.

245. HYDROCHARIS L.

447. **H. Morsus-ranae** L. — Juillet-Août. — Mares situées le long de la ligne entre la gare de Quiévrain et celle de Boussu.

246. ELODEA RICH.

448. **E. canadensis** Rich. ; *Anacharis alsinastrum* Babingt. — Juin-Juillet. — Avec le précédent.

LXXVI. — JONCAGINÉES.

247. TRIGLOCHIN L.

449. **T. palustre** L. — Juillet-Septembre. — Bois de Montignies-sur-Roc (A. Lelièvre).

LXXVII. — POTAMÉES.

248. POTAMOGETON L.

450. **P. natans** L. — Juin-Août. — Mares entre la gare de Quiévrain et celle de Boussu.

451. **P. crispus** L. — Juin-Août. — Dans un fossé à Quiévrain.

Digitized by Google

249. ZANNICHELLIA L.

452. Z. palustris L. — Juin-Septembre. — Dans les eaux de la Grande-Honnelle, gravier dans le bois d'Angre en face du Caillou-qui-Bique.

LXXVIII. — LEMNACÉES.

250. LEMNA L.

453. L. trisulca L. — Avril-Juin. — C. Mares près de la voie ferrée à Quiévrain.

454. L. minor L. — Avril-Juin. — CC. Avec le précédent et ailleurs.

455. L. polyrrhiza L. — Avril-Juin. — AC. Mares à Quiévrain.

LXXIX. — AROIDÉES.

251. ARUM L.

456. A. maculatum L. ; *A. vulgare* Lam. — Fl. Avril-Mai ; fr. Août-Octobre. — C. Bois, haies.

LXXX. — TYPHACÉES.

252. SPARGANIUM L.

457. S. erectum L. ; *S. ramosum* Huds. — Juillet-Août. — Bords de la Grande-Honnelle.

Digitized by Google

LXXXI. — JONCÉES.

253. JUNCUS L.

458. **J. conglomeratus** L. ; *J. effusus* var. *conglomeratus* Coss. et Germ. — Juin-Août. — AC. Bords des eaux, lieux humides.

459. **J. effusus** L. — Juin-Août. — AC. Avec le précédent.

460. **J. glaucus** Ehrh. ; *J. inflexus* L. — Juin-Août. — C. Lieux humides, bords des eaux.

461. **J. silvaticus** Reich. ; *J. acutiflorus* Ehrh. — Juin-Août. — C. Bois, prairies humides.

462. **J. bufonius** L. — Juin-Septembre. — CC. Lieux frais, prairies, champs, etc..

254. LUZULA DC.

463. **L. pilosa** Willd. ; *L. vernalis* DC. — Avril-Mai. — C. Dans le bois d'Angre.

464. **L. Forsteri** DC. ; *Juncus* Sm. — Avril-Mai. — RR. Croît seulement à deux endroits du bois d'Angre dans la partie siliceuse.Cette rare espèce, dit M. G. Lochenies, n'est connue que là en Belgique, jusqu'à présent.

465. **L. multiflora** Lej. ; *L. erecta* Desv. ; *L. campestris* var. *multiflora* Coss. et Germ. — Mai-Juin. — RR. Avec le précédent (G. L.).

LXXXII. — CYPÉRACÉES.

255. CAREX L.

466. **C. disticha** Huds. ; *C. intermedia* Good. — Mai-Juin. — C. Prairie à Quiévrain.

Digitized by Google

467. C. vulpina L. — Mai-Juin. — AC. Bords de la Grande-Honnelle.

468. C. muricata L. — Mai-Juillet. — AC. Bois d'Angre, haies, etc..

469. C. leporina L. ; *C. ovalis* Good. — Mai-Juin. — Lieux herbeux, çà et là.

470. C. pendula Huds. : *C. maxima* Scop. — Mai-Juin. — R. Partie siliceuse et humide du bois d'Angre ; on en rencontre çà et là. (Lelièvre, Lochenies, etc.). — Bois d'Audregnies, (J. Hécart).

471. C. panicea L. — Mai-Juin. - AC. Bords des eaux à Quiévrain, Quiévrechain.

472. C. pilulifera L. — Avril-Mai.— Bois d'Angre (Normand).

473. C. silvatica Huds. : *C. patula* Scop. — Mai-Juin. — C. Bois d'Angre, de Montignies-sur-Roc.

474. C. depauperata Good. — Mai-Juin. — Découvert en mai 1864 par M. A. Lelièvre, botaniste Valenciennois; rencontré encore en 1877 par la Société royale de botanique de Belgique. Depuis, plusieurs botanistes ont vainement cherché cette rare espèce sans la découvrir ; en 1891 M. G. Lochenies et moi n'en avons vu nulle trace ; on le rencontrait dans la partie du bois au dessus du fameux rocher du *Caillou-qui-bique*.

256. HELEOCHARIS R. Br.

475. H. palustris R. Br. : *Scirpus* L. — Juin-Août. — C. Endroits humides, fossés à Quiévrain.

257. SCIRPUS L.

476. S. setaceus L. — Juillet-Octobre. — Montignies-sur-Roc. (J. Hécart.)

477. S. lacustris L. — Juin-Juillet. — Montignies-sur-Roc. (J. Hécart.)

Digitized by Google

LXXXIII. — GRAMINÉES.

258. ANTHOXANTHUM L.

478. **A. odoratum** L. — Mai-Juillet. — C. Prés, pâturages, bois.

259. BALDINGERA Fl. der Wet.

479. **B. arundinacea** Dmrt. : *Phalaris* L. — Juin-Juillet. — AC. Bords de la Grande-Honnelle.

260. OPLISMENUS KUNTH.

480. **O. Crus-galli** Kunth. ; *Panicum* L. ; *Echinochlera* P. B. — Juillet-Septembre. — R. Décombres à Angre, Quiévrain, bords d'un chemin à Marchipont.

261. SETARIA P. B.

481. **S. viridis** P. B. ; *Panicum* L. — Juillet-Septembre. — Çà et là dans les jardinages, les moissons, Marchipont, Baisieux, Angre, etc..

482. **S. glauca** P. B. — Juillet-Août. — Roisin (Carnoy).

262. ALOPECURUS L.

483. **A. pratensis** L. — Mai-Juin. — C. Prairies, lieux herbeux.

484. **A. agrestis** L. — Juin-Juillet. — CC. Champs, moissons.

263. PHLEUM L.

485. **P. pratense** L. — Juin-Juillet. — C. Prairies, lieux herbeux, bords des chemins.

Digitized by Google

486. P. nodosum L. ; *P. pratense*, var. *nodosum* Coss. et Germ. — Juin-Juillet. — AC. Avec le précédent.

6. AGROSTIS L.

487. A. alba. — Juin-Septembre. — AC. Bois, lieux incultes.

488. A. stolonifera L. ; *A. vulgaris* With. — Juin-Septembre. AC. Prés, bords des chemins.

489. A. canina L. — Juin-Août. — AR. Prairies, endroits humides sur les terrains d'alluvion. Quiévrain, etc. *L'agrostris rupestris* All. est signalé par J. Hécart à Angre.

265. APERA P. B.

490. A. Spica-venti P. B.; Agrostis L. — Juin-Juillet. — C. Champs, moissons.

266. CALAMAGROSTIS ADANS.

491. C. epigeios Roth. — Juillet-Août. — R. Près de la Roche Pelée et çà et là sur d'autres points du bois d'Angre.

267. MILIUM L.

492. M. effusum L. — Mai-Juillet. — C. Dans le bois d'Angre et autres.

268. DESCHAMPSIA P. B.

493. D. caespitosa P. B. ; *Aira* L. Juin-Juillet. — AC. Endroits frais du bois d'Angre, prairies.

494. D. flexuosa Griseb. ; *Aira* L. — Juin-Juillet. — AR. Dans le bois d'Angre sur la silice.

Digitized by Google

269. AVENA L.

495. **A. fatua** L. — Juillet-Août. — On le rencontre dans les moissons, surtout dans les avoines qu'il dépasse en hauteur.

270. TRISETUM PERS.

496. **T. flavescens** P. B. ; *Avena* L. — Juin-Juillet. — C. Prés, lieux herbeux.

271. ARRHENATHERUM P. B.

497. **A. elatius** M. et K. ; *Avenaccum* P. B. ; *Avena elatior* L. — Juin-Juillet. — CC. Prairies, lieux herbeux.

272. HOLCUS L.

498. **H. lanatus** L. — Juin-Août. — CC. Prairies, lieux herbeux.

273. PHRAGMITES TRIN.

499. **P. vulgaris** L. ; *Arundo* Lmk. — Juillet-Septembre. — Bords de l'Hogneau.

274. CYNOSURUS L.

500. **C. cristatus** L. — Juin-Juillet. — C. Prairies, lieux herbeux, bords des chemins.

275. MELICA L.

501. **M. uniflora** Rtz. — Mai-Juillet. — AC. bois d'Angre.
502. **M. nutans** L. — Mai-Juin. — Bois d'Angre. (J. Hécart.)
503. **M. ciliata** L. — Mai-Juin. — Bois d'Angre. (J. Hécart.)

Digitized by Google

276. MOLINIA MÖNCH.

504. **M. cœrulea** Mönch. ; *Aira* L. ; *Festuca* DC. — Juillet-Septembre. — RR. Bois d'Angre, rencontré à un seul endroit.

277. CATABROSA P. B.

505. **C. aquatica** P. B.: *Aira* L. — Juin-Juillet. — Montignies-sur-Roc (J. Hécart).

278. GLYCERIA R. B.

506. **G. fluitans** R. Br.; *Festuca* L. — Juin-Juillet. — C. Fossés, bords des eaux.

507. **G. aquatica** Wahlberg.; *Poa* L.; *G. spectabilis* M. et K. — Juillet-Août. — R. Dans un fossé entre Quiévrain et Quiévrechain.

279. BRIZA L.

508. **B. media** L. — Mai-Juillet. — CC. Prés, lieux herbeux.

280. POA L.

509. **P. annua** L. — Avril-Octobre. — CC. Lieux incultes et cultivés, partout.

510. **P. nemoralis** L. — Mai-Août. — C. Bois, haies.

511. **P. trivialis** L.; *P. scabra* Ehrh. — C. Prairies, lieux herbeux.

512. **P. pratensis** L. — Mai-Août. — CC. Prés, bords des chemins.

513. **P. compressa** L. — Juin-Août. — Vieux murs.

281. DACTYLIS L.

514. **D. glomerata** L. — Juin-Août. — CC. Prairies, lieux herbeux, bords des chemins.

Digitized by Google

282. BROMUS L.

515. **B. sterilis** L. — L. Mai-Juillet. — C. Lieux incultes, champs, murs.

516. **B. asper** Murr. ; *B. serotinus* Benek. — Juin-Août. — AR. Partie montueuse du bois d'Angre, sur le calcaire.

517. **B. erectus** Huds. — Mai-Juin. — R. Bords des chemins dans le bois d'Angre (G. L.).

518. **B. arvensis** L. ; *Serrafalcus* Godr. — Juin-Juillet. — R. Champs entre Angre et le *Poirier*.

519. **B. mollis** L. ; *Serrafalcus* Parl. — Mai-Juillet. — CC. Champs, bords des chemins.

520. **B. secalinus** L. ; *Serrafalcus* Balb. et Godr. - Juin-Août. — C. Moissons.

283. FESTUCA L.

521. **F. bromoides** L. ; *Vulpia* Rchb. — Mai-Juin. — RR. Champs entre Angre et Marchipont (1888 !).

522. **F. duriuscula** L. — Mai-Juin. — C. Prairies, lieux herbeux.

523. **F. elatior** L.; *F. pratensis* Huds. — Juin-Juillet. — C. Prairies.

524. **F. arundinacea** Schreb. — Juin-Juillet. — AR. Bords des cours d'eau. Quiévrain, Quiévrechain, etc..

525. **F. gigantea** Vill. ; *Bromus giganteus* L. — Juin-Juillet. — AC. Dans les bois d'Angre et de Montignies-sur-Roc.

284. BRACHYPODIUM P. B.

526. **P. silvaticum** P. B. ; *Triticum* Mönch. — Juin-Août. — C. Bois, haies.

285. LOLIUM L.

527. **L. perenne** L. — Juin-Octobre. — CC. Prairies, bords des chemins.

Digitized by Google

528. **L. temulentum** L. — Juin-Juillet. — AC. Moissons, champs.
529. **L. remotum** Schrk. — Juin-Juillet. — Champs de lin à Erquennes, Athis. (Cogneaux 1864.)

286. HORDEUM. L.

530. **H. murinum** L. — Juin-septembre. — C. Pieds des murs.

287. AGROPYRUM P. B.

531. **A. repens** PB. *Triticum* L. — Juin-Septembre. — CC. Lieux cultivés, champs.
532. **A. caninum** R. et S. ; *Triticum* L. — Juin-Août. — AC. Bords des chemins, haies, bois, terrain calcaire.

Digitized by Google

II.

CRYPTOGAMES.

LXXXIV. — FOUGÈRES.

288. CETERACH BANCH.

533. **C. officinarum** Willd. ; *Asplenium Ceterach* L. ; *Grammitis* Sw. – Mai-Septembre. — RR. Rochers dans le bois d'Angre.

289. POLYPODIUM TOURN.

534. **P. vulgare** L. — Avril-Novembre. — CC. Rochers dans le bois d'Angre ; vieux saules creux.

290. PTERIS L.

535. **P. aquilina** L. ; *Pacsia* S^t^ Hill. — Juillet-Septembre. — C. Bois de Bonsecours.

291. BLECHNUM ROTH.

536. **B. Spicant** With ; *Lomaria* Dew.; *Osmunda* L. – Juin-Août. — AC. Bois de Bonsecours. — Plante silicicole.

Digitized by Google

292. SCOLOPENDRIUM SM.

537. S. **vulgare** Symons ; *S. officinale* Sm. ; *Asplenium Scolopendrium* L. — Juin-Septembre. — R. Rochers en face du Caillou-qui-bique.

293. ASPLENIUM L.

538. A. **Filix-femina** Bernh.; *Polypodium* L.; *Athyrium* Roth.; *Aspidium* Sw. ; *Polypodium Leseblii* Mérat. — Juin-Septembre. — AC. Bois d'Angre, de Bonsecours.

539. A. **septentrionale** Hoffm. ; *Acrostichum* L. — Juin-Septembre. — Rochers de Montignies-sur-Roc. (J. Hécart 1836.) — Bois d'Angre, entre les fissures des roches de poudingue, de la Roche-pelée.

540. A. **Trichomanes** L. — Mai-Septembre. — AC. Rochers dans le bois d'Angre; murs à Angre, Baisieux, Angreau, Quiévrain, etc..

541. A. **Ruta-muraria** L. — Mai-Octobre. — AC. Avec le précédent.

542. A. **Adianthum-nigrum** L. — Juin-Septembre. — Montignies-sur-Roc. (J. Hécart.) Roches de poudingue, Montagne-pelée.

294. CYSTOPTERIS BERNH.

543. C. **fragilis** Bernh. ; *Cyathea* Sm. ; *Polypodium fragile* L. ; *Aspidium* Sw. — Juin-Septembre. — Près d'Angre, (J. Hécart). — J'en ai rencontré en 1884 quelques pieds en mauvais état sur les rochers en face du Caillou-qui-bique.

295. POLYSTICHUM ROTH.

544. P. **Filix-mas** Roth. ; *Polypodium* L. ; *Nephrodium* Stremp. — Juin-Septembre. — C. Dans le bois d'Angre et les haies.

Digitized by Google

545. P. spinulosum DC. ; *Polypodium* Retz. ; *Nephrodium* Desv. — Juin-Septembre. — AC. Dans le bois d'Angre.

296. ASPIDIUM R. BR.

546. A. lobatum Sw. — Juin-Septembre. — Rochers en face du Caillou-qui-bique (B. R.).— Endroits rocailleux et ombragées sur la rive gauche de la Grande-Honnelle. (G. L.) — Bouquets de bois entre le château de Bargette et la rivière (G. L. et B.R. 1891).

547. A. aculeatum Sw. ; *Polypodium* L. ; *Polystichum* Roth ; *Nephrodium* Coss. et Germ. — Juin-Septembre. — Rochers dans le bois d'Angre, un peu partout plus rare que le précédent. — Montignies-sur-Roc. (J. Hécart.)

M. G. Lochenies et moi, dans notre herborisation du 22 août 1891, au bois d'Angre, avons constaté l'absence en divers endroits des rochers, des *Aspidium lobatum*, *A. aculeatum* et *Scolopendrium vulgare*. Le rigoureux hiver de 1890-91 était probablement la cause de la disparition de ces plantes des endroits favoris où elles se plaisaient à croître.

LXXXX. — ÉQUISÉTACÉES.

297. EQUISETUM L.

548. E. arvense L. — Mars-Mai. — C. Champs humides, lieux frais.

549. E. maximum Lmk. ; *E. telmateya*. Ehrh. — Mars-Avril. R. Dans une haie à Quiévrain, 1883.

550. E. palustre L. — Mai-Août. — Bords de l'Hogneau à Quiévrain, Quiévrechain.

Digitized by Google

ADDENDA.

29bis. Sagina apetala L. — Mai-Juillet. — AC. bords des champs cultivés, lieux stériles, pelouses.

47bis. Geranium columbinum L. — Mai-Août. — R. Observé quelques beaux pieds de cette espèce sur le massif du Caillou-qui-bique (G. L.).

94bis. Viola sylvestris Lmk. — Avril-Juin. — AC. Çà et là dans tout le bois d'Angre.

144bis. Rubus discolor W. et N. — Juillet-Août. — AC. Bois et haies.

325bis. Matricaria chamomilla L.—Mai-Juillet.— C. Dans les moissons.

468bis. Carex remota L. — Mai-Juin. — AC. Partie basse et humide du bois d'Angre.

468ter. C. glauca Scop. — Mai-Juin. — AR. Coteaux secs, bois.

469bis. C. pallescens L. — Mai-Juin. — AR. Bois d'Angre, dans les taillis et sur la Montagne-pelée.

473bis. C. hirta L. — Avril-Juin. — AC. Partie basse et humide du bois.

Digitized by Google

Digitized by Google

FLORULE DES MOUSSES

HÉPATIQUES ET LICHENS

CROISSANT AU BOIS D'ANGRE

PAR

G. LOCHENIES

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE BOTANIQUE
DE BELGIQUE

Digitized by Google

Digitized by Google

MOUSSES

I. — PHASCÉES.

1. PHASCUM L.

1. P. **cuspidatum** Schreb. — Fr. — Mars-Avril. — AC. sur la terre argileuse.

II. — PLEURIDIÉES.

2. PLEURIDIUM BRID.

2. P. **subulatum** Rabenh. (*Phascum subulatum L.*) — Fr. : Mars-Avril. — R. Fissures des roches de poudingue, Montagne-pélée.

III. — WEISIÉES.

3. GYMNOSTOMUM HEDW.

3. G. **calcareum** N et H. — Fr. : Juin-Août. — RR. Rochers calcaires, Roisin.

Digitized by Google

4. EUCLADIUM B. S.

4. **E. verticillatum** B. S. (*Weisia verticillata* Brid.) — Fr. : été. — R. Rocher calcaire, le long d'un filet d'eau, entre la gare de Roisin et le Caillou-qui-bique.

5. WEISIA HEDW.

5. **W. viridula** Brid. — Fr. : Avril-Mai. — AC. Sur la terre, fissures des rochers

6. DICRANOWEISIA LINDB.

6. **D. cirrhata** Lindb. (*Weisia* Brid.) — Fr. : Avril-Mai. — AC. Base des troncs d'arbres.
7. **D. Bruntoni Sch.** (*Weisia* De Not.) — Fr. : Mars-Avril. — AR. Rochers siliceux sur la rive gauche de l'Honnelle.

IV. — DICRANÉES.

7. DICRANELLA SCH.

8. **D. heteromalla** Sch. (*Dicranum heteromallum* Hedw.) — Fr. : Mars-Mai. — AC. Rochers siliceux.

8. DICRANUM HEDW.

9. **D. scoparium** Hedw. — Fr. : été. — AC. sur la terre siliceuse ombragée.

Digitized by Google

V. — LEUCOBRYÉES.

9. LEUCOBRYUM HAMPE.

10. L. glaucum Sch. (*Bryum* L.) — Fr. : Décembre-Mai. — AC., mais toujours stérile, dans la partie siliceuse du bois.

VI. — FISSIDENTÉES.

10. FISSIDENS HEDW.

11. F. taxifolius Hedw. — Fr. : Octobre-Novembre. — AC. sur la terre ombragée.

VII. — CÉRATODONTÉES.

11. CERATODON BRID.

12. C. purpureus Brid. (*Dicranum* Hedw.; *Mnium* L.) — Fr. : Mars-Mai. — C. Sur la terre argileuse ou siliceuse.

VIII. — LEPTOTRICHÉES.

12. LEPTOTRICHUM HPE.

13. L. flexicaule Hpe. (*Trichostomum* Br. Eur.) — Fr. : printemps. — R. Rochers ombragés.

Digitized by Google

IX. — POTTIÉES.

13. POTTIA EHRH.

14. **P. truncata** B. S. — Fr. : Printemps. — Sur la terre argileuse. AC.

X. — TRICHOSTOMÉES.

14. DIDYMODON HEDW.

15. **D. rubellus** B. S. — Fr. : Automne. — Rochers siliceux et de poudingue. AR.

15. TRICHOSTOMUM HEDW.

16. **T. mutabile** Bruch. — Fr. : Printemps. — Fissures de rochers calc. vers la gare de Roisin. R.

16. TORTULA HEDW.

17. **T. aloides** De N. (*Barbula* Br. Eur.) — Fr. : Novembre-Avril. — Rochers calcaires, dans les fentes, Roisin. R.

17. BARBULA HEDW.

18. **B. tortuosa** W. et M. (*Bryum tortuosum* L.) Fr. : été. — Fissures des rochers siliceux humides et ombragés. Bois d'Angre. R.
19. **B. unguiculata** Hedw. — Fr. : été. — Sur les vieux murs et la terre mélangée de calc. AC.

Digitized by Google

20. **B. muralis** Hedw. — Fr. : été. — Vieux murs, rochers. C. var. **rupestris** Sch. —Rochers du bois d'Angre. AR.
21. **B. convoluta** Hedw. — Fr. : été. — Sur la terre dénudée, volontiers sur calc. AR.

18. SYNTRICHIA BRID.

22. **S. subulata** W. et M. (*Barbula* P. B.) — Fr. : Printemps. Talus sur terrain calc. R.
23. **S. ruralis** Brid. (*Barbula* Hedw.) — Fr.: Juin-Août. — Rochers de poudingue. C.
24. **S. laevipila** Brid. — Fr. : Juin-Août. — Sur les troncs d'arbres. AC.

XI. — HEDWIGIÉES.

19. HEDWIGIA EHRH.

25. **H. ciliata** Ehrh. — RR. fertile ; Printemps. — Rochers et blocs siliceux. AR. Bien fructifié sur le Caillou-qui-bique.

XII. — CINCLIDOTÉES.

20. CINCLIDOTUS. P. B.

26. **C. fontinaloides** P. B. — Fr. : Printemps. — Sur les pierres immergées dans l'Honnelle. R.

Digitized by Google

XIII. — GRIMMIÉES.

21. GRIMMIA EHRH.

27. **G. apocarpa** Hedw. — Fr. : Printemps. — Pierres et rochers de diverses formations. AC.
28. **G. pulvinata** Sm. (*Bryum pulvinatum* L.). — Fr. : Printemps. — Rochers, vieux murs, tuiles des toits. AC.
29. **G. commutata** Hübn. — Fr. : Mars-Mai. — Rochers de poudingue, Montagne-pelée. RR. Toujours stérile dans cette habitation.

22. RHACOMITRIUM BRID.

30. **R. patens** Hüb. (*G. patens* Br. Eur.). — Cette rare espèce, qui n'est connue nulle part ailleurs en Belgique, a été découverte par M. l'abbé Boulay, aux environs immédiats du Caillou-qui-bique. Je ne suis pas parvenu, jusqu'ici, à la rencontrer.
31. **R. heterostichum** Brid. (*Trichostomum* Hedw.) — Fr. : Printemps. — Assez abondant sur les rochers de poudingue, Montagne-pelée.
32. **R. canescens** Brid. (*Trichostomum* Hedw.) — Fr. : Printemps. — Rochers siliceux. AC.

    Var. **ericoides** B. S. (*Rh. ericoides* Brid). — Endroits plus ombragés, çà et là avec le type.

XIV. — ENCALYPTÉES.

23. ENCALYPTA SCHREB.

33. **E. vulgaris** Hedw. — Fr. : Printemps-été. — Rochers calc. vers Roisin. R.

Digitized by Google

XV. — ORTHOTRICHÉES.

24. ORTHOTRICHUM HEDW.

34. **O. affine** Schrad. — Fr. : Été. — Troncs d'arbres dans le bois. AC.
35. **O. cupulatum** Hoffm. — Fr. : Été. — Rochers plongeant dans l'Honnelle. R. (Boulay).
36. **O. saxatile** Wood. (O. *anomalum* Hedw. var. *cylindrica* Sch.) — Fr. : Printemps — Sur les rochers calc. AC.

XVI. — FUNARIÉES.

25. FUNARIA SCHREB.

37. **F. fascicularis** Sch. (*Byum fasciculare* Diks. *Enthostodon* Sch.) — Fr. : Printemps. — Fissures des rochers de poudingue. Assez abondant sur la Montagne-pelée, manque ailleurs.
38. **F. hygrometrica** Hedw. — Fr. : Mai-Juin. — Sur la terre. C.

XVII. — BRYÉES.

26. PHOLIA HEDW.

39. **P. nutans** Lindb. (*Webera* Hedw). — Fr. : Été. — Base d'un rocher siliceux ombragé. R.

Digitized by Google

27. BRYUM DILL.

40. **B. capillare** L. — Fr. : Printemps. — Sur la terre et les rochers siliceux. AC.

Var. **cuspidatum** Sch. — Çà et là avec le type. AC.

41. **B. caespititium** L. — Fr. : Mai-Juin. — Rochers, vieux murs. AC.

42. **B. erythrocarpum** Sch. (*B. sanguincum* Brid.). — Fr. : Mai-Juin. — Renseigné par M. l'abbé Boulay au bois d'Angre. Je n'y ai pas revu jusqu'ici cette belle espèce.

28. MNIUM L.

43. **M. stellare** Hedw. — Fr. : Printemps. — Chemins creux ombragés, terrain siliceux. R.

44. **M. rostratum** Schrad. — Fr. : Printemps. — Sur la terre humide et ombragée. AC.

45. **M. hornum** L. — Fr. : Printemps. — Très abondant dans toute la partie siliceuse du bois.

46. **M. undulatum** Neck.— Fr. : Printemps. — Partie humide du bois, sur la terre. AC. mais toujours stérile.

XVIII — BARTRAMIÉES.

29. BARTRAMIA HEDW.

47. **B. pomiformis** Hedw. — Fr.: Été. — Fissures des rochers siliceux. AR.

Digitized by Google

XIX. — POLYTRICHÉES.

30. ATRICHUM P. B.

48. **A. undulatum** P. B. (*Catharinea undulata* W. et M). — Fr. : Automne. — Sur la terre dans les lieux humides. AC.

31. POLYTRICHUM DILL.

49. **P. piliferum** Schreb. — Fr. : Été. — Sur la terre siliceuse sèche. AR.

50. **P. commune** L. — Fr. : Été. — Endroits humides des terrains siliceux. AR.

XX. — FONTINALÉES.

32. FONTINALIS DILL.

51. **F. antipyretica** L. — Fr. : Été. — Parois des rochers baignant dans la Grande-Honnelle. AR.

XXI. — NECKÉRÉES.

33. NECKERA HEDW.

52. **N. crispa** Hedw. — (*Hypnum crispum* L.) — Fr. : Prin. temps. — Rochers calcaires ombragés au bois d'Angre. R.

53. **N. complanata** Br. Eur. (*Leskea* Hedw). — Fr. : Printemps. — A la base des troncs d'arbres. AC.

Digitized by Google

XXII. — LEUCODONTÉES.

34. LEUCODON SCHW.

54. L. sciuroides Schw. (*Hypnum* L.) — Fr. : Premier printemps. — Rochers siliceux, troncs d'arbres. AC. mais toujours stérile.

XXIII. — PTÉROGONIÉES.

35. PTEROGONIUM SW.

55. P. gracile Sw. (*Isothecium ornithopodioides* N. Boul.). — Fr. : Février-Mars. — Fissures des rochers de poudingue, Montagne-pelée. AR. mais abondant dans ses habitations. Toujours stérile au bois d'Angre.

XXIV. — LESKEÉES.

36. LESKEA HEDW.

56. L. polycarpa Ehrh. — F. : Été. — A la base d'un tronc de saule au bord de l'eau. R.

37. ANOMODON H. et T.

57. A. longifolius Hartm. (*Leskea longifolia* Spruce). — Stérile en Belgique et en France. — Rochers calcaires ombragés. RR. (Boulay).

Digitized by Google

58. **A. attenuatus** B. S. (*Leskea attenuata* Hedw.). — Fr. : Automne. — Base des troncs d'arbres sous bois. AR.
59. **A. viticulosus** H. et T. (*Leskea viticulosa* Spruce.). — Fr. : Janvier-Février. — Rochers siliceux. AC.

XXV. — THUIDIÉES.

38. HETEROCLADIUM B. S.

60. **H. heteropterum** B. S. (*Hypnum* Spruce ; *Pterogonium* Bruch.). — Fr. : Automne. — Dans les excavations des rochers siliceux frais et ombragés. RR. Toujours stérile dans cette habitation, ainsi que la variété suivante.

Var. **fallax** Milde. — Endroits très ombragés, parois surplombantes des rochers siliceux. RR.

39. THUIDIUM B. S.

61. **T. tamariscinum** B. S. (*Hypnum* Hedw.). — Fr. : Hiver. — Terre humide et ombragée. AR.

XXVI. — ORTHOTHÉCIÉES.

40. HOMALOTHECIUM SCH.

62. **H. sericeum** B. S. (*Leskea sericea* Hedw.). — Fr. : Hiver. — Sur les troncs d'arbres, les rochers, pierres, vieux murs, etc.. C.

41. CYLINDROTHECIUM SCH.

63. **C. concinnum** Sch. (*Hypnum* De N.).— Fr. : Automne. — Rochers de poudingue. R. et toujours observé à l'état stérile.

Digitized by Google

42. ISOTHECIUM BRID.

64. I. **myurum** Brid. (*Hypnum* Poll. ; *Leskea* N. Boul.). — Fr. : Hiver. — Rochers ombragés. AR.

XXVII. — EURYNCHIÉES.

---

43. THAMNIUM SCH.

65. T. **alopecurum** Sch.(*Hypnum* L.).— Fr. : Hiver. — Rochers et blocs siliceux ombragés. R.

44. RHYNCHOSTEGIUM SCH.

66. R. **rusciforme** Milde (*Hypnum* Weiss). — Fr. : Automne. — Pierres baignant dans l'Honnelle. AC.

67. R. **piliferum** Milde (*Hypnum* Schreb.). — Fr. Janvier-Février. — Sur la terre dans les endroits frais et ombragés. AR. Toujours stérile au bois d'Angre et environs.

68. R. **crassinervium** Sch. (*Hypnum* Tayl.).— Fr. : Automne, mais rarement. — Rochers calc. ombragés. R.

69. R. **Stokesii** Sch. (*Hypnum* Turn.). — Fr : Hiver, mais rarement. — Sur la terre, endroits humides. AR.

70. R. **striatum** Sch. (*Hypnum* Schreb.). — Fr. : Novembre-Décembre. — Base des rochers calc. ombragés. R.

71. R. **myosuroides** Sch. (*Hypnum* L. ; *Isothecium* Brid.). — Fr. : à la fin de l'automne et en hiver. — Roches de poudingue, blocs détachés vers le Caillou-qui-bique. R.

Digitized by Google

XXVIII. — CAMPTOTHÉCIÉES.

45. CAMPTOTHECIUM SCH.

72. C. lutescens Sch. (*Hypnum* Huds). — Fr. : Hiver. — Lieux secs, parmi les rocailles. AR.

XXIX. — BRACHYTHÉCIÉES.

46. BRACHYTHECIUM SCH.

73. B. velutinum Sch. (*Hypnum* L.). — Fr. : Hiver. — Base des troncs d'arbres, rochers. AC.

74. B. rutabulum Sch. (*Hypnum* L.). — Fr. : Hiver. — Sur la terre, les vieux murs, à la base des troncs d'arbres, etc. C.

75. B. populeum Sch. (*Hypnum* Hedw.). — Fr. : Hiver. — Rochers siliceux ombragés. Plante calcifuge. R.

76. B. rivulare Sch. (*Hypnum* Bruch.). — Fr. : Hiver. — Parois des rochers humides plongeant le plus souvent dans l'Honnelle.

Obs. — Cette espèce se présente au bois d'Angre sous des formes très diverses ; parfois la tige et les rameaux sont très allongés, la plante devient molle et d'un jaune brillant : c'est la forme des rochers ombragés humides. Le plus souvent, la tige et les rameaux sont rabougris, le fond des touffes est d'un brun foncé, les innovations d'un beau vert tendre. On trouve cette dernière variation le plus souvent sur des rochers exposés au soleil et périodiquement inondés.

77. Br. glareosum Sch. (*Hypnum* Bruch.). — Fr. : Hiver. — Roches de poudingue. RR.

Digitized by Google

XXX. — HYPNÉES.

47. PLAGIOTHECIUM.

78. **P. denticulatum** Sch. (*Hypnum* L.). — Fr. : Juillet-Août. — Vieilles souches au bois d'Angre. AR.

Var. **majus** N. Boul. — Base des troncs d'arbres dans les endroits humides et ombragés. Plus commun que le type.

79. **P. silvaticum** Sch. (*Hypnum denticulatum* L. var. *silvaticum* L.). — Fr. : Juillet-Août. — Fentes des rochers siliceux et à la base des troncs d'arbres. AC.

48. AMBLYSTEGIUM SCH.

80. **A. serpens** Sch. (*Hypnum* L.). — Fr. : Eté. — Endroits ombragés et humides. AC.

49. HYPNUM DILL.

81. **H. chrysophyllum** Brid. (*H. polymorphum* Br. Eur.). — Fr. : Août-Septembre. — Sur la terre calcaire vers Roisin. R.

82. **H. molluscum** Hedw. — Fr. : Hiver. — Rochers plus ou moins humides. AC.

83. **H. cupressiforme** L. — Fr. : Hiver. — Troncs d'arbres, rochers de toute nature, sur tous les terrains. C.

var. **mamillatum** Sch. — Quelques brins sur un rocher siliceux ombragé. R.

84. **H. cuspidatum** L. — Fr. : Printemps. — Prairies humides, fossés ; mare artificielle dans une ancienne carrière, à Roisin. AC.

85. **H. purum** L. — Fr. : Mars-Avril. — Sur la terre, parmi les herbes. C.

Digitized by Google

50. HYLOCOMIUM SCH.

86. H. splendens Br. Eur. (*Hypnum* Hedw.). — Fr. : Mai. — Sur la terre, dans le bois, parmi les herbes. AC.

87. H. brevirostre Sch. (*Hypnum* Ehrh.).— Fr. : Printemps.— A la base des roches de poudingue vers le Caillou-qui-bique. AR.

88. H. triquetrum Sch. (*Hypnum* L.). — Fr.: Février-Mars. — Sur la terre dans toute la partie siliceuse. AC.

89. H. squarrosum Sch. (*Hypnum* L.). — Fr. : Mars-Avril. — Prairies humides le long de l'Honnelle. AC.

Digitized by Google

SPHAIGNES.

Les espèces de cette classe de muscinées paraissent faire complètement défaut au bois d'Angre et environs.

HÉPATIQUES.

I. — JUNGERMANNIÉES.

1. PLAGIOCHILA DMRT.

1. **P. asplenioides** Dmrt. (*Jungermannia* L.). — Fr. : Printemps-Été. — Sur la terre, au pied des buissons. AC.

2. SCAPANIA DMRT.

2. **S. nemorosa** Dmrt. (*Jungermannia* L.). — Fr. : Printemps. — Très répandu sur les rochers siliceux, pierres baignant dans l'Honnelle, etc..

3. JUNGERMANNIA L.

3. **J. albicans** D. (*Diphyphyllum* Dmrt.). — Fr.: Printemps. — Talus des chemins, terrain argilo-siliceux. AC.

Digitized by Google

4. **J. minuta** Crantz *(Diphophyllum* Dmrt.). Fr.: . . . . — Sur la paroi humide d'un rocher de poudingue. RR. et toujours observé à l'état stérile.
5. **J. crenulata** Sm. (*Aplozia* Dmrt.). — Fr. : Printemps. — Talus des chemins creux humides, bois et bruyères humides. AR.
6. **J. ventricosa** Diks. (*Lophozia* Dmrt.).— Fr. : Printemps. Rochers siliceux, parmi les touffes de mousses. R.
7. **J. divaricata** Sm. (*J. Starkii* Nees). — Fr. : Automne-Printemps. — Fissures des roches de poudingue. R.
8. **J. bicuspidata** L. — Fr. : Printemps. – Terrain siliceux, sur les chemins du bois. AC.

4. SPHAGNŒCETIS NEES.

9. **S. communis** Nees (*Jungermannia Sphagni* Diks). — Fr. : Eté. — Dans les touffes de *Leucobryum glaucum*. AR.

5. LOPHOCOLEA DMRT.

10. **L. bidentata** Nees (L. *lateralis* Dmrt. ; *Jungermannia bidentata* L.). — Fr. : Printemps. — Sur la terre et à la base des vieilles souches. AC.

II. — LEPIDOZIÉES.

6. LEPIDOZIA DMRT.

11. **L. reptans** Dmrt. (*Jungermannia* L.). — Fr. : Printemps Vieilles souches en voie de décomposition. AR.

Digitized by Google

III. — PLATYPHYLLÉES.

7. RADULA DMRT.

12. **R. complanata** Dmrt. (*Jungermannia* L.).— Fr.: . . . — Sur les troncs d'arbres. C.

IV. — LEJEUNIÉES.

8. LEJEUNIA LIB.

13. **L. serpyllifolia** Lib. (*Jungermannia* Dik.). — Fr. : Printemps. — Partie humide et ombragée des rochers siliceux. RR.

9. FRULLANIA RADDI.

14. **F. dilatata** Dmrt. (*Jungermannia* L.). — Fr. : Printemps. Sur les troncs d'arbres. CC.
15. **F. Tamarisci** Dmrt. (*Jungermannia* L.).—Fr.: Printemps. — Rochers siliceux exposés au soleil. AC.

V. — ANEURÉES.

10. METZGERIA RADDI.

16. **M. furcata** Dmrt. (M. *conjugata* Lind.; *Jungermannia* L.). — Fr.: Printemps. — Rochers siliceux humides, parmi les mousses. AC.

17. **M. pubescens** Raddi. (*Jungermannia* Schr.). Fr.: . . . — Avec le précédent, mais RR.

Digitized by Google

VI. — MARCHANTIÉES.

11. FEGATELLA RADDI.

18. **F. conica** Corda. (*Conocephalus conicus* Dmrt. : *Marchantia* L.). — Fr. : Printemps. — Rochers baignés par l'Honnelle. AR.

Digitized by Google

LICHENS.

I. — USNÉES.

1. USNEA DILL.

1. **U. barbata.**— Fr. — R. fertile. — Troncs d'arbres. AR. — C'est la forme connue sous le nom de var. *hirta*. Fr. qui y est surtout représentée.

2. CORNICULARIA ACH.

2. **C. aculeata** Schreb. (*Cetraria* Fr.). — RR. fertile. — Fissures des roches de poudingue. AR.

3. EVERNIA ACH.

3. **E. prunastri** Ach. — R. fertile. — Troncs d'arbres, rameaux, vieux bois. C.

4. RAMALINA ACH.

4. **R. farinacea** Fr.(R. *calicaris* var. *farinacea* Fr.).— R. fertile. — Sur un vieux tronc de chêne. R.
5. **R. fraxinea** Fr. (R. *calicaris* var. *fraxinea* Fr.) — Souvent fertile. — Sur les troncs d'arbres, volontiers sur les frênes et les ormes.

II. — CLADONIÉES.

5. CLADONIA.

6. **C. rangiferina** L. (*Lichen rangiferinus L.*).— Souvent fer-

Digitized by Google

tile. — Assez répandu dans la partie siliceuse du bois.
var. **arbuscula** Wallr. — Fentes des roches de poudingue. AR.
var. **silvatica** L. — Avec le précédent. AR.

7. C. **uncialis** Fr. (*C. stellata* Kbr.).— AR. fertile.— Fentes des roches siliceuses. R.
8. C. **pyxidata** Fr. (*Cenomyce* Ach.). — Souvent fertile. — Sur la terre, dans les endroits ombragés. AC.
9. C. **Floerkeana** Fr. (C. *bacillaris* Ach.). — Souvent fertile. — Fentes des roches de poudingue RR.
10. C. **furcata** Fr. var. **pungens** Fr (C. *rangiformis* Hoffm.) — Assez souvent fertile. — Fentes des rochers calcaires, lieux stériles, talus. AC.

III. — PARMELIÉES.

6. PARMELIA ACH.

11. P. **saxatilis** Fr. (*Imbricaria* Kbr.). — AR. fertile. — Rochers de diverses formations, troncs d'arbres. AC.
12. P. **physodes** Ach. (*Imbricaria* Kbr.).— AR. fertile — Sur les troncs d'arbres, rochers parmi les mousses. AC.
13. P. **Acetabulum** Dub. (P. *corrugata* Ach. ; *Lichen acetabulum* Neck.). — Souvent fertile. — Troncs d'arbres, volontiers sur les peupliers et les ormes.
14. P. **prolixa** Ach. (*P. olivacea* var. *prolixa* Ach. ; *P. Delisei* Dub.). — Souvent fertile. — Étroitement appliqué sur les roches de poudingue. AR.
15. P. **caperata** Ach. (*Imbricaria* Kbr.). — RR. fertile. — Troncs d'arbres. AC.
16. P. **conspersa** Ach. (*Imbricaria* Kbr.). — Souvent fertile. — Roches de poudingue, à la Montagne-pelée. R.

Digitized by Google

7. PHYSCIA FR.

17. **P. ciliaris** DC. (*Anaptychia* Kbr. ; *Borrera* Ach.). — Assez souvent fertile. — Sur les troncs d'arbres, rochers humides. AR.
18. **P. stellaris** Nyl. (*Parmelia* Fr.). — AR. fertile. — Troncs d'arbres. C.
    Var. **adscendens** Th. Fr. — Sur les troncs d'arbres. Moins commun que le type.

8. XANTHORIA FR.

19. **X. parietina** Th. Fr. (*Physcia* Nyl.). — Souvent fertile. — Troncs d'arbres, quelquefois sur les rochers. C.

IV. — PELTIDÉES.

9. PELTIGERA HOFFM.

20. **P. canina** Schaer. (P. *leucorrhiza* Flk.). — Souvent fertile. — Sur la terre humide et ombragée parmi les mousses, vieilles souches, AC.
21. **P. rufescens** Hoffm. (*Peltidea* Ach. : P. *ulorrhiza* Flk. ; P. *canina* var. *rufescens* Müll.). — AR. fertile. — Fentes des rochers de poudingue. AR.

V. — LECANORÉES.

10. GASPARRINIA TORNAB.

22. **G. murorum** Tornab. (*Amphiloma* Kbr. ; *Xanthoria* Th. Fr. : *Placodium* Nyl.). — Souvent fertile. — Rochers siliceux, bois d'Angre. RR.

Digitized by Google

11. PLACODIUM DILL.

23. P. saxicolum Kbr. (*Parmelia* Fr. ; *Placodium murale* Schreb.). — Souvent fertile. — Rochers siliceux et sur poudingue. R.

12. CALLOPISMA De N.

24. C. aurantiacum Kbr. (*Biatora* Fr. ; *Caloplaca* Th. Fr. ; *Lecanora* Nyl.). — Souvent fertile. — Rochers calcaires vers Roisin. AR.

13. LECANORA ACH.

25. L. subfusca Ach. (*L. atrynea* Ach. ; *L. sublutea* Th. Fr. ; *L. expersa* Nyl.). — Toujours fertile. — Sur les troncs d'arbres, les vieux murs, pierres, etc. C.

26. L. atra Ach. — Souvent fertile — Roches calcaires vers Roisin. AR.

14. ASPICILIA TH. FR.

27. A. calcarea Kbr. (*Lecanora* Smrft. ; *Parmelia* Fr. ; *Pachyospora* Mass.). — Toujours fertile. — Sur les rochers calcaires vers la gare de Roisin. R.

VI. PERTUSARIÉES.

---

15. PERTUSARIA DC.

28. P. communis DC. (*Porina pertusa* Ach. ; *Pertusaria faginea* (L.) Ach). — Souvent fertile. — Sur les troncs d'arbres. AC.

Var. **variolosa** Wallr. — Rochers siliceux. R.

Digitized by Google

29. **P. lecoplaca** Schaer. (P. *leucostoma* Mass. ; P. *Massolongiana* Beltr.). — Sur les troncs d'arbres. R.
30. **P. rupestris** Kbr. (P. *communis*, var. *areolata* Fr. ; P. *areolata* Hepp.). — Sur les rochers siliceux. R.

VII. — LECIDÉES.

16. SPHYRIDIUM FW.

31. **S. byssoides** Th. Fr. (*Baeomyces rufus* DC. ; *Sphyridium fungiforme* Kbr.). — Souvent fertile. — Talus sur terrain argilo-siliceux. R. (B. R. et G. L. 1891.)

17. BUELLIA DE N.

32. **B. parasema** Th. Fr. (*Lecidea disciformis* Nyl.). — Toujours fertile. — Abondant sur les troncs d'arbres, vieux bois, etc..

18. RHIZOCARPON RAM.

33. **Rh. geographicum** DC. (*Lichen geographicus* L.; *Lecidea* Fr.). — Toujours fertile. — Sur rochers de poudingue à la Montagne-pelée ; par très petites plaques et très rare.

VIII. — GRAPHIDÉES.

19. OPEGRAPHA HUMB.

34. **O. varia** Pers. — Souvent fertile. — Sur les rochers de poudingue. R.

Digitized by Google

20. GRAPHIS ADANS.

35. G. scripta Ach. *(Lichen scriptus* L.). — Toujours fertile. — Sur troncs d'arbres, de préférence à écorce lisse.

IX. — CALICIÉES.

Un *Lichen* appartenant au genre *Calicium* a été découvert autrefois par M. l'Abbé Boulay sur un tronc de chêne.

Nous l'avons vainement recherché en 1888, au même endroit.

X. — COLLEMACÉES.

21. COLLEMA HOFFM.

36. C. pulposum Ach. (C. *multiflorum* Hepp.). — Souvent fertile. — Sur la terre humide, parmi les mousses. R.

Digitized by Google

ADDENDA

MOUSSES

Dans son remarquable travail sur la « Révision de la flore des départements du Nord de la France [1] », M. l'abbé Boulay renseigne au bois d'Angre les espèces suivantes non indiquées au présent catalogue:

Physcomitrium fasciculare B. S.
Fissidens bryoides Hedw.
Dicranodontium longirostre B. S.
Barbula vinealis Brid.
Zygodon viridissimus Br.
Pogonatum nanum P. B.
Polytrichum formosum H.
Hartramia fontana Brid.

[1] Paris. Savy, édit. boulevard St-Germain, 7 (187[9]).

Digitized by Google

CORRECTIONS ET ADDITIONS.

Page 205, ligne 4, au lieu de RANUNCULACÉES, lisez RENONCULACÉES.
» 207, » 13, » » BERBERIDÉES, lisez BERBÉRIDÉES.
» 243, » 8, » » F. Juin, lisez Fl. Juin
» 253, » 9, » » terrain, vagues, lisez terrains vagues.
» 257, » 19, » » **S. vinimalis**, lisez **S. viminalis.**
» 267, » 9, » » *L'agrostris*, lisez *L'Agrostis.*
» 269, » 2, » » **cœruela**, lisez **cœrulea.**
» 285, » 18, » » PHOLIA, lisez POHLIA.
» 287, » 17, » » *crispnum*, lisez *crispum.*
» 294, » 14, » » *Diphophyllum*, lisez *Diplophyllum.*
» 295, » 1, » » » » »

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

PHANÉROGAMES.

FAMILLES.

Acérinées 212
Alismacées 258
Amaryllidées 260
Amygdalées 222
Apocynées 231
Aroïdées. 263
Asclépiadées 232
Asparaginées 259
Berbéridées 207
Bétulinées 258
Borraginées 233
Callitrichinées 256
Campanulacées 242
Cannabinées 254
Caprifoliacées 242
Caryophyllées. 207
Célastrinées 213
Circéacées 226
Colchicacées 258
Composées 245
Convolvulacées 232
Crassulacées 221
Cruciféres 215
Cucurbitacées. 248
Cupulifères 256
Cuscutacées 233
Cypéracées. 264
Dioscorées 260
Dipsacées 244
Euphorbiacées 255
Fumariacées 214
Gentianées 232
Géraniacées 211
Graminées 266
Grossulariées 229
Hédéracées. 229
Hydrocharidées 262
Hypéricinées 213
Iridées 260
Joncaginées 262
Joncées 264
Labiées 238
Lemnacées 263
Liliacées. 259
Linées 210
Loranthacées 229
Lythrariées. 220
Malvacées 211
Oléinées 231
Ombellifères 226
Onagrariées 225
Orchidées 261
Orobanchées 237
Oxalidées 210
Papavéracées 214
Papilionacées 217

Digitized by Google

Paronychiées	221	Salsolacées	252
Plantaginées	231	Sanguisorbées	224
Polygalées	212	Saxifragées	230
Polygonées	253	Scrophularinées	235
Pomacées	224	Solanées	234
Portulacées	221	Tiliacées	212
Potamées	262	Typhacées	263
Primulacées	230	Ulmacées	255
Renonculacées	205	Urticées	255
Résédacées	213	Vacciniées	241
Rhamnées	217	Valérianées	244
Rosacées	222	Verbascées	235
Rubiacées	243	Verbénacées	241
Salicinées	257	Violariées	216

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

CRYPTOGAMES

FAMILLES.

a) CRYPTOGAMES VASCULAIRES.

Equisétacées 274
Fougères 272

b) MOUSSES.

Bartramiées 286
Brachythéciées 291
Bryées 285
Camptothéciées 291
Cératodontées 281
Cinclidotées 283
Dicranées 280
Encalyptées 284
Eurynchiées 290
Fissidentées 281
Fontinalées 287
Funariées 285
Grimmiées 284
Hedwigiées 283
Hypnées 292
Leptotrichées 281
Leskéées 288
Leucobryées 281
Leucodontées 288
Neckérées 287
Orthothéciées 289
Orthotrichées 285
Phascées 279
Pleuridiées 279
Pottiées 282
Polytrichées 287
Ptérogoniées 288
Thuidiées 289
Trichostomées 282
Weisiées 279

c) HÉPATIQUES.

Aneurées 296
Jungermanniées 294
Lejeuniées 296
Lépidoziées 295
Marchantiacées 297
Platyphyllées 296

d) LICHENS.

Caliciées 303
Cladoniées 298
Collemacées 303
Graphidées 302
Lécanorées 300
Lécidées 302
Parméliées 299
Peltidées 300
Pertusariées 301
Usnées 298

Digitized by Google

Digitized by Google

Rapport adressé à Messieurs les Administrateurs du Bureau de Bienfaisance de Mons et à Messieurs les Médecins de cette administration par les Docteurs Biset, Caty et Dastot, sur leur mission à Berlin.

Nous soussignés, Docteurs Biset, Caty et Dastot, médecins-chirurgiens du Bureau de Bienfaisance de Mons, désignés pour nous rendre à Berlin à l'effet d'étudier la nouvelle méthode de traitement du Docteur Koch, avons l'honneur de vous présenter notre rapport.

Le Docteur-professeur Robert Koch, après avoir découvert le bacille du charbon malin et celui du choléra, a eu l'honneur en 1882, de découvrir et d'isoler le bacille de la tuberculose. Il démontra ensuite et établit la nature microbienne de cette maladie.

En poursuivant ses recherches, il vient de compléter et de couronner ses grandes découvertes, en dévoilant le remède de la tuberculose. Il ouvre ainsi un horizon nouveau à la thérapeutique de cette maladie terrible qui fait 16,000 victimes par an en Belgique.

La méthode de Koch consiste à injecter sous la peau, un liquide brunâtre. Ce liquide, la lymphe, ne produit pas de réaction chez les personnes non tuberculeuses. Il a une action considérable et même violente sur les tuberculeux.

L'on prépare avec la lymphe de Koch et l'eau phéniquée, des solutions au milligramme, au centigramme et au décigramme. Cette préparation est très-minutieuse à faire, elle exige une technique et une précision rigoureuses.

Digitized by Google

La lymphe ne se décompose pas, mais ses solutions s'altèrent promptement.

Microscopie. Des recherches microscopiques doivent être faites avant et après l'injection, afin de rechercher la présence du bacillle de la tuberculose et suivre les modifications de nombre et de texture que ce microbe pourrait subir.

Chacun de nous a suivi à Berlin un cours payant de microscopie et de technique bactériologique. Nous avons ainsi appris à faire usage des réactifs colorants qui sont indiqués par Koch pour la recherche et l'isolement du bacille. Nous avons ensuite préparé la solution elle-même et pratiqué l'injection sous les yeux du professeur. Si nous n'avions pas acquis préalablement ces connaissances, il nous eût été difficile de commencer le nouveau traitement, sans exposer les malades aux plus grands dangers.

Trois jours avant de commencer le traitement par l'injection, la température du malade doit être notée, en moyenne toutes les deux heures.

L'état du pouls, la fréquence de la respiration, l'auscultation, la richesse du sang à l'hématimètre, etc., en un mot, tous les procédés que la clinique moderne met à notre disposition, doivent être employés dans le but de bien connaître le malade.

Pour pratiquer les injections, Koch se sert d'une petite seringue munie d'un ballon de caoutchouc qui remplace le piston. Cet instrument, lavé avec de l'alcool absolu, est aseptique ; en procédant ainsi, l'on évite sûrement les abcès.

C'est dans le dos entre les omoplates qu'on pratique l'injection, car elle est alors presqu'indolore et ne provoque jamais d'accidents locaux.

Réaction. En général huit à neuf heures après l'opération, une réaction générale apparaît. Celle-ci est caractérisée par une élévation de température, pouvant aller jusqu'à 41°, de la céphalagie, un malaise profond et parfois des vomissements.

Digitized by Google

Dans certains cas, le patient est courbaturé, la respiration devient courte et difficile, des exanthèmes érythémateux ou scarlatiniformes se montrent, quelquefois il y a de l'albuminurie et de l'hématurie.

La durée de cette réaction est de 36 heures environ. Mais ce qui est plus remarquable que la réaction générale, c'est la réaction locale dont nous nous occuperons bientôt. Ceci posé, nous allons résumer et condenser les nombreuses observations scientifiques que nous avons recueillies dans les cliniques et les polycliniques de Berlin, d'autant plus que le moment était des plus favorables. En effet, le docteur Cornet, un des premiers collaborateurs du professeur Koch, le docteur Köehler, les éminents professeurs Bardeleben, Levy, Fraentzel, Gerhardt, Leyden, Von Bergman, le célèbre Koch lui-même, à l'hôpital Moabit et à l'Institut hygiénique, faisaient presque chaque jour des démonstrations cliniques ou des leçons magistrales sur le traitement, par la nouvelle méthode, des diverses formes de la tuberculose.

LUPUS.

Huit heures environ après l'injection, les parties malades deviennent plus douloureuses et plus rouges, elles se tuméfient et se couvrent de croûtes qui laissent une cicatrice en-dessous d'elles.

Une seule injection est insuffisante. Il faut la renouveler à des doses différentes et à une époque déterminée par l'état du malade. L'on doit continuer le traitement aussi longtemps que le malade ne réagit plus, après l'emploi d'une dose relativement forte. De cette façon, l'on peut prétendre à la guérison.

Nous avons vu de très-nombreux cas de lupus, les uns récents, les autres anciens et rebelles aux traitements les plus variés. Nous devons dire que tous ces malades ont été améliorés par le traitement de Koch.

Nous avons observé un lupus nasal et un lupus généralisé

Digitized by Google

de la face qui étaient considérés comme guéris. L'avenir prouvera si cette guérison était stable et définitive, s'il n'a pas fallu recommencer plus tard le traitement, ce qui arrive parfois, même avec les médications spécifiques.

Cette action manifeste et élective sur les tissus envahis par les tubercules, à l'exclusion des autres tissus, est des plus remarquable. Elle démontre la puissance du nouveau remède de la tuberculose.

Après la réaction locale et générale, le tissu malade est détruit. Il est, dans le lupus, éliminé par la desquamation.

TUBERCULOSE ARTICULAIRE ET OSSEUSE.

Après le lupus, la lymphe de Koch a donné, très souvent, de très beaux résultats dans les tuberculoses articulaires et osseuses. Dans les arthrites tuberculeuses au début, qu'elles siègent à la hanche (coxalgie) ou au genou (gonitis) ou dans d'autres articulations, nous avons constaté dans les services hospitaliers des professeurs Bardeleben et Von Bergman, la guérison après quelques semaines de traitement ou du moins la disparition des symptômes pathologiques existants.

Dans les maladies plus anciennes et compliquées de fistules, la réaction augmente d'abord la quantité de pus. Elle exagère momentanément les symptômes locaux, puis il y a diminution de tous les symptômes, les fistules se tarissent et l'état général s'améliore.

Ainsi que le fait remarquer le professeur Von Bergman, la chirurgie doit encore intervenir pour ouvrir les abcès, enlever les séquestres, etc., et ainsi concourir à la guérison.

TUBERCULOSE LARYNGÉE.

L'action curative de la lymphe dans les affections laryngées est moins manifeste.

Cependant le docteur Cornet et le professeur Gerhardt ont

Digitized by Google

constaté que souvent les ulcérations tuberculeuses ont une tendance à la cicatrisation.

Dans certains cas, ils ont vu se produire des ulcérations après les injections. Ils supposent que la lymphe a mis au jour le processus tuberculeux qui était jusqu'alors latent.

Nous avons observé un cas remarquable de guérison, dont voici l'observation, qui a été recueillie dans le service du professeur Leyden.

Femme âgée de 50 ans, grecque, tuberculose ancienne du larynx avec ulcération dans le pharynx. Malgré un traitement local et général approprié et continu, l'on n'obtenait pas la moindre amélioration. La malade ne pouvait plus avaler, pas même l'eau. Pas de fièvre.

Après une injection d'un milligramme, il y eut une forte tuméfaction des parties atteintes. Expectoration d'escharres du larynx et du pharynx. Peu après, les ulcérations s'aplatissent et deviennent plus petites. L'épiglotte d'abord tuméfiée, reprend son volume normal et après onze injections variant entre 2 et 3 1/2 milligrammes, l'examen laryngoscopique ne décèle plus aucune altération.

Malheureusement, tous les cas sont loin d'avoir une issue aussi heureuse que le cas précédent. L'emploi de la lymphe dans les laryngites tuberculeuses, n'est pas sans présenter de sérieux dangers.

L'asphyxie est à craindre par suite de la tuméfaction de la muqueuse ; aussi faut-il toujours être préparé à pratiquer, d'un moment à l'autre, la trachéotomie.

Cependant, il ne faut pas exagérer le péril car cette opération n'a été indiquée que très-rarement.

Le même savant professeur Leyden a démontré, dans une leçon clinique, la préparation anatomique d'un larynx avec ulcères tuberculeux provenant d'un malade qui avait succombé au nouveau traitement, quoique la trachéotomie lui eût été pratiquée.

Digitized by Google

TUBERCULOSE PULMONAIRE.

La lymphe de Koch guérit-elle la tuberculose pulmonaire ? L'avenir répondra à cette question. Trop de facteurs importants interviennent ici et les résultats sont trop variés pour pouvoir baser un jugement.

Dans les cas les plus heureux, la toux et l'expectoration, après avoir augmenté, diminuent lentement, les crachats perdent leur consistance purulente, renferment moins de bacilles, les transpirations nocturnes disparaissent, l'appétit revient et le poids du corps augmente.

D'autres fois, quand un côté seul est malade, le côté sain se prend après l'injection. C'est ce qui est arrivé à un malade du service du professeur Fraentzel. Ajoutons pourtant que le malade alla bien, le poids de son corps augmenta et il guérit. L'on a cru constater que les bacilles étaient amincis. D'un autre côté, il arrive que la maladie prenne une marche aiguë, des cavernes se forment, l'abondance de l'expectoration se maintient, le malade s'affaiblit et un dénouement fatal paraît se précipiter. L'on voit donc qu'il faut agir avec une grande prudence à cause des réactions inattendues qui peuvent se produire dans les organes essentiels à la vie. Aussi commence-t-on généralement par des doses très-faibles, on les augmente lentement en laissant entr'elles des interruptions.

Il ressort de nos observations que la tuberculose au début, alors que l'infiltration est peu étendue, peut être avantageusement traitée par la lymphe de Koch. Ce traitement doit être quelquefois continué pendant 6 à 8 semaines.

Mais quand la maladie est plus avancée, qu'elle a détruit les organes, qu'elle coexiste avec la tuberculose méningée ou abdominale, il faut y renoncer. Il en est de même lorsque la tuberculose se complique d'affection grave du larynx, d'emphysème pulmonaire, d'asthme, d'affections organiques du cœur et des reins, car alors aussi, l'action du remède est très incertaine et les dangers sont nombreux et imminents.

Digitized by Google

Nous avons vu, en effet, des malades être atteints consécutivement d'œdème de la glotte, de congestion pulmonaire, d'accidents cérébraux et d'hémorrhagies diverses, notamment d'hématurie. Les reins, on le sait, sont gravement atteints par le nouveau remède.

La trachéotomie a dû être pratiquée plusieurs fois et dans 5 à 6 cas, la mort foudroyante est survenue.

Le professeur Gerhardt est d'avis qu'il ne faut pas inoculer les tuberculeux dont la maladie est parvenue au 3e degré. Le remède agit en nécrosant le tissu tuberculeux qui doit être éliminé ensuite par l'expectoration. Nous avons recueilli dans le service du professeur Leyden, l'observation suivante qui est très intéressante :

La nommée S..., âgée de 15 ans, est née de parents tuberculeux. A son entrée à l'hôpital, l'on constate de la matité au sommet du poumon gauche, pas de cavernes, pas d'expectorations, seulement quelques râles muqueux.

Les injections ont commencé le 20 novembre par un milligramme. Les symptômes locaux s'exagèrent. Il y a de la fièvre, des douleurs à l'épaule gauche, adénite cervicale, douleur au genou gauche, symptômes de caverne à gauche, expectoration, apparition de bacilles. Les injections sont continuées progressivement et le 15 décembre, l'on n'obtient plus de réaction, même avec un centigramme. La fièvre a disparu, il n'y a plus de bacilles dans l'expectoration, une amélioration locale et générale existe, seulement la malade est plus faible qu'antérieurement.

MALADIE DES YEUX.

L'un de nous a vu employer, avec succès, la lymphe de Koch dans le service du professeur Bardeleben pour reconnaître la nature et combattre les affections graves de la cornée et de l'orbite.

Il a visité aussi les belles cliniques spéciales des professeurs

Digitized by Google

Hirschberg et Schweigger. Celui-ci dirige la clinique royale qui a reçu plus de onze mille ophtalmiques nouveaux en 1890.

Le docteur Dastot adresse des remerciments particuliers à l'éminent oculiste-professeur Hirschberg qui a bien voulu lui montrer les nombreux appareils aseptiques de son invention, le faire assister à ses opérations et lui présenter les malades et les opérés si nombreux de sa polyclinique justement renommée.

AUTRES MALADIES.

Dans les affections chirurgicales, l'injection de Koch démontre si les lésions sont ou non tuberculeuses. Le chirurgien est alors fixé sur l'opportunité et le résultat d'une opération. Nous avons vu avant d'entreprendre une opération de fistule à l'anus, pratiquer l'injection Koch qui démontra la nature non tuberculeuse de la maladie et donna ainsi des garanties sérieuses pour le succès de l'opération.

LA LYMPHE DE KOCH.

Préparée dans le laboratoire de l'Institut hygiénique dirigé par le professeur Koch lui-même, cette lymphe est très rare. Les médecins allemands et les médecins étrangers retournent dans leur province sans en être pourvus. Le professeur Van Ermenghen (de Gand) qui, à diverses reprises, a été envoyé en mission auprès du célèbre bactériologiste, a quitté Berlin sans avoir reçu la précieuse lymphe. Nous sommes inscrits chez le docteur Libbertz et nous la recevrons lorsque notre tour de rôle sera venu.

Nous avons parlé plus haut de la difficulté et des dangers de son emploi, c'est dire les soins techniques, la réserve et la prudence que nous mettrons dans son administration. Car le remède qui est des plus violents, a été comparé, avec raison, par l'illustre Pasteur, au venin du serpent.

Digitized by Google

C'est donc une arme redoutable, qui, entre des mains inexpérimentées, amènera fatalement des catastrophes. Mais, maniée avec prudence, intelligence et beaucoup de tact médical, la lymphe de Koch est appelée à rendre les plus grands services.

Il résulte en effet, de ce qui précède, que :

1° Toutes les manifestations de la tuberculose au début, sauf les tuberculoses méningées et abdominales, sont favorablement traitées par la lymphe de Koch ;

2° Cette lymphe constitue un moyen de diagnostic presqu'infaillible de la maladie. Les quelques rares exceptions de tuberculeux réfractaires aux réactions typiques, n'infirment pas cette règle : là où il y a tuberculose, il se produit, sous l'influence de la lymphe, une réaction générale et locale.

La nouvelle méthode est un progrès immense réalisé par la science bactériologique, grâce au génie de Koch. Ce progrès ouvre à la médecine des horizons nouveaux. Il est appelé à devenir pour l'humanité un précieux et grand bienfait.

En terminant notre rapport, nous présentons nos meilleurs remerciements à Messieurs les Administrateurs du Bureau de bienfaisance de Mons qui ont, les premiers, conçu et réalisé l'idée de nous déléguer pour aller à Berlin.

Nous remercions aussi nos chers et estimés confrères qui ont bien voulu, pendant quinze longs jours, assurer chacun de nos services d'indigents.

Ce qui précède, prouve que notre mission a été favorisée et fructueuse.

Nous ferons, selon votre désir, Messieurs, profiter la population pauvre de Mons, des bienfaits de l'immense découverte de l'illustre Koch, sans l'exposer, toutefois, aux dangers que cette méthode présente.

Enfin, nous ferons usage, à son profit, des observations que nous a suggérées la fréquentation des nombreux et grandioses instituts hospitaliers et scientifiques de la capitale de l'empire allemand.

Digitized by Google

Parmi celles-ci, nous signalerons les mesures suivantes qui sont en vigueur en Allemagne et qui pourraient avantageusement être introduites en Belgique : l'ordonnance d'information et la déclaration des maladies infectieuses, la maison d'épidémie, l'aseptisation des convalescents, de toutes les personnes (gardes, accoucheuses et médecins) qui ont donné des soins aux malades et l'aseptisation des cadavres, l'appareil de stérilisation microbienne au moyen de la vapeur sous pression, la vaccination obligatoire, etc.

Mons, le 22 janvier 1891.

Dr E. Biset, Dr L. Caty, Dr A. Dastot.

Digitized by Google

LA NÉCESSITÉ

DES

ÉTUDES SUPERFLUES

Conférence faite à l'École des mines de Mons
sous les auspices de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres
du Hainaut, le 22 février 1892

PAR

M. Léo ERRERA

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES

Digitized by Google

Cette conférence a été publiée dans la *Revue Universitaire*
du *15 Mai 1892*

Digitized by Google

LA NÉCESSITÉ

DES

ÉTUDES SUPERFLUES

MESDAMES, MESSIEURS,

Il y a dans l'œuvre de Rubens une gravure qui représente une bonne vieille, souriante. Elle porte une lumière et permet à un jeune garçon de s'en approcher pour y allumer la chandelle qu'il tient à la main. En-dessous, un distique latin qu'on pourrait traduire ainsi :

> Qui donc refuserait de donner la lumière ?
> Un feu qui se transmet n'en est pas affaibli (1).

Cette image m'a toujours paru le meilleur symbole de l'enseignement. Ceux qui consacrent leur vie à l'étude n'éprouvent pas seulement une satisfaction intime à s'éclairer eux-mêmes ; ils sont heureux aussi lorsqu'ils peuvent transmettre autour d'eux, comme la bonne femme de Rubens, quelque étincelle des lumières qu'ils ont acquises. Telle est l'idée dont semble s'être inspirée la Société des Sciences, des

(1) Quis vetet apposito lumen de lumine tolli.
Mille licet capiant deperit inde nihil

Digitized by Google

Arts et des Lettres du Hainaut, en organisant les conférences et leçons publiques que j'ai le très grand honneur d'inaugurer aujourd'hui.

Des hommes distingués viendront dans la suite vous entretenir de questions qui leur sont familières et vous aurez, je n'en doute pas, autant de plaisir à recueillir la science de leur bouche, qu'ils en auront, eux, à vous la communiquer.

A quoi cela vous servira-t-il ? La plupart des sujets qui seront traités ici sont de nature abstraite et sans aucune utilité immédiate pour vous. Mais c'est bien là ce qui fait leur grand mérite à mes yeux. Il y a profit pour chacun de nous à appliquer de temps en temps son attention à de pareils sujets, à secouer la poussière des idées quotidiennes et à s'élever vers les régions du savoir théorique et désintéressé. Voilà ce que je voudrais chercher à établir.

N'allez pas croire au moins que je vienne vous faire là-dessus une conférence en règle. Non pas. Une simple causerie. Causons donc, et à bâtons rompus.

On nous parle sans cesse des facilités croissantes que le perfectionnement des méthodes, l'amélioration des programmes, les procédés intuitifs donnent à l'instruction de nos jours. Je n'y contredis pas. Mais il est juste aussi de considérer le revers de la médaille. Comparez le passé au présent. Chez les Anciens, les méthodes étaient sans doute inférieures aux nôtres, mais le champ des connaissances était bien moins étendu et, comme on y mettait le temps, on arrivait sans trop de peine à s'instruire de tout ce qu'on pouvait apprendre. Malgré le charme de leurs fictions, malgré l'éclat immortel de leur sculpture et de leur poésie, les Grecs se mouvaient dans un cercle d'idées restreint, comme étaient minuscules aussi cette Attique, cette Laconie, cette Argolide, ces infimes pays où se sont passées de si grandes choses. On comprend que les philosophes de la Grèce aient pu posséder tout le savoir de leur temps, et le plus illustre d'entre eux, Aristote, est demeuré à juste titre le type de l'homme universel.

Digitized by Google

De même à Rome. Caton l'Ancien avait écrit pour son fils une sorte de petite encyclopédie indiquant tout ce que l'homme bien élevé — *vir bonus* — devait connaître comme orateur, comme médecin, comme agronome, comme guerrier et comme jurisconsulte.

Au moyen-âge, c'était chose plus facile encore de tout savoir : rétrécie par le cloître, la science consistait presque uniquement à quitter toute préoccupation terrestre, à renoncer au monde matériel.

Alors vint la renaissance. L'Europe occidentale, en se rattachant à la civilisation classique et à la civilisation sémitique que les Arabes avaient portée si haut, renoua la chaîne intellectuelle qui avait été comme brisée par le moyen-âge. L'esprit humain, affranchi et retrempé, se jeta avec une avidité juvénile sur ces trésors de savoir dont il avait été sevré si longtemps. C'est à ce moment qu'apparaît Léonard de Vinci, à la fois savant et artiste, peintre et sculpteur, ingénieur, géomètre, mécanicien et philosophe, pénétrant et prodigieux esprit qui, un siècle avant Bacon, osa s'émanciper de la scolastique et jeta les fondements de la méthode féconde de l'induction.

Encore au début du siècle dernier, on pouvait arriver à tout embrasser, comme Leibnitz, traiter avec une égale compétence les sujets les plus divers de l'histoire naturelle, comme Linné, et, il y a cent ans à peine, les grands philosophes français se flattaient, avec quelque apparence de raison, d'être encyclopédiques comme leur œuvre.

Aujourd'hui, cela n'est plus possible. L'essor des sciences et de l'industrie a été tel, la lutte pour la vie a de si âpres exigences qu'il n'y a plus moyen de tout savoir, ni même de tout aborder. Ce n'est plus une vie humaine qu'il faudrait pour parcourir dans leur totalité nos connaissances, ce seraient dix ou quinze vies superposées. Force est donc de se borner, et cela d'autant plus que l'on est très pressé : pressé de quitter l'école, pressé d'entrer dans le tourbillon de la vie, pressé de se jeter dans la mêlée des hommes, pressé d'arriver. Et alors,

Digitized by Google

pour se hâter davantage, on tend de plus en plus à rétrécir l'enseignement. Sans préparation suffisante, les jeunes gens affluent aux universités ou aux écoles supérieures et, à peine entrés, ils voudraient déjà pouvoir en sortir. Ils semblent dire, dès leur arrivée : « Faites-nous docteurs, vite, vite, — demain, si possible ! »

On prétend qu'il existe à Chicago une machine fameuse pour la préparation des boudins. A l'une des extrémités, on introduit l'animal vivant — rassurez-vous, je ne le nommerai pas ! — et il en sort à l'autre bout sous forme de boudins prêts à être servis. Je ne voudrais à aucun prix faire une comparaison désobligeante, mais n'est-ce pas un peu là l'idéal universitaire de bien des gens ? On nous amène aujourd'hui un tout jeune homme, presque un enfant, qui n'a pas même appris à apprendre, et on nous demande pour le lendemain un docteur prêt à plaider, à guérir, ou, simplement, à raisonner juste. On l'a bien vu dernièrement, lors des discussions de la loi sur l'enseignement supérieur : tous proposaient à l'envi que l'on réduisit l'enseignement à une préparation immédiate, platement utilitaire, en vue de la carrière choisie.

L'un des plus grands savants de l'Allemagne, du Bois-Reymond, signalait, il y a quinze ans, dans un discours éloquent, le danger de cet utilitarisme terre-à-terre, de cette façon pratique et trop américaine d'envisager la vie, de l'*américanisation*, comme il l'appelait. Ce cri d'alarme est encore bien plus justifié à présent, et je crois, en vérité, que nous sommes en train de devenir beaucoup plus américains que les Américains eux-mêmes. Car c'est une chose frappante de constater le vigoureux développement que l'enseignement supérieur, que le culte de la science a pris récemment aux États-Unis. Oh ! je sais bien, on voit souvent là-bas des hommes sans éducation première, sans culture intellectuelle, qui, un beau jour, creusent un puits dans leur jardin, y découvrent du pétrole et se trouvent tout à coup devenus millionnaires. On nomme cela, aux États-Unis, *strike oil*. Un tel

Digitized by Google

homme ne peut manquer, au début, de sembler grossier et ridicule. D'accord. Mais, ce qu'il faut dire aussi, c'est que peu à peu il élève ses aspirations, il se pique d'encourager les arts, il s'intéresse aux sciences et, sans doute, il lèguera ses dollars pour quelque école ou quelque musée. Pardonnons-lui son pétrole, puisqu'il le raffine si bien. En adoptant, à l'exemple de du Bois-Reymond, le mot d'*américanisation,* il est donc bien entendu que je ne veux, pas plus que lui, faire tomber cette critique sur tous les États-Unis.

Mais si l'américanisation tend à disparaître de l'Amérique, elle n'en fleurit que davantage sur notre bonne terre d'Europe. De plus en plus, nous nous cantonnons dans notre coin, nous restreignons nos regards à notre toute petite sphère ; pareils à des chevaux de manège, nous tournoyons chacun dans le cercle de nos intérêts immédiats et nous avons comme des œillères qui nous empêchent de rien voir au delà. Et ici je suis heureux de me trouver d'accord avec un compatriote illustre dont le grand nom est porté si dignement parmi vous, Jean-Charles Houzeau, ce savant éminent, modeste et bon, qui a laissé, partout où il a passé, comme un sillage de sympathies. Dans un des Annuaires populaires auxquels il consacrait les derniers loisirs de sa vie, il s'élève très fortement contre l'abus de la spécialisation et cette sorte de reclusion intellectuelle qui en résulte. Ce qu'il disait, lui, des savants ne s'applique-t-il pas aussi au grand public ? Combien n'en voyons-nous pas autour de nous de ces reclus volontaires, prisonniers de leurs occupations quotidiennes, qui semblent prendre les bornes de leur savoir pour les limites de la science ? Il faut réagir. Il faut que chacun de nous cherche à compléter ce qu'il sait ; aux connaissances qui lui sont directement nécessaires pour son métier, pour ses fonctions, pour sa carrière, qu'il ajoute des notions étrangères, inutiles si l'on veut, afin de secouer sa torpeur intellectuelle et d'élargir son horizon.

Digitized by Google

Il n'y a donc aucune espèce de paradoxe à parler, et à parler avec conviction, de l'impérieuse *nécessité des études superflues*.

En faveur de ce superflu, je pourrais invoquer mille raisons et citer mille exemples. Sans rappeler que Voltaire déclarait déjà le superflu « chose très nécessaire », je ferais valoir que plus notre civilisation se perfectionne, plus aussi elle se complique. Tout est dans tout, a-t-on dit, et le mot devient plus vrai de jour en jour. Les sciences les plus variées offrent sans cesse des ressources nouvelles à l'art de l'ingénieur ; le juriste se trouve amené à aborder des problèmes qui jusqu'ici semblaient réservés au médecin ; les inventions de toute sorte qui viennent à nous dans la vie usuelle nous mettent en face de substances, de forces, de questions auxquelles nous n'avions jamais songé. Ne fût-ce que pour nous orienter mieux dans le réseau enchevêtré de notre vie moderne, il est donc bon, il est nécessaire que nous ayons « des clartés de tout ». Sans doute, nous ne pouvons plus tout savoir, et l'essentiel, aujourd'hui, est que l'on sache *beaucoup d'une chose*. Mais n'est-il pas désirable, comme on l'a dit, de savoir en même temps *un peu de tout ?* Est-il impossible de posséder sur toutes matières quelques notions générales, de quoi connaître au moins la situation exacte des territoires que l'on n'a pas eu le temps d'explorer ? On risque sans cela de commettre les plus étranges bévues.

Tenez, les avocats. Nous en avons beaucoup en Belgique. Beaucoup. Ils font de la politique, de la littérature, de l'administration, que sais-je encore ? Il y en a même qui plaident. Et ils peuvent avoir à plaider les affaires les plus diverses. Ne croyez-vous pas qu'il soit utile qu'ils connaissent quelque chose aux nombreux sujets extra-juridiques sur lesquels ils auront à « éclairer la justice », et que leurs plaidoiries ne justifient pas trop souvent le vers célèbre :

Un déluge de mots sur un désert d'idées !

Digitized by Google

Ainsi, il est bon qu'ils aient appris que le cheval-vapeur est une unité fixe de mesure, pour ne pas s'écrier comme l'un d'entre eux : « Mon client avait acheté une machine à vapeur de quinze chevaux — *quinze forts chevaux !* »

Et les littérateurs ! Je n'aurai pas l'impertinence de venir chicaner le bon La Fontaine, qui faisait si bien parler les plantes et les animaux, et qui avait cependant sur l'histoire naturelle des idées un peu rudimentaires, puisqu'il traite le roseau d'*arbuste* et le serpent d'*insecte*. Mais si les serpents ne sont pas des insectes, les insectes, de leur côté, ne sont pas des vers. Lors des grands ravages du phylloxéra en France, il s'est trouvé un écrivain bien pensant pour démontrer gravement que cette invasion du terrible insecte était le fléau prédit par l'Écriture sainte : *Vastabitur vermibus*, la vigne sera dévastée par les vers. Ce qui, on l'avouera, était attribuer à la Bible de singulières idées en zoologie. Et Léon Gozlan qui nous apprend dans un de ses livres que le thermomètre « marque les degrés de pesanteur de l'air ». Ne pensez-vous pas que quelques connaissances superflues en physique élémentaire lui eussent été avantageuses ? Je recommanderai un peu de géométrie à cet autre romancier qui, dédiant son livre à un peintre, débute par ces mots : « Vous et moi, l'un avec son pinceau, l'autre avec sa plume, nous suivons *deux lignes parallèles qui aboutissent au même point* ».

Il y a aussi les journalistes. Ceux-là savent tout, ils sont compétents en tout ; et c'est fort heureux, car ils ont à écrire sur tous les sujets. C'est eux qui façonnent les idées de l'immense majorité de nos concitoyens : ils sont les grands fabricants d'opinion publique. Et vous voyez d'ici comme ce serait fâcheux si les journaux se mêlaient de parler de ce qu'ils n'entendent point à fond, de trancher des problèmes qu'ils auraient insuffisamment étudiés...

Et puis, les négociants, les médecins, les ingénieurs, tous se trouvent à chaque instant devant des difficultés qui sortent de

Digitized by Google

leur routine ordinaire et qu'il faut cependant pouvoir aborder. Ce sont leurs études superflues qui leur serviront ici.

Voilà le point de vue qui serait facile à développer. Il y en a un autre. Savez-vous à qui nous devons toutes ces brillantes inventions qui ont plus changé la face du monde en cent ans qu'auparavant en dix siècles ? Vous croyez peut-être que c'est aux inventeurs ? Eh bien ! pas du tout. Du moins pas si nous regardons au fond. Nous les devons à des gens qui ont passé leur vie à faire des choses superflues, qui ont vécu dans le royaume de l'inutile, à des savants qui songeaient aussi peu que possible aux applications pratiques à venir. Considérez la place que l'électricité occupe dans notre vie moderne : un fil conduit notre pensée d'un bout à l'autre du monde, un fil fait arriver à notre oreille, par-delà des centaines de kilomètres, les modulations d'une voix qui nous est chère, un fil fait jaillir en pleine nuit une lumière qui rappelle l'éclat du soleil, un fil allume là-bas, au milieu des mers, le phare qui sauvera la vie à des milliers de marins. Sans doute, Morse, Hughes, Bell, Edison sont des hommes d'une ingéniosité incomparable et ils ont bien mérité de l'humanité. Mais il faut reconnaître que les véritables auteurs du télégraphe, du téléphone, de la lumière électrique, c'étaient Volta qui, tranquillement, dans son cabinet, empilait pour la première fois des disques de métal sur des disques d'étoffe humide, ou Arago observant comment un barreau de fer doux s'aimante par le voisinage d'un courant électrique, ou Davy réunissant par deux tiges de charbon les pôles d'une puissante batterie et étudiant l'étincelle qui en jaillit. Voilà les noms des hommes ignorés de la foule qui ont préparé les innombrables applications, tout en ne faisant que de la science pure. Car, la science et ses applications, suivant le mot de Pasteur, sont unies ensemble comme l'arbre et son fruit. Aux savants échoit la tâche ingrate de planter l'arbre, de le faire grandir et s'étendre ; les inventeurs n'ont, plus tard, qu'à venir cueillir.

Digitized by Google

Mais ces considérations ne sont pas encore celles que j'ai le plus à cœur de faire valoir devant vous. Ce serait, malgré tout, diminuer le débat. La question a une portée plus haute, et nous devons l'envisager de haut. C'est la vie intellectuelle tout entière qui se trouve ici en jeu.

Confiné dans le cercle étroit des besognes quotidiennes, on sera un avocat érudit, un parfait notaire, un négociant honnête et avisé, un médecin habile, on ne sera jamais un homme, dans la pleine et supérieure acception du mot. On n'aura point suivi ce conseil dans lequel Spencer résume son programme d'éducation : *Vivre complètement !* Oui, de même qu'il faut aérer les maisons, il est bon d'ouvrir grandes toutes nos fenêtres intellectuelles et de laisser la lumière entrer de toutes parts.

Et pour n'être pas accusé de m'en tenir aux généralités commodes, voulez-vous que j'essaie de préciser mes desiderata ? Tout d'abord, soyons de notre temps. Ne demeurons pas étrangers au grand mouvement d'idées de la philosophie et de la science modernes. Ce siècle a realisé d'admirables progrès dans la connaissance et la conquête de la nature. L'industrie est née, accomplissant un travail auquel les bras de millions d'hommes n'auraient pas suffi. Avec une lentille et un prisme nous avons créé le spectroscope et, grâce à Bunsen, à Kirchhoff, à Stas, nous avons appris à lire dans la lumière des étoiles. Par le microscope, nous avons pénétré dans la profondeur des êtres, nous avons surpris quelques-uns de leurs ressorts, nous voyons vivre et comme palpiter leurs cellules. Le transformisme nous a fait saisir l'enchaînement grandiose qui lie le présent au passé, révélant dans la nature vivante tout entière une lignée continue, sans cesse plus ramifiée, sans cesse plus épanouie. Enfin, nous commençons à nous orienter dans le monde merveilleux des bactéries, ces êtres d'une petitesse telle qu'il en tiendrait cinq cents milliards dans un dé à coudre, et que l'homme est en face d'eux un colosse comme le serait vis-à-vis de nous-

Digitized by Google

mêmes une montagne deux cents fois plus haute que la plus haute cime de l'Himalaya. Non-seulement nous sommes en état de les reconnaître et de les déceler, mais de les modifier par la culture, de les asservir par une véritable domestication. Et vous savez combien il serait facile d'allonger cette liste de progrès accomplis. Eh bien ! ne vous semble-t-il pas que l'instruction générale soit restée fort en arrière de notre siècle ? Etrange contradiction ! on rougirait d'ignorer qui est l'auteur de *Don Carlos* ou de *Macbeth*, de ne pas connaître au moins les œuvres principales de Byron ou de Victor Hugo, de ne pas pouvoir débiter les noms des rois de Rome, lesquels n'ont peut-être jamais existé, — et l'on trouve tout naturel de ne point savoir ce qu'est l'analyse spectrale ou la théorie de la benzine, de ne posséder que des notions fort chancelantes sur la composition de l'eau ou de l'ammoniaque, d'ignorer quelle est la vitesse normale des pulsations de notre cœur, de n'avoir jamais regardé Wéga qui, bleuâtre, brille chaque nuit au firmament, ou de ne s'être pas donné la peine de s'assurer que les taches de la lune n'offrent pas la moindre ressemblance avec une face humaine, comme on le croit communément. Il y a un minimum de connaissances scientifiques qui doit entrer aujourd'hui à tout prix dans notre définition de l'homme bien élevé, tout comme nous y rangeons un minimum indispensable de notions de littérature, de géographie et d'histoire.

Est-ce à dire que, pour faire place à ces notions nouvelles, je veuille rayer de notre programme les études dont notre jeunesse s'est nourrie, les études latines ? Non pas. C'est une vue terre à terre de penser que le progrès consiste à renverser et à remplacer : le vrai progrès s'attache à ajouter, à superposer, de manière à multiplier les notes de cet accord complexe qu'on appelle la civilisation. Avec sa force irrésistible, la science substitue partout à l'idée de révolution, celle d'évolution. Les simplistes se figurent seuls qu'on ne peut bâtir qu'en démolissant, comme ces papes qui, pour édifier leurs églises, allaient arracher les pierres du Colisée. Évitons cette

Digitized by Google

erreur. Complétons. Ajoutons. Épurons. Et ne démolissons que le plus rarement possible, et à bon escient. Les chemins de fer n'ont pas rendu les voitures inutiles, le télégramme n'a pas supprimé la lettre, la bougie conserve son rôle à côté du bec de gaz ou de l'arc électrique. De même, la civilisation gréco-latine peut très bien coexister avec la civilisation moderne. Il y a place pour le sentiment esthétique à côté de la science. Pour nous tous qui sommes les fils intellectuels de l'antiquité, c'est un pieux devoir de connaître la littérature et l'art anciens.

Oh ! je prévois l'objection : « Vous surchargez les programmes ! Vous voulez imposer aux pauvres jeunes gens une étude nouvelle. Ne sont-ils pas déjà assez *surmenés ?* »

Surmenés ! Voilà le grand mot, et quand on l'a prononcé, on s'imagine avoir tout dit. Pourtant, oserai-je l'avouer ? Ces lamentations me semblent rarement justifiées. Dans bien des cas, elles proviennent d'une sensiblerie excessive des parents, et, par crainte de la fatigue, on finit par vouloir supprimer jusqu'au sentiment de l'effort, cette conscience salutaire du travail.

Je me sers beaucoup du tramway et souvent je rentre chez moi aux mêmes heures où les enfants reviennent de l'école. Or, d'après les conversations que j'entends, je suis positivement abasourdi de la quantité de choses dont les enfants de 15 ans trouvent le temps de s'occuper. Ils parient aux courses, ils supputent avec une compétence de boursiers la cote du Derby ou les chances de Clamart, et je ne puis m'empêcher de croire que les occupations que je recommande ne soient préférables. D'ailleurs, que de temps ne pourrait-on pas gagner en supprimant de l'enseignement une foule d'exercices mécaniques qui n'apportent rien à l'esprit !

Loin d'amener une fatigue plus grande, une compréhension plus large des études diminuerait la tension cérébrale par cela même que l'esprit se développerait d'une manière harmonique et équilibrée. On peut écouter là-dessus le conseil de l'infatigable Renan : « Reposez-vous d'un travail par un

Digitized by Google

autre ». Mais il y a plus. L'esprit, ayant un horizon plus vaste, pourra mieux comparer les idées, apprécier leur valeur relative, les peser et les juger. Car, c'est une chose bizarre combien notre époque qui se pique d'être sceptique est, en réalité, d'une crédulité enfantine. Nous sommes prêts à accepter les avis les plus baroques, sans preuves, sur la simple autorité du premier passant venu. Faut-il des exemples? Lors de la grande épidémie de choléra de 1866, un personnage, plus fort assurément en psychologie qu'en médecine, s'avisa un jour de mettre de vulgaire perchlorure de fer dans de petites fioles et de le vendre comme spécifique infaillible. La chose s'est passée à Bruxelles et le bonhomme a fait fortune. Non pas que la fiole ait guéri un seul cas de choléra. Mais le public songe-t-il à s'enquérir si un remède qu'on lui prône a jamais été essayé sérieusement ? Autant vaudrait demander au sauvage qu'il raisonne sa génuflexion devant l'idole traditionnelle. Il est bien plus commode de croire que de contrôler. Qu'un curé de village se mette en tête de préconiser des bains d'eau froide, et aussitôt la mode prend, il fait école, et des journaux se publient par toute l'Europe pour célébrer et répandre cette grande découverte.

Donc, que ce vilain mot de *surmenage* ne nous effraye pas trop : tâchons de varier l'instruction pour équilibrer la cervelle et assainir le jugement. Dans nos écoles, associons plus intimement la culture moderne à la culture antique et, en consacrant moins d'heures au latin, les élèves ne l'en sauront que mieux, pourvu que l'enseignement ne porte plus tant sur les mots et davantage sur le génie de l'antiquité. Car c'est là le grand point : l'enseignement doit être vivant, même et surtout celui des choses mortes.

Dans nos universités aussi, il y aurait à faire une réforme utile dans cette voie : mettre à très bas prix, pour les étudiants d'une faculté, l'inscription à quelques cours d'une faculté différente. De la sorte, on encouragerait les jeunes gens qui se vouent aux lettres à avoir quelque teinture de

Digitized by Google

sciences, et réciproquement ; et on leur fournirait un peu de ces études superflues dont la valeur pour l'esprit est inestimable.

Et ceux d'entre nous qui ont quitté depuis longtemps les bancs de l'école, qui sont entrés en plein dans la vie, ne peuvent-ils pas aussi profiter de ce conseil, sortir de temps en temps d'eux-mêmes et s'intéresser à ce qui leur est étranger ?

Surtout, ne craignons pas qu'en faisant une grande place à la science dans notre éducation, à côté des connaissances littéraires et classiques, nous arrivions à tuer la poésie. C'est précisément le contraire qui est vrai. Rien n'est plus poétique que la science. Elle nous enseigne à découvrir de la poésie, là où le vulgaire est incapable d'en soupçonner. Voulez-vous l'opinion d'un grand artiste ? Flaubert dit dans une de ses lettres charmantes qu'on vient de publier : « Autrefois on croyait que la canne à sucre seule donnait le sucre ; on en tire à peu près de tout maintenant. Il en est de même de la poésie : extrayons-la de n'importe quoi, car elle gît en tout et partout ».

Pensez-vous vraiment qu'un morceau de houille informe n'est pas cent fois plus poétique pour celui qui en sait l'histoire et qui y voit des rayons de soleil préhistoriques ?

« Mais que voulez-vous, répondent beaucoup de gens : la science ne nous intéresse pas » Erreur ! chacun s'intéresse à un récit qu'il peut suivre, aux péripéties d'un roman, à un procès célèbre, à un ensemble d'efforts qui tendent vers quelque dénouement. Pourquoi ? Parce qu'on comprend. Mais il y a un drame bien plus passionnant, c'est la lutte éternelle, c'est le drame sublime de la pensée humaine aux prises avec l'inconnu ! Pour y attacher, il suffira de le faire comprendre.

Mesdames, laissez-moi un moment m'adresser à vous, car vous avez ici un grand rôle à remplir. Ces jours derniers, un universitaire français parlant, dans la « Revue bleue », des *Universités nouvelles*, reprochait sévèrement aux femmes leurs

Digitized by Google

oisiveté, leur indifférence à l'égard de la science. « Pour les femmes, écrit-il spirituellement, la science c'est de la physique amusante ou de la chimie inquiétante ; mais rien de plus. » Prouvons que la galanterie, qu'on dit française, peut trouver parfois un refuge hors de France, et mettons qu'il y ait là beaucoup d'exagération. Puis, ajoutons tout bas, entre nous, qu'il y a bien aussi une part de vérité. Trop souvent, la femme est étrangère à toute vie intellectuelle, supérieure ; et les inutilités auxquelles elle s'attache volontiers n'ont rien à faire avec le superflu dont nous parlons ici. Non pas certes que je vous engage à renoncer à la grâce et au charme, à ces qualités exquises qui font de vous l'embellissement et le sourire de la vie ; mes convictions de naturaliste suffiraient à m'en empêcher, car on peut démontrer par des arguments de science, mieux que par des phrases de poète, que le domaine propre de la femme est le *beau*. Mais est-ce une raison pour qu'elle reste si étrangement ignorante de tout le mouvement d'idées, de la floraison de découvertes qui s'épanouit autour d'elle ? Et ne pensez-vous pas que l'on doive arriver à convaincre les femmes qu'une conversation peut être intéressante et point pédante, sans avoir pour objet les futiles bavardages auxquels elles se complaisent d'habitude ?

Quelle sera maintenant, mesdames et messieurs, la conclusion de cette promenade que nous venons de faire ensemble ? Encourageons le culte du superflu intellectuel ; bien plus que les préoccupations de notre métier de chaque jour, il représente ce qu'il y a de durablement utile. Sachons sortir du terre à terre de notre vie pratique. Cherchons surtout à donner à la jeunesse une intelligence ouverte, et non pas seulement une carrière lucrative.

Et de même que la Grèce rayonnera éternellement dans le monde par ses penseurs aux spéculations abstraites, par ses artistes aux œuvres superflues, persuadons-nous bien que la grandeur d'un peuple se mesure à son désintéressement.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Programme du Concours de 1891 V
Liste des Membres de la Société IX
Sociétés savantes avec lesquelles la Compagnie est en relations XXX
LVIII^e anniversaire. — Procès-verbal de la séance publique du 17 janvier 1892 XXXV
Rapport sur les travaux de la Société et les concours pendant les années académiques 1888-1891 XXXVII
Rapport sur les travaux du congrès archéologique et historique de Bruxelles, en 1891, par A. DE BEHAULT DE DORNON LI
Poésies par MM. LAROCHE et LORET XCVIII
Une tribu moldave en Hainaut-Flandre au XV^e siècle par EM. VANDEN BUSSCHE. 3
Etude sur la réviviscence par EM. HUBLARD . . . 15
Quelques expériences sur la réviviscence du Rotifer vulgaris Oken, par EM. HUBLARD 89
Le théâtre à Mons, par JULES DECLÈVE 105
Florule d'Angre et des environs par B. RIOMET avec une notice géologique par G. LOCHENIES . . 195
Rapport de MM. BISET, CATY et DASTOT sur leur mission à Berlin. 311
La nécessité des études superflues par LÉO ERRERA . 321

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

8911361882

b8911361882